

# PROSPECTUS



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

## ATTIJARIWAFABANK S.A

### EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES AVEC MECANISME D'ABSORPTION DE PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DES COUPONS D'UN MONTANT GLOBAL DE 1.000.000.000 DE DH

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
<b>Plafond</b>	MAD 1.000.000.000	MAD 1.000.000.000
<b>Nombre maximum de titres</b>	10.000 obligations subordonnées perpétuelles	10.000 obligations subordonnées perpétuelles
<b>Valeur nominale</b>	MAD 100 000	MAD 100 000
<b>Maturité</b>	Perpétuelle	Perpétuelle
<b>Taux d'intérêt facial</b>	Révisable chaque 10 ans, en référence au taux 10 ans déterminée à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 09 décembre 2019, soit 2,73%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 5,23% et 5,33% pour les 10 premières années.	Révisable annuellement, en référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 09 décembre 2019, soit 2,32%, augmenté d'une prime de risque, soit entre 4,62% et 4,72% pour la première année.
<b>Prime de risque</b>	Entre 250 et 260 pbs	Entre 230 et 240 pbs
<b>Garantie de remboursement</b>	Aucune	Aucune
<b>Méthode d'allocation</b>	Adjudication à la française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement)	
<b>Négociabilité des titres</b>	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)

**Période de souscription : du 20 au 24 décembre 2019 inclus**

**La souscription aux présentes obligations ainsi que leur négociation sur le marché secondaire sont strictement réservées aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés dans le présent prospectus**

**Organisme Conseil**  
Attijari Finances Corp.



**Organisme chargé du placement**



#### VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, prise en application de l'article 5 du Dahir n° 1-12-55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, le présent prospectus a été visé par l'AMMC en date du 12 décembre 2019 sous la référence n°VI/EM/032/2019.

## **ABREVIATIONS**

<b>AED</b>	Dirham Emirats Arabes Unis
<b>AFAQ</b>	Association Française de l'Assurance Qualité
<b>AFNOR</b>	Association Française de Normalisation
<b>AGE</b>	Assemblée Générale Extraordinaire
<b>AGO</b>	Assemblée Générale Ordinaire
<b>AIMR</b>	Association for Investment Management and Research
<b>AMI</b>	Assurance Maladie pour les Indépendants
<b>AMMC</b>	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
<b>ANAPEC</b>	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
<b>ANPME</b>	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
<b>APSF</b>	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
<b>AWB</b>	Attijariwafa bank
<b>BAM</b>	Bank Al-Maghrib
<b>BDI</b>	Banque de détail à l'international
<b>BCM</b>	Banque Commerciale du Maroc
<b>BCP</b>	Banque Centrale Populaire
<b>BMAO</b>	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
<b>BMCE BANK</b>	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
<b>BMCI</b>	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
<b>BNDE</b>	Banque Nationale pour le Développement Economique
<b>BMF</b>	Banque des Marocains sans Frontière
<b>BNR</b>	Bénéfice Net Réel
<b>BNS</b>	Bénéfice Net Simplifié
<b>BP</b>	Boîte Postale
<b>BPP</b>	Banque des Particuliers et des Professionnels
<b>BST</b>	Banque Sénégal-Tunisienne
<b>BTP</b>	Bâtiments et Travaux publics
<b>CA</b>	Chiffre d'affaires
<b>CAD</b>	Dollar canadien
<b>CAI</b>	Crédit Agricole Indosuez
<b>CAM</b>	Crédit Agricole du Maroc
<b>CCO</b>	Conserverie des Cinq Océans
<b>CDG</b>	Caisse de Dépôt et de Gestion
<b>CDM</b>	Crédit du Maroc
<b>CEMA</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CGI</b>	Code Général des Impôts
<b>CHF</b>	Franc suisse
<b>CIC</b>	Crédit Industriel et Commercial
<b>CIH</b>	Crédit Immobilier et Hôtelier
<b>CIMR</b>	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
<b>CNCA</b>	Caisse Nationale du Crédit Agricole
<b>CNIA</b>	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
<b>CRM</b>	Customer Relation Management
<b>Dh</b>	Dirham
<b>DKK</b>	Couronne danoise
<b>DZD</b>	Dinars algériens
<b>E</b>	Estimé
<b>EUR</b>	Euro
<b>ETIC</b>	Etat des Informations Complémentaires
<b>FCP</b>	Fonds Commun de Placement
<b>F3I</b>	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
<b>FOGARIM</b>	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
<b>FRA</b>	Forward Rate Agreement
<b>FTA</b>	First Time Adoption
<b>GAB</b>	Guichet Automatique Bancaire
<b>GBP</b>	Livre Sterling
<b>GE</b>	Grande Entreprise
<b>GGR</b>	Gestion Globale des Risques
<b>GPBM</b>	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
<b>HBM</b>	Habitat Bon Marché
<b>HT</b>	Hors Taxes
<b>IAS</b>	International Accounting Standards
<b>IFRS</b>	International Financial Reporting Standards
<b>IR</b>	Impôt sur le Revenu
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>IVT</b>	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
<b>JPO</b>	Journées Portes Ouvertes

<b>JPY</b>	Yens japonais
<b>Kdh</b>	Milliers de dirhams
<b>KMAD</b>	Milliers de dirhams
<b>KWD</b>	Dinar koweïtien
<b>LLD</b>	Location Longue Durée
<b>LYD</b>	Dinar libyen
<b>MAD</b>	Dirham marocain
<b>MAMDA</b>	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
<b>MPP</b>	Marché des Particuliers et des Professionnels
<b>MCMA</b>	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
<b>Mdh</b>	Millions de dirhams
<b>MDT</b>	Millions de Dinars Tunisiens
<b>MMAD</b>	Millions de dirhams
<b>MENA</b>	Middle East & North Africa
<b>MFCFA</b>	Millions de Francs CFA
<b>Mrds Dh</b>	Milliards de dirhams
<b>MRE</b>	Marocains Résidant à l'Étranger
<b>MRO</b>	Ouguiya Mauritanienne
<b>MSF</b>	Marocains Sans Frontière
<b>N°</b>	Numéro
<b>ND</b>	Non disponible
<b>NOK</b>	Couronnes Norvégiennes
<b>NA</b>	Non applicable
<b>Ns</b>	Non significatif
<b>OGM</b>	Omnium de Gestion Marocain
<b>ONA</b>	Omnium Nord Africain
<b>ONDA</b>	Office Nationale des Aéroports
<b>ONCF</b>	Office Nationale des Chemins de Fer
<b>OPA</b>	Offre Publique d'Achat
<b>OPCVM</b>	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
<b>OPE</b>	Offre Publique d'Echange
<b>OPR</b>	Offre Publique de Retrait
<b>OPV</b>	Offre Publique de Vente
<b>PCEC</b>	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
<b>PDG</b>	Président Directeur Général
<b>PDM</b>	Part de marché
<b>PEB</b>	Produits d'Exploitation Bancaire
<b>P&amp;L</b>	Profit And Loss
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PNB</b>	Produit Net Bancaire
<b>PRG</b>	Provision pour Risques Généraux
<b>Pb</b>	Points de base
<b>Pts</b>	Points
<b>RGGG</b>	Ressource Golden Gram Gabon
<b>RH</b>	Ressources Humaines
<b>RNPG</b>	Résultat Net Part du Groupe
<b>ROA</b>	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
<b>ROE</b>	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
<b>SA</b>	Société Anonyme
<b>SAR</b>	Riyal saoudien
<b>SARL</b>	Société à Responsabilité Limitée
<b>SBC</b>	Société de Banques et de Crédit
<b>SCI</b>	Société Civile Immobilière
<b>SEK</b>	Couronnes suédoises
<b>SGMB</b>	Société Générale Marocaine de Banques
<b>SICAV</b>	Société d'Investissement à Capital Variable
<b>SIG</b>	Systèmes d'Information Groupe
<b>SIRH</b>	Système d'information des ressources humaines
<b>SNEP</b>	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
<b>TCN</b>	Titres de Créances Négociables
<b>TND</b>	Dinar tunisien
<b>TMP JJ</b>	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
<b>TPE</b>	Très Petite Entreprise
<b>TTC</b>	Toutes Taxes Comprises
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>USD</b>	Dollar américain
<b>Var.</b>	Variation
<b>Vs</b>	Versus

---

## **DEFINITIONS**

---

<b>Banque offshore</b>	<p>La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.</p> <p>On entend par banque offshore :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :<ul style="list-style-type: none"><li>- exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;</li><li>- effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.</li></ul></li><li>▪ toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.</li></ul>
<b>Créancier chirographaire</b>	<p>Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.</p>
<b>Créancier privilégié</b>	<p>Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.</p>
<b>Cross-selling</b>	<p>Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.</p>
<b>Greenfield</b>	<p>Projet d'investissement sur site entièrement vierge.</p>

## **SOMMAIRE**

<b>Avertissement</b> .....	<b>7</b>
<b>Partie I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES</b> .....	<b>8</b>
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	9
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK.....	10
III. LE CONSEILLER FINANCIER .....	12
IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE .....	13
V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK.....	14
VI. AGENCE DE NOTATION .....	14
<b>Partie II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION</b> .....	<b>15</b>
I. STRUCTURE DE L'OFFRE.....	16
II. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES D'ATTIJARIWAFABANK.....	16
V. CAS DE DEFAUT .....	29
VI. RISQUE LIE AUX OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES .....	30
VII. CADRE DE L'OPERATION .....	32
VIII. OBJECTIFS DE L'OPERATION .....	34
IX. GARANTIE DE BONNE FIN .....	34
X. INVESTISSEURS VISES PAR L'OPERATION .....	35
XI. IMPACTS DE L'OPERATION .....	35
XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION (SUPPORTEES PAR L'EMETTEUR) .....	36
XIII. CHARGES SUPPORTEES PAR LE SOUSCRIPTEUR.....	36
XIV. MODALITES DE L'OPERATION .....	36
<b>PARTIE III : PRÉSENTATION D'ATTIJARIWAFABANK</b> .....	<b>40</b>
I. PRESENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK .....	41
II. GOUVERNANCE D'ATTIJARIWAFABANK.....	57
III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK .....	76
IV. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES .....	167
V. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES .....	182
<b>PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK</b> .....	<b>192</b>
I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES .....	210
II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS .....	233
III. PRESENTATION DES COMPTES TRIMESTRIELS SOCIAUX ET CONSOLIDES .....	271
<b>PARTIE VI : PERSPECTIVES</b> .....	<b>277</b>
I. STRATEGIE ET PERSPECTIVES .....	278
<b>PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS</b> .....	<b>281</b>
<b>PARTIE IX : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES</b> .....	<b>282</b>
<b>PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE</b> .....	<b>284</b>
I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE .....	285
II. RISQUE DE LIQUIDITE.....	287
III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE.....	289
IV. RISQUES REGLEMENTAIRES .....	293
V. GESTION DU RISQUE PAYS.....	294
VI. RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A. ....	296
VII. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE .....	297
<b>PARTIE X : ANNEXES</b> .....	<b>298</b>
<b>DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK</b> .....	<b>299</b>
I. STATUTS .....	300
II. RAPPORTS GENERAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	300

III. RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	300
IV. RAPPORTS DE REVUE LIMITEE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	300
V. RAPPORTS DE GESTION .....	300
VI. COMMUNICATION FINANCIERE .....	300
VII. ISTE DES COMMUNIQES .....	300
<b>DETERMINATION DU TAUX D'INTERET DES TRANCHES AMORTISSABLES E ET F .....</b>	<b>301</b>
<b>RAPPORTS DE NOTATION .....</b>	<b>303</b>
I. RAPPORT DE NOTATION DE CAPITAL INTELLIGENCE .....	304
<b>BULLETIN DE SOUSCRIPTION .....</b>	<b>307</b>
<b>CONTRAT D'EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES .....</b>	<b>310</b>

## **AVERTISSEMENT**

**Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instruments financiers comporte des risques.**

**L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération proposée ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre les risques associés à l'émetteur ou aux titres proposés dans le cadre de l'opération objet du présent prospectus.**

**Ainsi, l'investisseur doit s'assurer, préalablement à la souscription, de sa bonne compréhension de la nature et des caractéristiques des titres offerts, ainsi que de la maîtrise de son exposition aux risques inhérents auxdits titres.**

**A cette fin, l'investisseur est appelé à :**

- **Attentivement prendre connaissance de l'ensemble des documents et informations qui lui sont remis, et notamment celles figurant à la section « Facteurs de Risques » ci-après ;**
- **Consulter, en cas de besoin, tout professionnel compétent en matière d'investissement dans les instruments financiers.**

**Le présent prospectus ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des instruments financiers, objet du prospectus.**

**Les personnes en la possession desquelles ledit prospectus viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.**

**L'organisme en charge du placement ne proposera les instruments financiers, objet du présent prospectus, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.**

**Ni l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), ni Attijari Finances Corp., n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme en charge du placement.**

**L'obligation subordonnée perpétuelle se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de toutes les autres dettes y compris les obligations subordonnées à maturité déterminée.**

## **Partie I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES**

---

**I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	<b>Attijariwafa bank</b>
<b>Représentant légal</b>	<b>M. Mohamed EL KETTANI</b>
<b>Fonction</b>	Président Directeur Général
<b>Adresse</b>	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca
<b>Numéro de téléphone</b>	05.22.46.97.01
<b>Télécopieur</b>	05.22.27.72.38
<b>E-mail</b>	kettani@attijariwafa.com

---

**Objet : Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank**

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent prospectus dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa Bank ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**Mohamed EL KETTANI**  
Président Directeur Général

## II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	Deloitte Audit	Ernst & Young	Fidaroc Grant Thornton
<b>Prénom et nom</b>	Sakina Bensouda Korachi	Abdeslam Berrada Allam	Faïçal MEKOUAR
<b>Fonction</b>	Associée	Associé	Associé
<b>Adresse</b>	Bd Sidi Mohammed Benabdellah, Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3 <sup>ème</sup> étage La Marina - Casablanca	37, Bd Abdellatif Benkaddour – 20 050 Casablanca	47, rue Allal Ben Abdellah – 20 000 Casablanca
<b>Numéro de téléphone et fax</b>	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22.95.79.00 Fax : 05.22.39.02.26	Tel : 05.22.54.45.00 Fax : 05.22.29.66.70
<b>E-mail</b>	sbensouda@deloitte.com	abdeslam.berrada@ma.ey	f.mekouar@fidarocgt.ma
<b>Date du premier exercice soumis au contrôle</b>	2017	2014	2014
<b>Date d'expiration du dernier mandat</b>	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016

**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed  
Benabdellah Bâtiment  
C, Tour Ivoire 3, 3<sup>ème</sup>  
étage  
La Marina - Casablanca

**Ernst & Young**  
37, Bd Abdellatif Ben  
Kaddour  
20 050 Casablanca - Maroc

**Objet : Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank**

**Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux et consolidés en norme IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices clos au 31 décembre 2016, 2017 et 2018 et aux semestres clos au 30 juin 2018 et 2019**

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent prospectus en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au titre des exercices 2016 et par nos soins au titre des exercices 2017 et 2018 ;
- les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités par les co-commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Ernst & Young au titre des exercices 2016 et par nos soins au titre des exercices 2017 et 2018.
- les états de synthèse semestriels sociaux ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des semestres clos au 30 juin 2018 et 2019 ;
- les états de synthèse semestriels consolidés ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins au titre des semestres clos au 30 juin 2018 et 2019 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent prospectus, avec les états de synthèse précités.

**Sakina BENSOUA KORACHI**

Deloitte Audit  
Associée

**Abdeslam Berrada Allam**

Ernst & Young  
Associé

### III. LE CONSEILLER FINANCIER

#### Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35/36
Télécopieur	05.22.47.64.32
E-mail	i.berrada@attijari.ma

#### **Objet : Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank**

#### Attestation

Le présent prospectus a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient et de leur pertinence au regard de l'opération proposée.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers :

- les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2016, 2017 et 2018 ;
- les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2016, 2017, 2018 et juin 2019 ;
- les comptes agrégés d'Attijariwafa bank pour les exercices 2016, 2017, 2018, juin 2018 et juin 2019 ;
- les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2016, 2017, 2018, juin 2018 et juin 2019 ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2016, 2017 et 2018 (comptes agrégés) ;
- les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2016, 2017 et 2018 (comptes consolidés IFRS) ;
- les rapports de revue limitée des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relative aux comptes agrégés au 30 juin 2018 et 2019 ;
- les rapports de revue limitée des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relative aux comptes consolidés au 30 juin 2018 et 2019 ;
- les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2016, 2017 et 2018 ;
- les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2016, 2017, 2018 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa.

A notre connaissance, le prospectus contient toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**Idriss BERRADA**  
Directeur Général

#### **IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE**

##### **Identité du conseiller juridique**

---

<b>Dénomination ou raison sociale</b>	<b>Naciri &amp; Associés Allen &amp; Overy</b>
<b>Représentant légal</b>	<b>Hicham Naciri</b>
<b>Fonction</b>	Associé
<b>Adresse</b>	Anfaplace Centre d'Affaires Immeuble A Boulevard de la Corniche Casablanca Maroc
<b>Numéro de téléphone</b>	05.20.47.80.00
<b>Télécopieur</b>	05.20.47.81.00
<b>E-mail</b>	Hicham.Naciri@AllenOvery.com

---

**Objet : Emission d'obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank**

##### **Attestation**

L'opération, objet du présent prospectus, est conforme aux dispositions statutaires d'Attijariwafa bank et à la législation marocaine.

L'opération porte sur l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles dont les caractéristiques ne portent pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt sous réserve des dispositions spécifiques de la réglementation applicable aux obligations subordonnées perpétuelles et des clauses contractuelles y afférentes.

**Hicham Naciri**  
Associé

---

## V. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

---

### Mme Ibtissam ABOUHARIA

Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

[i.abouharia@attijariwafa.com](mailto:i.abouharia@attijariwafa.com)

---

## VI. AGENCE DE NOTATION

---

### CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Steet P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

[darren.stubing@ciratings.com](mailto:darren.stubing@ciratings.com) - [tom.kenzik@ciratings.com](mailto:tom.kenzik@ciratings.com)

---

### MOODY'S INVESTORS SERVICE

Kanika Business Centre, 319, 28th October Avenue, PO Box 53205

Tél : 0097142 37 95 33

[olivier.panis@moodys.com](mailto:olivier.panis@moodys.com)

---

## **Partie II : PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION**

L'émission des obligations objet du présent prospectus est régie par le Dahir n° 1-14-193 du 1er Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire), le Dahir n° 1-12-55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, la circulaire 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit telle que modifiée et complétée (notamment l'article 20 relatif aux instruments de fonds propres additionnels) et la circulaire de l'AMMC N°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

## I. STRUCTURE DE L'OFFRE

Attijariwafa bank envisage l'émission de 10.000 obligations subordonnées perpétuelles d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 1.000.000.000 de dirhams réparti comme suit :

- une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ;
- une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

Le montant total adjugé sur les deux tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1.000.000.000 de dirhams.

## II. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES PERPETUELLES D'ATTIJARIWAFABANK

**Avertissement :** *L'obligation subordonnée perpétuelle se distingue de l'obligation classique en raison, d'une part, du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination et, d'autre part, par sa durée indéterminée. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de toutes les autres dettes y compris les emprunts obligataires subordonnés à maturité déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement. Le principal et les intérêts relatifs à ces titres constituent un engagement de dernier rang et viennent et viendront à un rang supérieur uniquement aux titres de capital d'Attijariwafa bank. En outre, l'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait que :*

- *La présente émission obligataire perpétuelle n'a pas de date d'échéance déterminée mais pourra être remboursée au gré de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib, ce qui pourra avoir un impact sur la maturité prévue et sur les conditions de réinvestissement ;*
- *L'investissement en obligations subordonnées perpétuelles intègre des clauses de dépréciation du nominal des titres et d'annulation de paiement des intérêts exposant les investisseurs au risque présentés dans la Partie - section 8.<sup>1</sup>*

**Caractéristiques de la tranche A (A taux révisable chaque 10 ans, d'une maturité perpétuelle non cotée à la Bourse de Casablanca)**

<b>Nature des titres</b>	Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte chez les intermédiaires financiers habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).
<b>Forme juridique</b>	Au porteur
<b>Plafond de la tranche</b>	<b>1.000.000.000 de dirhams</b>
<b>Nombre maximum de titres à émettre</b>	<b>10.000 obligations subordonnées</b>
<b>Valeur nominale initiale</b>	<b>100.000 dirhams</b>
<b>Prix d'émission</b>	<b>100%, soit 100.000 dirhams</b>

<sup>1</sup> Cf. Partie VII. Facteurs de risque – Section VIII. Risques liés aux obligations subordonnées perpétuelles.

<b>Maturité de l'emprunt</b>	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5 <sup>ème</sup> année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans.
<b>Période de souscription</b>	Du 20 au 24 décembre 2019 inclus
<b>Date de jouissance</b>	27 décembre 2019
<b>Méthode d'allocation</b>	Adjudication à la Française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement)
<b>Taux d'intérêt facial</b>	<p><b>Taux révisable chaque 10 ans</b></p> <p>Pour les 10 premières années, le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux 10 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 09 décembre 2019, soit 2,73%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 250 et 260 points de base, soit <b>entre 5,23% et 5,33%</b>.</p> <p>Au delà des 10 premières années et pour chaque période de 10 ans, le taux de référence est le taux 10 ans observé ou calculé à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la dernière date d'anniversaire du coupon de chaque période de 10 ans de 5 jours ouvrés.</p> <p>Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque fixée à l'issue de l'adjudication (prime de risque comprise entre 250 et 260 points de base) et sera communiqué aux porteurs d'obligations par Attijariwafa bank sur son site internet, 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire de chaque date de révision du taux.</p> <p>Dans le cas où le taux 10 ans des bons du Trésor n'est pas directement observable sur la courbe, la détermination du taux de référence par Attijariwafa bank se fera par méthode d'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuarielle).</p>
<b>Prime de risque</b>	<b>Entre 250 et 260 points de base</b>
<b>Intérêts</b>	<p>Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées perpétuelles cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank.</p> <p>Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'annuler (en totalité ou en partie) le paiement du montant des intérêts pour une période indéterminée et sur une base non cumulative et ce, en vue de faire face à ses obligations (notamment suite à une demande de Bank Al-Maghrib). Suite à cette décision, tout montant d'intérêt annulé n'est plus payable par l'émetteur ou considéré comme accumulé ou dû à l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank. Chaque décision d'annulation portera sur le montant du coupon dont le paiement été initialement prévu à la prochaine date d'anniversaire.</p> <p>Attijariwafa bank est tenue d'appliquer les dispositions de la circulaire n° 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib du 13 août 2013 relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit, en ce compris l'article 10 de ladite circulaire définissant les instruments de fonds propres de base</p>

comme étant les actions et tout autre élément composant le capital social ainsi que la dotation respectant un certain nombre de critères (listés ci-dessous), dont principalement la disposition stipulant que les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués et ce, en ce compris les obligations subordonnées perpétuelles objet du présent prospectus. L'ensemble des critères mentionnés ci-dessus se présentent comme suit :

- les instruments sont directement émis par l'établissement après l'accord préalable de son organe d'administration ;
- les instruments sont perpétuels ;
- le principal des instruments ne peut donner lieu à réduction ou remboursement, sauf dans les cas de liquidation de l'établissement ou après accord préalable de Bank Al-Maghrib;
- les instruments sont de rang inférieur à toutes les autres créances en cas d'insolvabilité ou de liquidation de l'établissement ;
- les instruments ne bénéficient de la part d'aucune des entités liées de sûretés ou de garanties ayant pour effet de rehausser le rang des créances ;
- les instruments ne font l'objet d'aucun arrangement, contractuel ou autre, rehaussant le rang des créances au titre de ces instruments en cas d'insolvabilité ou de liquidation ;
- les instruments permettent d'absorber la première partie et proportionnellement la plus importante part des pertes dès qu'elles surviennent ;
- les instruments donnent à son propriétaire une créance sur les actifs résiduels de l'établissement, laquelle créance, en cas de liquidation et après paiement de toutes les créances de rang supérieur, est proportionnelle au montant des instruments émis. Le montant de ladite créance n'est ni fixe ni soumis à un plafond, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
- l'achat des instruments n'est pas financé directement ou indirectement par l'établissement ;
- les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués. Ces distributions ne peuvent provenir que des éléments distribuables. Le niveau des distributions n'est pas lié au prix auquel les instruments ont été acquis à l'émission, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
- les dispositions auxquelles sont soumis les instruments de fonds propres de base ne prévoient pas (i) de droits préférentiels pour le versement de dividendes, (ii) de plafond ni d'autres restrictions quant au montant maximal des distributions, sauf s'il s'agit des parts sociales, (iii) d'obligation, pour l'établissement, d'effectuer des distributions au profit de ses détenteurs ;
- le non-paiement de dividendes ne constitue pas un événement de défaut pour l'établissement ; et
- l'annulation de distributions n'impose aucune contrainte à l'établissement.

En cas d'annulation du paiement du montant des intérêts, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, les porteurs d'obligations perpétuelles et l'AMMC, de cette décision d'annulation. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié par Attijariwafa bank sur son site web et dans un journal d'annonces légales précisant le montant des intérêts

annulés, les motivations de cette décision d'annulation de paiement du montant des intérêts ainsi que les mesures correctives qui ont été mises en œuvre.

La distribution des intérêts ne peut provenir que des éléments distribuables et n'est pas liée à la qualité de crédit d'Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'augmenter le montant d'un coupon à payer qui deviendra, par conséquent, supérieur au montant du coupon déterminé sur la base de la formule ci-dessous. En cas de décision d'augmenter le montant du coupon, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank et l'AMMC, de cette décision. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié par Attijariwafa bank sur son site web et dans un journal d'annonces légales.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'annulation de paiement des coupons, la décision d'annulation / d'appréciation du montant du coupon à payer sera effectuée au prorata du montant du coupon entre tous ces instruments.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :  
[Nominal x Taux facial].

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal tel que défini dans la clause « Absorption des pertes » ou sur la base du capital restant dû tel que défini dans la clause « Remboursement du capital ».

---

**Remboursement du capital**

Le remboursement du capital est soumis à l'accord de Bank Al-Maghrib et se fait linéairement sur une durée minimale de 5 ans (Cf. clause de « remboursement anticipé »).

---

**Remboursement anticipé**

Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, avant une période de 5 ans à compter de la date de jouissance. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé de tout ou partie du capital ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur, sous réserve d'un préavis minimum de cinq ans et après accord de Bank Al-Maghrib.

Tout remboursement anticipé (total ou partiel) sera effectué proportionnellement à toutes les tranches des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission de façon linéaire sur une durée minimale de 5 ans. Les porteurs d'obligations perpétuelles seront informés du remboursement anticipé, dès la prise de décision du remboursement anticipé avec un rappel au moins soixante jours calendaires avant la date de début de ce remboursement. Ces avis seront publiés dans un journal d'annonces légales et sur le site web de l'émetteur et précisent le montant et la durée et la date de début du remboursement.

L'émetteur ne peut pas procéder au remboursement anticipé total ou partiel des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». Dans le cas où le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée, durant la période de remboursement, ce dernier sera effectué sur la base de la valeur nominale initiale des titres.

Tout remboursement anticipé (total ou partiel), intervenu avant la

date d'anniversaire, sera effectué sur la base du montant du capital restant dû et des intérêts courus à la date du remboursement.

Attijariwafa bank s'interdit de procéder au rachat des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». L'émetteur est tenu d'informer l'AMMC ainsi que l'ensemble des détenteurs des obligations subordonnées perpétuelles ayant souscrit à la présente émission, de toute éventuelle procédure de rachat, devant faire l'objet d'un accord préalable de Bank Al-Maghrib, par un avis publié sur son site web et dans un journal d'annonces légales précisant le nombre d'obligations à racheter, le délai et le prix du rachat. Attijariwafa bank procédera au rachat au prorata des ordres de vente présentés (dans le cas où le nombre de titres présentés est supérieur au nombre de titres à racheter). Les obligations rachetées seront annulées.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées perpétuelles seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes (Cf. « Rang de l'emprunt »).

---

## Absorption des pertes

Les titres sont dépréciés<sup>2</sup> dès lors que le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée. Les titres sont dépréciés du montant correspondant au différentiel entre des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) théoriques permettant d'atteindre 6,0% des risques pondérés de ratio CET 1 et les fonds propres effectifs CET 1 (après prise en compte de l'effet lié à la fiscalité).<sup>3</sup>

Ladite dépréciation est effectuée, dans un délai ne pouvant excéder un mois calendaire à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, en diminuant le nominal des titres du montant correspondant et ce, dans la limite d'une valeur nominal minimale de 50 dirhams (conformément à l'article 292 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée).

Dans les 30 jours suivants chaque fin de période semestrielle (dates d'arrêtés semestriels de publication des ratios de solvabilité) ou une date de calcul extraordinaire ou intermédiaire demandée par le régulateur, l'émetteur devra vérifier que le ratio Common Equity Tier 1(CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, respecte le niveau minimum de 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle et consolidée. Attijariwafa bank procédera à la publication de son ratio CET1 ainsi que les niveaux prévisionnels dudit ratio à horizon 18 mois, après accord préalable de son Conseil d'Administration. Cette publication interviendra avant fin avril pour chaque arrêté des comptes annuels et avant fin octobre pour chaque arrêté des comptes semestriels et sera effectuée à travers les publications du Pilier III d'Attijariwafa bank

---

<sup>2</sup> Une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, permettrait à Attijariwafa bank de constater un produit exceptionnel qui viendrait en augmentation de son résultat net qui permettrait une amélioration de ses fonds propres.

<sup>3</sup> L'évolution historique du ratio sur fonds propres de base (CET 1) et du ratio de solvabilité est présentée au niveau de la section II.4. Analyse du bilan IFRS (pour les ratios sur base consolidée) et au niveau de la section I.2.2. Maîtrise des risques – Ratios de solvabilité et dans la Partie VII. Facteurs de risque – Section IV. Risques réglementaires (pour les ratios sur base sociale)

(consultable sur son site web). Cette publication interviendra également, à travers un journal d'annonces légales, dans les trente jours suivants une éventuelle survenance d'événement significatif affectant les ratios réglementaires. Ces publications seront transmises au représentant de la masse des obligataires regroupant les porteurs des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission, en même temps que Bank Al-Maghrib et l'AMMC, et devront contenir le détail des ratios prudentiels (Ratio sur fonds propres de base ou CET1 et ratio de solvabilité), composition des fonds propres réglementaires ainsi que la répartition des risques pondérés.

En cas de non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, l'émetteur est tenu d'en informer immédiatement Bank Al-Maghrib et l'AMMC et d'adresser aux porteurs d'obligations perpétuelles, dans un délai de 5 jours ouvrés à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, un avis publié sur son site web et dans un journal d'annonces légales précisant la survenance d'événement déclencheur du mécanisme d'absorption de perte, le montant de dépréciation de la valeur nominale des titres, la méthode de calcul de ce montant, les mesures correctives qui ont été mises en œuvre ainsi que la date à laquelle cette dépréciation prendra effet.

Après une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, et si la situation financière de l'émetteur ayant nécessité cette dépréciation s'améliore, Attijariwafa bank peut déclencher immédiatement, après accord préalable de Bank Al-Maghrib, le mécanisme d'appréciation en totalité ou en partie du nominal ayant fait l'objet de dépréciation. L'émetteur devra informer les porteurs d'obligations subordonnées perpétuelles, dans un délai d'un mois, par avis publié sur son site web et dans un journal d'annonces légales, de la décision d'appréciation du nominal, du montant, du mode de calcul et de la date d'effet de ladite appréciation.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'absorption de pertes, la dépréciation/appréciation de la valeur nominale sera effectuée au prorata entre tous les instruments dont le seuil de déclenchement a été franchi et ce, sur la base de la dernière valeur nominale précédant la date de déclenchement du mécanisme d'absorption de pertes.

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal précédant la date de paiement du coupon (prenant en compte la dépréciation/appréciation du nominal).

En cas de dépréciation ou d'appréciation du nominal des titres, l'émetteur doit informer immédiatement l'AMMC.

---

**Négociabilité des titres**

Négociable de gré-à-gré.

Les obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, ne peuvent être négociées qu'entre investisseurs qualifiés listés dans le présent prospectus. Chaque investisseur qualifié détenteur des obligations subordonnées perpétuelles objet du présent prospectus s'engage à ne transférer lesdites obligations qu'aux investisseurs qualifiés listés dans le présent prospectus. Aussi, les teneurs de compte ne doivent en aucun cas accepter des instructions de règlement livraison des obligations subordonnées perpétuelles objet du présent prospectus formulés par des investisseurs autres que les investisseurs qualifiés listés dans le présent prospectus.

---

**Clauses d'assimilation**

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées perpétuelles, objet du présent prospectus, aux titres d'une émission antérieure.

---

Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

---

**Rang de l'emprunt / Subordination**

Le capital fait l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, les titres subordonnés perpétuels de la présente émission ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers classiques, privilégiés ou chirographaires.

Les présents titres subordonnés perpétuels interviendront au remboursement après tous les autres emprunts subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international.

Ce remboursement sera effectué sur la base du plus petit des deux montants suivants :

- la valeur nominale initiale réduite du montant des remboursements éventuels effectués antérieurement ;
- le montant disponible après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires et des porteurs d'obligations subordonnés à durée déterminée qui ont été émises et qui pourraient être émises ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international ;

Les présents titres subordonnés perpétuelles viendront au même rang que les obligations perpétuelles subordonnées de même nature. Pour rappel, Attijariwafa bank a procédé à des émissions obligataires subordonnées perpétuelles en décembre 2016, en décembre 2018 et en juin 2019 pour un montant global de 2.000.000.000 dirhams.

---

**Garantie de remboursement**

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

---

**Notation**

La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

---

**Représentation de la masse des obligataires**

Le Conseil d'Administration tenu le 10 décembre 2019, et dans l'attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B (obligations subordonnées perpétuelles), lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.

De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.

Par ailleurs, Attijariwafa bank n'a aucun lien capitalistique ou d'affaires avec le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID.

	En outre, le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID est le représentant permanent de la masse des obligataires des émissions réalisées par Attijariwafa bank entre 2014 et 2018. Il est également le représentant provisoire de la masse des obligataires de l'émission réalisée par Attijariwafa bank en juin 2019.
<b>Droit applicable</b>	Droit marocain.
<b>Jurisdiction compétente</b>	Tribunal de commerce de Casablanca.
<b>Caractéristiques de la tranche B (A taux révisable annuellement, d'une maturité perpétuelle non cotée à la Bourse de Casablanca)</b>	
<b>Nature des titres</b>	Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte chez les intermédiaires financiers habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear)
<b>Forme juridique</b>	Au porteur
<b>Plafond de la tranche</b>	<b>1.000.000.000 de dirhams</b>
<b>Nombre maximum de titres à émettre</b>	<b>10.000 obligations subordonnées</b>
<b>Valeur nominale initiale</b>	<b>100.000 dirhams</b>
<b>Prix d'émission</b>	<b>100%, soit 100.000 dirhams</b>
<b>Maturité de l'emprunt</b>	Perpétuelle, avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5 <sup>ème</sup> année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans.
<b>Période de souscription</b>	Du 20 au 24 décembre 2019 inclus
<b>Date de jouissance</b>	27 décembre 2019
<b>Méthode d'allocation</b>	Adjudication à la Française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement)
<b>Taux d'intérêt facial</b>	<p><b>Taux révisable annuellement</b></p> <p>Pour la première année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 09 décembre 2019, soit 2,32%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 230 et 240 points de base, soit <b>entre 4,62% et 4,72%</b>.</p> <p>A chaque date d'anniversaire, le taux de référence est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor publiée par Bank Al-Maghrib, précédant la date d'anniversaire du coupon de 5 jours ouvrés.</p> <p>Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque fixée à l'issue de l'adjudication (prime de risque comprise entre 230 et 240 points de base) et sera communiqué par Attijariwafa bank, via son site web, aux porteurs d'obligations 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire de chaque date de révision du taux.</p>
<b>Mode de calcul du taux de référence</b>	La détermination du taux de référence par Attijariwafa bank se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines (base monétaire).

Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent.

La formule de calcul est :

$$(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nombre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k ;$$

où k : maturité du taux actuariel qu'on souhaite transformer

\*Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.

---

### Prime de risque

**Entre 230 et 240 points de base**

---

### Date de détermination du taux d'intérêt

Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 décembre de chaque année.

Le nouveau taux sera communiqué, par l'émetteur aux porteurs d'obligations, via son site web, 5 jours ouvrés avant la date d'anniversaire.

---

### Intérêts

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées perpétuelles cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'annuler (en totalité ou en partie) le paiement du montant des intérêts pour une période indéterminée et sur une base non cumulative et ce, en vue de faire face à ses obligations (notamment suite à une demande de Bank Al-Maghrib). Suite à cette décision, tout montant d'intérêt annulé n'est plus payable par l'émetteur ou considéré comme accumulé ou dû à l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank. Chaque décision d'annulation portera sur le montant du coupon dont le paiement été initialement prévu à la prochaine date d'anniversaire.

Attijariwafa bank est tenue d'appliquer les dispositions de la circulaire n° 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib du 13 août 2013 relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit, en ce compris l'article 10 de ladite circulaire définissant les instruments de fonds propres de base comme étant les actions et tout autre élément composant le capital social ainsi que la dotation respectant un certain nombre de critères (listés ci-dessous), dont principalement la disposition stipulant que les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués et ce, en ce compris les obligations subordonnées perpétuelles objet du présent prospectus. L'ensemble des critères mentionnés ci-dessus se présentent comme suit :

- les instruments sont directement émis par l'établissement après l'accord préalable de son organe d'administration ;
- les instruments sont perpétuels ;
- le principal des instruments ne peut donner lieu à réduction ou remboursement, sauf dans les cas de liquidation de l'établissement ou après accord préalable de Bank Al-Maghrib ;
- les instruments sont de rang inférieur à toutes les autres créances en cas d'insolvabilité ou de liquidation de l'établissement ;

- les instruments ne bénéficient de la part d'aucune des entités liées de sûretés ou de garanties ayant pour effet de rehausser le rang des créances ;
- les instruments ne font l'objet d'aucun arrangement, contractuel ou autre, rehaussant le rang des créances au titre de ces instruments en cas d'insolvabilité ou de liquidation ;
- les instruments permettent d'absorber la première partie et proportionnellement la plus importante part des pertes dès qu'elles surviennent ;
- les instruments donnent à son propriétaire une créance sur les actifs résiduels de l'établissement, laquelle créance, en cas de liquidation et après paiement de toutes les créances de rang supérieur, est proportionnelle au montant des instruments émis. Le montant de ladite créance n'est ni fixe ni soumis à un plafond, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
- l'achat des instruments n'est pas financé directement ou indirectement par l'établissement ;
- les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués. Ces distributions ne peuvent provenir que des éléments distribuables. Le niveau des distributions n'est pas lié au prix auquel les instruments ont été acquis à l'émission, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
- les dispositions auxquelles sont soumis les instruments de fonds propres de base ne prévoient pas (i) de droits préférentiels pour le versement de dividendes, (ii) de plafond ni d'autres restrictions quant au montant maximal des distributions, sauf s'il s'agit des parts sociales, (iii) d'obligation, pour l'établissement, d'effectuer des distributions au profit de ses détenteurs ;
- le non-paiement de dividendes ne constitue pas un événement de défaut pour l'établissement ; et
- l'annulation de distributions n'impose aucune contrainte à l'établissement.

En cas d'annulation du paiement du montant des intérêts, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, les porteurs d'obligations perpétuelles et l'AMMC, de cette décision d'annulation. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié par Attijariwafa bank sur son site web et dans un journal d'annonces légales précisant le montant des intérêts annulés, les motivations de cette décision d'annulation de paiement du montant des intérêts ainsi que les mesures correctives qui ont été mises en œuvre.

La distribution des intérêts ne peut provenir que des éléments distribuables et n'est pas liée à la qualité de crédit d'Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'augmenter le montant d'un coupon à payer qui deviendra, par conséquent, supérieur au montant du coupon déterminé sur la base de la formule ci-dessous. En cas de décision d'augmenter le montant du coupon, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank et l'AMMC, de cette décision. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié par Attijariwafa bank sur son site web et dans un journal d'annonces légales.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'annulation de paiement des coupons, la décision d'annulation /

d'appréciation du montant du coupon à payer sera effectuée au prorata du montant du coupon entre tous ces instruments.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :  
[Nominal x Taux nominal x Nombre de jours exact/360].

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal tel que défini dans la clause « Absorption des pertes » ou sur la base du capital restant dû tel que défini dans la clause « Remboursement du capital ».

---

**Remboursement du capital**

Le remboursement du capital est soumis à l'accord de Bank Al-Maghrib et se fait linéairement sur une durée minimale de 5 ans (Cf. clause de « remboursement anticipé »).

---

**Remboursement anticipé**

Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, avant une période de 5 ans à compter de la date de jouissance. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé de tout ou partie du capital ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur, sous réserve d'un préavis minimum de cinq ans et après accord de Bank Al-Maghrib.

Tout remboursement anticipé (total ou partiel) sera effectué proportionnellement à toutes les tranches des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission de façon linéaire sur une durée minimale de 5 ans. Les porteurs d'obligations perpétuelles seront informés du remboursement anticipé, dès la prise de décision du remboursement anticipé avec un rappel au moins soixante jours calendaires avant la date de début de ce remboursement. Ces avis seront publiés dans un journal d'annonces légales et sur le site web de l'émetteur et précisent le montant et la durée et la date de début du remboursement.

L'émetteur ne peut pas procéder au remboursement anticipé total ou partiel des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». Dans le cas où le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée, durant la période de remboursement, ce dernier sera effectué sur la base de la valeur nominale initiale des titres.

Tout remboursement anticipé (total ou partiel), intervenu avant la date d'anniversaire, sera effectué sur la base du montant du capital restant dû et des intérêts courus à la date du remboursement.

Attijariwafa bank s'interdit de procéder au rachat des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». L'émetteur est tenu d'informer l'AMMC ainsi que l'ensemble des détenteurs des obligations subordonnées perpétuelles ayant souscrit à la présente émission, de toute éventuelle procédure de rachat, devant faire l'objet d'un accord préalable de Bank Al-Maghrib, par un avis publié par Attijariwafa bank sur son site web et dans un journal d'annonces légales précisant le nombre d'obligations à racheter, le délai et le prix du rachat. Attijariwafa bank procédera au rachat au prorata des ordres de vente présentés (dans le cas où le nombre de titres présentés est supérieur au nombre de titres à racheter). Les obligations rachetées seront annulées.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité

juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées perpétuelles seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes (Cf. « Rang de l'emprunt »).

## Absorption des pertes

Les titres sont dépréciés<sup>4</sup> dès lors que le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée. Les titres sont dépréciés du montant correspondant au différentiel entre des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) théoriques permettant d'atteindre 6,0% des risques pondérés de ratio CET 1 et les fonds propres effectifs CET 1 (après prise en compte de l'effet lié à la fiscalité).<sup>5</sup>

Ladite dépréciation est effectuée, dans un délai ne pouvant excéder un mois calendaire à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, en diminuant le nominal des titres du montant correspondant et ce, dans la limite d'une valeur nominal minimale de 50 dirhams (conformément à l'article 292 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée).

Dans les 30 jours suivants chaque fin de période semestrielle (dates d'arrêtés semestriels de publication des ratios de solvabilité) ou une date de calcul extraordinaire ou intermédiaire demandée par le régulateur, l'émetteur devra vérifier que le ratio Common Equity Tier 1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, respecte le niveau minimum de 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle et consolidée. Attijariwafa bank procédera à la publication de son ratio CET1 ainsi que les niveaux prévisionnels dudit ratio à horizon 18 mois, après accord préalable de son Conseil d'Administration. Cette publication interviendra avant fin avril pour chaque arrêté des comptes annuels et avant fin octobre pour chaque arrêté des comptes semestriels et sera effectuée à travers les publications du Pilier III d'Attijariwafa bank (consultable sur son site web). Cette publication interviendra également, à travers un journal d'annonces légales, dans les trente jours suivants une éventuelle survenance d'événement significatif affectant les ratios réglementaires. Ces publications seront transmises au représentant de la masse des obligataires regroupant les porteurs des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission, en même temps que Bank Al-Maghrib et l'AMMC, et devront contenir le détail des ratios prudentiels (Ratio sur fonds propres de base ou CET1 et ratio de solvabilité), composition des fonds propres réglementaires ainsi que la répartition des risques pondérés.

En cas de non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, l'émetteur est tenu d'en informer immédiatement Bank Al-Maghrib et l'AMMC et d'adresser aux porteurs d'obligations perpétuelles, dans un délai de 5 jours ouvrés à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant la survenance d'événement déclencheur du mécanisme d'absorption de perte, le montant de dépréciation de la valeur nominale des titres, la

<sup>4</sup> Une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, permettrait à Attijariwafa bank de constater un produit exceptionnel qui viendrait en augmentation de son résultat net qui permettrait une amélioration de ses fonds propres.

<sup>5</sup> L'évolution historique du ratio sur fonds propres de base (CET 1) et du ratio de solvabilité est présentée au niveau de la section II.4. Analyse du bilan IFRS (pour les ratios sur base consolidée) et au niveau de la section I.2.2. Maîtrise des risques – Ratios de solvabilité et dans la Partie VII. Facteurs de risque – Section IV. Risques réglementaires (pour les ratios sur base sociale)

méthode de calcul de ce montant, les mesures correctives qui ont été mises en œuvre ainsi que la date à laquelle cette dépréciation prendra effet.

Après une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, et si la situation financière de l'émetteur ayant nécessité cette dépréciation s'améliore, Attijariwafa bank peut déclencher immédiatement, après accord préalable de Bank Al-Magrib, le mécanisme d'appréciation en totalité ou en partie du nominal ayant fait l'objet de dépréciation. L'émetteur devra informer les porteurs d'obligations subordonnées perpétuelles, dans un délai d'un mois, par avis publié par Attijariwafa bank sur son site web et dans un journal d'annonces légales, de la décision d'appréciation du nominal, du montant, du mode de calcul et de la date d'effet de ladite appréciation.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'absorption de pertes, la dépréciation/appréciation de la valeur nominale sera effectuée au prorata entre tous les instruments dont le seuil de déclenchement a été franchi et ce, sur la base de la dernière valeur nominale précédant la date de déclenchement du mécanisme d'absorption de pertes.

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal précédant la date de paiement du coupon (prenant en compte la dépréciation/appréciation du nominal).

En cas de dépréciation ou d'appréciation du nominal des titres, l'émetteur doit informer immédiatement l'AMMC.

---

**Négociabilité des titres**

Négociable de gré-à-gré.

Les obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, ne peuvent être négociées qu'entre investisseurs qualifiés listés dans le présent prospectus. Chaque investisseur qualifié détenteur des obligations subordonnées perpétuelles objet du présent prospectus s'engage à ne transférer lesdites obligations qu'aux investisseurs qualifiés listés dans le présent prospectus. Aussi, les teneurs de compte ne doivent en aucun cas accepter des instructions de règlement livraison des obligations subordonnées perpétuelles objet du présent prospectus formulés par des investisseurs autres que les investisseurs qualifiés listés dans le présent prospectus.

---

**Clauses d'assimilation**

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées perpétuelles, objet du présent prospectus, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

---

**Rang de l'emprunt / Subordination**

Le capital fait l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, les titres subordonnés perpétuels de la présente émission ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers classiques, privilégiés ou chirographaires.

Les présents titres subordonnés perpétuels interviendront au remboursement après tous les autres emprunts subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international.

Ce remboursement sera effectué sur la base du plus petit des deux montants suivants :

- la valeur nominale initiale réduite du montant des remboursements éventuels effectués antérieurement ;
- le montant disponible après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires et des porteurs d'obligations subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international ;

Les présents titres subordonnés perpétuelles viendront au même rang que les obligations perpétuelles subordonnées de même nature. Pour rappel, Attijariwafa bank a procédé à des émissions obligataires subordonnées perpétuelles en décembre 2016, en décembre 2018 et en juin 2019 pour un montant global de 2.000.000.000 dirhams.

<b>Garantie de remboursement</b>	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
<b>Notation</b>	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
<b>Représentation de la masse des obligataires</b>	<p>Le Conseil d'Administration tenu le 10 décembre 2019, et dans l'attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B (obligations subordonnées perpétuelles), lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.</p> <p>De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.</p> <p>Par ailleurs, Attijariwafa bank n'a aucun lien capitalistique ou d'affaires avec le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID.</p> <p>En outre, le Cabinet HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID est le représentant permanent de la masse des obligataires des émissions réalisées par Attijariwafa bank entre 2014 et 2018. Il est également le représentant provisoire de la masse des obligataires de l'émission réalisée par Attijariwafa bank en juin 2019.</p>
<b>Droit applicable</b>	Droit marocain.
<b>Juridiction compétente</b>	Tribunal de commerce de Casablanca.

## V. CAS DE DEFAUT

Constitue un cas de défaut (un « Cas de Défaut »), le défaut de paiement de tout ou d'une partie du montant en intérêt, dû par la Société au titre de toute Obligation sauf si le paiement est effectué dans les 14 jours ouvrés suivant sa date d'exigibilité et sauf si la Société a décidé après accord de Bank Al-Maghrib, d'annuler (en totalité ou en partie) le paiement des intérêts conformément aux dispositions prévues dans les caractéristiques des obligations subordonnées perpétuelles présentées ci-dessus dans la

Partie II - Section V - Renseignements relatifs aux obligations subordonnées perpétuelles d'Attijariwafa bank.

En cas de survenance d'un Cas de Défaut, le Représentant de la Masse des Obligataires doit adresser sans délai une mise en demeure à la Société pour remédier au Cas de Défaut avec injonction de payer tout montant en intérêt dû par la Société dans les 14 jours ouvrés suivant la mise en demeure.

Si la Société n'a pas remédié au Cas de Défaut dans les 14 jours ouvrés suivant la date de réception de la mise en demeure, le Représentant de la Masse des Obligataires pourra après convocation de l'assemblée générale des obligataires, et sur décision de cette dernière statuant dans les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi et sur simple notification écrite adressée à l'Émetteur, avec copie au domiciliataire et à l'AMMC, rendre exigible la totalité de l'émission, entraînant de plein droit l'obligation pour la Société de rembourser lesdites Obligations à hauteur du montant en capital majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement d'intérêt et augmenté des intérêts échus non encore payés. Le capital étant le capital initial (valeur nominale initiale x nombre de titres), ou en cas de remboursement anticipé, le capital restant dû.

## VI. RISQUE LIÉ AUX OBLIGATIONS SUBORDONNÉES PERPETUELLES

Les facteurs de risque listés ci-après ne sauraient être considérés comme étant exhaustifs et pourrait ne pas couvrir l'intégralité des risques que comporterait un investissement en obligations subordonnées perpétuelles.

L'attention des investisseurs potentiels susceptibles de souscrire aux obligations subordonnées perpétuelles, objet du présent prospectus, est attirée sur le fait qu'un investissement dans ce type d'obligations est soumis aux principaux risques suivants :

- Risque lié à l'introduction sur le marché financier marocain d'un instrument nouveau : Les obligations subordonnées perpétuelles sont considérés, conformément aux normes internationales du comité Bâle et à la circulaire n°14/G/2013 de Bank AL-Maghrib, comme des instruments de fonds propres additionnels. Ces instruments sont émis régulièrement par les banques internationales, mais reste nouveaux pour certains investisseurs marocains. Chaque investisseur potentiel devrait déterminer l'adéquation de cet investissement compte tenu de ses propres circonstances et devrait disposer de ressources financières et de liquidités suffisantes pour supporter les risques d'un tel placement, y compris la possibilité d'une dépréciation de la valeur nominale de ces titres (voir risque lié à la dépréciation de la valeur nominale des titres ci-dessous) ainsi que la possibilité d'annulation du paiement du montant des intérêts (voir risque lié à la possibilité d'annulation du paiement du montant des intérêts ci-dessous) ;
- Risque lié à la complexité de l'instrument : les obligations objet de la présente émission sont des instruments complexes dans la mesure où les « pay-off » qui leurs sont associés ne sont pas totalement prévisibles. En effet, l'émetteur a l'entière discrétion pour annuler le paiement des intérêts pour une durée indéterminée et sur une base non cumulable. Aussi, le nominal des obligations peut être déprécié dans le cas où le seuil de déclenchement est atteint. Par ailleurs, une appréciation du nominal est prévue mais elle demeure soumise à l'accord de Bank Al-Maghrib. Enfin, une majoration du coupon est possible mais elle demeure à l'entière discrétion de l'émetteur et il n'y a aucun mécanisme déterministe de son activation. Ces aspects font que les cash flow futurs des obligations sont difficilement prévisibles, leurs prévisions faisant appel à plusieurs hypothèses et paramètres (santé financière de l'émetteur, niveau prévisionnel des ratios prudentiels, autres engagements et obligations de l'émetteur, ...). La nature des obligations fait donc que leur gestion, notamment leur valorisation, est complexe ;
- Risque lié au caractère perpétuel de ces titres : Les obligations subordonnées perpétuelles sont émises pour une maturité indéterminée et, par conséquent, le remboursement du capital ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord préalable de Bank Al-Maghrib. Ce remboursement ne peut être effectué avant une période de 5 ans à compter de la date d'émission, sous réserve d'un préavis minimum de cinq ans ;
- Risque lié à la clause de subordination : Le capital fait l'objet d'une clause de subordination, selon laquelle, en cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées perpétuelles seront remboursés à prix égal au nominal qui peut faire l'objet de dépréciation (voir risque lié à la dépréciation de la valeur nominale des titres ci-dessous). Ce remboursement n'interviendra qu'après

désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires et après tous les autres emprunts subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par l'émetteur ;

- Risque lié à la dépréciation de la valeur nominale des titres (mécanisme d'absorption des pertes): Dès lors que le ratio Common Equity Tier 1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur au trigger fixé par l'émetteur (fixé à 6,0% dans le cadre du présent prospectus et ce, conformément aux dispositions de la notice technique de Bank Al-Maghrib fixant les modalités d'application de la circulaire n°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédits), sur base individuelle ou consolidée, les titres sont dépréciés du montant correspondant au différentiel entre des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) théoriques permettant d'atteindre 6,0% de ratio CET 1 et les fonds propres effectifs CET 1.

Les intérêts seront donc calculés sur la base du nominal qui est sujet à modification tel que défini dans le mécanisme d'absorption des pertes.

Toutefois, après une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, et si la situation financière de l'émetteur ayant nécessité cette dépréciation s'améliore, Attijariwafa bank peut déclencher immédiatement, après accord préalable de Bank Al-Maghrib, le mécanisme d'appréciation en totalité ou en partie du nominal ayant fait l'objet de dépréciation.

Attijariwafa bank veille en permanence au respect des normes internationales du comité Bâle et des directives réglementaires de Bank AL-Maghrib. A cet effet, le groupe dispose d'une politique de pilotage du risque réglementaire lui permettant de :

- ✓ disposer d'une assise financière solide permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements ;
- ✓ respecter l'ensemble des ratios réglementaires exigés par Bank Al-Maghrib ;
- ✓ constituer un matelas additionnel de fonds propres permettant d'absorber les chocs des stress tests réglementaires et internes et de garantir le respect des seuils post stress tests, à savoir :
  - un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% (vs un ratio de 10,77% sur base sociale et de 10,00% sur base consolidée pour Attijariwafa bank au 30 juin 2019) ;
  - un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0 % (vs un ratio de 14,21% sur base sociale et de 12,73% sur base consolidée pour Attijariwafa bank au 30 juin 2019).
- ✓ répondre aux exigences du régulateur en matière de déclaration des ratios de solvabilité (publications semestrielles du Pilier III destiné à garantir une transparence de l'information financière : détail des ratios prudentiels, composition des fonds propres réglementaires, répartition des risques pondérés).

En outre, en cas de non respect des ratios réglementaires précités, Bank Al-Maghrib peut, soit à la place, soit en sus des sanctions disciplinaires prévues par la loi 103-12 (loi bancaire), interdire ou limiter la distribution, par un établissement de crédit, de dividendes aux actionnaires et ce, conformément aux dispositions de l'article 91 de la loi sus-mentionnée.

- Risque lié à la possibilité d'annulation du paiement du montant des intérêts : L'investisseur est soumis au risque d'annulation du paiement du montant des intérêts (en totalité ou en partie) pour une période indéterminée et sur une base non cumulative. La décision de cette annulation demeure à la discrétion de l'émetteur, après accord préalable de Bank Al-Maghrib, et ce, en vue de faire face à ses obligations.

Néanmoins, Attijariwafa bank peut décider à sa discrétion et après accord de Bank Al Maghrib d'augmenter le montant du coupon à payer qui deviendra, par conséquent, supérieur au montant du coupon déterminé conformément au mode de calcul présenté dans le présent prospectus.

En outre, le montant annuel des intérêts à payer dans le cadre de la présente opération demeure très peu significatif par rapport aux niveaux des fonds propres de la banque et, par conséquent, leur contribution au respect des ratios réglementaires reste très limitée voire non significative.

- Facteurs de risques impactant le ratio CET 1 : la dégradation du ratio Common Equity Tier 1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, à un niveau inférieur à 6,0% déclenchant ainsi la

dépréciation du nominal des titres, pourrait être engendrés par plusieurs facteurs dont principalement :

- ✓ la réalisation de pertes substantielles suite à une éventuelle hausse de la sinistralité ou une évolution aversive et matérielle de l'environnement de taux ;
- ✓ l'introduction de nouvelles normes comptables ;
- ✓ l'entrée en vigueur de nouvelles exigences réglementaires.

En cas de survenance d'un ou plusieurs de ces facteurs de risque, la dégradation du niveau du ratio CET 1 ne peut intervenir que dans le cas où Attijariwafa banque et ses actionnaires ne mettraient pas en œuvre l'ensemble des mesures correctives lui permettant de respecter l'ensemble des ratios réglementaires exigés par Bank Al-Maghrib, à savoir : un ratio CET 1 minimum de 9,0% et un ratio de solvabilité minimum de 12,0%.

- Risque lié à la liquidité et à la négociabilité des titres : Les obligations objet du présent prospectus de par leur complexité ne sont pas adaptées aux investisseurs non qualifiés. Aussi, la négociation desdites obligations est strictement réservée aux investisseurs qualifiés listés dans le présent prospectus et ce, même sur le marché secondaire. Cette limitation pourrait réduire la liquidité des obligations objet de la présente émission par rapport à d'autres obligations dont la négociabilité n'est pas restreinte.
- Risque lié à la présence de plusieurs options au profit de l'émetteur : Les obligations objet du présent prospectus contiennent plusieurs options en faveur de l'émetteur à savoir :
  - ✓ Option de remboursement anticipé ;
  - ✓ Option de dépréciation/appréciation de la valeur nominale des titres ;
  - ✓ Option d'annulation de paiement du montant des intérêts.

Tout investisseur potentiel doit prendre en compte ces options pour la prise de décision d'investissement selon ses propres objectifs et contraintes. L'investisseur doit aussi intégrer ces options dans sa proposition de soumission à l'adjudication ainsi que dans la détermination de la juste valeur des titres.

- ✓ Risque lié à l'endettement additionnel : L'émetteur pourrait émettre ultérieurement d'autres dettes ayant un rang égal ou supérieur aux obligations objet du présent prospectus. De telles émissions viendraient réduire le montant récupérable par les détenteurs des présentes obligations en cas de liquidation de l'émetteur.

## VII. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil d'Administration, réuni le 17 octobre 2016, a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'autoriser l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant global de huit milliards (8 000 000 000) de dirhams.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement en date du 22 novembre 2016 (l'AGO), après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, a autorisé l'émission d'obligations subordonnées ou non subordonnées, assorties ou non de garanties et/ou de sûretés pour un montant nominal maximum de huit milliards (8 000 000 000) de dirhams et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration à l'effet notamment, de procéder à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter la nature et l'ensemble des modalités et caractéristiques.

En cas de plusieurs émissions, chaque émission est considérée comme un emprunt obligataire au sens de l'article 298 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée. Le montant de chaque émission pourra être limité au montant des souscriptions effectivement reçues à l'expiration du délai de souscription.

L'autorisation conférée par l'AGO au Conseil d'Administration couvre, avec faculté de subdéléguer, tous les pouvoirs nécessaires à l'émission des obligations, notamment :

- déterminer les dates d'émission des obligations ;
- arrêter les conditions et modalités d'émission des obligations ;
- limiter le montant de l'émission aux souscriptions effectivement reçues ;

- fixer la date de jouissance des titres à émettre ;
- fixer le taux d'intérêt des obligations et les modalités de paiement des intérêts ;
- fixer le prix et les modalités de remboursement des obligations ;
- fixer les modalités dans lesquelles sera assurée la préservation des droits des obligataires et ce, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires et notamment désigner le mandataire provisoire représentant la masse des obligataires ;
- et plus généralement, prendre toute disposition utile et conclure tout accord pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées.

Cette autorisation est valable pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date de tenue de l'AGO soit jusqu'au 22 novembre 2021.

Faisant usage de la délégation de pouvoirs consentie par l'AGO, le Conseil d'Administration en date du 10 décembre 2019, a décidé de procéder à l'émission de 10.000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams.

En conséquence, le Conseil d'Administration a décidé de fixer les caractéristiques et modalités de l'Emission comme suit :

- Montant maximum de l'Emission : 1.000.000.000 (Un milliard) de dirhams
- Nombre maximum de titres : 10.000 obligations subordonnées
- Valeur nominale : 100 000 dirhams
- Maturité : Perpétuelle
- Date de jouissance : 27 décembre 2019
- Taux de sortie :
  - ✓ **Tranche A non cotée** : Révisable chaque 10 ans (le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux 10 ans calculé ou constaté à partir de la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 09 décembre 2019, soit 2,73%. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 250 et 260 points de base, soit entre 5,23% et 5,33% pour les 10 premières années) ;
  - ✓ **Tranche B non cotée** : Révisable annuellement (le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 09 décembre 2019, soit 2,32%. Ce taux est augmenté d'une prime de risque comprise entre 230 et 240 points de base, soit entre 4,62% et 4,72% pour la première année).
- Modalités de paiement des intérêts : les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank ;
- Modalités d'allocation (cf. « VIII.2. Modalités d'allocation » ci-dessous) : Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1.000.000.000 de dirhams, le montant adjugé pour les deux tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1.000.000.000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.
- Les demandes exprimées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint.
- Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement).
- La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déroule comme suit : l'organisme en charge du placement retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. L'organisme en charge du placement fixera alors le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues ;
- Représentation de la masse des obligataires : Le Conseil d'Administration tenu le 10 décembre 2019, et dans l'attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné le Cabinet

HDID Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A et B, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.

- De plus, le Conseil d'Administration s'engage à procéder à la convocation de l'Assemblée Générale des obligataires pour nommer le représentant définitif de la masse des obligataires et ce, dans un délai d'un an, à compter de l'ouverture de la souscription.

Le Conseil d'Administration a délégué tous pouvoirs au Président en vue de réaliser l'ensemble des opérations requises au titre de l'émission et, généralement, prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'émission y compris la conclusion des contrats d'émission d'obligations.

Le montant total adjugé sur les deux tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 1.000.000.000 de dirhams.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans le présent prospectus.

Conformément à la décision de l'AGO, le montant de l'Emission pourra être limité au montant souscrit par les investisseurs (plafonné à 1.000.000.000 de dirhams), dans le respect des dispositions de l'article 298 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée.

Par ailleurs, le tableau ci-après présente les montants levés à partir du programme autorisé par l'Assemblée Générale réunie extraordinairement le 22 novembre 2016 :

AGO autorisant l'émission	Autorisation	Partie consommée	Reliquat
<b>AGO du 22 novembre 2016</b>	<b>8,00 Mrds Dh</b>		
Emission de décembre 2017		0,95 Mrd Dh	7,05 Mrds Dh
Emission de juin 2018		1,5 Mrd Dh	5,55 Mrds Dh
Emission de décembre 2018		0,5 Mrd Dh	5,05 Mrds Dh
Emission de juin 2019		1,0 Mrd Dh	4,05 Mrds Dh
Emission de décembre 2019		En cours	En cours

Source : Attijariwafa bank

Attijariwafa bank réalise, simultanément à l'émission des obligations subordonnées perpétuelles objet du présent prospectus, un deuxième emprunt obligataire subordonné d'un montant global de 1,0 Mrd dh.

## VIII. OBJECTIFS DE L'OPERATION

La présente émission a pour objectif principal de :

- renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank ;
- financer le développement organique de la banque au Maroc et à l'international ;
- anticiper les différentes évolutions réglementaires dans les pays de présence.

Conformément à la circulaire 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit telle que modifiée et complétée, les fonds collectés par le biais de la présente opération seront classés parmi les fonds propres additionnels de catégorie 1.

## IX. GARANTIE DE BONNE FIN

La présente émission n'est assortie d'aucune garantie de bonne fin.

## **X. INVESTISSEURS VISES PAR L'OPERATION**

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet du présent prospectus, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), dont la stratégie d'investissement, telle que figure dans leurs notes d'information, autorise la souscription aux obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanisme d'absorption de pertes et/ou d'annulation des intérêts, régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les compagnies financières visées à l'article 20 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées selon la loi n°17-99, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension institués par des textes légaux propres ou visés au chapitre II du titre II de la loi 64-12 portant création de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale et soumis au contrôle de ladite autorité, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

La négociation sur le marché secondaire des obligations subordonnées perpétuelles, objet du présent prospectus, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-dessus. Chaque investisseur qualifié détenteur des obligations subordonnées perpétuelles objet du présent prospectus s'engage à ne transférer lesdites obligations qu'aux investisseurs qualifiés listés dans le présent prospectus. Aussi, les teneurs de compte ne doivent en aucun cas accepter des instructions de règlement livraison des obligations subordonnées perpétuelles objet du présent prospectus formulés par des investisseurs autres que les investisseurs qualifiés listés dans le présent prospectus.

## **XI. IMPACTS DE L'OPERATION**

### **XI.1. Impact sur le capital et les fonds propres réglementaires**

La présente émission n'a aucun impact sur le capital social d'Attijariwafa bank.

Les fonds collectés par le biais de la présente émission seront classés parmi les fonds propres additionnels de catégorie 1 et contribueront au renforcement des fonds propres réglementaires d'Attijariwafa bank.

### **XI.2. Impact sur l'actionnariat**

La présente émission n'a aucun impact sur l'actionnariat d'Attijariwafa bank.

### **XI.3. Impact sur la composition des organes de gouvernance**

La présente émission n'a aucun impact sur la composition des organes de gouvernance d'Attijariwafa bank.

### **XI.4. e. Impact sur les orientations stratégiques de l'émetteur et ses perspectives**

Par la présente émission, Attijariwafa bank vise à renforcer ses fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer son ratio de solvabilité et aussi à financer le développement de son activité.

## XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION (SOUTENUES PAR L'EMETTEUR)

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 0,4% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et de courtage ;
- la communication ;
- la commission relative au visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- la commission relative à Maroclear...

## XIII. CHARGES SOUTENUES PAR LE SOUSCRIPTEUR

Les souscripteurs ne supporteront aucune charge dans le cadre de la souscription aux obligations subordonnées perpétuelles objet du présent prospectus et ne seront de ce fait redevables d'aucune charge ou commission envers les organismes placeurs.

Toutefois, les souscripteurs prendront à leur charge, le cas échéant, les frais contractuellement définis vis-à-vis de leurs teneurs de compte.

## XIV. MODALITES DE L'OPERATION

### XIV.1. Calendrier de l'opération

Le calendrier de la présente opération se présente comme suit :

Ordres	Etapas	Délais
1	Obtention du visa de l'AMMC	12 décembre 2019
2	Publication de l'extrait du prospectus sur le site web de l'émetteur ( <a href="http://ir.attijariwafabank.com/">http://ir.attijariwafabank.com/</a> )	12 décembre 2019
3	Publication par l'émetteur du communiqué de presse dans un JAL	16 décembre 2019
4	Ouverture de la période de souscription	20 décembre 2019
5	Clôture de la période de souscription	24 décembre 2019
6	Allocation des titres	25 décembre 2019
7	Règlement / Livraison	27 décembre 2019
8	Publication par l'émetteur des résultats et des taux d'intérêts retenus de l'opération dans un JAL et sur son site web	27 décembre 2019

### XIV.2. Syndicat de placement et intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
<b>Conseiller et coordinateur global de l'opération</b>	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II Casablanca
<b>Organisme chargé du placement</b>	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca
<b>Etablissement assurant le service financier des titres</b>	Attijariwafa bank	2, Boulevard Moulay Youssef Casablanca

### XIV.3. Modalités de souscription des titres

#### XIV.3.1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 20 décembre 2019 et sera clôturée le 24 décembre 2019 inclus.

#### XIV.3.2. Identification des souscripteurs

Préalablement à la réalisation de la souscription des obligations subordonnées Attijariwafa bank par un souscripteur, l'organisme chargé du placement s'assure que le représentant bénéficie de la capacité à agir soit en sa qualité de représentant légal, soit au titre d'un mandat dont il bénéficie.

L'organisme chargé du placement demandera les documents listés ci-dessous, afin de s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
<b>OPCVM de droit marocain</b>	Photocopie de la décision d'agrément, copie de la note d'information visée par l'AMMC précisant que la stratégie d'investissement, telle que figure dans leurs notes d'information, autorise la souscription aux obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanisme d'absorption de pertes et/ou d'annulation des intérêts et en plus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ;</li> <li>- Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce ainsi que le certificat de dépôt au greffe du tribunal.</li> </ul>
<b>Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)</b>	Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

#### XIV.3.3. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres, le montant, la tranche souhaitée et le taux de souscription par pallier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée bornes comprises pour chaque tranche). Celles-ci sont cumulatives quotidiennement par montant et par tranche et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations subordonnées, objet du présent prospectus.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt tranche A et/ou B, à taux révisable chaque 10 ans et/ou révisable annuellement.

Les ordres de souscription sont irrévocables au terme de la clôture de la période de souscription. Tout bulletin de souscription doit être signé par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme en charge du placement. Toutes les souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres.

Attijariwafa bank est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès des investisseurs à l'aide de bulletins de souscription, fermes et irrévocables, dûment remplis et signés par les souscripteurs, selon le modèle joint en annexe.

Les souscripteurs adressent leurs demandes de souscription à Attijariwafa bank, seule entité chargée du placement.

Par ailleurs, Attijariwafa bank s'engage à ne pas accepter d'ordres de souscriptions en dehors de la période de souscription ou ne respectant pas les conditions et les modalités de souscription.

Chaque souscripteur devra :

- remettre, préalablement à la clôture de la période de souscription, un bulletin de souscription dûment signé, ferme et irrévocable, sous pli fermé auprès d'Attijariwafa bank, seule entité en charge du placement ;
- formuler son (ses) ordre(s) de souscription en spécifiant le nombre de titres demandé, le montant de sa souscription, la tranche souhaitée ainsi que le taux de souscription par pallier de prime de risque (de 1 point de base à l'intérieur de la fourchette proposée bornes comprises pour chaque tranche).

Dès la clôture de la période de souscription, chaque souscripteur devra informer son teneur de compte de sa souscription dans le cadre de la présente opération.

#### **XIV.4. Modalités de traitement des ordres**

##### **XIV.4.1. Modalités de centralisation des ordres**

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par Attijariwafa bank.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 24 décembre 2019, l'organisme en charge du placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

Il sera procédé, le 24 décembre 2019 à 17h00, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et les modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation selon la méthode définie dans la sous-partie « Modalités d'allocation » ci-après.

##### **XIV.4.2. Modalités d'allocation**

Même si le plafond autorisé pour chaque tranche est de 1.000.000.000 de dirhams, le montant adjudgé pour les deux tranches confondues ne pourra, en aucun cas, dépasser 1.000.000.000 de dirhams pour l'ensemble de l'émission.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité à la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans), puis à la tranche B (à taux révisable annuellement).

Si à la clôture de la période de souscription, le montant total des souscriptions reçues pour la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans) est supérieur ou égal au montant global de l'émission, aucun montant ne sera alloué à la tranche B. Ainsi, la quantité demandée retenue pour le calcul du taux d'allocation sera égale aux souscriptions reçues pour la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans).

Si le montant total des souscriptions est inférieur au montant maximum de l'émission, les obligations seront allouées en priorité à hauteur du montant total des souscriptions reçues pour la tranche A (à taux révisable chaque 10 ans). Le reliquat sera alloué à la tranche B (à taux révisable annuellement)

Les demandes exprimées et non rejetées seront servies jusqu'à ce que le plafond de l'émission soit atteint.

Dans la limite du montant de l'émission obligataire, l'allocation des obligations subordonnées se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déroule comme suit : l'organisme centralisateur retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. Le centralisateur fixera alors le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs taux, les demandes retenues exprimées aux taux les plus bas seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées au taux le plus élevé feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

**« Quantité de titres restante / Quantité demandée exprimée au taux le plus élevé »**

Le taux retenu sera égal au taux le plus élevé des demandes retenues et sera appliqué à tous les souscripteurs retenus ;

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec un seul taux à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à ce taux, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

**« Quantité offerte / Quantité demandée retenue »**

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par palier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux taux les plus bas puis à la demande la plus forte.

Le montant de l'opération est limité aux souscriptions effectivement reçues.

A l'issue de la séance d'allocation, un procès-verbal d'allocation sera établi par le centralisateur.

L'allocation sera déclarée et reconnue définitive et irrévocable par le centralisateur dès signature du procès-verbal.

#### **XIV.4.3. Modalités d'annulation des souscriptions**

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans le présent prospectus est susceptible d'annulation par l'organisme en charge du placement.

#### **XIV.5. Modalités de règlement et de livraison des titres**

Le règlement / livraison entre l'émetteur (Attijariwafa bank) et les souscripteurs se fera via la filière de gré à gré, à la date de jouissance, pour les tranches A et B, prévue le 27 décembre 2019. Les titres sont payables au comptant, en un seul versement et inscrits en compte au nom des souscripteurs auprès de leurs teneurs de compte le jour du règlement / livraison, soit le 27 décembre 2019.

#### **XIV.6. Domiciliaire de l'émission**

Attijariwafa bank est désignée en tant que domiciliaire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet du présent prospectus.

#### **XIV.7. Communication des résultats à l'AMMC**

A l'issue de l'opération et dès le jour suivant la clôture de la période de souscription, soit le 24 décembre 2019, Attijariwafa bank adressera à l'AMMC un fichier définitif consolidant l'intégralité des souscriptions qu'il aura recueilli.

#### **XIV.8. Modalités de publication des résultats de l'opération**

Les résultats de l'opération ainsi que les taux retenus seront publiés par l'émetteur dans un journal d'annonces légales et sur son site web en date du 27 décembre 2019, pour les deux tranches.

## **PARTIE III : PRÉSENTATION D'ATTIJARIWAFABANK**

## I. PRESENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK

### I.1. Renseignements à caractère général

<b>Dénomination sociale</b>	Attijariwafa bank
<b>Siège social</b>	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
<b>Téléphone / télécopie</b>	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
<b>Site Internet</b>	<a href="http://www.attijariwafabank.com">www.attijariwafabank.com</a>
<b>Adresse électronique</b>	<a href="mailto:ir@attijariwafa.com">ir@attijariwafa.com</a>
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme à Conseil d'Administration
<b>Date de constitution</b>	1911
<b>Durée de vie de la société</b>	31 mai 2060 (99 ans)
<b>Registre du commerce</b>	R.C 333 à Casablanca
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Objet social (article 5 des statuts)</b>	<p>« La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de Banque, de Finance, de Crédit, de Commission et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes, dont la liste n'a pas un caractère limitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ recevoir du public des dépôts de fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ;</li> <li>▪ escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émis par le Trésor Public ou par les Collectivités Publiques ou semi-publiques et, en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes Administrations Publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ;</li> <li>▪ consentir sous des formes quelconques des crédits, avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les Collectivités Publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères;</li> <li>▪ recevoir en dépôt tous titres, valeurs et objets; accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires ;</li> <li>▪ accepter, ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes autres garanties; souscrire tous engagements de garantie, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ;</li> <li>▪ procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes, effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toutes nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés ;</li> <li>▪ établir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus ;</li> <li>▪ prendre des participations dans des entreprises existantes ou en création, sous réserve du respect des limites fixées, par rapport à ses fonds propres et au capital social ou aux droits de votes de la société émettrice,</li> </ul>

	<p>conformément à la réglementation en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Et généralement, toute opération se rattachant à son objet social. »</li> </ul>
<b>Nombre d'actions formant le capital au 30/09/2019</b>	209 859 679 actions d'une valeur nominale de 10 Dh/action.
<b>Lieu de consultation des documents juridiques</b>	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank
<b>Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur</b>	<p>De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifié et complété ;</p> <p>De par son activité, Attijariwafa bank est régie par le Dahir n° 1-14-193 du 1<sup>er</sup> Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire).</p> <p>De par sa cotation à la Bourse de Casablanca et ses opérations d'appel public à l'épargne, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Dahir portant loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;</li> <li>▪ Le règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ;</li> <li>▪ La loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;</li> <li>▪ La loi 43-12 relative à l'AMMC ;</li> <li>▪ Le règlement général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie des finances n° 2169-16 ;</li> <li>▪ les circulaires de l'AMMC ;</li> <li>▪ le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ;</li> <li>▪ le Dahir n°1-96-246 du 09 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété ;</li> <li>▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;</li> <li>▪ le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée.</li> </ul>
<b>Régime fiscal</b>	Attijariwafa bank est soumise, en tant que établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).
<b>Tribunal compétent en cas de litige</b>	Tribunal de Commerce de Casablanca.

## I.2. Renseignements sur le capital social de l'émetteur

### I.2.1. Composition du capital social

Attijariwafa bank est née de la fusion de la Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1<sup>er</sup> septembre 2004.

Au 30 septembre 2019, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit à 2 098 596 790 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 209 859 679 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune, toutes de même catégorie.

## I.2.2. Evolution de l'actionnariat

Depuis 2003, Attijariwafa bank a effectué quatre augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE/OPR sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	- Offre publique d'achat sur les titres Wafabank - Offre publique d'échange sur les titres Wafabank - Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	825 Dh 7 actions BCM pour 8 actions Wafabank	5 614 459 (OPA/OPE/OPR)	1 929 959 600 Dh
2008	Division de la valeur nominale de l'action Attijariwafa bank de 100 Dh à 10 Dh	1 929 959 600 Dh	-	173 696 364	1 929 959 600 Dh
2012	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc	1 929 959 600 Dh	- Formule Classique : 240 Dh - Formule Plus : 290 Dh	8 247 126	2 012 430 860 Dh
2013	Augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions Attijariwafa bank	2 012 430 860 Dh	300 Dh	2 284 140	2 035 272 260 Dh
2018	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et Wafa Ima Assistance	2 035 272 260 Dh	379 Dh	6 332 453	2 098 596 790 Dh

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar<sup>6</sup> ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh<sup>7</sup>. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;
- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

A l'issue de cette opération, la BCM contrôle 36,38% du capital et 46,65% des droits de vote de Wafabank au 31 décembre 2003.

En complément de l'opération d'acquisition d'OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

<sup>6</sup> Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

<sup>7</sup> Acquisition par fonds propres

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

En 2008, la valeur du nominale des actions formant le capital social de Attijariwafa bank a été réduite de 100 dirhams à 10 dirhams.

En 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh, réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc.

En 2013, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de son capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions. Dans le cadre de cette opération, le nombre total d'actions souscrites s'élève à 2 284 140 pour un montant global de 685 242 000 dirhams (prime d'émission comprise).

En 2018, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 399 999 687 Dh, réservée aux salariés d'Attijariwafa Bank, de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et Wafa IMA Assistance.

Au cours des cinq dernières années, la structure de l'actionnariat d'Attijariwafa bank n'a pas connu de changements significatifs.

Au cours des cinq dernières années, seule une déclaration de franchissement de seuil a été effectuée. Le Régime Collectif d'Allocations des Retraites (RCAR), a déclaré le 16 décembre 2015, avoir acquis sur le marché central, le 15 décembre 2015, 317 003 actions Attijariwafa Bank, au cours unitaire de 329,90 dh franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque. Suite à cette transaction, le RCAR détenait 10 417 416 actions Attijariwafa Bank, soit 5,12% du capital de ladite banque.

### I.2.3. Evolution de l'actionnariat

Aucun changement significatif n'a affecté l'actionnariat d'Attijariwafa bank sur les cinq dernières années, hormis l'augmentation de capital réservée aux salariés réalisée en décembre 2018. Cette opération a porté la participation du personnel de la banque à 3,10%.

### I.2.4. Structure de l'actionnariat<sup>8</sup>

Au 30 juin 2019, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 098 596 790 dirhams, réparti en 209 859 679 actions d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune. La répartition du capital se présente comme suit :

	Adresse	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
<b>1- Actionnaires nationaux</b>		<b>159 852 699</b>	<b>76,17%</b>	<b>76,17%</b>
<b>1-1- Al Mada</b>	Angle rue d'Alger et Duhaume - Casablanca	<b>97 433 137</b>	<b>46,43%</b>	<b>46,43%</b>
<b>1-2- Compagnies d'assurances</b>		<b>33 059 222</b>	<b>15,75%</b>	<b>15,75%</b>
MAMDA	16 rue Abou Inane - Rabat	7 860 054	3,75%	3,75%
MCMA	16 rue Abou Inane - Rabat	7 737 148	3,69%	3,69%
RMA-Watanya	83 avenue des FAR - Casablanca	2 683 942	1,28%	1,28%
Wafa Assurance	1 rue Abdelmoumen - Casablanca	13 226 583	6,30%	6,30%
Axa Assurances Maroc	120 avenue hassan II - Casablanca	1 551 495	0,74%	0,74%
<b>1-3- Autres institutionnels</b>		<b>29 360 340</b>	<b>13,99%</b>	<b>13,99%</b>
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	140 Place My El Hassan - Rabat	3 576 531	1,70%	1,70%
Caisse Marocaine de Retraite	Avenue Al Araar, BP 2048, Hay Riad, Rabat	4 405 769	2,10%	2,10%
CIMR	100 Bd Abdelmoumen - Casablanca	7 860 780	3,75%	3,75%
RCAR	Hay Riad - BP 2038 - Rabat	13 517 260	6,44%	6,44%
<b>2- Actionnaires Etrangers</b>		<b>10 715 614</b>	<b>5,11%</b>	<b>5,11%</b>
Santusa Holding	Paseo de la Castellana n°24 - Madrid (Espagne)	10 715 614	5,11%	5,11%
<b>3- Flottant</b>		<b>39 291 366</b>	<b>18,72%</b>	<b>18,72%</b>
OPCVM et autres	NA*	32 808 297	15,63%	15,63%
Administrateurs de la banque	NA*	700	0,00%	0,00%
Personnel de la banque	NA*	6 482 369	3,09%	3,09%
<b>Total</b>		<b>209 859 679</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

Source : Attijariwafa bank - \* Non applicable

### I.2.5. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

#### Al Mada

Activité	Holding
Chiffre d'affaires social au 30.06.2019 - Mdh	149,1
Chiffre d'affaires social au 31.12.2018 - Mdh	304,2
Résultat net social au 30.06.2019 - Mdh	1 682,2
Situation nette social au 30.06.2019 - Mdh	51 671,1
Actionnariat au 30.06.2019	COPROPAR : 42,03%
	GROUP INVEST : 5,55%
	Siger : 4,83%
	Investisseurs institutionnels et autres investisseurs: 47,59%

Source : Al Mada

<sup>8</sup> Al Mada est devenue l'actionnaire de référence de Attijariwafa bank à hauteur de 46,43 %, suite essentiellement à la fusion absorption de ONA par Al Mada, intervenue au 31 décembre 2010.

## MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 30.06.2019 – Mrds dh	463,7
Chiffre d'affaires social au 31.12.2018 - Mdh	1 000,7
Résultat net au 30.06.2019 – Mdh	385
Situation nette au 30.06.2019 - Mdh	5 840
Actionnariat au 30.06.2019	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

## MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 30.06.2019 – Mrds dh	974,3
Chiffre d'affaires social au 31.12.2018 - Mdh	1 418,4
Résultat net au 30.06.2019 - Mdh	444,1
Situation nette au 30.06.2019 - Mdh	6 273,7
Actionnariat au 30.06.2019	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

## Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire consolidé au 30.06.2019	24 436 M€ (soit 226 245 Mdh)
Produit Net Bancaire consolidé au 31.12.2018	48 424 M€ (soit 530 340 Mdh)
Résultat net part du groupe au 30.06.2019	4 045 M€ (soit 44 073 Mdh)
Fonds propres consolidé au 30.06.2019	109 985 M€ (soit 1 198 353 Mrds Dh)
Actionnariat au 30.06.2019	Conseil d'administration : 1,1% Investisseurs institutionnels <sup>9</sup> : 59,4% Particuliers : 39,5%
Cours de change (EUR / MAD)	10,895

Source : Santander

## Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires au 30.06.2019 – Mrds dh	4,7
Chiffre d'affaires au 31.12.2018 - Mdh	8,4
Résultat net au 30.06.2019 - Mdh	431
Situation nette au 30.06.2019 - Mdh	5 779
Actionnariat au 30.06.2019	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,3%* Divers actionnaires : 20,7%

Source : Wafa Assurance

\*Au 30 juin 2019, OGM est détenue à hauteur de 50% par Attijariwafa bank. A noter qu'en octobre 2016, Attijariwafa bank et Al Mada ont annoncé la formation d'une alliance dans les métiers de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a été réalisée par la prise de participation de Al Mada à hauteur de 50% dans le capital de la holding OGM qui détient 79,29% de Wafa Assurance.

## RCAR

Activité	Institution de prévoyance sociale
Total bilan au 31/12/2018 – Mrds Dh	109
Résultat net au 31.12.2018 - Mdh	182,1
Actionnariat au 30.06.2019	CDG (Caisse de Dépôt et de Gestion)

Source : Rapport d'activité CDG 2018

<sup>9</sup> Aucun actionnaire de Santander ne détient plus de 3% du capital social

## I.2.6. Pactes d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires liant les actionnaires majoritaires d'Attijariwafa bank.

## I.2.7. Capital potentiel d'Attijariwafa bank

A la date du présent prospectus, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social ou modifier significativement la structure de l'actionariat n'a été conclue.

## I.2.8. Négociabilité des titres de capital

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code ISIN MA0000011926. Au 30 juin 2019, le flottant du titre Attijariwafa bank s'élève à 18,72% du capital social de la banque.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à près de -1,8% depuis le 31 décembre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015, à 22,2% entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016, à 17,2% entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017, à -6,4% entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018, et à 2,5% entre le 31 décembre 2018 et le 15 octobre 2019.

L'action AWB a évolué comme suit sur la période 2016 – Novembre 2019 :

### Evolution du cours de l'action AWB sur la période 2016 – Novembre 2019 :



Source : Bourse de Casablanca

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres Attijariwafa bank se présentent comme suit :

### Période d'observation annuelle sur les trois derniers exercices et l'exercice en cours

Cours	Du 04/01/216 au 30/12/2016	Du 02/01/2017 au 29/12/2017	Du 02/01/2018 au 31/12/2018	Du 02/01/2019 au 03/12/2019
<b>Plus Haut (Dh)</b>	420	501	514	488
<b>Plus Bas (Dh)</b>	327	396	417	423
<b>Volume quotidien moyen des transactions (Kdh)</b>	25 912	21 996	37 094	27 320
<b>Volume global des transactions moyen (Kdh)</b>	6 478 016	5 499 076	9 162 271	6 174 292

Source : Bourse de Casablanca

### Période d'observation trimestrielle du dernier exercice et de l'exercice en cours

Cours	02/01/2018 - 30/03/2018	02/04/2018 - 29/06/2018	02/07/2018 - 28/09/2018	01/10/2018 - 31/12/2018	02/01/2019 - 29/03/2019	01/04/2019 - 28/06/2019	01/07/2019 - 30/09/2019
Plus Haut (Dh)	514	510	480	460	463	487	488
Plus Bas (Dh)	481	470	440	417	425	423	462

Source : Bourse de Casablanca

## Période d'observation mensuelle sur les six derniers mois

Cours	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
Plus Haut (Dh)	457	487	485	488	482	481	487
Plus Bas (Dh)	435	443	462	474	467	460	471
Volume de transactions (Kdh)	447 615	2 484 691	522 457	191 060	230 261	744 556	417 211

Source : Bourse de Casablanca

Au cours des 3 derniers exercices, le titre Attijariwafa bank n'a pas subi de suspension à la cote de la Bourse de Casablanca.

### I.2.9. Politique de distribution des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 35 des statuts de la Banque, les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tous amortissement et de toutes provisions, quelles qu'en soit la nature, constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant, des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5% affecté à la formation d'un fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge opportun d'affecter à la dotation de tous fonds de réserve facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Après approbation des états de synthèse de l'exercice, l'assemblée ordinaire détermine, conformément aux lois en vigueur, la répartition du résultat net de l'exercice. Il sera servi aux actionnaires un premier dividende aux taux de 6% calculé dans les conditions autorisées par la loi.

L'évolution des dividendes distribués sur la période 2016- S1 2019 se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
Dividendes distribués (Mdh)	2 442	2 544	2 728	4,2%	7,2%
Nombre d'actions	203 527 226	203 527 226	209 859 679	0,0%	3,1%
<b>Dividende par action (Dh)*</b>	<b>12,0</b>	<b>12,5</b>	<b>13,0</b>	<b>4,2%</b>	<b>4,0%</b>
Résultat net (Mdh)	4 757	5 391	5 706	13,3%	5,8%
<b>Bénéfice par action (Dh)**</b>	<b>23,4</b>	<b>26,5</b>	<b>27,2</b>	<b>13,3%</b>	<b>2,7%</b>

Source : Attijariwafa bank

\*Dividendes distribués au titre de l'exercice (n) mais dont le versement est intervenu en (n+1)

\*\*En prenant en compte le nombre d'actions avant augmentation de capital (203 527 226), le BPA 2018 ajusté ressort à 28 Dh.

### I.3. Endettement d'Attijariwafa bank

#### I.3.1. Dette privée d'Attijariwafa bank

##### Certificats de dépôts<sup>10</sup>

Au 30 juin 2019, l'encours de certificats de dépôts d'Attijariwafa bank s'établit à 11 343,0 Mdh.

L'état des encours des certificats de dépôt émis par Attijariwafa bank se présente comme suit :

Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement	Montant
23/10/2015	23/10/2020	100 000	3,61%	In fine	250 000
20/01/2016	20/01/2021	100 000	3,58%	In fine	200 000
05/02/2016	05/02/2021	100 000	3,43%	In fine	200 000
02/02/2018	02/02/2023	100 000	4,00%	In fine	300 000

<sup>10</sup> Source : Attijariwafa bank

Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement	Montant
13/02/2018	13/02/2020	100 000	2,86%	In fine	500 000
13/06/2018	13/06/2023	100 000	3,30%	In fine	400 000
20/07/2018	19/07/2019	100 000	2,64%	In fine	1 573 000
24/07/2018	24/07/2020	100 000	2,90%	In fine	800 000
31/08/2018	31/08/2020	100 000	2,89%	In fine	800 000
14/12/2018	14/12/2023	100 000	3,40%	In fine	500 000
25/01/2019	25/01/2021	100 000	2,94%	In fine	800 000
25/01/2019	25/01/2022	100 000	3,08%	In fine	700 000
18/03/2019	18/03/2022	100 000	2,94%	In fine	300 000
28/03/2019	28/03/2023	100 000	3,06%	In fine	450 000
29/03/2019	29/03/2022	100 000	2,94%	In fine	240 000
29/03/2019	29/03/2023	100 000	3,05%	In fine	210 000
18/04/2019	16/04/2020	100 000	2,61%	In fine	500 000
18/04/2019	17/10/2019	100 000	2,55%	In fine	720 000
18/04/2019	18/04/2022	100 000	2,90%	In fine	200 000
18/04/2019	18/04/2023	100 000	3,03%	In fine	200 000
13/06/2019	11/06/2021	100 000	2,69%	In fine	500 000
20/06/2019	20/06/2022	100 000	2,74%	In fine	500 000
20/06/2019	20/06/2023	100 000	2,86%	In fine	500 000
<b>Total</b>					<b>11 343 000</b>

Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2019, le plafond du programme d'émission de certificats de dépôts s'élève à 20,0 Mrds Dh.

### Emprunts obligataires

En décembre 2014, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent Mdh, dont une partie au taux nominal de 4,75% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (la tranche cotée à taux fixe, la tranche non cotée à taux fixe et la tranche non cotée au taux révisable annuellement). La prime de risque proposée dans le cadre de cette opération est de 100 pbs.

En décembre 2015, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 4,13% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 4,52%). Seule une tranche cotée ayant une maturité de 7 ans à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En juin 2016, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,34% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 3,74%). Seules deux tranches cotées ayant une maturité de 7 ans n'ont pas été souscrites.

En décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé une émission obligataire subordonnée d'un montant d'un milliard cinq cent millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de huit tranches, dont 4 tranches ayant une maturité de 7 ans (avec une partie au taux nominal de 3,44% et une autre partie à taux révisable annuellement) et quatre tranches ayant une maturité de 10 ans (avec une partie à taux fixe et une autre partie à taux révisable annuellement). Les souscriptions retenues dans le cadre de cette opération portent sur les tranches cotées et non cotées d'une maturité de 7 ans.

Simultanément à cet emprunt obligataire subordonné de décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé la première émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes sur le marché financier marocain. Le montant global de cette opération s'élève à 500 millions de dirhams

réparti sur deux tranches non cotées, dont une première tranche à taux révisable chaque 20 ans de 5,73% et une deuxième tranche révisable annuellement.

En juin 2017, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard cinq cent millions de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,63% et une partie à taux révisable annuellement). Seule une tranche cotée à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En Décembre 2017, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent cinquante Mdh, dont une partie au taux nominal de 3,69% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

En juin 2018, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard cinq cent millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de six tranches ayant une maturité de 7 ans dont 4 tranches à taux fixes (avec 2 tranches au taux nominal de 3,57% et 2 tranches au taux nominal de 3,32% avec remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant, avec un différé portant sur les deux premières années), et 2 tranches à taux révisables annuellement. Seule une tranche cotée à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En décembre 2018, Attijariwafa bank a émis 5.000 obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global de cinq cent millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En juin 2019, Attijariwafa bank a émis 10.000 obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

L'état des titres de créances émis par Attijariwafa bank depuis l'exercice 2009 se présente comme suit :

Montant de l'émission	Date de l'émission*	Cotation de la tranche	Nominal (en Dh)	Taux d'intérêt 2019	Nature du taux	Prime de risque	Maturité	Remboursement	Echéance
<b>1 200 000</b>									
45 600	2014	Cotée	100 000	4,75%	Fixe	100 pb	10 ans	In fine	22/12/2024
		Non cotée	100 000	4,75%	Fixe	100 pb	10 ans	In fine	22/12/2024
834 400	2014	Cotée	100 000	4,75%	Fixe	100 pb	10 ans	In fine	22/12/2024
		Non cotée	100 000	3,44%	Révisable annuellement	100 pb	10 ans	In fine	22/12/2024
320 000	2014	Cotée	100 000	3,44%	Révisable annuellement	100 pb	10 ans	In fine	22/12/2024
<b>1 000 000</b>									
64 800	2015	Cotée	100 000	4,13%	Fixe	80 pb	7 ans	In fine	22/12/2022
		Non cotée	100 000	4,13%	Fixe	80 pb	7 ans	In fine	22/12/2022
192 700	2015	Cotée	100 000	4,13%	Fixe	80 pb	7 ans	In fine	22/12/2022
		Non cotée	100 000	3,24%	Révisable annuellement	80 pb	7 ans	In fine	22/12/2022
154 300	2015	Cotée	100 000	3,24%	Révisable annuellement	80 pb	7 ans	In fine	22/12/2022
64 600	2015	Cotée	100 000	4,52%	Fixe	80 pb	10 ans	In fine	22/12/2025
		Non cotée	100 000	4,52%	Fixe	80 pb	10 ans	In fine	22/12/2025
523 600	2015	Cotée	100 000	4,52%	Fixe	80 pb	10 ans	In fine	22/12/2025
<b>1 000 000</b>									
1 200	2016	Non cotée	100 000	3,34%	Fixe	75 pb	7 ans	In fine	28/06/2023
		Non cotée	100 000	3,13%	Révisable annuellement	75 pb	7 ans	In fine	28/06/2023
240 800	2016	Cotée	100 000	3,13%	Révisable annuellement	75 pb	7 ans	In fine	28/06/2023
100 000	2016	Cotée	100 000	3,74%	Fixe	75 pb	10 ans	In fine	28/06/2026
		Non cotée	100 000	3,74%	Fixe	75 pb	10 ans	In fine	28/06/2026
658 000	2016	Cotée	100 000	3,74%	Fixe	75 pb	10 ans	In fine	28/06/2026
<b>1 500 000</b>									
50 000	2016	Cotée	100 000	3,44%	Fixe	65 pb	7 ans	In fine	23/12/2023
		Non cotée	100 000	3,44%	Fixe	65 pb	7 ans	In fine	23/12/2023
200 000	2016	Cotée	100 000	3,44%	Fixe	65 pb	7 ans	In fine	23/12/2023

Montant de l'émission	Date de l'émission n*	Cotation de la tranche	Nominal (en Dh)	Taux d'intérêt 2019	Nature du taux	Prime de risque	Maturité	Remboursement	Echéance
1 250 000	2016	Non cotée	100 000	2,99%	Variable	55 pb	7 ans	In fine	23/12/2023
<b>500 000**</b>									
50 000	2016	Non cotée	100 000	3,73%	Révisable chaque 20 ans	200 pb	Pépet.	-	-
450 000	2016	Non cotée	100 000	2,26%	Révisable annuellement	170 pb	Pépet.	-	-
<b>1 500 000</b>									
300 000	2017	Cotée	100 000	3,63%	Fixe	60 pb	7 ans	In fine	29/06/2024
303 500	2017	Non cotée	100 000	3,63%	Fixe	60 pb	7 ans	In fine	29/06/2024
896 500	2017	Non cotée	100 000	2,91%	Révisable annuellement	55 pb	7 ans	In fine	29/06/2024
<b>1 250 000</b>									
150 000	2017	Cotée	100 000	3,69%	Fixe	70 pb	7 ans	In fine	28/12/2024
5 000	2017	Non cotée	100 000	3,10%	Révisable annuellement	65 pb	7 ans	In fine	28/12/2024
175 000	2017	Cotée	100 000	3,69%	Fixe	70 pb	7 ans	In fine	28/12/2024
920 000	2017	Non cotée	100 000	3,10%	Révisable annuellement	65 pb	7 ans	In fine	28/12/2024
<b>1 500 000</b>									
18 200	2018	Cotée	100 000	3,57%	Fixe	60 pb	7 ans	In fine	29/06/2025
1 091 800	2018	Non cotée	100 000	3,57%	Fixe	60 pb	7 ans	In fine	29/06/2025
60 000	2018	Cotée	100 000	3,32%	Fixe	50 pb	7 ans	Amort. Lin***	29/06/2025
330 000	2018	Non cotée	100 000	3,32%	Fixe	50 pb	7 ans	Amort. Lin***	29/06/2025
<b>500 000**</b>									
100 000	2018	Non cotée	100 000	5,98%	Révisable chaque 10 ans	260 pb	Pépet.	-	-
400 000	2018	Non cotée	100 000	4,79%	Révisable annuellement	235 pb	Pépet.	-	-
<b>1 000 000</b>									
151 000	2019	Non cotée	100 000	2,98%	Révisable chaque 10 ans	250 pb	Pépet.	-	-
849 000	2019	Non cotée	100 000	2,30%	Révisable annuellement	230 pb	Pépet.	-	-

\*La date de jouissance correspond à la date d'émission

\*\*Obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et annulation des coupons

\*\*\*Amortissement linéaire avec 2 ans de différé

Source : Attijariwafa bank - En Kdh

Au 30 septembre 2019, l'encours des emprunts obligataires d'Attijariwafa bank s'élève à 10 950 Kdh.

### I.3.2. Dette envers les établissements de crédit et assimilés d'Attijariwafa bank

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés d'Attijariwafa bank sur la période 2016-S12019 se présentent comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018	Var.17/16	Var.18/17	S1.2019	Var.S1.19 /18
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 792	27 433	38 673	25,9%	41,0%	42 219	9,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

A la veille de la présente opération, Attijariwafa bank ne dispose pas de conventions non usuels sur ses dettes bancaires.

### I.3.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2016	2017	2018	Var.17/16	Var.18/17	S1.2019	Var.S1.19/18
<b>Engagements donnés</b>	<b>74 920</b>	<b>117 502</b>	<b>123 833</b>	<b>56,8%</b>	<b>5,4%</b>	<b>131 814</b>	<b>6,4%</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	1	4 575	1 838	>100,0%	-59,8%	3 045	65,7%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	18 288	50 600	58 887	>100,0%	16,4%	65 879	11,9%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	15 981	15 990	13 663	0,1%	-14,6%	10 622	-22,3%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	40 651	46 334	49 342	14,0%	6,5%	50 373	2,1%
Autres titres à livrer	-	3	103	Ns	>100,0%	1 894	>100,0%
<b>Engagement reçus</b>	<b>23 034</b>	<b>20 405</b>	<b>19 188</b>	<b>-11,4%</b>	<b>-6,0%</b>	<b>16 884</b>	<b>-12,0%</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 492	-	-	-100,0%	Ns	-	Ns
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	21 271	20 009	18 731	-5,9%	-6,4%	16 228	-13,4%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	272	381	457	40,2%	20,0%	511	11,7%
Titres vendus à recevoir	-	15	-	Ns	-100,0%	145	Ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

### Revue analytique 2018 – S1 2019

Au 30 juin 2019, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 131,8 Mrds Dh, enregistrant une hausse de 6,4% comparativement à fin décembre 2018. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 11,9% (+7,0 Mrds Dh) à plus de 65,9 Mrds Dh à fin juin 2019 ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle assimilés de 2,1% (+1,0 Mrds Dh) ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés de 65,7% (+1,2 Mrds Dh) ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 22,3% (-3,0 Mrds Dh).
- La hausse de 1,8 Mdh des autres titres à livrer en raison de la hausse des ventes de bons de trésor (date de valeur juillet 2019). En effet ces ventes sont comptabilisées en Hors Bilan en attendant la date de valeur effective.

Les engagements reçus ont affiché une baisse de 12,0% (-2,3 Mrds Dh) à plus de 16,9 Mrds Dh à fin juin 2019, en lien avec le repli des engagements de garantie reçus d'établissement de crédit et assimilés de (-2,5 Mrds Dh).

### Revue analytique 2017 – 2018

En 2018, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 124,0 Mdh, enregistrant une hausse de 5,4% comparativement à fin décembre 2017. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 16,4% (+8,3 Mrds Dh) à près de 58,9 Mrds Dh ;
- la hausse des engagements des engagements de garantie d'orde de la clientèle de 6,5% (+3,0 Mrds Dh) à plus de 49,3 Mrds Dh ;
- les engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés ont quant à eux enregistré une baisse de 14,6% (-2,3 Mrds Dh).

Les engagements reçus ont affiché une baisse de 6,0% (-1,2 Mrds Dh) à plus de 19,1 Mrds Dh en 2018, en lien avec le repli des engagements de garantie reçus d'établissement de crédit et assimilés de -1,3 Mrds Dhs.

## Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 118,2 Mrds Dh, enregistrant une hausse de 57,7% par rapport à fin décembre 2016. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- La hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 32,3 Mrds Dh à près de 50,6 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés de près de 4,6 Mrds Dh à 4 575 Mdh à fin 2017.

Les engagements reçus se sont quant à eux établis à près de 20,4 Mrds Dh à fin 2017, contre près de 23,0 Mrds Dh au 31 décembre 2016, enregistrant ainsi un recul de 11,5%, suite à la baisse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés de 5,9% (-1 262 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

### **I.3.4. Nantissements d'actions**

Les actions d'attijariwafa bank détenues par Al Mada ne sont pas nanties.

### **I.3.5. Nantissements d'actifs**

Les actifs d'Attijariwafa bank ne font l'objet d'aucun nantissement.

### **I.3.6. Saisie conservatoire ou hypothécaire**

Les actifs d'Attijariwafa bank ne font l'objet d'aucune saisie conservatoire ou hypothécaire.

### I.3.7. Notations d'attijariwafa bank<sup>11</sup>

#### a. Notation de Capital Intelligence - Septembre 2019 (extrait traduit)

#### CAPITAL INTELLIGENCE

Oasis Complex, Block E Gladstone Street P.O Box 53585 CY 3303 Limassol - Chypre

Tél. : 00.357.25.34.23.00

Fax : 00.357.25.81.77.50

Adresse électronique : [capital@ciratings.com](mailto:capital@ciratings.com)

Notations actuelles		Données financière		
<b>Notations internationales des émetteurs</b>		<b>En Mdh</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Devises à long terme	<b>BBB-</b>	Total actifs	509 927	475 660
Devises à court terme	<b>A3</b>	Crédits bruts à la clientèle	326 270	301 752
Perspective pour les devises à long terme	<b>Stable</b>	Dépôts clientèle	332 006	316 210
		Total fonds propres	50 471	50 801
<b>Autres</b>		Résultat d'exploitation	22 435	21 685
Notations de crédit intrinsèques	<b>bb+</b>	Résultat net	6 735	6 584
Perspective pour la note de solidité financière	<b>Stable</b>	<i>Total actifs (en USD mn)</i>	53 317	50 901
Note de solidité financière	<b>bb+</b>			
Niveau de soutien non courant	<b>Elevé</b>	<b>Ratios retenus, %</b>		
Ancrage de risque de l'environnement opérationnel	<b>bb+</b>	NPL	6,8	7,0
		Réserves pour créances douteuses	95,0	75,1
		Tier 1	10,2	9,7
		Prêt/dépôt	91,9	90,4
		Coût/revenu	48,0	45,9
		Rendement de l'actif moyen	1,4	1,5

#### Facteurs de notation

##### Facteurs favorables :

- Franchise bancaire très solide localement, leader du marché dans la plupart des activités bancaires au Maroc, particulièrement pour les dépôts et les crédits.
- Haut niveau de soutien attendu en tant que banque leader au Maroc.
- Renforcement des provisions pour pertes sur prêts en 2018, lié à l'application de la norme IFRS 9.
- Une rentabilité historique solide, confortée par un faible coût des fonds propres. Rendement de l'actif moyen parmi les plus élevés du secteur.

##### Facteurs défavorables

- Les ratios de capital sont modestes du point de vue de CI Ratings, bien qu'une légère amélioration soit observée en 2018.
- Le niveau des NPL est assez élevé. Le niveau des prêts de la phase 2 est élevé.
- Manque de détails sur les prêts restructurés, sur les grands risques et sur les radiations.
- Le développement des activités bancaires à l'extérieur du Maroc offre des opportunités, cependant plus d'importance est accordée à la gestion des risques.
- L'environnement opérationnel du Maroc reste un défi.

#### Notations

Capital Intelligence Ratings (CI Ratings ou CI) a maintenu les notations en devises à long et court termes d'Attijariwafa bank (AWB) à "BBB-" et "A3", respectivement. Parallèlement, CI Ratings a également attribué des notations de crédit intrinsèques de "bb+", une note de solidité financière de "bb+" et un niveau de soutien extraordinairement élevé. Les perspectives pour les devises à long terme et les notations de crédit intrinsèques sont stables.

La notation de solidité financière d'Attijariwafa bank et la notation de soutien ont été retirées conformément aux changements apportés à la méthodologie de notation des banques de CI annoncés en

<sup>11</sup> Attijariwafa bank s'est engagée à procéder à sa notation pour une durée de trois ans au moins, à compter de la date d'obtention du visa relatif à ladite opération.

avril 2019. Capital Intelligence éliminera progressivement la notation de solidité financière et la notation de soutien pour toutes les banques notées cette année.

### **Facteurs de notation**

Les devises de la Banque reflètent sa solidité financière, qui repose sur une couverture satisfaisante des provisions pour pertes sur prêts, une base de la clientèle solide et stable, une bonne diversification du financement et une solide rentabilité tant au niveau de l'exploitation qu'au niveau du résultat net. Les devises intègrent également un niveau modérément élevé de NPL, une capitalisation modeste ainsi qu'un environnement opérationnel difficile tant au Maroc que, à un degré supérieur, dans ses activités sur plusieurs marchés africains.

La hausse d'un cran des devises à long terme au-dessus des notations de crédit intrinsèques reflète le niveau de soutien extraordinaire du niveau élevé. Cela indique la forte probabilité que la Banque reçoive un soutien extraordinaire des autorités en cas de besoin. Attijariwafa bank occupe une position de leader sur le marché du secteur bancaire marocain et est la plus grande banque en termes d'actifs, avec le contrôle de plus d'un quart des dépôts de la clientèle du système.

Les notations de crédit intrinsèques d'Attijariwafa bank est dérivé d'une note de solidité financière de "bb+" et d'un ancrage de risque de l'environnement opérationnel de "bb+". La note de solidité financière de la banque reflète sa très forte présence sur le marché intérieur, une bonne diversification du financement, une base solide des dépôts de la clientèle et de bons antécédents en matière de ratios de rentabilité des ventes. Attijariwafa bank dispose également d'une bonne diversification des bénéfices. En outre, la note solidité financière tient compte d'un niveau modérément élevé de NPL, d'un niveau élevé de prêts de la phase 2, de ratios de fonds propres modestes et des problèmes liés à la gestion des divers actifs de la Banque dans un certain nombre de pays souverains africains de faible notation. Ces derniers ont un niveau plus élevé de NPL et génèrent des risques de crédit accrus, bien qu'ils offrent davantage d'occasions de croissance et des bénéfices plus élevés.

Attijariwafa bank occupe une position de leader dans la plupart des secteurs bancaires au Maroc. Ce dernier reste le cœur de métier et génère bien plus de la moitié du résultat d'exploitation et du résultat net du Groupe. Le Groupe Attijariwafa bank est présent dans quinze pays, principalement en Afrique subsaharienne où il se concentre sur la banque de détail. Il s'agit là d'éléments qui contribuent de manière importante au résultat net, mais qui sont aussi une source de pertes de valeur et de coût du risque plus élevés.

Le niveau actuel des fonds propres de la Banque ne constitue, selon CI, qu'un tampon assez modeste. Au cours des dernières années, Attijariwafa bank a fréquemment émis des fonds propres AT-1 ainsi que des emprunts subordonnés, et cette situation devrait se poursuivre dans un avenir prévisible, car le capital subira la pression de l'expansion continue des actifs, ainsi que des exigences réglementaires. Attijariwafa bank a émis d'autres fonds propres AT-1 en juin 2019, mais les ratios de fonds propres devraient rester similaires à ceux à fin 2018. Bien que les PNL soient actuellement couverts de manière adéquate par des réserves pour pertes sur prêts, le tampon d'absorption global de la Banque n'est que satisfaisant.

La rentabilité d'Attijariwafa bank est l'une des meilleures au Maroc, grâce à un faible coût des fonds, à sa franchise leader et à une base bénéficiaire diversifiée. Toutefois, le résultat net est resté stable en 2018 en raison d'une croissance modeste des revenus, alors que les charges d'exploitation ont continué à augmenter à un rythme raisonnable. L'efficacité opérationnelle est toujours bonne, mais les dépenses devraient continuer d'augmenter à un rythme raisonnable à l'avenir. Cela reflète la vaste portée géographique de la Banque ainsi que la nécessité de mettre en place une structure solide pour soutenir l'ensemble de ses opérations. Attijariwafa bank devra donc réaliser une croissance similaire du résultat bancaire plus rapide qu'en 2018. Cela devrait être réalisable puisque la direction est considérée comme compétente et que la stratégie est ciblée.

L'ancrage du risque lié à l'environnement opérationnel du Maroc de "bb+" (indiquant un risque modéré) reflète la faible diversification de l'économie et sa forte dépendance à l'égard des exportations agricoles et du tourisme, des politiques macroéconomiques et fiscales saines, une flexibilité monétaire modérée et une force institutionnelle faible à modérée. Il tient également compte de la manière dont les risques macro-financiers et un système bancaire relativement sain. Le secteur bancaire marocain a connu une performance soutenue depuis de nombreuses années, reflétant un environnement opérationnel généralement stable, une supervision prudente et une bonne gouvernance dans les grandes banques du

pays. Le secteur est généralement sain dans l'ensemble, bien que les NPL restent assez élevés et constituent un défi. Il existe également un élément de risque d'exposition importante dans le secteur. Les données agrégées indiquent que le secteur bancaire dans son ensemble est suffisamment capitalisé avec des ratios de fonds propres (normes Bâle III) supérieurs aux normes réglementaires (12 %), mais pas de manière significative. Les tampons de fonds propres sont donc faibles pour le secteur.

### **Perspectives de notation**

Les perspectives pour l'ensemble des notations sont stables. Capital Intelligence s'attend à ce qu'Attijariwafa bank maintienne ses résultats financiers globaux à un niveau satisfaisant cette année. Le risque de crédit demeurera un défi tant à l'échelle nationale que dans les opérations de détail à l'international. La rentabilité devrait continuer à se situer dans le haut de gamme du secteur bancaire marocain. Le financement et les liquidités devraient demeurer bons. Les ratios de fonds propres devraient se maintenir autour du niveau actuel, bien qu'ils puissent s'infléchir vers l'avant. Aucun facteur non financier n'indique qu'un changement dans les perspectives était probable.

### **Dynamique de notation : opportunité de revue à la hausse**

Des notations favorables à l'avenir nécessiteraient une amélioration importante de la situation du capital de la Banque et de la qualité de ses actifs de prêt et/ou une amélioration importante des facteurs de risque sous-jacents liés à Ancrage de risque de l'environnement opérationnel.

### **Dynamique de notation : risque de revue à la baisse**

Un affaiblissement de la qualité des actifs d'Attijariwafa bank pourrait entraîner une baisse des notations. Ce serait également le cas si les ratios de fonds propres d'Attijariwafa bank s'affaiblissaient.

#### **a. Notation de Moody's - Novembre 2019 (communiqué traduit)**

### **Résumé**

L'évaluation du crédit de base (BCA) ba3 d'Attijariwafa bank (Attijariwafa) reflète la grande liquidité et la stabilité du financement de la banque, le tout associé à une solide rentabilité soutenue par une franchise aussi bien forte que diversifiée au Maroc, Afrique du Nord, Afrique centrale, et en Afrique occidentale. Ces atouts sont compensés par la modeste capitalisation de la banque, ses fortes concentrations de crédit et son expansion rapide dans les pays d'Afrique subsaharienne qui sont plus risqués que le Maroc.

Le taux Ba1 des dépôts à long terme en monnaie locale d'Attijariwafa intègre une hausse de deux crans par rapport à sa ba3 BCA et sa BCA ajustée, sur la base de notre évaluation d'une très forte probabilité de soutien du gouvernement du Maroc (Ba1 stable) en cas de besoin. Cette hausse reflète la participation de 46,4 % de la famille royale marocaine dans la banque, l'importance de la banque pour le système financier local ainsi que sa désignation par Bank Al-Maghrib en tant que banque d'importance nationale systématique (D-SIB).

Le taux des dépôts en devises à long terme de la banque est plafonné par le plafond souverain à Ba2. Les taux des dépôts à long terme d'Attijariwafa (en monnaie locale et étrangère) ont une perspective stable. La banque est également notée Aa1.ma/MA-1 pour les dépôts en monnaie locale à l'échelle nationale et Aa3.ma/MA-1 pour les dépôts en monnaie étrangère à l'échelle nationale.

### **Points forts du crédit**

- Des franchises fortes et diversifiées au Maroc, en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, qui génèrent une solide rentabilité ;
- Liquidité élevée, combinée à un financement stable et diversifié ;
- Probabilité très élevée d'un soutien gouvernemental en cas de besoin.

### **Défis en matière de crédit**

- Des concentrations de crédit élevées, combinées à une expansion rapide dans les pays d'Afrique subsaharienne qui sont plus risqués que le Maroc ;
- Une capitalisation modeste.

## **Perspectives**

Les perspectives stables reflètent notre attente que la solide rentabilité, le financement solide et les liquidités élevées de la banque permettront d'équilibrer les risques liés à la concentration du crédit, à la croissance rapide et à la capitalisation modeste.

### **Les facteurs qui pourraient mener à un surclassement**

La pression à la hausse sur les taux pourrait résulter d'une amélioration soutenue de la qualité des actifs et d'une augmentation sensible de la capitalisation sur l'ensemble du cycle.

### **Les facteurs qui pourraient entraîner une rétrogradation**

Une pression à la baisse sur les taux pourrait résulter (i) d'un affaiblissement de l'environnement opérationnel des juridictions d'Afrique subsaharienne où la banque opère, ou (ii) d'une détérioration significative du financement et de la liquidité de la banque.

#### **b. Evolution de la notation d'Attijariwafa bank sur la période 2017 - 2019**

### **Evolution de la notation de Capital Intelligence**

<b>Critère</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Note de solidité financière	BBB	BBB	BB+
Notation en devise à court terme	A3	A3	A3
Notation en devise à long terme	BBB-	BBB-	BBB-
Perspective pour la note de solidité financière	Stable	Stable	Stable
Perspective pour les notations en devises à long et court termes	Stable	Stable	Stable

Source : Capital Intelligence

### **Evolution de la notation de Moody's**

<b>Catégorie</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Perspectives	Stable	Stable
Taux de risque de contrepartie	Ba1/NP	Ba1/NP
Dépôts Bancaires - Devise Étrangère	Ba2/NP	Ba2/NP
Dépôts Bancaires - Devise Nat	Ba1/NP	Ba1/NP
Evaluation du Crédit de Base	ba3	ba3
Evaluation du Crédit de Base Rajustée	ba3	ba3
Evaluation du risque de contrepartie	Ba1(cr)/NP(cr)	Ba1(cr)/NP(cr)
Actions privilégiées à dividende non cumulatif - Devise Nat	B3 (hyb)	B3 (hyb)

Source : Moody's

## **II. GOUVERNANCE D'ATTIJARIWAFABANK**

### **II.1. Assemblée générales**

Conformément à l'article 29 des statuts de la banque, les actionnaires de la société se réunissent en assemblées générales, ordinaires, ou extraordinaires, et en assemblées spéciales dans les conditions fixées par la loi.

### **Convocation des assemblées générales**

Les assemblées sont convoquées par le conseil d'administration.

Les assemblées générales ordinaires peuvent également être convoquées, en cas d'urgence, par :

- Les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social.
- Les liquidateurs, le cas échéant ;
- Les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Leurs convocations sont faites 30 jours francs au moins avant la réunion, au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé.

Cet avis doit contenir les informations obligatoires édictées par la loi.

### **Accès aux assemblées générales**

Pour pouvoir assister aux assemblées, les actionnaires doivent produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement dépositaire agréé, 5 jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par un ascendant ou descendant, sans qu'il soit nécessaire que ces derniers soient personnellement actionnaires, il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Les sociétés actionnaires se font représenter quat à eux, par leur mandataire spécial qui peut ne pas être lui-même actionnaire.

### **Exercice du droit de vote**

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour les actions grevées d'un usufruit, le droit de vote appartient au nu-propiétaire tant dans les assemblées générales ordinaires que dans les assemblées générales extraordinaires.

En cas de nantissement des actions, le droit de vote est exercé par le propriétaire.

Par ailleurs, la société ne peut voter avec des actions qu'elle a acquises ou prises en gage.

### **Conditions de quorum et de majorité**

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société ; si elle ne réunit par ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Dans les assemblées générales ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

L'assemblée générale extraordinaire quand à elle, n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié des actions ayant droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette 2<sup>ème</sup> assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de 2 mois au plus tard à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte des actions que la société a acquises ou prises en gage.

Dans les assemblées générales extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

## **II.2. Conseil d'Administration**

Au 30 septembre 2019, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 10 membres et présidé par Monsieur Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination <sup>1</sup>	Expiration du mandat
<b>M. Mohamed EL KETTANI</b> Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, Président du Conseil d'Administration	2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
<b>SIGER</b> Représentée par M. Mohammed Mounir EL MAJIDI, Président Directeur Général de la SIGER <sup>2</sup> ,	2015	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2020

Administrateurs	Date de nomination <sup>1</sup>	Expiration du mandat
Administrateur Attijariwafa bank		
<b>Al Mada</b>		
Représentée par M. Hassan OURIAGLI, Président Directeur Général d'Al Mada, Administrateur Attijariwafa bank	2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>M. Abdelmjid TAZLAOUI</b>		
Président Directeur Général d'AMETYS <sup>3</sup> , Administrateur Attijariwafa bank	2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>M. Aymane TAUD</b>		
Directeur Général Délégué AL Mada, Administrateur d'Attijariwafa bank	2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2021
<b>M. José REIG</b>		
Administrateur d'Attijariwafa bank	2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2023
<b>M. Abed YACOUBI SOUSSANE</b>		
Président du conseil de surveillance de la MAMDA/MCMA, Administrateur Attijariwafa bank	2017	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
<b>M. Aldo OLCESE SANTONJA</b>		
Administrateur indépendant, Docteur en Economie Financière à l'Académie Royale des Sciences Economiques & Financières	2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
<b>Santander</b>		
Représenté par M. Jose Manuel VARELA, Directeur Général Adjoint, Administrateur d'Attijariwafa bank	2014	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019
<b>M. Lionel ZINSOU</b>		
Managing Partner Southbridge, Administrateur indépendant	2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2024

Source : Attijariwafa bank - \*

(1) Nomination ou renouvellement de mandat - l'année correspond à celle de la tenue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice précédent

(2) Siger est actionnaire de Al Mada

(3) AMETYS est une société sœur d'Attijariwafa bank

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté entre des administrateurs et des dirigeants d'Attijariwafa bank.

En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

### II.2.1. Curriculum Vitae des administrateurs

#### M. Mohammed Mounir EL MAJIDI

M Mohamed Mounir El Majidi est Président Directeur Général de la Siger

#### M. Hassan OURIAGLI

Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, M. Hassan OURIAGLI a rejoint le groupe ONA en avril 2003 en tant que Directeur des Participations Financières et du Plan Stratégique. Il y a ensuite occupé le poste de Directeur Général Adjoint puis de Directeur Général Délégué en mars 2009, jusqu'à la fusion ONA-SNI. Il est alors nommé Président du Directoire d'Optorg à Paris qu'il quitte en 2014 pour devenir Président directeur général de SNI, devenue AL MADA en 2018.

#### M. Aymane TAUD

Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'un DESS en droit des affaires et fiscalité de l'Université de Panthéon Sorbonne (Paris I), M. TAUD démarre sa carrière en 1997 au sein du cabinet BDO Gendrot (Paris)

avant de rejoindre la banque d'affaires CFG ou il occupe plusieurs postes dont celui de Directeur des Fusions & Acquisitions. En 2001, il fonde Financia, société de conseil en Fusions & Acquisitions, qu'il cède à BMCE Capital en 2005 et prend alors la direction générale de BMCE Capital Conseil. Il rejoint SNI en 2006 en tant que Directeur en charge des investissements. Il est nommé directeur exécutif en 2015. En 2017, il est nommé Président Directeur Général de Nareva Holding puis Directeur Général Délégué d'AL MADA.

### M. Abdelmjid TAZLAOUI

Titulaire d'une maîtrise en Informatique de Gestion à l'ESSEC et diplômé de de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de la London Business School (SEP), M. Tazlaoui a démarré sa carrière en 1985 à la direction informatique de l'Union de Prévoyance des Cadres (France), filiale de l'UAP, avant d'être directeur d'un GIE créé à travers le rapprochement d'une dizaine d'institutions de protections sociales dont l'UCP était leader. En 1995 il devient Directeur Délégué en charge des fonctions supports de ce GIE devenu le Groupe UPR. En 2000, M. Tazlaoui prend la Direction Générale de Cognitis Consulting, société de conseil avant d'être nommé Secrétaire Général de la CNSS en 2001 puis DGA de la Samir en 2004.

Depuis 2006, il est Président Directeur Général du groupe ONAPAR-AMETYS et ses filiales. Depuis 2019, il est également Président Directeur Général du groupe Samed et de ses filiales.

M. Tazlaoui a par ailleurs été décoré Chevalier du Trône le 30 juillet 2004 par sa Majesté le Roi Mohamed VI que dieu l'assiste.

### M. Abed YACOUBI SOUSSANE

M. Abed YACOUBI SOUSSANE est Président du Conseil de Surveillance de la MAMDA/MCMA. Après ses études au Lycée mixte Français à Fès il a été diplômé Ingénieur Agronome de l'Institut Agronomique de Paris. Il a été Directeur Général de la SOGETA qui gère 600.000 ha agricole puis Président du Conseil de Surveillance de MAMDA-MCMA. M. Yacoubi Soussane est également membre du bureau de l' AISAM (Association Internationale des Sociétés d'Assurances Mutuelles) et Membre du bureau exécutif d'Euresa.

### M. José REIG

Diplômé d'un Master de l'instituto de Empresa de Madrid et d'un Master de I.E.S.E (Université de Michigan), M. Reig a occupé divers poste de responsabilité au sein de Banco Central, Banco de Valencia et Banco Central Hispano de 1977 à 1998 avant de rejoindre le Grupo Santander en 1998 en tant que Directeur Général Adjoint du Pôle filiales en Europe et en Afrique du Nord jusqu'en 2002 puis Directeur Général Adjoint du Pôle filiales Afrique du Nord & Ouest jusqu'en 2017. Il occupe depuis divers fonctions d'administrateur au sein du Groupe Attijariwafa bank.

### M. Aldo OLCESE

M. Aldo Olcese est Docteur en économie financière, auteur de plusieurs livres d'économie, et membre de l'Académie Royale des Sciences Économiques et Financières et Vice-président de l'Académie Royale Européenne des Docteurs.

Il a présidé l'Institut espagnol des analystes financiers, la Fondation des Études Financières ainsi que le conseil consultatif de la Société Générale en Espagne, la société américaine de consulting en stratégie et leader mondial Bain & Co, Iberbolsa et le conseil de TSystems du groupe Deutsche Telekom. Il a également été Administrateur d'Ericsson, Senior Advisor de KPMG, Administrateur délégué d'Iberagentes et a dirigé les investissements de la banque Hispano Industrial.

Il est actuellement Senior Advisor de la banque d'affaires et de gestion des patrimoines Alantra Wealth Management et Président de Fincorp Mediación, leader en matière de conseil de gouvernance et responsabilité sociale de l'entreprise. Il est aussi conseiller indépendant du Conseil national pour la responsabilité sociale de l'entreprise.

Il a reçu la Grande Croix du mérite civile des mains de S.M. le Roi d'Espagne en 2007 et a été nommé Commandeur du Wissan Al Aloui en 2008 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que dieu l'assiste, après en avoir été nommé Officier par Sa Majesté le Roi Hassan II en 2004.

## M. Manuel VARELA

Diplôme en sciences économiques de l'Universidad Complutense de Madrid, M. Varela a rejoint Banco Exterior de España en 1978 où il a occupé le poste de Chef des bureaux de représentation au Venezuela et en Colombie, puis Directeur Général Extebandes (Colombie, Venezuela, Pérou, Bolivie, Équateur) et Directeur général de la succursale américaine de Banco Exterior (New York, Floride, Californie) jusqu'en 1987. M. Varela rejoint Banco Santander en 1988 où il occupe le poste de Senior Vice-Président jusqu'en 2007 avant de prendre en charge l'unité Asie de 2007 à 2010 puis Vice-Président Exécutif de 2010 à 2014.

## M. Lionel ZINSOU

Diplômé de l'École Normale Supérieure, de Sciences Po, de la London School of Economics et de la Sorbonne, Lionel Zinsou est un économiste franco-bénois et ancien Premier ministre de la République du Bénin (2015-2016). Il est Fondateur, co-Président de SouthBridge. Il est également Président de la Fondation de l'École Normale Supérieure et du think tank Terra Nova et Administrateur des fondations Ashinaga et Sanofi. Lionel Zinsou a commencé sa carrière en tant que Professeur agrégé des sciences économiques et sociales, enseignant à l'Université de Paris XIII et à l'École Normale Supérieure et membre du Cabinet du ministre de l'Industrie et du Premier Ministre, M. Laurent Fabius avant de rejoindre Danone où il occupe plusieurs fonctions puis Rothschild & Cie en tant qu'Associé Gérant. Il est ensuite successivement Directeur Général et Président de PAI Partners.

### **II.2.2. Critères adoptés par Attijariwafa bank en matière d'indépendance des administrateurs**

La qualité d'Administrateur Indépendant répond aux critères définis dans la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédits.

Un administrateur est qualifié d'indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation avec la banque, son groupe ou son organe de direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Il doit ainsi répondre aux critères d'indépendance définis par les exigences de la banque centrale. Ces critères se présentent comme suit :

- ne pas être salarié ou membre de la direction de la banque, représentant, salarié ou membre de l'organe d'Administration d'un actionnaire ou d'une entreprise qu'il consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction d'une entreprise dans laquelle la banque détient directement ou indirectement un mandat au sein de l'organe d'Administration ou dans laquelle un membre de l'organe de direction de l'établissement, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration ;
- ne pas être membre des organes d'administration ou de direction des clients ou fournisseurs significatifs de la banque ou de son groupe, y compris pour des services de conseil ou de maîtrise d'ouvrage, ou pour lequel l'établissement ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un membre de la direction ou un membre du Conseil d'Administration représentant un actionnaire dominant de la banque ;
- ne pas avoir été commissaire aux comptes de la banque au cours des trois années précédentes ;
- ne pas avoir exercé un mandat de conseil de l'établissement au cours des trois années précédentes ;
- ne pas avoir été membre du Conseil d'Administration au cours des six dernières années.

### **II.2.3. Autres mandats des administrateurs d'Attijariwafa bank**

#### **Autres mandats d'administrateur du Président Mohamed EL KETTANI**

Au 30 septembre 2019, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Wafa Assurance	Administrateur

Sociétés	Fonction
Wafasalaf	Membre du Conseil de Surveillance
Wafa Immobilier	Membre du Conseil de Surveillance
Wafacasch	Administrateur
Wafabail	Membre du Conseil de Surveillance
Dar Assafa	Président du Conseil de Surveillance
Bank Assafa	Président du Conseil de Surveillance
Attijariwafa bank Europe	Président du Conseil d'Administration
Attijari bank Tunisie	Administrateur
Attijariwafa bank Egypt	Administrateur
CBAO	Administrateur
BIM	Administrateur
SIB	Administrateur
SCB	Administrateur
UGB	Administrateur
CDC	Administrateur
BIA Togo	Administrateur
Attijari Africa Holding	Administrateur
Attijari West Africa	Administrateur
Andalu Carthage	Administrateur
Kasovi	Administrateur
Attijari Finances Corp	Président du Conseil d'Administration
Wafa Gestion	Administrateur
Omnium de Gestion Marocain OGM SA	Président du Conseil d'Administration
Wafa Corp	Président du Conseil d'Administration
BCM Corporation	Président du Conseil d'Administration
SOMED	Administrateur
Al Mada	Représentant
CIMR	Administrateur
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	Administrateur
Fondation ONA	Administrateur
GPBM	Vice-Président Délégué
CGEM	Membre du Conseil d'Administration
Fondation Actua	Président
Fondation Attijariwafa bank	Président
Fondation Mohammed V pour la Solidarité	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
Fondation gestion centre national Med VI pour les handicapés	Administrateur
Association gestion centre des TPE solidaires	Président

Source : Attijariwafa bank

### **Autres mandats d'administrateur de Mohammed Mounir El Majidi**

Au 30 septembre 2019, M. Mohammed Mounir El Majidi, est Président Directeur Général de la SIGER.

### **Autres mandats d'administrateur de Hassan Ouriagli**

Sociétés	Fonction
Al Mada	Président Directeur Général
Compagnie Chérifienne Des Produits Du Naphte Naphta	Président Directeur Général
Compagnie Marocaine D'huilerie CMH	Président Directeur Général
Dan Maroc	Président Directeur Général
Financière De Prise De Participations	Président Directeur Général
First Connect Sat	Président Directeur Général
Global Communications	Président Directeur Général
Invest Co Holding Invest Co	Président Directeur Général
Longométal Afrique	Président Directeur Général
ONA Courtage	Président Directeur Général

Sociétés	Fonction
ONA International	Président Directeur Général
Réserves Immobilières	Président Directeur Général
Société Financière de Gestion et et Placement	Président Directeur Général
Fondation ONA	Président
Fondation Suzanne Et Jean Epinat Fondation Epinat	Président
Immo Masur	Gérant
Acima	Administrateur
Africaplane	Administrateur
Compagnie Optorg	Administrateur
Copropar	Administrateur
Digibay	Administrateur
Group Invest	Administrateur
Hospitality Holding Company H.Co	Administrateur
Lafarge Maroc	Administrateur
Lafargeholcim Maroc	Administrateur
Managem	Administrateur
Marjane Holding Marjane	Administrateur
Nareva Holding Nareva	Administrateur
Nareva Power	Administrateur
Ofna	Administrateur
Ohio	Administrateur
Omnium De Gestion Marocain OGM	Administrateur
Onapar-Amety	Administrateur
Orientis Invest	Administrateur
Prestige Resorts Prestige Resorts	Administrateur
Radio Méditerranée Internationale	Administrateur
Rihla Ibn Battuta Prod	Administrateur
Sapino	Administrateur
Société Immobilière Agena	Administrateur
Société Africaine De Tourisme Sat	Administrateur
Société Centrale D'investissements Immobiliers Scii Scii	Administrateur
Société Immobilière Centuris	Administrateur
Société Immobilière Darwa	Administrateur
Société Immobilière Mandarona	Administrateur
Société Immobilière Azzahro Societe Immobiliere Hawazine	Administrateur
Société Métallurgique D'Imiter SMI	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

### **Autres mandats d'administrateur de Abdelmjid Tazlaoui**

Sociétés	Fonction
Wafa Assurance	Administrateur
Lafarge Holcim Maroc	Administrateur
Fénié Brossette	Administrateur
Zellidja	Président Directeur Général
Rebab	Administrateur
Al Mada	administrateur
ONAPAR-AMETYS et ses Filiales	Administrateur
SOMED HOLDING et ses Filiales	Administrateur

Marjane Holding	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur
Nareva Holding	Administrateur
Atlas Hospitality Holding	Administrateur
Lafarge Maroc	Administrateur
Lafarge Holcim Maroc Afrique	Administrateur
CIMR	Administrateur
Fondation ONA	Administrateur
Universite ONA	RP de Al Mada, Président
OFNA	Président Directeur Général
ONA International	Directeur général

### **Autres mandats d'administrateur de Aymane Taud**

<b>Sociétés</b>	<b>Fonction</b>
Lafargeholcim Maroc LHM	Vice-Président Administrateur
Lafargeholcim Maroc Afrique LHMA	Vice-Président Administrateur
Lafarge Maroc Lafarge Maroc	Vice-Président Administrateur
Société Civile Immobilière Detroit Nt Développement	Gérant
Wana Corporate	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
Tractafic Equipment Maroc Tem	Administrateur
Soread-2m	Administrateur
Sonacid	Administrateur
Société Maroc Emirats Arabes Unis De Développement Somed	Administrateur
Société Immobilière Azzahro Societe Immobilière Hawazine	Administrateur
Société Immobilière	Administrateur
Société Financière De Gestion Et De Placement Sfgp	Administrateur
Sapino	Administrateur
Réserves Immobilières	Administrateur
Renault Commerce Maroc	Administrateur
ONA Courtage	Administrateur
Omnium De Gestion Marocain OGM	Administrateur
Ohio	Administrateur
Nouvelles Siderurgies Industrielles NSI	Administrateur
Nareva Renouvelables	Administrateur
Nareva Power	Administrateur
Nareva Holding Nareva	Administrateur
Longometal Afrique	Administrateur
Global Communications Global Com	Administrateur
Fondation Suzanne Et Jean Epinat Fondation Epinat	Administrateur
Fondation Ona	Administrateur
First Connect Sat	Administrateur
Financière de Prise de Participations	Administrateur
Energie Eolienne du Maroc EEM	Administrateur
Delma d'Investissements Touristiques	Administrateur
Dan Maroc	Administrateur
Compagnie Marocaine D'huilerie CMH	Administrateur
Compagnie Chérifienne Des Produits Du Naphte Naphta	Administrateur
Atlas Hospitality Morocco Ahm	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

### **Autres mandats d'administrateur de Abed Yacoubi Soussane**

<b>Sociétés</b>	<b>Fonction</b>
MAMDA-MCMA	Président du Conseil de Surveillance
Mutuelle Centrale de Réassurance	Vice-Président

Al Mada	Administrateur
Alma Capital gérant en France du fonds Permal	Administrateur
NSI	Administrateur
IMA	Administrateur
SOYAPAR groupe famille	Président

Source : Attijariwafa bank

### **Autres mandats d'administrateur de Jose Reig**

Sociétés	Fonction
Attijariwafa International Bank	Président du Conseil d'Administration
Attijari bank Tunisie	Administrateur
Attijari Factoring	Administrateur
Attijariwafa bank Europe	Administrateur
Puertas Padilla	Administrateur
Frigolucas	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

### **Autres mandats d'administrateur de Aldo Olcese Santonja**

Sociétés	Fonction
Fincorp Mediación	Administrateur
Gobernanza y Responsabilidad Corporativa	Administrateur
Working Capital Management España	Administrateur
Alantra Wealth Management Agencia de Valores	Mandataire (Registré à la Commission Espagnole des Valeurs)
Ibermobiliaria	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

### **Autres mandats d'administrateur de Manuel Varela**

Manuel Varela n'a pas d'autres mandats dans d'autres entités.

### **Autres mandats d'administrateur de Lionel ZINSOU**

Sociétés	Fonction
Danone Sa	Administrateur
Southbridge Sas	Président
Pai Partners Sas	Vice-Président du Conseil de Surveillance
Les Domaines Barons De Rothschild (Lafite) Sca	Président du Conseil de Surveillance
Ap-Hp International (Sasu)	Membre du Conseil de Surveillance
AMERICANA (Emirats Arabe Unis)	Administrateur
Southbridge Holding (Iles Maurice)	Président du Conseil d'Administration
I&P (Ile Maurice), I&P Afrique Entrepreneurs (Ile Maurice)	Administrateur
Southbridge Partners (Cote D'ivoire)	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

#### **II.2.4. Rémunérations octroyées aux membres des organes d'administration**

En 2018, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Les jetons de présence alloués au Conseil d'administration au titre des trois derniers exercices se détaillent comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018
Jetons de présence	4	4	4

Source : Attijariwafa bank

## II.3. Comités spécialisés

### II.3.1. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de 5 comités spécialisés, issus du Conseil d'Administration :

#### **Comité Stratégique :**

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques.

Au 30 septembre 2019, les membres du comité stratégique se présentent comme suit :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
<b><u>Membres non permanents :</u></b>	
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué – Pôle Banque de Détail
M. Ismaïl DOURI	Directeur Général Délégué – Pôle Finances, Technologie et Opérations
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué – Pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières
<b><u>Secrétaire du Comité</u></b>	
Mme Wafaâ GUESSOUS	Directeur Général Adjoint – Logistique et Achats Groupe

Source : Attijariwafa bank

#### **Comité des Grands Risques Groupe :**

Le Comité des Grands Risques Groupe, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, autorise, avant leur ratification par le Conseil d'Administration les grands engagements en matière de crédits, et les opérations d'acquisition ou de cessions d'immeubles au-delà d'un certain seuil.

**Règle de Composition :** Le Comité des Grands Risques Groupe est présidé par le Président Directeur Général. Il est composé de 4 membres (dont le Président Directeur Général), désignés parmi les membres du Conseil.

**Fréquence des réunions :** le Comité des Grands Risques Groupe se réunit au moins 1 fois par mois et peut être convoqué à tout instant à l'initiative du Président lorsqu'il le juge nécessaire, que l'opération ou la transaction revêt un caractère urgent ou que l'actualité de la Banque le requiert

Au 30 septembre 2019, les membres du comité des Grands Risques Groupe se présentent comme suit :

Membres	Fonction
<b><u>Membres permanents :</u></b>	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
<b><u>Membres non permanents :</u></b>	
M. Ismaïl DOURI	Directeur Général Délégué - Pôle Finance, Technologie & Opérations
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
Mme Wafaâ GUESSOUS	Directeur Général Adjoint – Logistique et Achats Groupe
<b><u>Secrétaire du Comité</u></b>	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe

Source : Attijariwafa bank

### **Comité d’Audit et des Comptes Groupe :**

Le Comité d’Audit et des Comptes Groupe assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité.

**Règle de Composition :** Le Comité d’Audit et des Comptes Groupe est composé de 3 membres permanents, choisis parmi les membres du Conseil d’Administration.

**Fréquence des réunions :** Le Comité d’Audit et des Comptes Groupe se réunit au moins 6 fois par an et chaque fois qu’il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Au 30 septembre 2019, les membres du comité d’Audit et des Comptes Groupe se présentent comme suit :

Membres	Fonction
<b><u>Membres permanents :</u></b>	
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Président du Comité
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
<b><u>Membres non permanents :</u></b>	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Exécutif - Finances Groupe
<b><u>Secrétaire du Comité</u></b>	
Mme. Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe

Source : Attijariwafa bank

### **Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe :**

D’une périodicité annuelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe. Il est réparti en trois sous-comités :

Au 30 septembre 2019, le premier sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada

Source : Attijariwafa bank

Au 30 septembre 2019, le deuxième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. José REIG	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Au 30 septembre 2019, le troisième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur

#### Secrétaire du Comité

M. Mohamed SOUSSI	Directeur Exécutif - Responsable Capital Humain Groupe
-------------------	--

Source : Attijariwafa bank

### **Comité Supérieur des Achats Groupe :**

Le Comité Supérieur des Achats Groupe instruit les opérations d'achat d'un montant significatif.

**Règle de Composition:** Le Comité Supérieur des Achats Groupe est composé de 4 membres permanents, désignés parmi les membres du Conseil d'Administration, dont le Président Directeur Général d'Attijariwafa bank qui assure la présidence du Comité.

**Fréquence des réunions :** Le Comité Supérieur des Achats Groupe se réunit chaque fois qu'il le juge nécessaire ou que l'actualité de la Banque le requiert, sur convocation du Président du Comité.

Au 30 septembre 2019, les membres du comité Supérieur des Achats Groupe se présentent comme suit :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général
M. Aymane TAUD	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur

#### Membres non permanents :

M. Ismail DOURI	Directeur Général Délégué- Pôle Finances, Technologie et Opérations
Mme Wafaa GUESSOUS	Directeur Général Adjoint- Logistique et Achats Groupe

#### Secrétaire du Comité :

M. Younes TAGHRICHTE	Responsable Achats Groupe
----------------------	---------------------------

Source : Attijariwafa bank

## **II.4. Organes de direction**

### **II.4.1. Organisation**

L'organisation d'Attijariwafa bank vise à placer le client au centre des préoccupations du groupe, dans une optique de cross-selling, et afin d'assurer un service conforme aux meilleurs standards, grâce à une technologie à la pointe de l'innovation.

Son fonctionnement s'articule autour des principaux axes suivants :

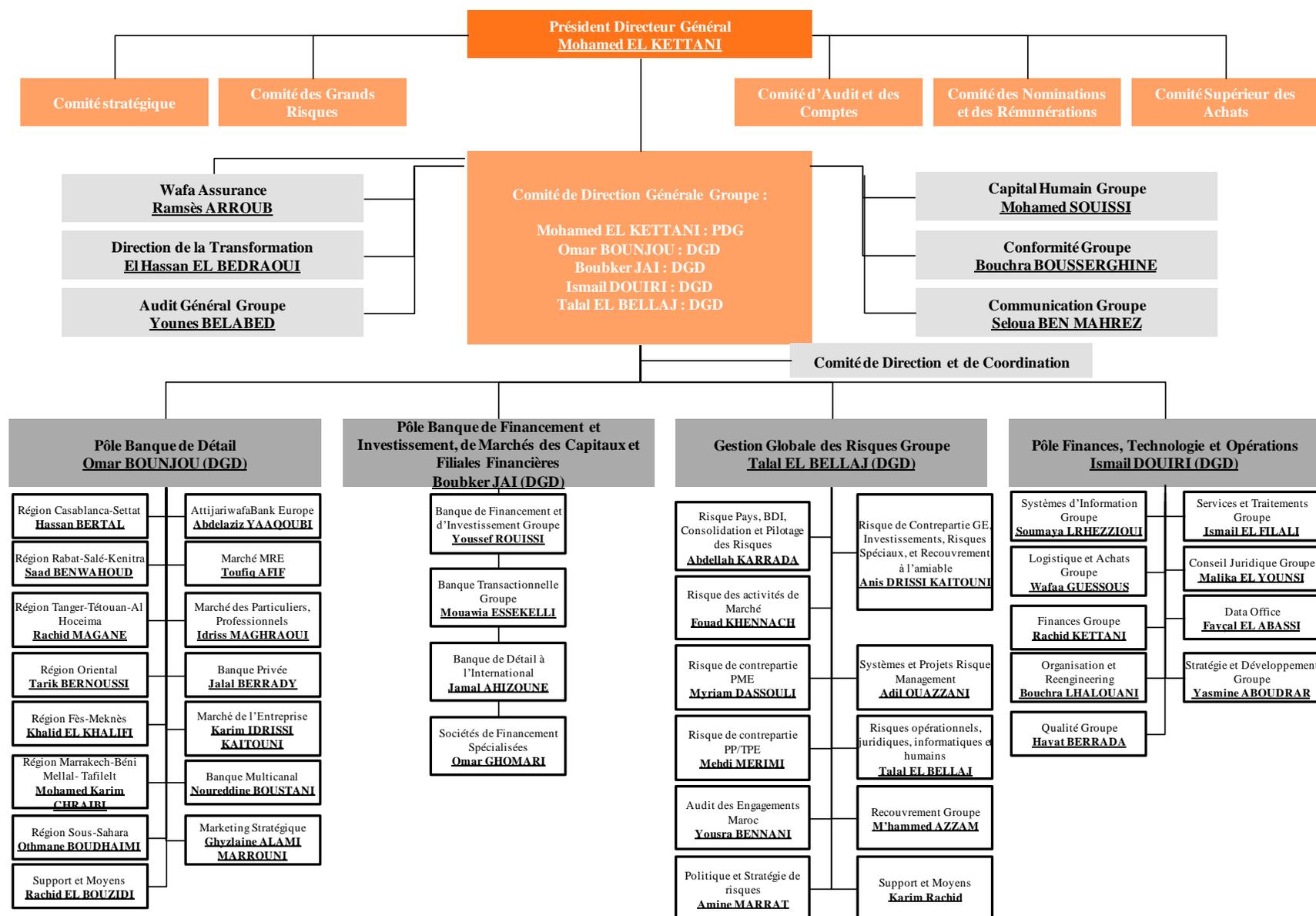
#### ▪ **Pôle Banque de Détail :**

- ✓ Unification des réseaux « entreprises et particuliers » sous des Directions Régionales ayant une autonomie de pilotage accrue. Ainsi, chaque Direction Régionale a la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et

professionnels, de centre d'affaires et de succursales entreprises. En outre, les Directeurs Régionaux représentent la Direction Générale de la banque au niveau de leurs régions respectives, aussi bien vis-à-vis des Autorités que vis-à-vis des clients et partenaires ;

- ✓ Renforcement des capacités d'intervention des Directions des Marchés, ayant une couverture nationale, comme un interlocuteur fort vis-à-vis des Directions Régionales pour la fixation des objectifs de production et de rentabilité ainsi que le co-pilotage des réalisations ;
  - ✓ Chaque région dispose de sa propre équipe de supports et moyens, reportant fonctionnellement aux entités centrales associées (ex : risque, capital humain, logistique, etc...) et bénéficie de l'animation centrale pour les produits bancaires, et de l'animation régionale des filiales pour les produits associés.
- **Pôle Banque de Financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières :**
- ✓ Renforcement des organisations les plus porteuses de synergies comme la Banque des Marchés de Capitaux Groupe, la Banque de Détail à l'International et les Filiales para-bancaires et financières ;
  - ✓ Affirmation du caractère international de certaines activités, comme la Banque de Financement & d'Investissement ;
  - ✓ Création d'une organisation dédiée, « Banque Transactionnelle Groupe » qui regroupe les différentes compétences associées en provenance de différentes entités de la Banque, dont l'international et la Gestion des Flux.
- **Pôle Finances, Technologie et Opérations :**
- ✓ Le pôle FTO a fait l'objet, au même titre que les entités rattachées au Président Directeur Général et au Comité de Direction Général, d'ajustements organisationnels en cohérence avec la finalité de la nouvelle organisation et reflète l'attachement aux principes généraux que sont : l'optimisation de l'efficacité organisationnelle, le développement permanent des talents managériaux et la valorisation des contributions au développement du groupe.
- **Pôle Gestion Globale des Risques :**
- ✓ Le pôle GGR centralise la gestion des risques dans le cadre des normes réglementaires Bâloises des bonnes pratiques à l'international et des recommandations émises par les autorités de tutelle.
  - ✓ Indépendante des activités commerciales et de support, la Gestion Globale des Risques Groupe dépend directement de la Présidence. Sa mission est de veiller à l'identification des risques liés aux activités du Groupe, de les mesurer, de les suivre et de les contrôler.
  - ✓ Sa nouvelle organisation s'articule autour de 5 entités opérationnelles : Risques de crédit, risques de marché, Risques opérationnels, Pilotages des Risques et Risques pays et recouvrement.
  - ✓ À ces entités, s'ajoutent 4 entités transverses : Politique et stratégie des risques, Risk management, Audit des engagements et Support & moyens.

L'organigramme du groupe Attijariwafa bank, au 30 septembre 2019, se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

## **II.4.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants**

### **M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général (60 ans)**

Depuis sa nomination en septembre 2007, en tant que Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, Mohamed EL KETTANI, a conduit le développement du Groupe bancaire et financier, tant au niveau national que régional, pour le hisser au premier rang des banques du Maghreb et 6ème en Afrique.

Diplômé ingénieur de l'ENSTA-Paris, Mohamed EL KETTANI entame sa carrière bancaire en 1984 en intégrant la Banque Commerciale du Maroc -BCM-.

Il a exercé différentes responsabilités dans les différents métiers de la banque et de la finance, il a dirigé en 2004 le programme de fusion et de rapprochement entre BCM et Wafabank qui a donné naissance à Attijariwafa bank; couronné par sa nomination en tant que Directeur Général de la banque.

Sous sa présidence, le Groupe Attijariwafa bank a réalisé le déploiement du plan de développement stratégique « Attijariwafa 2012 » qui a permis au Groupe de conforter son leadership sur le marché marocain et lui donner un positionnement de référence à l'échelon Africain.

En 2016, un nouveau plan stratégique « Energies 2020 » a été lancé ayant pour objectif de recentrer la banque sur ses ressources pour servir au mieux ses clients, et poursuivre son développement à l'international, dans un contexte caractérisé par de profondes mutations économiques et technologiques.

Le Groupe opère actuellement dans 25 pays dont 14 pays en Afrique où il dispose du 1er réseau bancaire avec 5 024 agences et emploie 20 346 personnes.

Mohamed EL KETTANI, est également Vice-président délégué du Groupement Professionnel des Banques du Maroc et Administrateur de plusieurs sociétés.

Mohamed EL KETTANI est décoré Officier de l'Ordre du Trône, par S.M Le Roi Mohammed VI, Commandeur de l'ordre national du mérite de la République du Sénégal, et des insignes d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur de la République Française.

### **M. Omar BOUNJOU : Directeur Général Délégué- Pôle Banque de Détail (59 ans)**

Ingénieur des Ponts et Chaussées (ENPC Paris) et Docteur en Economie (Université Panthéon – Sorbonne), M. Omar BOUNJOU a intégré le Groupe en 1988 en tant que Directeur Général de Wafasalaf.

M. Omar BOUNJOU a occupé les postes de Directeur Général de Wafa Immobilier, Directeur Marketing et Communication de Wafabank puis Directeur Général Adjoint en charge du Réseau Particuliers, Professionnels et PME.

Depuis la fusion et à partir de 2004, M. Omar BOUNJOU occupe le poste de Directeur Général Délégué du Groupe en charge de la Banque de Détail (Particuliers, Entreprises, MRE et Banque Privée).

### **M. Boubker JAI : Directeur Général Délégué - Pôle Banque de financement & Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières (63 ans)**

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris en 1979 et titulaire d'un doctorat obtenu en 1981, M. Boubker Jai entame sa carrière professionnelle dans une société de services informatiques parisienne.

De retour au Maroc, il intègre la Banque Commerciale du Maroc en octobre 1984 en qualité de Chargé de Mission auprès du Président, responsable de projets ayant trait à la modernisation des structures et moyens de la banque, dont notamment la conception et la mise en œuvre du schéma directeur d'organisation et d'informatique.

Il accède à la direction de l'Informatique et de l'Organisation en 1988 et entame alors la refonte complète du système d'information de la banque. Parallèlement, il conduit en 1992, le projet de fusion absorption de la Société de Banque et de Crédit.

Une année plus tard, ses responsabilités sont élargies à la stratégie et en 1995, il est nommé Directeur Général Adjoint. En février 2001, il prend en charge la Direction Générale de l'Exploitation, et en mars 2003, il est promu Directeur Général, responsable du pôle « Banque de Détail ».

En janvier 2004, à l'annonce de la fusion entre la Banque Commerciale du Maroc et Wafabank, M. Jai prend en charge les fonctions supports et moyens du nouvel ensemble (Système d'Information Groupe, Back office, Finances Groupe, Logistique et Achats Groupe) ainsi que les filiales parabancaires (Wafasalaf, Wafabail, Wafa Immobilier, Wafacash, Wafa LLD et Attijari Leasing). Il a assuré en outre avec succès la direction du programme d'intégration des deux banques.

En décembre 2005, M. Boubker JAÏ se verra confier la responsabilité de l'ensemble des activités transverses (Risques, Ressources Humaines Groupe, Système d'Information Groupe, Back- office, Finances Groupe, Logistique et Achats Groupe, Recouvrement Groupe).

Depuis décembre 2007, M. Boubker JAÏ est Directeur Général Délégué en charge du pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux et de Filiales Financières. Il est également Président ou Administrateur de plusieurs filiales au Maroc notamment Wafasalaf, Wafacash, Wafa Immobilier, Wafabail, Wafa Gestion, Attijari Factoring, Attijari Invest, Wafa Assurance, Wafa LLD, Wafa Courtage et Wafa Bourse, et à l'étranger des filiales bancaires Attijari bank Tunis-Tunisie, CBAO –Sénégal, Crédit du Sénégal (CDS), Société Ivoirienne de Banque (SIB)–Côte d'Ivoire, Banque Internationale pour le Mali (BIM), Union Gabonaise de Banque (UGB) – Gabon, Société Commerciale de Banque (SCB)–Cameroun, Crédit du Congo (CDC)–Congo, Attijari bank Mauritanie (ABM) - Mauritanie, & Banque Internationale pour l'Afrique (BIA) – Togo.

#### **M. Ismail DOUIRI : Directeur Général Délégué - Pôle Finance, Technologie et Opérations (49 ans)**

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University en Business Administration.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. Dans le même temps, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOUIRI a rejoint Attijariwafa bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. Depuis septembre 2008, M. DOUIRI assure la fonction de Directeur Général d'Attijariwafa bank.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, M. DOUIRI est en charge du pôle « Finance, Technologie et Opérations ».

En 2010, il est nommé Young Global Leader par le World Economic Forum.

M. Ismail DOUIRI est Membre du Moroccan British Business Council, Administrateur de Care Maroc, et Administrateur d'Injaz Al Maghrib.

#### **M. Talal EL BELLAJ : Directeur Général Délégué – Gestion Globale des Risques (57 ans)**

M. Talal EL BELLAJ est diplômé de l'Académie de Bordeaux et du Cycle Supérieur de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE).

M. Talal EL BELLAJ entame sa carrière en 1989 au sein de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) au département des engagements puis adjoint du chef de département du crédit. Il participe, en 1994, à la création de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) dans le cadre du plan de restructuration de la BMCI.

Il occupe la fonction de Senior Banker à la DGE – Secteur Energie, Céréales et Risque Etat (offices, régies...) entre 1994 et 1996, avant de prendre ses nouvelles fonctions, en 1997, en tant qu'Adjoint Directeur Régional du Souss, Responsable PME et Grandes Entreprises.

En juillet 2000, M. Talal EL BELLAJ se verra confier la responsabilité du projet de filiale BMCI Factoring avant de prendre en charge la Direction du Factoring en 2001.

En 2003, il a contribué au lancement l'activité factoring internationale, puis nommé en tant que membre du comité du Groupe.

M. Talal EL BELLAJ a rejoint le Groupe Attijariwafa bank en novembre 2004 en tant qu'Administrateur Directeur Général d'Attijari Factoring pour mener la mission de réorganisation et de dynamisation de l'activité en synergie avec la banque, et son réorientation stratégique sur le marché domestique.

Une année plus tard, il est nommé en tant que Directeur de l'Animation du Marché de la PME au sein d'Attijariwafa Bank, puis président du Directoire de Wafabail, filiale leasing du Groupe, en 2006.

Depuis fin 2007, M. Talal EL BELLAJ est Directeur de la Gestion Globale des Risques. En septembre 2014, il est nommé en tant que Directeur Général Délégué d'Attijariwafa bank en charge de la Gestion Globale des Risques Groupe.

#### **II.4.3. Rémunérations et prêts accordés aux membres du comité de direction<sup>12</sup>**

##### **Rémunération brute**

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants d'Attijariwafa bank au titre des trois derniers exercices s'établit comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018
Rémunération annuelle brute attribuée aux membres du comité de direction	100,85	108,2	121,0

Source : Attijariwafa bank

##### **Prêts accordés aux membres du comité de direction**

Les prêts accordés aux membres du comité de direction sur les trois derniers exercices s'établissent comme suit :

En Mdh	2016	2017	2018
Prêts accordés aux membres du comité de direction	152,2	116,7	152,0

Source : Attijariwafa bank

#### **II.4.4. Comité de Direction Générale**

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Ce comité traite des sujets internes qui concernent la gestion opérationnelle de la banque ainsi que ses filiales. Au 30 septembre 2019, les membres du comité de Direction Générale se présentent comme suit :

<sup>12</sup> Le comité de direction comprend les directeurs généraux, les directeurs généraux adjoints et les directeurs exécutifs.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2004
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué	2014
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003

Source : Attijariwafa bank

#### II.4.5. Comité de Direction et de Coordination

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux Directeurs généraux, le Comité de Direction et de Coordination est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Direction et de Coordination est composé des membres de la Direction Générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Au 30 septembre 2019, les membres du Comité de Direction et de Coordination se présentent comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed El Kettani	Président Directeur Général	2007
M. Omar Bounjou	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail	2004
M. Ismail Douiri	Directeur Général Délégué - Pôle Finances, Technologie et Opérations	2008
M. Boubker Jai	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Financement et Investissement, Marchés des Capitaux et Filiales Financières	2003
M. Talal El Bellaj	Directeur Général Délégué – Gestion Globale des Risques Groupe	2014
<b>RESEAU</b>		
M. Saad Benwahoud	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Rabat - Salé - Kenitra	2012
M. Hassan Bertal	Directeur Général Adjoint - Responsable de la Région Casablanca - Settat	2018
M. Othmane Boudhaimi	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Souss-Massa-Sahara	2019
M. Tarik Bernoussi	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Oriental	2019
M. Mohamed Karim Chraïbi	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Marrakech - Beni Mellal - Tafilalet	2019
M. Khalid El Khalifi	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Fès - Meknes	2019
M. Rachid Magane	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Tanger - Tetouan - Al Hoceïma	2019
<b>ENTITES CENTRALES</b>		
M. Jamal Ahizoune	Directeur Général Adjoint – Responsable Banque de Détail à l'International	2015
M. Hassan Bedraoui	Directeur Général Adjoint – Responsable Direction de la Transformation	2014
M. Mouaouia Essekelli	Directeur Général Adjoint - Responsable Banque Transactionnelle Groupe	2014
M. Omar Ghomari	Directeur Général Adjoint - Responsable Sociétés de Financement Spécialisées	2016

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
Mme Wafaa Guessous	Directeur Général Adjoint - Responsable Logistique et Achats Groupe	2007
M. Youssef Rouissi	Directeur Général Adjoint - Responsable Banque de Financement & d'Investissement Groupe	2005
M. Jalal Berrady	Directeur Exécutif - Responsable Banque Privée	2018
M. Younes Belabed	Directeur Exécutif - Responsable Audit Général Groupe	2016
Mme Saloua Benmehrez	Directeur Exécutif - Responsable Communication Groupe	2012
Mme Bouchra Bousserghine	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe	2018
M. Rachid El Bouzidi	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail	2016
M. Ismail El Filali	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe	2016
Mme Malika El Younsi	Directeur Exécutif - Responsable Conseil Juridique Groupe	2012
M. Karim Idrissi KAITOUNI	Directeur Exécutif - Responsable Marché de l'Entreprise	2016
M. Rachid Kettani	Directeur Exécutif - Responsable Finances Groupe	2012
Mme Soumaya Lrhezzioui	Directeur Exécutif - Responsable Systèmes d'Information Groupe	2012
M. Driss Maghraoui	Directeur Exécutif - Responsable Marché des Particuliers, Professionnels	2012
M. Mohamed Soussi	Directeur Exécutif - Responsable Capital Humain Groupe	2016
<b>MEMBRE INVITE PERMANENT</b>		
Mme Yasmine Abouddrar	Membre invité permanent - Responsable Stratégie & Développement Groupe	2018

Source : Attijariwafa bank

### III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK

#### III.1. Historique d'Attijariwafabank

<b>1911</b>	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
<b>Mars 1975</b>	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
<b>Mai 1984</b>	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
<b>juin 1988</b>	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
<b>Décembre 1989</b>	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 <sup>ème</sup> actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
<b>Avril 1992</b>	Fusion-Absorption de la SBC.
<b>Novembre 1993</b>	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
<b>Décembre 2003</b>	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
<b>26 avril - 10 mai 2004</b>	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
<b>2004</b>	Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf. Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts. Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafabank ». Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca. Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).
<b>2005</b>	Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafabank et Crédit Agricole SA. Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal. Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion. Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafabank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital. Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafabank et Grupo Santander. Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafabank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.
<b>2006</b>	Lancement de l'activité d'Attijariwafabank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar. Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MDT et

	<p>l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MDT.</p> <p>Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank.</p> <p>Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa bank Europe.</p>
<b>2007</b>	<p>Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque.</p> <p>Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal.</p> <p>Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et Al Mada.</p> <p>Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique.</p> <p>Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social.</p> <p>Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».</p>
<b>2008</b>	<p>Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive.</p> <p>Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne.</p> <p>Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et Al Mada de 51% de la Banque Internationale pour le Mali.</p> <p>Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes.</p> <p>Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10.</p> <p>Accord de cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique : Crédit du Sénégal, Union Gabonaise de Banques, Crédit du Congo, Société Ivoirienne de Banque et Société Commerciale de Banque Cameroun.</p>
<b>2009</b>	<p>Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli.</p> <p>Conclusion de l'accord portant sur l'acquisition de 91% du Crédit du Congo et de 58,71% de l'Union Gabonaise de Banques, dans le cadre de l'accord signé en novembre 2008 avec le Crédit Agricole.</p> <p>Finalisation de l'acquisition de deux banques africaines : la Société Ivoirienne de Banque et le Crédit du Sénégal.</p> <p>Cession d'une partie (24%) de la participation de Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc au Crédit Agricole.</p> <p>Cession par Santander d'une partie de sa participation (10%) dans Attijariwafa bank à la Société Nationale d'Investissement.</p>
<b>2010</b>	<p>Conclusion de l'accord entre Attijariwafa bank et Banque Populaire pour l'acquisition de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, à travers un holding détenu à hauteur de 67% par le groupe Attijariwafa bank et à 33% par le groupe Banque Populaire.</p> <p>Acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie conjointement avec le groupe Banque Populaire.</p>

	Lancement des activités bancaires au Burkina Faso.
<b>2011</b>	Finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et celle d'Attijari bank Mauritanie.
<b>2012</b>	<p>Une prise de participation complémentaire de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100%.</p> <p>Finalisation, en juin 2012, de l'opération d'augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh , réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc.</p>
<b>2013</b>	<p>Finalisation avec succès de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% des dividendes 2012 en actions pour un montant de 685,2 Mdh (soit un taux de réalisation de 76%).</p> <p>Inauguration d'un bureau de représentation à Dubai et fusion d'Attijariwafa bank Europe avec CBIP (filiale de la CBAO en France).</p>
<b>2015</b>	<p>Finalisation de l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération.</p> <p>Organisation de la 3ème édition du Forum International Afrique Développement par le groupe Attijariwafa bank et Maroc Export sous le thème « le temps d'investir »</p> <p>Obtention par Attijariwafa bank de plusieurs distinctions et consécutions dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ obtention du trophée de « banque marocaine de l'année 2015 » par le Global Finance Magazine ;</li> <li>▪ distinction d'Attijariwafa bank en tant que « 1<sup>ère</sup> banque au Maroc » par the Banker ;</li> <li>▪ attribution à Attijariwafa bank par Euromoney du prix de « Best Bank in Morocco en 2015 » et du prix de « l'innovation en finance islamique en 2015 » ;</li> <li>▪ classement d'Attijariwafa bank en tant que « 1<sup>ère</sup> banque au Maroc » par African Business magazine et par Forbes Afrique Magazine ;</li> <li>▪ distinction d'Attijari bank Tunisie « Bank of the year » par le magazine the Banker pour la deuxième année consécutive et émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens.</li> </ul>
<b>2016</b>	<p>Obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad.</p> <p>Lancement du Plan Stratégique 2016-2020 « Energies 2020 ».</p> <p>Signature un d'accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ;</p> <p>Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans CogeBanque.</p>
<b>2017</b>	Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international.

---

Obtention par Attijariwafa bank de l'agrément de Bank Al Maghrib pour créer une banque participative: Bank Assafaa.

Inauguration d'un bureau de représentation à Abu-Dhabi dans le cadre de la stratégie de développement du Groupe visant à renforcer son rôle de partenaire privilégié entre le Maroc et le Moyen Orient.

Attijariwafa bank a remporté le prestigieux trophée « Meilleure banque africaine de l'année » lors de la 5<sup>ème</sup> édition du Africa CEO Forum à Genève.

Conformément à l'accord signé le 4 octobre 2016, Attijariwafa bank a finalisé le 3 mai 2017 l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt et ce, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Démarrage de l'activité de Bank Assafa en tant que banque participative, présente dans 15 villes avec 21 agences. Cette nouvelle filiale capitalise sur les 8 années d'expérience du groupe Attijariwafa bank, pionnier au Maroc en matière de finance participative, à travers le lancement de sa société de financement spécialisée dès 2009.

Lancement par Attijariwafa bank pour la 1<sup>ère</sup> fois d'un programme de titrisation de créances hypothécaire (1 Mrd de Dhs).

---

## 2018

Attijariwafa bank et Bpifrance, Banque Publique d'Investissement en France et acteur majeur de développement des entreprises européennes, ont signé le 12 janvier à Paris un nouvel accord de partenariat afin de développer des dispositifs de soutien aux PME.

Inauguration du nouveau siège de la Direction Régionale Nord-Ouest par M. Mohamed El Kettani, le jeudi 25 janvier.

La Banque Privée du groupe Attijariwafa bank remporte le prix de la « Meilleure Banque Privée au Maroc pour l'année 2018 » par Global Finance.

Lancement officiel du Club Afrique Développement Mauritanie le 20 février 2018.

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Attijariwafa bank annoncent le 5 mars 2018 la signature d'une ligne de crédit de 100 millions d'euros pour renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaires (ETI) marocaines.

Attijariwafa bank et IFC, un membre du Groupe de la Banque mondiale, ont signé lundi 26 mars 2018, à Abidjan, un accord visant à soutenir les entreprises et stimuler l'investissement et le commerce transfrontalier en Afrique.

Publication d'un Rapport RSE 2017 en suivant la Global Reporting Initiative Standard (principal référentiel international en matière de reporting extra-financier).

Attijariwafa bank nommée Top Performer 2018 au rating RSE de Vigeo Eiris, leader européen de la notation extra-financière.

Obtention de la certification Haute Qualité Environnementale (HQE) par Cerway pour la construction du nouveau siège régional de Rabat Souiss.

Création d'un indice RSE à la Bourse de Casablanca et intégration d'Attijariwafa bank dans cet indice pour ses bonnes performances en RSE.

Ouverture de centres « Dar Al Moukawil » avec l'objectif de porter une vision sociale pour le développement des TPEs, accompagner, conseiller et offrir des séminaires thématiques aux TPEs, et les doter d'espaces technologiques permettant l'exécution fluide et conviviale de leurs opérations

Organisation de la 6<sup>ème</sup> édition du Forum International Afrique Développement, plateforme de mise en relation entre opérateurs clés du continent donnant accès à des opportunités d'affaires à de l'information, et à des services et expertises relatives à l'Afrique.

---

---

**2019**

Signature d'un Mémorandum d'entente avec Export Import Bank of China portant sur la promotion des exportations africaines vers la Chine, du financement de l'investissement et de la construction de parcs industriels dans les pays de présence du groupe Attijariwafa bank par l'intermédiaire d'un fonds doté de 5 Mrds USD mis en place par Export-Import Bank of China.

Signature d'une convention de partenariat entre le groupe Attijariwafa bank et Mizuho Bank, visant à favoriser le partage des bonnes pratiques dans les domaines, bancaire, financier et des affaires.

---

### III.2. Appartenance d'Attijariwafa bank au perimetre de Al Mada

Attijariwafa bank est devenue une participation directe de Al Mada suite à la fusion absorption de ONA par Al Mada.

#### III.2.1. Historique de Al Mada

Créée en 1966, Al Mada (anciennement SNI, ou Société Nationale d'Investissement<sup>13</sup>) est issue de la volonté de l'Etat marocain de poser les jalons d'un investissement institutionnel à même d'accompagner le développement économique du pays. Cotée à la bourse de Casablanca dès l'année suivante, Al Mada s'est rapidement imposée comme un acteur majeur du mouvement de « marocanisation » au début des années 70 en investissant avec volontarisme dans les secteurs clés de l'économie tels que la finance, l'industrie et les mines.

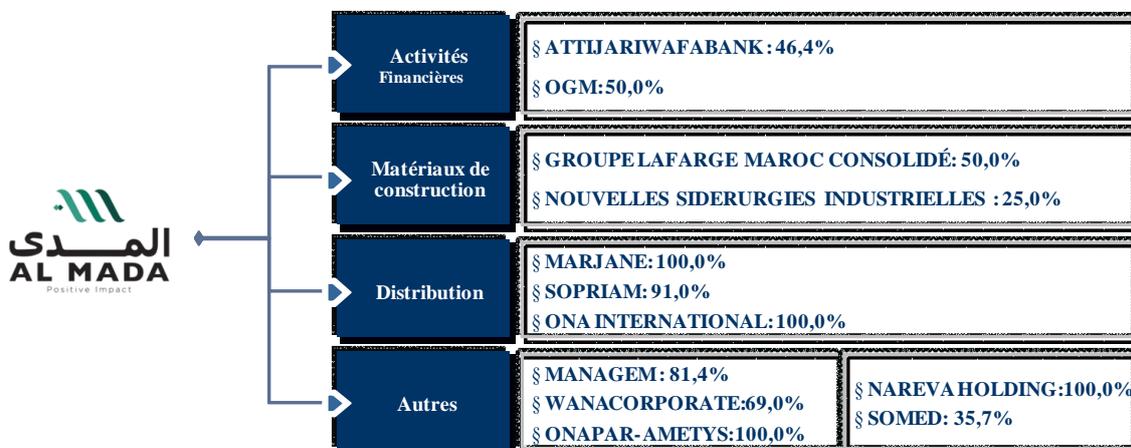
En 1994, la société est privatisée et 51% du capital est attribué à un consortium d'investisseurs, nationaux et internationaux, conduit par la Banque Commerciale du Maroc. Une stratégie fondée sur la mise en place de partenariats avec des leaders mondiaux tels que Lafarge et Marcial Ucin est alors engagée par Al Mada.

Dans le cadre d'un projet de réorganisation, le consortium mené par Copropar a déposé une offre publique de retrait sur les titres Al Mada. A l'issue de cette offre publique, la décision de radiation du titre Al Mada a été prononcée par la Bourse de Casablanca le 16 juin 2010 et a pris effet le 19 août 2010.

#### III.2.2. Organigramme de Al Mada

L'organigramme suivant présente les principales participations de Al Mada<sup>14</sup> au 30 juin 2019 :

##### Principales participations de Al Mada<sup>15</sup>



Source : Al Mada

#### III.2.3. Relations entre Attijariwafa bank et les entités du groupe Al Mada

##### ➤ Contrat de prestations de services entre Attijariwafa bank et Al Mada

##### Nature et objet de la convention :

En vertu de contrat, Al Mada apporte à Attijariwafa bank l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles.

**Organismes concernés :** Attijariwafa bank et Al Mada

<sup>13</sup> En mars 2018, la SNI change de raison sociale, et se nomme désormais Al Mada

<sup>14</sup> Y compris les anciennes participations du groupe ONA

<sup>15</sup> Les sociétés cotées du groupe Al Mada sont les suivantes : Attijariwafa bank, Lafarge Maroc, et Managem.

**Date de signature** : 28 mars 2017

**Conditions de rémunération** : les prestations seront facturées vingt-cinq millions de dirhams hors taxes (25.000.000 MAD HT) par an.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank en 2017 et 2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018
Montants décaissés	18 750	25 950
Charges comptabilisées	25 000	22 500

Source : Attijariwafa bank

### Convention de location de locaux entre Attijariwafa bank et Al Mada

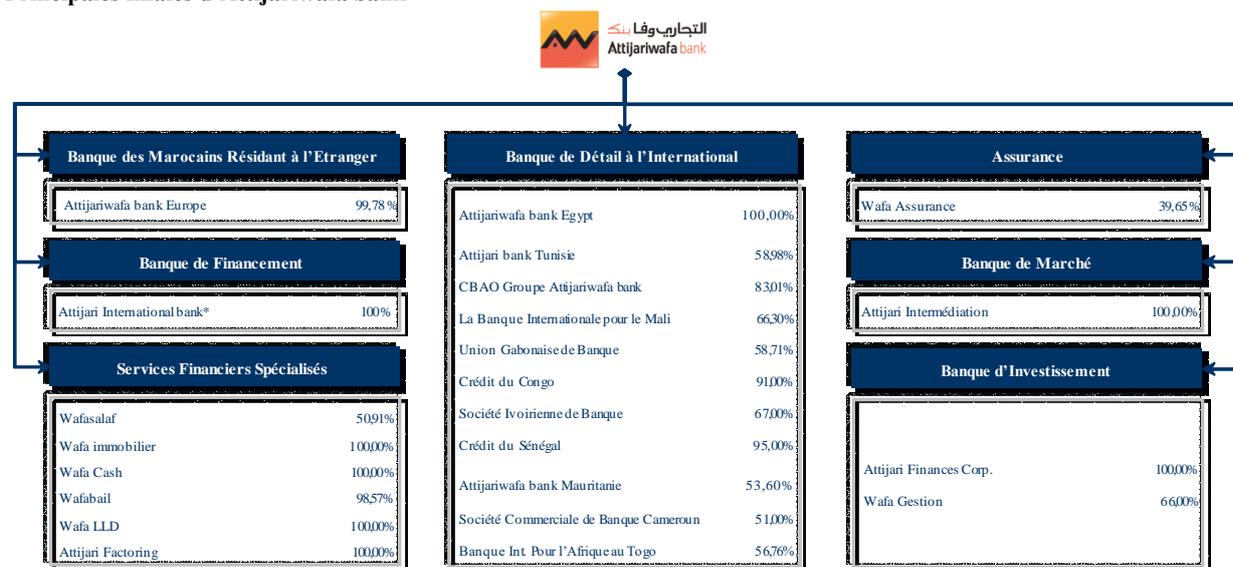
Année	Nature	Localisation	Loyer HT facturé (KMAD)	Loyer encaissé (KMAD)
2018	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	5 558	5 558
2017			5 558	5 558
2016			5 029	5 558

Source : Attijariwafa bank

## III.3. Filiales d'Attijariwafa bank

### III.3.1. Organigramme

#### Principales filiales d'Attijariwafa bank



Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 30 juin 2019, intégrant le % d'intérêts d'Attijariwafa bank dans ses principales filiales.

### III.3.2. Présentation des filiales

#### a. Banque des Marocains Résidant à l'Étranger

##### Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

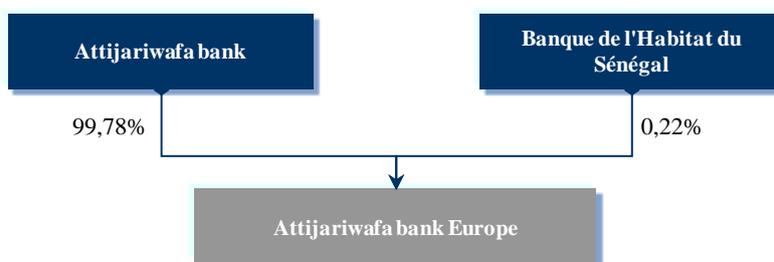
En décembre 2006, Attijariwafa Finanziaria, filiale d'Attijariwafa bank Europe en Italie, a été créée afin de faciliter le transfert d'argent des citoyens marocains résidents en Italie et disposant d'un compte Attijariwafa bank au Maroc. Il y a lieu de préciser qu'Attijariwafa Finanziaria Spa a été dissolue et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe Attijariwafa bank a finalisé une opération de rationalisation de ses filiales en Europe à savoir Attijariwafa bank Europe, filiale à 100% d'Attijariwafa bank, et la Compagnie de Banques Internationales de Paris (CBIP), filiale à 98,55% de la CBAO qui, elle-même, est détenue par Attijariwafa bank à hauteur de 51,9%. Cette opération s'est déroulée en deux phases :

- Phase 1 : Fusion entre les deux entités. A l'issue de cette première phase, le nouvel ensemble Attijariwafa bank Europe est détenue à hauteur de 83,85% par Attijariwafa bank et à 15,92% par la CBAO ;
- Phase 2 : Acquisition complémentaire par Attijariwafa bank des 15,92% détenus par la CBAO pour porter sa participation dans la nouvelle entité fusionnée à 99,77%.

L'organigramme d'Attijariwafa bank Europe après sa fusion avec la CBIP, se présente comme suit :

#### Organigramme juridique d'Attijariwafa bank Europe au 30 juin 2019



Source : Attijariwafa bank

#### Faits marquants 2017<sup>16</sup>

Attijariwafa bank Europe a organisé les 2 et 3 novembre 2017 à Paris la seconde édition des Trade Days ayant pour thématique « le Global Trade : développement de nouveaux corridors et création de la valeur partagée ». Présidée par M.Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa Bank, cette seconde édition a réuni plusieurs entités et filiales du Groupe, la BTG, BDI, l'AIB, STG, Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt, CBAO Sénégal, CBAO Bénin, CBAO Burkina Faso, CBAO Niger, CDC,SCB,SIB,UGB, BIA Togo, et Attijariwafa bank Egypte, dernière arrivée au sein du Groupe et nouvelle participante au Trade Days.

En 2017 Attijariwafa bank Europe a poursuivi le déploiement de son plan stratégique intitulé « AFRIWAY » avec pour ambition de devenir la banque de référence sur le segment Immigrant Banking. Et ce, en proposant à ses clients des solutions innovantes de transfert d'argent et en les accompagnants dans leurs demandes de gestion de compte au quotidien, d'assurance, de financement et d'épargne.

#### Faits marquants 2018<sup>17</sup>

En Europe, le groupe Attijariwafa bank a développé une expertise dans les métiers de l'Immigrant Banking et du Trade Finance et a tissé un réseau étendu de présence dans différents pays.

<sup>16</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>17</sup> Source : Attijariwafa bank

## Faits marquants S1 2019<sup>18</sup>

Signature d'un partenariat de distribution avec la Matmut<sup>19</sup> afin de proposer des solutions d'assurance dommages à ses clients.

Au titre du premier semestre 2019, Attijariwafa bank Europe a réalisé un produit net bancaire de 235,3 Mdh, en baisse de 11,8% par rapport à juin 2018. Le résultat net s'établit à -28,8 Mdh au 30 juin 2019.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Attijariwafa bank Europe					
<b>Siège social</b>	6-8, rue Chauchat, BP 75009 - Paris, France					
<b>Montant du capital social</b>	46 640 KEUR (soit 496,9 Mdh)	46 640 KEUR (soit 519,0 Mdh)	46 640 KEUR (soit 512,0 Mdh)	46 640 KEUR (soit 519,0 Mdh)	46 640 KEUR (soit 508,2 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	99,77%	99,77%	99,77%	99,77%	99,77%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Produit net bancaire</b>	48 MEUR (soit 511,4 Mdh)	50,5 MEUR (soit 564,2 Mdh)	49,8 MEUR (soit 545 Mdh)	24,5 MEUR (soit 271 Mdh)	21,6 MEUR (soit 235,3 Mdh)	-11,8%
<b>Résultat net</b>	1 354 KEUR (soit 14 Mdh)	4 107 KEUR (soit 45,9 Mdh)	-542 KEUR (soit -6 Mdh)	290 KEUR (soit 3,2 Mdh)	-2 644 KEUR (soit -28,8 Mdh)	>-100%
<b>Total Bilan</b>	602 566 KEUR (soit 6 420 Mdh)	784 829 KEUR (soit 8 767 Mdh)	707 692 KEUR (soit 7 751 Mdh)	723 296 KEUR (soit 8 006 Mdh)	736 607 KEUR (soit 8 025,8 Mdh)	1,8%
<b>Situation nette</b>	46 969 KEUR (soit 500 Mdh)	51 075 KEUR (soit 571 Mdh)	50 534 KEUR (soit 553 Mdh)	51 351 KEUR (soit 568 Mdh)	47 889 KEUR (soit 522 Mdh)	-6,7%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Cours de change (EUR / MAD)</b>	10,6540	11,1715	10,9525	11,0694	10,8956	

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

### **b. Banque de Financement**

#### **Attijari International Bank – Banque Offshore**

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 2 400 000 US dollars. La société intervient en tant que Banque Offshore.

#### **Faits marquants 2017<sup>20</sup>**

R.A.S.

#### **Faits marquants 2018<sup>21</sup>**

R.A.S.

#### **Faits marquants S1 2019<sup>22</sup>**

R.A.S.

<sup>18</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>19</sup> Société d'assurance mutuelle en France. Le Groupe Matmut offre à ses clients (particuliers, professionnels, entreprises, associations) une gamme complète de produits d'assurance des personnes et des biens et de services financiers et d'épargne.

<sup>20</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>21</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>22</sup> Source : Attijariwafa bank

Au titre du premier semestre 2019, Attijari International Bank a réalisé un produit net bancaire de plus de 28,3 Mdh, marquant une hausse de 13,3% par rapport à juin 2018. Son résultat net s'est établi à près de 16,4 Mdh, soit une hausse de 12,3% par rapport à juin 2018.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var. S1.2019/S1.2018
<b>Dénomination sociale</b>	Attijari International Bank - Banque offshore					
<b>Siège social</b>	Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, route de Rabat - Tanger					
<b>Montant du capital social</b>	2400 KEUR (soit 25,6 Mdh)	2 400 KEUR (soit 26,1 Mdh)	2 400 KEUR (soit 26,1 Mdh)	2 400 KEUR (soit 26,1 Mdh)	2 400 KEUR (26,2 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Produit net bancaire</b>	4 543 KEUR (soit 48 Mdh)	4 688 KEUR (soit 52 Mdh)	4 717 KEUR (soit 52 Mdh)	2 291 KEUR (soit 25,4 Mdh)	2 596 KEUR (soit 28,3 Mdh)	13,3%
<b>Résultat net</b>	2 472 KEUR (soit 26 Mdh)	2 603 KEUR (soit 29 Mdh)	2 666 KEUR (soit 29 Mdh)	1 337 KEUR (soit 14,8 Mdh)	1 501 KEUR (soit 16,4 Mdh)	12,3%
<b>Situation nette</b>	23 924 KEUR (soit 255 Mdh)	24 132 KEUR (soit 270 Mdh)	24 398 KEUR (soit 270 Mdh)	23 070 KEUR (soit 255 Mdh)	23 500 KEUR (soit 256 Mdh)	1,9%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	28,6 Mdh	26,4 Mdh	26,4 Mdh	-	-	
<b>Cours de change (EUR / MAD)</b>	10,654	11,172	10,952	11,069	10,896	

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

### c. Services Financiers Spécialisés

#### Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multi-produits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue notamment par les outils utilisés pour la gestion des crédits, la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile, et dispose du réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec CACF.

#### Faits marquants 2017<sup>23</sup>

- Dans un contexte de marché fortement concurrentiel et ayant connu de nouveaux entrants, notamment à travers les structures de la banque participative, Wafasalaf a réalisé des performances commerciales et financières notables au titre de l'année 2017.
- La production globale de la filiale de crédit à la consommation s'est consolidée de 9,4% à 11,5 milliards de dirhams à fin décembre 2017, suite à l'amélioration de 7,1% à 5,2 milliards de dirhams de la production portée et à l'accroissement de 11,4% à 6,3 milliards de dirhams de la production gérée.
- De son côté, l'encours global a augmenté de 7,9% s'établissant à 29,6 milliards de dirhams en lien avec la hausse de 4,2% à 12,6 milliards de dirhams de l'encours porté et la progression de 10,8% à 16,9 milliards de de l'encours géré.
- Wafasalaf a ainsi conforté sa position de leader avec une part de marché totalisant 32% des encours bruts à fin septembre 2017.

#### Faits marquants 2018<sup>24</sup>

<sup>23</sup> Source : Attijariwafa bank

- Mise en place d'un nouveau service digital dédié au crédit à la consommation le chatbot dénommé Wafy.
- Dans un contexte de marché fortement concurrentiel et ayant connu de nouveaux entrants, notamment à travers les structures de la banque participative, Wafasalaf a réalisé des performances commerciales et financières notables au titre de l'année 2018.
- La production globale de la filiale de crédit à la consommation s'est consolidée de 9,6% à 12,6 milliards de dirhams à fin décembre 2018, suite à l'amélioration de 6,0% à 5,5 milliards de dirhams de la production portée et à l'accroissement de 11,7% à 7,1 milliards de dirhams de la production gérée.
- De son côté, l'encours global a augmenté de 10,4% s'établissant à 32,1 milliards de dirhams en lien avec la hausse de 4,9% à 13,3 milliards de dirhams de l'encours porté et la progression de 14,7% à 18,8 milliards de de l'encours géré.
- Wafasalaf a ainsi conforté sa position de leader avec une part de marché totalisant 31,8% des encours bruts à fin 2018.
- Au cours de l'année 2018, Wafasalaf a clôturé avec succès sa première opération de titrisation d'un montant de 250 millions de dirhams. L'opération a porté sur la cession d'un portefeuille de créances résultant de crédits à la consommation, octroyés par Wafasalaf et destinés exclusivement à des fonctionnaires de l'Etat marocain.

### Faits marquants S1 2019<sup>25</sup>

R.A.S.

Au 30/06/2019, le résultat net consolidé de Wafasalaf a affiché une hausse de 0,3% pour s'établir à près de 187,2 Mdh, pour un produit net bancaire consolidé à près de 592,7 Mdh en progression de 4,5% par rapport à juin 2018.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Wafasalaf					
<b>Siège social</b>	72 angle Ram Allah, boulevard Abdelmoumen - Casablanca					
<b>Montant du capital social</b>	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	113 179 500 Dh	
<b>% de capital détenu</b>	50,91%	50,91%	50,91%	50,91%	50,91%*	
<b>% des droits de vote</b>	50,91%	50,91%	50,91%	50,91%	50,91%	
<b>Produit net bancaire consolidé</b>	943,6 Mdh	969,5 Mdh	1 054,6Mdh	567,0 Mdh	592,7 Mdh	4,5%
<b>Résultat net part du groupe</b>	334,3 Mdh	341,6 Mdh	315,0 Mdh	186,6 Mdh	187,2 Mdh	0,3%
<b>Situation nette</b>	1 784,2 Mdh	1825,7 Mdh	1 840,6 Mdh	1692,4 Mdh	1705,3 Mdh	0,8%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	162,9 Mdh	152,7 Mdh	152,7 Mdh	-	-	-

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – \*publication comptes consolidés Wafasalaf

\*Le reste du capital social est détenu par Crédit Agricole Consommation Finance (CACF) à hauteur de 49%.

### Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

<sup>24</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>25</sup> Source : Attijariwafa bank

### Faits marquants 2017<sup>26</sup>

- Wafa Immobilier poursuit son dynamisme dans le financement du crédit immobilier auprès des acquéreurs et des promoteurs.
- Son encours global s'est, ainsi, apprécié de 5,7% à 58,5 milliards de dirhams faisant suite à la progression de 3,4% à 50,0 milliards de dirhams de l'encours acquéreurs et la hausse de 21,3% à 8,6 milliards de dirhams de l'encours promoteurs.
- De son côté, l'encours acquéreurs en nombre de dossiers s'est apprécié de 2,4% pour se situer à 170 916 dossiers.
- Wafa Immobilier a étoffé son réseau de 3 nouvelles agences commerciales à Casablanca, Bouskoura et Benguérir, le portant à 57 agences.
- En reconnaissance à son engagement en faveur de la qualité, le leadership, la technologie et l'innovation Wafa Immobilier s'est vu décerner le prix «The Majestic Falcon Award For Quality & Excellence» en marge de la Convention Internationale de la Qualité à Dubai en novembre 2017. La filiale du crédit immobilier a reçu également les prix Socrates « The Best Regional (EBA) Entreprise and Manager of The Year » de la part du Conseil du Comité International Socrates, de l'organisme britannique European Business Assembly ainsi que des membres et partenaires de l'Union Académique d'Oxford et du Club des Recteurs d'Europe.
- Par ailleurs, elle est la première société de Financement qui confirme pour la deuxième année consécutive sa certification ISO 9001 version 2015.

### Faits marquants 2018<sup>27</sup>

- Poursuite de la stratégie d'animation commerciale auprès des partenaires:
  - ✓ Tournée régionale d'animation: participation à la 2ème caravane du logement en faveur des Ministère de la Justice dans les villes suivantes: Oujda, Nador, El Houceima, Meknès, Fès, Taza, Errachidia et Ourzazate
  - ✓ Participation aux JPO et accompagnement de plusieurs promoteurs dans de grands projets immobiliers.
- Wafa Immobilier a étoffé son réseau en 2018 de 3 nouvelles agences commerciales à Nador, Benguérir et Sidi Othmane, le portant à 59 agences.
- Wafa Immobilier compte 402 collaborateurs.
- Dans le cadre de sa démarche de digitalisation, Wafa Immobilier a lancé une nouvelle émission sur le web « Dar Beraht Lbal ». Il s'agit d'une série de capsules web didactiques en langue arabe pour informer et conseiller le grand public sur le crédit immobilier et l'acquisition de logement.
- L'encours global au 31 décembre 2018 se fixe à 62,7 Mrds DH, faisant suite à la progression de 6,2% à 53,0 milliards de dirhams de l'encours acquéreurs et la hausse de 12,5% à 9,6 milliards de dirhams de l'encours promoteurs.
- De son côté, l'encours acquéreurs en nombre de dossiers s'est apprécié de 6,2% pour se situer à 181 598 dossiers.

### Faits marquants S1 2019<sup>28</sup>

R.A.S.

Au terme du premier semestre 2019, Wafa Immobilier a réalisé un produit net bancaire de 178,7 Mdh, en progression de 1,6% par rapport à juin 2018. A l'instar de la tendance haussière du PNB, le résultat net de Wafa Immobilier s'est accru de 9,1% au titre du premier semestre 2019, pour atteindre 57,9 Mdh.

---

<sup>26</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>27</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>28</sup> Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Wafa Immobilier SA					
<b>Siège social</b>	112, Angle Bd Abdelmoumen et rue Rembrandt - Casablanca					
<b>Montant du capital social</b>	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	50 000 000 Dh	51 000 000 Dh	51 000 000 Dh	-
<b>% de capital détenu</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Produit net bancaire</b>	301,0 Mdh	314,0 Mdh	341,7 Mdh	175,8 Mdh	178,7 Mdh	1,6%
<b>Résultat net</b>	96,2 Mdh	100,0 Mdh	105,6 Mdh	53,1 Mdh	57,9 Mdh	9,1%
<b>Situation nette</b>	152,9 Mdh	156,9 Mdh	162,5 Mdh	110,1 Mdh	115,5 Mdh	4,9%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	96,0 Mdh	100,0 Mdh	105,0 Mdh			

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

### Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la publication de deux nouvelles réglementations qui concernent la libéralisation de l'activité Change Manuel et l'activité des sociétés de transfert de fonds. Ces réglementations exigent que l'ensemble des agents aient une activité para financière au capital minimum de 3 Mdh.

### Faits marquants 2017<sup>29</sup>

- Au titre de l'année 2017, l'activité de Wafacash a été marquée par une tendance favorable de ses principaux indicateurs. Ainsi, le nombre de transactions global a affiché une progression de 10,8% atteignant 28,6 millions de transactions et les flux globaux se sont consolidés de 10,0% pour s'établir à 67,8 milliards de dirhams. Le rythme d'acquisition de la clientèle Hissab Bikhir a augmenté, quant à lui, de 8,4%.

L'activité de Wafacash a également été marquée par :

- L'enrichissement de l'offre PayCash par l'intégration dans la plate-forme de nouveaux partenaires : AIR FRANCE, TLS Contact et Auto Hall ;
- La signature d'un partenariat pour le transfert international avec Small World ;
- Le lancement d'un nouveau concept de distribution à travers le déploiement de 78 Kiosques implantés partout dans le royaume et dédiés à l'activité de Wafacash ;
- L'extension du réseau avec 184 nouveaux points de vente, portant le réseau à 1 783 agences à fin 2017 ;
- L'Obtention du prix CFI.co « Best Money Transfer Services Morocco » pour la 2ème année consécutive ;
- Lancement de « Yellow Challenge ». Il s'agit d'un programme de détection et d'accompagnement des startups et TPE innovantes, ayant la capacité de « disrupter » l'écosystème ;
- Et, le démarrage effectif de l'activité de Wafacash Central Africa au Cameroun le 1er novembre 2017.

<sup>29</sup> Source : Attijariwafa bank

### Faits marquants 2018<sup>30</sup>

- Au titre de l'année 2018, l'activité de Wafacash a été marquée par l'obtention de l'agrément d'établissement de paiement par Bank Al Maghrib. Cet agrément a permis à la filiale cash d'étendre son activité aux services financiers digitalisés, notamment les comptes de paiement.
- Le réseau atteint 1 818 agences et 736 employés à fin décembre 2018.
- L'activité de Wafacash a également été marquée par :
  - ✓ Le lancement le 5 Juillet 2018 du premier compte de paiement au Maroc ;
  - ✓ L'enrichissement du service PayCash par la signature d'un nouveau partenariat avec Oriflame;
  - ✓ Le développement de l'offre BINGA par l'ajout de 4 nouveaux adhérents ;
  - ✓ L'extension du réseau avec 84 nouveaux points de vente, portant le réseau à 1 818 agences à fin 2018 ;
  - ✓ Et, l'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2019 ».

### Faits marquants S1 2019<sup>31</sup>

R.A.S.

Au terme du premier semestre 2019, Wafa Cash a réalisé un produit net bancaire de 211,5 Mdh, en augmentation de 2,5% par rapport à juin 2018. Cette progression du PNB a entraîné une croissance de 0,3% du résultat net pour atteindre 68,1 Mdh au 30 juin 2019.

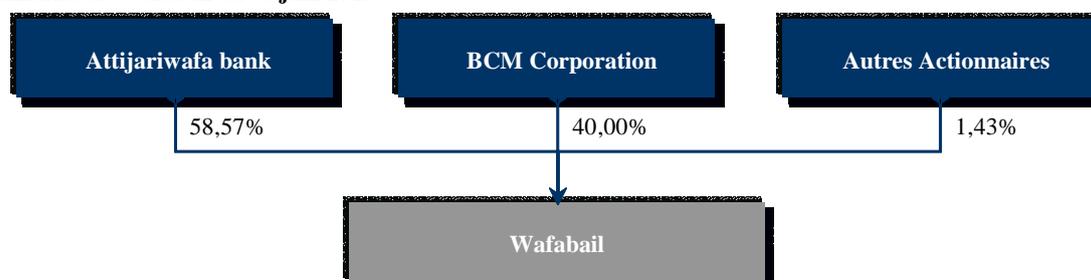
	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Wafa Cash					
<b>Siège social</b>	15, rue Driss Lahrizi - Casablanca					
<b>Montant du capital social</b>	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	35 050 000 Dh	-
<b>% de capital détenu</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Produit net bancaire</b>	382,4 Mdh	402,0 Mdh	415,73 Mdh	206,2 Mdh	211,5 Mdh	2,5%
<b>Résultat net</b>	135,7 Mdh	138,0 Mdh	141,03 Mdh	67,9 Mdh	68,1 Mdh	0,3%
<b>Situation nette</b>	375,6 MDh	383,7Mdh	386,75Mdh	313,6 Mdh	314,9 Mdh	0,4%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	120,0 Mdh	130,0 Mdh	138,0 Mdh	-	-	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

### Wafabail

Au 30 juin 2019, l'actionnariat de la filiale leasing Wafabail se présente comme suit :

#### Actionnariat de Wafabail au 30 juin 2019



Source : Attijariwafa bank

<sup>30</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>31</sup> Source : Attijariwafa bank

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- Le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel.
- Le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières.
- Le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

#### Faits marquants 2017<sup>32</sup>

- Au titre de l'année 2017, Wafabail a enregistré une évolution positive de son activité. En effet, la production globale s'est établie à 4,3 milliards de dirhams en accroissement de 6,6%.
- De son côté, l'encours financier s'est amélioré de 3,0% pour se situer à 12,1 milliards de dirhams.
- La filiale leasing se maintient en première position au niveau de l'activité crédit-bail avec une part de marché en encours de 25,9% à fin décembre 2017.

#### Faits marquants 2018<sup>33</sup>

- Au titre de l'année 2018, Wafabail a enregistré une évolution positive de son activité. En effet, la production globale s'est établie à 4,4 milliards de dirhams en accroissement de 3,2%.
- De son côté, l'encours financier s'est amélioré de 5,6% pour se situer à 12,8 milliards de dirhams.
- La filiale leasing se maintient en première position au niveau de l'activité crédit-bail avec une part de marché en encours de 26,2% à fin décembre 2018.

#### Faits marquants S1 2019<sup>34</sup>

- La participation d'Attijariwafa bank dans Wafabail est passée de 98,10% en 2018 à 98,57% en juin 2019.

Au titre du premier semestre 2019, Wafabail a réalisé un produit net bancaire de 226,9 Mdh, en progression de 9,3% par rapport à juin 2018. Le résultat net s'est inscrit en hausse de 19,1% pour atteindre 87,9 Mdh au 30 juin 2019.

---

<sup>32</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>33</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>34</sup> Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Wafabail					
<b>Siège social</b>	Rue Abdelkader El Mazini-ex Corneil, angle Moulay Youssef					
<b>Montant du capital social</b>	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	150 000 000 Dh	-
<b>% de capital détenu</b>	97,83%*	98,1%*	98,1%*	98,1%*	98,57%*	
<b>% des droits de vote</b>	97,83%	98,1%*	98,1%*	98,1%*	98,57%*	-
<b>Produit net bancaire</b>	307,6 Mdh	381,9 Mdh	359,4 Mdh	207,6 Mdh	226,9 Mdh	9,3%
<b>Résultat net</b>	119,0 Mdh	127,1 Mdh	123,7 Mdh	73,8 Mdh	87,9 Mdh	19,1%
<b>Situation nette</b>	899,5 Mdh	960,6 Mdh	1024,3 Mdh	974,5 Mdh	1127,6 Mdh	15,7%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	38,2 Mdh	38,3 Mdh	34,9 Mdh	-	-	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*dont 40,0% appartenant à la société « BCM Corporation »

### Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenus à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

### Faits marquants 2017<sup>35</sup>

- Au titre de l'année 2017, le marché de l'automobile au Maroc évolue favorablement avec 168 593 véhicules vendus, en progression de 3,4% par rapport à l'année 2016.
- Wafa LLD gère une flotte de 5 413 véhicules, suite à la mise en circulation de 1 535 nouveaux véhicules et la cession de 1 025 véhicules.
- Par ailleurs, la filiale de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc. Sa part de marché s'établit à plus de 18%.

### Faits marquants 2018<sup>36</sup>

- Au titre de l'année 2018, le marché de l'automobile au Maroc évolue favorablement avec 177 359 véhicules vendus, en progression de 5,2% par rapport à l'année 2017. Cette évolution est redevable aux hausses respectives des voitures du tourisme (+5,0% à 163 074 unités) et des véhicules utilitaires légers (+6,8% à 14 285 unités).
- Wafa LLD gère une flotte de 5 792 véhicules, suite à la mise en circulation de 1 459 nouveaux véhicules et la cession de 1 081 véhicules.
- Par ailleurs, la filiale de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc. Sa part de marché s'établit à plus de 18%.

### Faits marquants S1 2019<sup>37</sup>

R.A.S.

<sup>35</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>36</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>37</sup> Source : Attijariwafa bank

Au 30/06/2019, Wafa LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 109,5 Mdh, en augmentation de 1,4% par rapport à juin 2018. Cette progression du chiffre d'affaires a été accompagnée par une baisse du résultat net qui s'établit à 5 Mdh en juin 2019 contre 7,7 Mdh en juin 2018.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Wafa LLD					
<b>Siège social</b>	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca					
<b>Montant du capital social</b>	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh	20 000 Kdh	-
<b>% de capital détenu</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	204,0 Mdh	213,3 Mdh	100,5 Mdh	108,0 Mdh	109,5 Mdh	1,4%
<b>Résultat net</b>	10,6 Mdh	17,5 Mdh	5,0 Mdh	7,7 Mdh	5 Mdh	-35,1%
<b>Situation nette</b>	43,6 Mdh	44,5 Mdh	49,6 Mdh	52,0 Mdh	38,3 Mdh	-26,3%
<b>-Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	20,0 Mdh	10,0 Mdh	Néant	-	-	-

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

### **Bank Assafa**

Bank Assafa, filiale d'Attijariwafa bank, a été créée et agréée en 2017 en tant que Banque Participative, suivant la décision du Wali de Bank Al-Maghrib n°60 du 17 Avril 2017.

Le lancement officiel de la banque a eu le lieu au cours du mois de juillet 2017 avec un capital de 350 millions de dirhams.

### **Faits marquants 2017**<sup>38</sup>

- Lancement de la banque courant mois de Juillet 2017 ;
- Commercialisation de la Mouarabaha Immobilière suite à la validation des contrats par le CSO ;
- A fin décembre 2017, Bank Assafa réalisé un produit net bancaire de 704 Kdhs. Les performances financières de Bank Assafa à fin 2017 ont été influencées par le poids des investissements de lancement de la structure bancaire. En effet, et conformément à son plan de développement stratégique, l'année de 2017 a représenté un challenge important pour Bank Assafa. Un effort particulièrement important a été opéré dans le renforcement des équipes, le développement du réseau commercial.

### **Faits marquants 2018**<sup>39</sup>

- Leader du marché bancaire participatif marocain, Bank Assafa détient plus de 60% de parts de marché en termes de financements et de dépôts ;
- Bank Assafa compte plus de 37 000 clients, dispose de 35 agences commerciales réparties dans les différentes régions du royaume, de 2 agences mobiles et d'une agence digitale ;
- Commercialisation de la Mouarabaha Auto suite à la validation des contrats par le CSO ;
- Signature du premier contrat de refinancement participative « WAKALA BI LISTITMAR » ;
- Bank Assafa dispose de moyens humains et techniques en développement continu. D'une part son réseau formé de 297 collaborateurs. D'autre part, une équipe projet informatique IMAL up to date par rapport aux best practices en la matière.
- Augmentation de capital en cours de 250 Mdh dont 150 Mdh qui feront l'objet d'une libération immédiate.
- En termes de capital humain, le recrutement de 77 collaborateurs a permis de porter l'effectif total de la banque à 311 à fin 2018.

<sup>38</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>39</sup> Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2018, la banque affiche un :

- Total Bilan : 3,2 milliards de dh ;
- Encours Mourabaha Immobilier : 2,5 milliards de dhs ;
- Encours Mourabaha Auto : 220 millions de dhs. ;
- Total Dépôts : plus de 1 milliard de dhs.

#### Faits marquants au 30 juin 2019<sup>40</sup>

- Bank Assafa continue sur le trend du développement de son activité, et ce dans un contexte interne marqué par la stabilisation des effectifs (310 au 30.06.2019 contre 311 à fin 2018), le ralentissement du rythme d'ouverture de nouvelles agences (38 agences à fin juin 2019 contre 35 une année auparavant) et la maîtrise des charges d'exploitation.
- A fin juin 2019, les financements Mourabaha ont atteint un encours global d'environ 3,3 Mdh contre un peu moins de 2,4 Mdh au 31/12/18 ; soit une part de marché de 48%.
- L'augmentation de l'encours a été plus forte au niveau des financements Mourabaha Immo (+36%) comparativement aux financements Mourabaha Auto (+27%).
- Les dépôts de la clientèle ont totalisé 814 MDH correspondant à une part de marché de 35%.
- Le premier semestre 2019 a été marqué, également, par la signature avec AWB du deuxième contrat de refinancement participatif « WAKALA BI LISTITMAR » portant sur une enveloppe globale de 500 Mdh.
- Une augmentation de capital de Bank Assafa a été validée courant 2019. Le montant de cette opération s'élève à 250 Mdh, dont 150 Mdh libérés en 2019 et le reliquat sera libéré en 2020.
- Au cours de ce semestre, Bank Assafa a procédé à la concrétisation de l'opération d'augmentation du capital d'un montant de 250 Mdh portant ainsi son capital social à 600 Mdh.
- Ce premier semestre a enregistré également le lancement de la commercialisation des dépôts d'investissement suite à la validation du contrat-type par le CSO.

Au 30 juin 2019, la banque affiche un :

- Total Bilan : 3,9 Mrds Dh ;
- Encours Mourabaha Immobilier : 3 Mrds Dh;
- Encours Mourabaha Auto : 283 Mdh ;
- Total Dépôts : 844 Mdh ;
- PNB : 30 Mdh.

Au 30/06/2019, Bank Assafa a réalisé un produit net bancaire de 30 Mdh. Les capitaux propres au 30 juin 2019 s'élève à 287 Mdh, en hausse de 26,4% par rapport à juin 2018.

	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Bank Assafa				
<b>Siège social</b>	163, Avenue Hassan II - Casablanca				
<b>Montant du capital social</b>	350 000 Kdh	350 000 Kdh	350 000 Kdh	600 000 Kdh	-
<b>% de capital détenu</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Total Bilan</b>	901,3 Mdh	3 207,3 Mdh	1 916 Mdh	3 860 Mdh	>100,0%
<b>PNB</b>	0,7 Mdh	30,9 Mdh	6 Mdh	30 Mdh	>100,0%
<b>Résultat net</b>	-58,8 Mdh	-107,0 Mdh	-63,7 Mdh	-47,5 Mdh	25,4%
<b>Situation nette</b>	291,2 Mdh	184,2 Mdh	227 Mdh	287 Mdh	26,4%

Source: Attijariwafa bank

<sup>40</sup> Source : Attijariwafa bank

## Attijari Titrisation

Attijari Titrisation, filiale d'Attijariwafa bank ayant pour objet exclusif la gestion et la promotion des fonds de placement collectif en titrisation, a été agréée le 1<sup>er</sup> janvier 2015 en tant qu'établissement gestionnaire de FPCT.

Suite à la promulgation de la nouvelle loi sur la titrisation des actifs en 2013 sur la titrisation de septembre 2013, le groupe Attijariwafa bank a complété sa gamme de produits de financement par la titrisation avec une palette étoffée et diversifiée dans les métiers de titrisation, destinée à la communauté financière, aux Grandes Entreprises et aux Institutionnels notamment les caisses de retraites, les assurances et les gérants d'actifs.

Attijari Titrisation propose des montages financiers basés sur la titrisation au service des entreprises et des investisseurs. Sa mission consiste à offrir à ses clients la meilleure technique de titrisation qui leur permet de transformer leurs actifs non liquides en titres financiers pouvant être placés auprès davantage d'investisseurs et contribuer au financement spécifique du projet.

Attijari Titrisation propose une large gamme de services, dont :

- Titrisation des créances financières ;
- Titrisation des créances commerciales existantes ou futures ;
- Titrisation d'actifs immobiliers ;
- Financement par Emission de Sukuk.

En 2017, Attijari Titrisation a lancé son premier fonds à compartiment « FT MIFTAH » ainsi que son premier compartiment « MIFTAH Fonctionnaires » pour une émission globale de 1 Milliard de Dh. L'initiateur de cette opération est Attijariwafa bank qui a cédé au fonds un portefeuille de crédit hypothécaire octroyés aux fonctionnaires de l'état marocain. Cette opération a permis à Attijariwafa bank un financement à long terme avec un coût réduit ainsi qu'une meilleure gestion Actif/Passif.

En 2018, Attijari Titrisation a lancé 2 fonds de titrisation dont les initiateurs sont respectivement Attijariwafa bank et Wafasalaf pour un montant global de 2,1 Milliard MAD. L'actif sous gestion s'établit à 3 Milliards en fin 2018.

Wafasalaf et Attijari Titrisation ont signé un accord portant sur la titrisation d'un montant d'un milliard de dirhams sur 5 ans. Une première enveloppe de 250 MDH de crédits octroyés aux fonctionnaires a été titrisée sous forme d'un appel public à l'épargne.

L'opération de titrisation de crédits à la consommation pour le compte d'Attijariwafa bank a porté quant à elle sur un montant de 1,8 milliard de dirhams. L'opération a pour objectif la diversification des moyens de financement d'Attijariwafa bank ainsi que l'optimisation de ses fonds propres.

En 2019, Attijari Titrisation prévoit le lancement de deux nouveaux fonds de titrisation qui portent sur des créances hypothécaires et aussi des actifs immobiliers.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Titrisation					
<b>Siège social</b>	163, Avenue Hassan II - Casablanca					
<b>Nombre de titre détenus</b>	11 400 actions	11 400 actions	11 400 actions	11 400 actions	11 400 actions	-
<b>Montant du capital social</b>	11 400 000 Dh	11 400 000 Dh	11 400 000 Dh	11 400 000 Dh	11 400 000 Dh	-
<b>% de capital détenu</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	0,2 Mdh	4,2 Mdh	12,4 Mdh	0,9 Mdh	2,9 Mdh	3,2x
<b>Résultat net</b>	-3,8 Mdh	-0,4 Mdh	7 Mdh	-1,0 Mdh	0,6 Mdh	Ns
<b>Situation nette</b>	3,2 Mdh	2,8 Mdh	9,9 Mdh	2,3 Mdh	11,3 Mdh	4,9x

Source: Attijariwafa bank

## **Attijari Factoring Maroc**

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, le réseau d'affacturage mondial regroupant 372 correspondants.

### **Faits marquants 2017<sup>41</sup>**

- Malgré la baisse continue constatée au niveau du marché marocain du Factoring et la forte pression concurrentielle en 2017, Attijari Factoring (AFM) a maintenu sa position de leader et a réalisé, ainsi, une progression de près de 3% de son activité passant de 15 563 millions de dirhams à 15 970 millions de dirhams. Cette évolution est notamment due à :
  - ✓ la couverture par AFM de tous les segments de la clientèle (Corporate, PME et TPE) ;
  - ✓ et à la mise en place d'une offre variée de produits et services à forte valeur ajoutée.
- Dans le cadre de l'accompagnement des TPE et PME initié par notre groupe, la filiale Factoring a fortement augmenté ses concours à destination de cette population (soit respectivement +42% et +15%).
- AFM a enregistré une très forte progression de +12 % de sa production Confirming contribuant largement au financement des TPE et PME.

### **Faits marquants 2018<sup>42</sup>**

- Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, le réseau d'affacturage mondial regroupant 372 correspondants.
- Sur un marché en forte baisse de la production et des encours, conséquence d'une détérioration du risque vendeur, de la persistance de l'allongement des délais de paiement et de l'aggravation du taux de défaillance financière des débiteurs, AFM a réalisé une production de 16,2 Milliards de dhs contre 16,0 Mrds dh, soit une légère progression de 1,35% et ce malgré la perte d'un volume exceptionnel de 1,8 Milliard dhs dû notamment à une baisse très significative de la production et l'activité de la clientèle corporate, et arrêt de certaines opérations Spot pour un problème de marge.
- Au niveau des indicateurs, le produit net bancaire se fixe à 82,9 millions de dirhams et le résultat financier net s'établit à 31,0 millions de dirhams.
- Mise en place avec succès du projet de financement des créances TVA sur la DGI avec la gestion d'une production exceptionnelle de plus de 10,9 Milliards de dhs.
- Démarrage du contrat Confirming de COSUMAR et ses quatre filiales pour 700 millions de dhs par an qui devrait constituer la plateforme du premier projet de financement à travers un écosystème.
- L'exercice 2018 a été marqué aussi par une production factoring exceptionnelle de 10,9 milliards de dirhams dans le cadre de l'opération « financement TVA ».

### **Faits marquants S1 2019<sup>43</sup>**

R.A.S.

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, le résultat net d'Attijari Factoring s'est établi à 18,5 Mdh contre 15,2 Mdh en juin 2018.

---

<sup>41</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>42</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>43</sup> Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Factoring					
<b>Siège social</b>	2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca					
<b>Montant du capital social</b>	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh	30 000 Kdh	-
<b>% de capital détenu</b>	100%	100%	100%	100%	100%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	77,1 Mdh	82,4 Mdh	40,3 Mdh	39,7 Mdh	44,8 Mdh	12,8%
<b>Résultat net</b>	32,1 Mdh	33,8 Mdh	17,2 Mdh	15,2 Mdh	18,5 Mdh	21,7%
<b>Situation nette</b>	175,6 Mdh	192,8 Mdh	192,8 Mdh	224,5 Mdh	259,04 Mdh	15%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

#### d. Banque de Détail à l'International

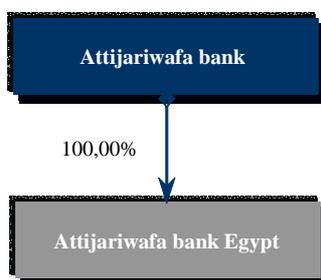
##### Attijariwafa bank Egypt

Au cours du premier semestre 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Cette transaction permet au Groupe de s'implanter dans une économie de taille importante aux perspectives de croissance significatives et d'étendre son réseau au sein d'une économie africaine riche d'une population de 92 millions d'habitants.

Elle ouvre aussi la voie au développement du Groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.

##### Organigramme juridique au 30 juin 2019



Source : Attijariwafa bank

##### Faits marquants 2017<sup>44</sup>

- Au cours du premier semestre 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.
- Cette transaction permet au Groupe de s'implanter dans une économie de taille importante aux perspectives de croissance significatives et d'étendre son réseau au sein d'une économie africaine riche d'une population de 96 millions d'habitants. Elle ouvre aussi la voie au développement du Groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.
- Dès la prise de contrôle, les équipes se sont attelées à l'élaboration du plan stratégique 2022 d'Attijariwafa bank Egypt. À l'horizon de ce plan, Attijariwafa bank Egypt se donne pour objectif de renforcer significativement sa position dans le paysage bancaire égyptien.
- Activité : Progression des dépôts et des crédits respectivement de 18% et de 32% entre 2016 et 2017. Parts de marché de 0,7% pour les dépôts et de 0,8% pour les crédits à fin 2017.
- Indicateurs d'efficacité opérationnelle et de rentabilité : coefficient d'exploitation à 39,1%, RoE à 31,8% et RoA à 4,0%.

<sup>44</sup> Source : Attijariwafa bank

- Attijariwafa bank Egypt devient 2ème contributeur au résultat net part du groupe avec une contribution de 8 mois de résultat, soit 7,4% du RNPG (9,7%\* sur 12 mois).

#### Faits marquants 2018<sup>45</sup>

- Réussite du programme de la transformation des SI globale de la banque et lancement du plan de développement stratégique.
- Activité : les dépôts et des crédits ses sont établis respectivement à 13,1 Mrds Dh et 7,8 Mrds Dh en 2018. A fin décembre 2018, Attijariwafa bank Egypt compte 56 agences, chiffre constant comparé à 2017.
- Contribution aux comptes consolidés : Attijariwafa bank Egypt représente le 4<sup>ème</sup> contributeur au résultat net part du groupe, soit 5,1%.
- Part de marché dépôts : 0,65%.
- Part de marché crédits : 0,81%.
- Au titre de l'année 2018, Attijariwafa bank Egypt réalise une croissance significative de ses principaux indicateurs dans un environnement marqué par une forte croissance des crédits et par un élargissement des marges d'intérêt.
- Attijariwafa bank Egypt affiche, en 2018, des niveaux de rentabilité et de capitalisation très satisfaisants (RoE de 17,6%, RoA de 2,2% en 2018).

#### Faits marquants S1 2019<sup>46</sup>

- Baisse de 18% des dépôts et hausse de 19% des crédits entre juin 2018 et juin 2019. Parts de marché de 0,5% pour les dépôts et de 0,8% pour les crédits à fin juin 2019.
- Nomination de M. Hicham Seffa en tant que Directeur Général d'Attijariwafa bank Egypt.

Attijariwafa bank Egypt a clôturé le premier semestre 2019 avec un produit net bancaire de près de 587,8 Mdh, en baisse de 11,2% par rapport à juin 2018. Au 30/06/2019, le résultat net s'établit à 104,2 Mdh, en baisse de 45,7% par rapport au résultat net réalisé en juin 2018.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Attijariwafa bank Egypt					
<b>Siège social</b>	Star Capital A1-City Stars, Ali Rashed Street, Nasr City, Cairo 11361, Egypt					
<b>Montant du capital social</b>	995 129 KEGP (soit 554 Mdh)	995 129 KEGP (soit 527 Mdh)	995 129 KEGP (soit 528 Mdh)	995 129 KEGP (soit 528 Mdh)	995 129 KEGP (soit 570 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Produit net bancaire</b>	1 955 M EGP (soit 2 025 Mdh)	2 478 M EGP (soit 1 351 Mdh)	2 303 M EGP (soit 1 215 Mdh)	1 184 M EGP (soit 629 Mdh)	1 051 M EGP (soit 588 Mdh)	-11,2%
<b>Résultat net</b>	663 M EGP (soit 687 Mdh)	1 112 M EGP (soit 606 Mdh)	690 M EGP (soit 364 Mdh)	343 M EGP (soit 182 Mdh)	186 M EGP (soit 104 Mdh)	-45,7%
<b>Situation nette</b>	3 348 M EGP (soit 1865 Mdh)	4 612 M EGP (soit 2 460 Mdh)	4 614 M EGP (soit 2 456 Mdh)	4 286 M EGP (soit 2 275 Mdh)	4 684 M EGP (soit 2 685 Mdh)	9,3%
<b>Total bilan</b>	23 578 M EGP (soit 13 131 Mdh)	27 875 M EGP (soit 14 765 Mdh)	31 762 M EGP (soit 16 939 Mdh)	33 134 M EGP (soit 17 587 Mdh)	28 371 M EGP (soit 16 265 Mdh)	-14,4%
<b>Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice</b>	N/D	N/D	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Cours de change (EGP / MAD)*</b>	0,5569	0,5297	0,5333	0,5308	0,5733	-
<b>Cours de change (EGP / MAD)**</b>	1,0357	0,5451	0,5275	0,5313	0,5592	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

<sup>45</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>46</sup> Source : Attijariwafa bank

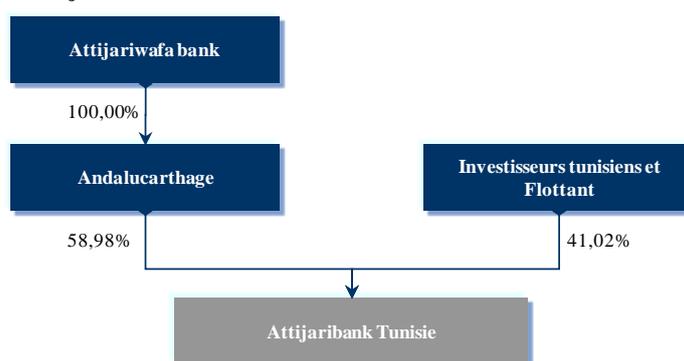
## Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

Autrefois dénommé Banque du Sud, l'introduction de la banque à la côte de la bourse a eu lieu en octobre 1990. Les actions de Attijari bank Tunisie sont négociées sur le marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie (58,98%) est portée par la holding Andalucarthage.

### **Organigramme juridique au 30 juin 2019**



Source : Attijariwafa bank

### Faits marquants 2017<sup>47</sup>

- Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens ;
- Attijari bank Tunisie, élue « STP Award 2016 » par la Commerzbank, pour l'excellence de son service dans le traitement des paiements commerciaux et transferts financiers sur le compte Euro.
- Attijaribank Tunisie, distinguée « Meilleure Entreprise Engagée dans la Promotion de l'Artisanat Tunisien » lors de sa participation à l'évènement « Notre Belle Tunisie » organisé par la Chambre Régionale des Femmes Chefs d'Entreprise de l'Ariana.
- Attijari bank Tunisie, primée « meilleure banque en Tunisie en 2017 » par le magazine the Banker, pour la quatrième année consécutive.
- Développement du réseau d'agences pour le porter à 207 agences à fin décembre 2017.
- Activité : Progression des dépôts et des crédits respectivement de 10% et de 17% entre 2016 et 2017. Parts de marché de 10,7% pour les dépôts et de 8,9% pour les crédits à fin 2017.
- Indicateurs d'efficience opérationnelle et de rentabilité : coefficient d'exploitation à 47,5%, RoE à 31,8% et RoA à 1,7%.
- Légère hausse de la contribution au RNPG due au recul du cours de change. Le RNPG aurait progressé de 15,0% à cours de change constant.

### Faits marquants 2018<sup>48</sup>

- Activité : variation des dépôts et des crédits respectivement de +13% et de +4% entre 2017 et 2018. A fin 2018, Attijari bank Tunisie compte 207 agences, chiffre constant comparé à 2017.
- Contribution aux comptes consolidés : la contribution au PNB est de 6,8% (6,9% en 2017), et une contribution au RNPG de +5,1% (4,9% en 2017).

<sup>47</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>48</sup> Source : Attijariwafa bank

- Attijari bank a reçu, pour la seconde année consécutive, le prix «STP (Straight Through Processing) Awards 2017 ». Ce prix a été décerné le 14 juin 2018 à Attijari bank Tunisie par son correspondant allemand, la Commerzbank, et reflète l'excellence de ses services dans le traitement des paiements commerciaux et transferts financiers sur son compte en EURO auprès de ce correspondant.
- Coefficient opérationnel :
  - ✓ Coefficient d'exploitation : 46,9%
  - ✓ ROE : 29,5%
  - ✓ ROA : 1,7%

### Faits marquants S1 2019<sup>49</sup>

R.A.S.

Au titre du premier semestre 2019, le résultat net d'Attijari bank Tunisie s'est établi à 277,8 Mdh, soit une progression de 15,6% par rapport à juin 2018. Pour sa part, son produit net bancaire a connu une augmentation de 10,6% pour atteindre 760,8 Mdh à juin 2019.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Attijari bank Tunisie					
<b>Siège social</b>	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie					
<b>Montant du capital social</b>	198 741 450 TND (soit 870 Mdh)	198 741 450 TND (soit 756 Mdh)	198 741 450 TND (soit 891 Mdh)	198 741 450 TND (soit 721 Mdh)	198 741 450 TND (soit 661 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	58,98%	58,98%	58,98%	58,98%	58,98%*	-
<b>% des droits de vote</b>	58,98%	58,98%	58,98%	58,98%	58,98%	-
<b>Produit net bancaire</b>	317 MTD (soit 1 457 Mdh)	362 MTD (soit 1 469 Mdh)	437 MTD (soit 1 560 Mdh)	213 MTD (soit 774 Mdh)	236 MTD (soit 761 Mdh)	10,6%
<b>Résultat net</b>	100 MTD (soit 459 Mdh)	130 MTD (soit 527 Mdh)	144 MTD (soit 514 Mdh)	75 MTD (soit 283 Mdh)	86 MTD (soit 278 Mdh)	15,6%
<b>Situation nette</b>	488 MTD (soit 2 136 Mdh)	700 MTD (soit 2 696 Mdh)	756 MTD (soit 2 466 Mdh)	565 MTD (soit 2 051 Mdh)	632 MTD (soit 2 104 Mdh)	11,9%
<b>Total Bilan</b>	6 874 MTD (soit 30 086 Mdh)	7 818 MTD (soit 29 743 Mdh)	8 562 MTD (soit 27 331 Mdh)	8 487 MTD (soit 30 806 Mdh)	8 562 MTD (soit 30 072 Mdh)	6,5%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Andalouscarthage au titre de l'exercice N-1</b>	N/A	200 Mdh	Néant	Néant	Néant	-
<b>Cours de change (TND / MAD)*</b>	4,3769	3,8044	3,1921	3,6298	3,3279	-
<b>Cours de change (TND / MAD)**</b>	4,5980	4,0586	3,5681	3,7936	3,2249	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

\*Le reste du capital social d'Attijari bank Tunisie est détenu par des privés tunisiens (19,1%), le reste du capital social est détenu par des actionnaires ayant moins de 5%.

### **CBAO Groupe Attijariwafa bank**

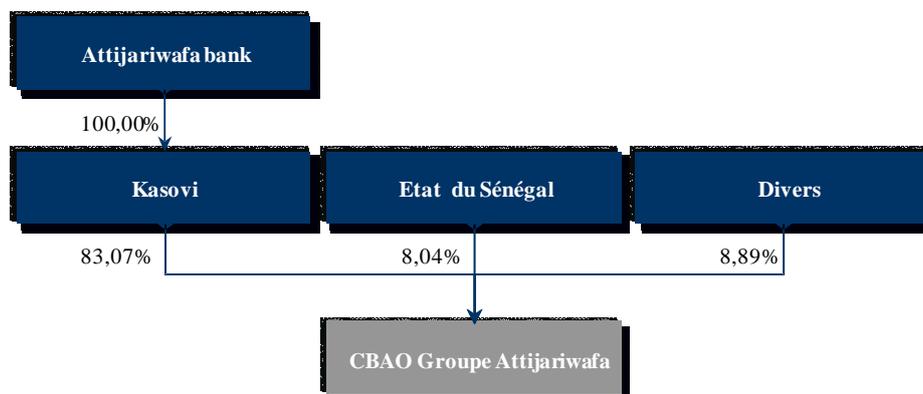
CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 83,07% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank Sénégal (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi.

<sup>49</sup> Source : Attijariwafa bank

En 2015, Attijariwafa bank a renforcé sa participation dans le capital de CBAO Groupe Attijariwafa bank pour la ramener à 83,07% contre 51,9% précédemment.

#### Organigramme juridique au 30 juin 2019



Source : Attijariwafa bank

A noter que le reliquat du capital est détenu par l'Etat sénégalais et par d'autres actionnaires privés.

#### Faits marquants 2017<sup>50</sup>

- Organisation de la 2<sup>ème</sup> édition du club Afrique Développement les 6 et 7 octobre 2017 autour du thème : développement de nouvelles villes « le cas de Diamniadio ».
- Participation en mai 2017 au programme Smart Up à travers 54 porteurs de projets pour la sélection du lauréat devant représenter le Sénégal au Maroc.
- Engagement de la CBAO dans les projets relatifs à la mise en place d'un nouveau dispositif prudentiel Bâle II et Bâle III visant à améliorer la qualité de l'information financière et l'instauration d'une meilleure gestion des risques.

#### Faits marquants 2018<sup>51</sup>

- Activité : croissance des dépôts et des crédits. A fin 2018, CBAO Groupe Attijariwafa bank les dépôts et crédits croient respectivement de 11% et 12%.
- Contribution aux comptes consolidés : la contribution au RNPG passe de 5,2% en 2017 à 5,5% en 2018.
- Au terme de l'année 2018, les dépôts de la CBAO se sont renforcés de 9,2% à 13,0 milliards de dirhams. De son côté, l'encours des crédits nets est passé de 9,9 milliards de dirhams en 2017 à 10,8 milliards de dirhams en 2018, enregistrant une croissance de 9,4%.

#### Faits marquants S1 2019<sup>52</sup>

- Croissance des dépôts et des crédits (7,0% et 8,6% respectivement entre juin 2018 et juin 2019) et parts de marché de 15,9% pour les dépôts et 13,8% pour les crédits en juin 2019.

Au 30 juin 2019, CBAO Groupe Attijariwafa bank a réalisé un produit net bancaire de 620,1 Mdh, en hausse de 8,9% par rapport à juin 2018, et un résultat net de 193,4 Mdh, en hausse de 22,6% par rapport à juin 2018.

<sup>50</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>51</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>52</sup> Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	CBAO Groupe Attijariwafa bank					
<b>Siège social</b>	1, Place de l'Indépendance BP 129 – Dakar Sénégal					
<b>Montant du capital social</b>	11 450 M FCFA (soit 188 Mdh )	11 450 M FCFA (soit 195 Mdh )	11 450 M FCFA (soit 190 Mdh )	11 450 M FCFA (soit 210 Mdh)	12 450 M FCFA (soit 207 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	83,01%	83,01%	83,01%	83,01%	83,01%	-
<b>% des droits de vote</b>	83,07%	83,07%	83,07%	83,07%	83,07%	-
<b>Produit net bancaire</b>	65 248 M FCFA (soit 1 013 Mdh)	65 478 M FCFA (soit 1 093 Mdh)	71 087 M FCFA (soit 1 201 Mdh)	34 347 M FCFA (soit 588 Mdh)	37 418 M FCFA (soit 620 Mdh)	8,9%
<b>Résultat net</b>	12 975 M FCFA (soit 231 Mdh)	18 005 M FCFA (soit 300 Mdh)	23 384 M FCFA (soit 395 Mdh)	9 516 M FCFA (soit 163 Mdh)	11 669 M FCFA (soit 193 Mdh)	22,6%
<b>Situation nette</b>	84 720 M FCFA (soit 1 376 Mdh)	91 877 M FCFA (soit 1 557 Mdh)	102 392 M FCFA (soit 1 714 Mdh)	94 771 M FCFA (soit 1 600 Mdh)	110 596 M FCFA (soit 1 837 Mdh)	16,7%
<b>Total Bilan</b>	953 696 M FCFA (soit 14 924 Mdh)	942 405 M FCFA (soit 16 035 Mdh)	968 929 M FCFA (soit 16 178 Mdh)	932 752 M FCFA (soit 15 950 Mdh)	1 003 704 M FCFA (soit 16 672 Mdh)	7,6%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	6,8 Mdh	7,95 Mdh	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Cours de change (FCFA / MAD)*</b>	0,0162	0,0170	0,0167	0,0169	0,0166	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)**</b>	0,0165	0,0167	0,0169	0,0171	0,0166	-

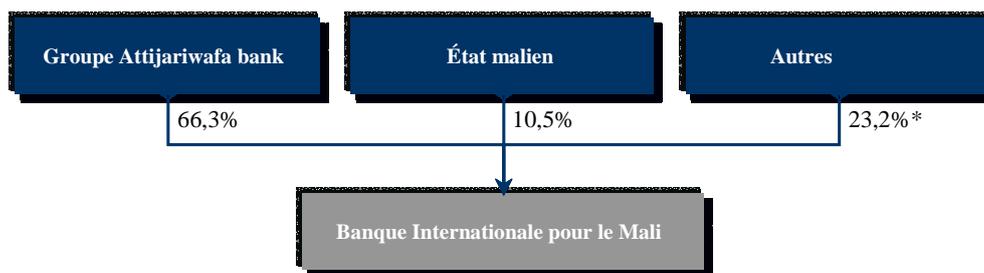
Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

## La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et Al Mada, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

Le capital social de la Banque Internationale pour le Mali se répartit comme suit :

### Répartition du capital social de la Banque Internationale pour le Mali au 30 juin 2019



Source : Attijariwafa bank

\*dont une part de 13,5% du capital social détenue par des privés maliens et 9,7% du capital social détenue par des personnes physiques nationales.

## Faits marquants 2017<sup>53</sup>

- Au titre de l'exercice 2017, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 9,9% et de 3,9% pour s'établir à 3 814 Mdh de crédits nets distribués et 4 862 Mdh de dépôts des clients.
- Parallèlement, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la Banque Internationale pour le Mali ont respectivement augmenté de 14,0% et baissé de 3,6%, afin d'atteindre 247 989 clients et un réseau de 80 agences et bureaux à fin 2017.

<sup>53</sup> Source : Attijariwafa bank

### Faits marquants 2018<sup>54</sup>

- Au titre de l'exercice 2018, les crédits nets ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissés de 3,9% et 3,2%, s'établissant à 3 664 Mdh et 4 706 Mdh.
- Parallèlement, le nombre de clients a augmenté de 4,4% par rapport au 31 décembre 2017 afin d'atteindre 258 848 clients, tandis que le nombre d'agences et bureaux de la Banque Internationale pour le Mali a baissé de 8,8%, avec un réseau de 73 agences et bureaux à fin 2018.

### Faits marquants S1 2019<sup>55</sup>

R.A.S.

La Banque Internationale pour le Mali a clôturé le premier semestre 2019 avec un produit net bancaire de 160 Mdh, en baisse de 2,7% par rapport à juin 2018, et un résultat net négatif de -1,6 Mdh en juin 2019.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Banque Internationale pour le Mali					
<b>Siège social</b>	Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali					
<b>Montant du capital social</b>	10 006 M FCFA (soit 162,5 Mdh)	10 006 M FCFA (soit 170,0 Mdh)	20 011 M FCFA (soit 334,1 Mdh)	20 011 M FCFA (soit 337,8 Mdh)		-
<b>% de capital détenu</b>	51,00%	51,00%	51,00%	66,00%	66,30%	-
<b>% des droits de vote</b>	51,00%	51,00%	51,00%	66,00%	66,30%	-
<b>Produit net bancaire</b>	18 711 M FCFA (soit 309 Mdh)	21 970 M FCFA (soit 367 Mdh)	20 177 M FCFA (soit 341 Mdh)	9 917 M FCFA (soit 170 Mdh)	9 652 M FCFA (soit 160 Mdh)	-2,7%
<b>Résultat net</b>	109 M FCFA (soit 2 Mdh)	72 M FCFA (soit 1,2 Mdh)	505 M FCFA (soit 9 Mdh)	87 M FCFA (soit 1,5 Mdh)	- 279 M FCFA (soit -4,6 Mdh)	>-100%
<b>Situation nette</b>	17,4 Mrds FCFA (soit 283 Mdh)	21,9 Mrds FCFA (soit 372 Mdh)	32,4 Mrds FCFA (soit 541 Mdh)	29,1 Mrds FCFA (soit 491 Mdh)	32,1 Mrds FCFA (soit 532 Mdh)	10,3%
<b>Total Bilan</b>	408 195 M FCFA (soit 6 630 Mdh)	389 643 M FCFA (soit 6 628 Mdh)	380 189 M FCFA (soit 6424 Mdh)	378 836 M FCFA (soit 6 395 Mdh)	358 574 M FCFA (soit 5 942 Mdh)	-5,3%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	Néant	Néant	Néant	-	-	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)*</b>	0,0162	0,0170	0,0167	0,0169	0,0166	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)**</b>	0,0165	0,0167	0,0169	0,0171	0,0166	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

### Union Gabonaise de Banques

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques.

Le reliquat du capital est détenu par l'Etat gabonais (26%) et par un flottant (15%).

### Faits marquants 2017<sup>56</sup>

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients de la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 3,2% afin d'atteindre 106 113 clients. Le réseau d'agences et bureaux demeure inchangé depuis l'exercice 2016, et s'établit à 21 agences et bureaux à fin 2017.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 11,8% et de 3,4% pour s'établir à 4 632 Mdh de crédits nets distribués et 5 359 Mdh de dépôts des clients.

<sup>54</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>55</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>56</sup> Source : Attijariwafa bank

## Faits marquants 2018<sup>57</sup>

- Signature d'une convention pour la participation de l'Union Gabonaise de Banque à la Bourse de l'excellence à l'instar du Groupe au Maroc.
- Au titre de l'exercice 2018, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale gabonaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 5,1% et 4,8%, afin d'atteindre 111 119 clients et un réseau de 22 agences et bureaux à fin 2018.
- Au titre de l'exercice 2018, les crédits nets ainsi que les dépôts des clients ont varié respectivement de -4,7% et +9,7%.

## Faits marquants S1 2019<sup>58</sup>

- Progression des dépôts de 4% et baisse des crédits de 11% entre juin 2018 et juin 2019. Parts de marché de 17,2% pour les dépôts et de 17,7% pour les crédits à fin juin 2019

Au 30 juin 2019, l'Union Gabonaise de Banque a réalisé un produit net bancaire de 374,8Mdh, en baisse de 6,5% par rapport à juin 2018. Le résultat net de la banque a enregistré une baisse de 1,4% au titre de la même période, pour s'établir à près de 126,0 Mdh à juin 2019.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Union Gabonaise de Banque					
<b>Siège social</b>	Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon					
<b>Montant du capital social</b>	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 164 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 169 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 166 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	58,71%	58,71%	58,71%	58,71%	58,71%*	-
<b>% des droits de vote</b>	58,71%	58,71%	58,71%	58,71%	58,71%	-
<b>Produit net bancaire</b>	39 210 M FCFA (soit 648 Mdh)	43 913 M FCFA (soit 733 Mdh)	47 090 M FCFA (soit 796 Mdh)	24 180 M FCFA (soit 414 Mdh)	22 616 M FCFA (soit 375 Mdh)	-6,5%
<b>Résultat net</b>	10 949 M FCFA (soit 181 Mdh)	12 362 M FCFA (soit 206 Mdh)	13 561 M FCFA (soit 229 Mdh)	7 717 M FCFA (soit 132 Mdh)	7 606 M FCFA (soit 126 Mdh)	-1,4%
<b>Situation nette</b>	33 304 M FCFA (soit 541 Mdh)	40 163 M FCFA (soit 679 Mdh)	44 420 M FCFA (soit 744 Mdh)	33 684 M FCFA (soit 567 Mdh)	35 633 M FCFA (soit 592 Mdh)	5,8%
<b>Total Bilan</b>	461 531 M FCFA (soit 7 496 Mdh)	385 317 M FCFA (soit 6 556 Mdh)	443 792 M FCFA (soit 7 410 Mdh)	449 209 M FCFA (soit 7 591 Mdh)	436 216 M FCFA (soit 7 246 Mdh)	-2,9%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	55,0 Mdh	70,0 Mdh	Néant	-	-	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)*</b>	0,0162	0,0170	0,0167	0,0169	0,0166	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)**</b>	0,0165	0,0167	0,0169	0,0171	0,0166	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

\*L'Etat Gabonais et la société Delta synergie détiennent chacun plus de 5% dans le capital social d'UGB.

## Crédit du Congo

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1<sup>ère</sup> banque congolaise.

Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

## Faits marquants 2017<sup>59</sup>

<sup>57</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>58</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>59</sup> Source : Attijariwafa bank

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale congolaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 6,5% et baissé de 42,9%, afin d'atteindre 57 613 clients et un réseau de 19 agences et bureaux à fin 2017.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients sont respectivement en baisse de 12,2% et de 11% pour s'établir à 2 348 Mdh de crédits nets distribués et 2 948 Mdh de dépôts des clients.

### Faits marquants 2018<sup>60</sup>

- Au titre de l'année 2018, le nombre d'agences et bureaux de la filiale congolaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 5,3%, afin d'atteindre 20 agences et bureaux à fin 2018.
- Au titre de l'exercice 2018, les crédits nets ainsi que les dépôts des clients ont varié respectivement de -10% et +3%.

### Faits marquants S1 2019<sup>61</sup>

- Progression des dépôts de 4% et baisse des crédits de 11% entre juin 2018 et juin 2019. La part de marché s'établit à 17,2% pour les dépôts et 17,7% pour les crédits à fin juin 2019.

Au 30 juin 2019, le produit net bancaire du Crédit du Congo s'établit à près de 169,9 Mdh contre 182,0 Mdh à juin 2018. Le résultat net a enregistré une baisse de 5,9% et s'établit à 46,4 Mdh à juin 2019.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Crédit du Congo					
<b>Siège social</b>	Avenue Amilcar Cabral					
<b>Montant du capital social</b>	10 477 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 178 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 174 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 177 Mdh)	10 477 M FCFA (soit 174 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	-
<b>Produit net bancaire</b>	21 568 M FCFA (soit 356 Mdh)	22 890 M FCFA (soit 382 Mdh)	21 239 M FCFA (soit 359 Mdh)	10 624 M FCFA (soit 182 Mdh)	10 254 M FCFA (soit 170 Mdh)	3,6%
<b>Résultat net</b>	6 368 M FCFA (soit 105 Mdh)	7 579 M FCFA (soit 126 Mdh)	6 047 M FCFA (soit 102 Mdh)	2 978 M FCFA (soit 51 Mdh)	2 801 M FCFA (soit 47 Mdh)	-5,9%
<b>Situation nette</b>	22 379 M FCFA (soit 363 Mdh)	24 195 M FCFA (soit 409 Mdh)	23 809 M FCFA (soit 399 Mdh)	20 739 M FCFA (soit 350 Mdh)	26 278 M FCFA (soit 436 Mdh)	26,7%
<b>Total Bilan</b>	278 853 M FCFA (soit 4 529 Mdh)	222 459 M FCFA (soit 3 785 Mdh)	220 309 M FCFA (soit 3 678 Mdh)	206 659 M FCFA (soit 3 488 Mdh)	225 498 M FCFA (soit 3 745 Mdh)	9,1%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	81,5 Mdh	71,8 Mdh	Néant	-	-	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)*</b>	0,0162	0,0170	0,0167	0,0169	0,0166	
<b>Cours de change (FCFA / MAD)**</b>	0,0165	0,0167	0,0169	0,0171	0,0166	

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

### Société Ivoirienne de Banque

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), 6<sup>ème</sup> banque ivoirienne. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

### Faits marquants 2017<sup>62</sup>

<sup>60</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>61</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>62</sup> Source : Attijariwafa bank

- Croissance des dépôts et des crédits (8% et 5% respectivement entre 2016 et 2017) et parts de marché de 9,2% pour les dépôts et 10,4% pour les crédits à fin Septembre 2017
- Niveau élevé de rentabilité et d'efficacité opérationnelle : coefficient d'exploitation à 48,5% (-1,6 point), RoE à 37,5% (-4,1 points)
- Hausse de 10,9% de la contribution au RNPG (+22,7% à périmètre constant\*) et augmentation de 13,3% de la contribution au PNB
- Emission par SIB d'un emprunt obligataire subordonné le 29 décembre 2017 d'un montant de 10 milliards de FCFA. Il est scindé en 200 obligations de valeur nominale de 50 millions de FCFA et de maturité 7 ans, avec un rendement HT de 7.5% par an.

#### Faits marquants 2018<sup>63</sup>

- Au terme de l'année 2018, les dépôts de la SIB se sont élevés à 13,0 milliards de dirhams, marquant une hausse de 16,2%. L'encours des crédits nets s'est accru, quant à lui, de 14,1% s'établissant à 12,0 milliards de dirhams.
- Contribution aux comptes consolidés : hausse à 5,1% de la contribution au PNB et à 5,11% de la contribution au RNPG.
- Ouvertures de nouvelles agences, portant le réseau à 63 agences et bureaux en 2018.
- Démarrage d'une activité d'intermédiation titres en monnaies locales avec des non-résidents en Côte d'Ivoire – 1er shortlisting du groupe à l'international pour la couverture de change de l'Etat de Côte d'Ivoire – 1er SVT.
- Lancement de la revue de la stratégie de la banque et signature d'un partenariat SIB /WAFACASH WEST AFRICA.

#### Faits marquants S1 2019<sup>64</sup>

- Croissance des dépôts et des crédits (3,1% et 14,4% respectivement entre juin 2018 et juin 2019) et parts de marché de 8,9% pour les dépôts et 10,0% pour les crédits à fin juin 2019.

Au titre du premier semestre 2019, le produit net bancaire de la SIB a enregistré une baisse de 3,1% à près de 551,7 Mdh. Son résultat net a affiché une augmentation de 0,5% par rapport à juin 2018 pour s'établir à 210,4 Mdh.

---

<sup>63</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>64</sup> Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Société Ivoirienne de Banque					
<b>Siège social</b>	34, boulevard de la république Abidjan – République de la Côte d’Ivoire					
<b>Montant du capital social</b>	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 166 Mdh)	10000 M FCFA (soit 169 Mdh)	10000 M FCFA (soit 166 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	75,00%	67,00%	75,00%	67,00%	67,00%*	-
<b>% des droits de vote</b>	75,00%	67,00%	75,00%	67,00%	67,00%	-
<b>Produit net bancaire</b>	50 732 M FCFA (soit 838 Mdh)	56 747 M FCFA (soit 947 Mdh)	66 081M FCFA (soit 1 117 Mdh)	34 372 M FCFA (soit 589 Mdh)	33 294 M FCFA (soit 552 Mdh)	-3,1%
<b>Résultat net</b>	17 091 M FCFA (soit 282 Mdh)	22 530 M FCFA (soit 376 Mdh)	22 530 M FCFA (soit 394 Mdh)	12 632 M FCFA (soit 216 Mdh)	12 698 M FCFA (soit 210 Mdh)	0,5%
<b>Situation nette</b>	59 456 M FCFA (soit 966 Mdh)	69 265 M FCFA (soit 1 171 Mdh)	85 291 M FCFA (soit 1 429 Mdh)	87 449 M FCFA (soit 1 476 Mdh)	89 729 M FCFA (soit 1 490 Mdh)	2,6%
<b>Total Bilan</b>	906 911 M FCFA (soit 14 730 Mdh)	995 509 M FCFA (16 938 Mdh)	995 509 M FCFA (soit 17 865 Mdh)	968 532 M FCFA (soit 16 349 Mdh)	1 082 337 M FCFA (soit 17 978 Mdh)	11,8%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	70,1 Mdh	72,7 Mdh	Néant	-	-	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)*</b>	0,0162	0,0170	0,0167	0,0169	0,0166	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)**</b>	0,0165	0,0167	0,0169	0,0171	0,0166	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

\*Le reste du capital social de la société Ivoirienne de Banque est détenu par l’Etat (5%), le flottant (20%).

## **Crédit du Sénégal**

En 2009, Attijariwafa bank a finalisé l’acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans le Crédit du Sénégal (95%).

Avec le changement du management de la banque depuis la finalisation de l’acquisition, la banque a enregistré des bonnes performances au cours de l’année 2010. Elle a procédé à l’augmentation de son capital passant de 2 à 5 Mrds FCFA conformément aux instructions de la Banque Centrale.

### **Faits marquants 2017**<sup>65</sup>

- Au titre de l’exercice 2017, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d’Attijariwafa bank a augmenté de 2,0% pour atteindre 17 831 clients.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 6,0% et 15%.

### **Faits marquants 2018**<sup>66</sup>

- Au titre de l’exercice 2018, le nombre de clients de la filiale sénégalaise d’Attijariwafa bank a augmenté de 2,5% pour atteindre 18 278 clients au 31 décembre 2018.
- Au titre de l’exercice 2018, les crédits nets ainsi que les dépôts des clients ont cru respectivement de 27% et 22%.

### **Faits marquants S1 2019**<sup>67</sup>

R.A.S.

Au titre du premier semestre 2019, le produit net bancaire du Crédit du Sénégal a enregistré une hausse de 15,2% pour s’établir à 101,9 Mdh. Pour sa part, son résultat net a augmenté de 28,9% pour s’établir à 40,0 Mdh au 30 juin 2019.

<sup>65</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>66</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>67</sup> Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b> Crédit du Sénégal						
<b>Siège social</b> Boulevard El Hadji Djily Mbaye Dakar - Sénégal						
<b>Montant du capital social</b>	10 000 M FCFA (soit 162 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 166 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 169 Mdh)	10 000 M FCFA (soit 166 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	-
<b>Produit net bancaire</b>	10 622 M FCFA (soit 176 Mdh)	11 327 M FCFA (soit 189 Mdh)	11 021 M FCFA (soit 186 Mdh)	5 338 M FCFA (soit 91 Mdh)	6 147 M FCFA (soit 101,9 Mdh)	15,2%
<b>Résultat net</b>	3 265 M FCFA (soit 54 Mdh)	3 467 M FCFA (soit 58 Mdh)	3 518 MFCFA (soit 59 Mdh)	1 872 M FCFA (soit 32 Mdh)	2 413 M FCFA (soit 40 Mdh)	28,9%
<b>Situation nette</b>	21 548 M FCFA (soit 349 Mdh)	23 229 M FCFA (soit 394 Mdh)	25 066 M FCFA (soit 419 Mdh)	23 443 M FCFA (soit 396 Mdh)	26,41 Mrds FCFA (soit 439 Mdh)	12,7%
<b>Total Bilan</b>	192 935 M FCFA (soit 3 134 Mdh)	167 846 M FCFA (soit 2 856 Mdh)	204 668 M FCFA (soit 3 417 Mdh)	197 115 M FCFA (soit 3 327 Mdh)	223 Mrds FCFA (soit 3 704 Mdh)	13,2%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	16,4 Mdh	26,0 Mdh	Néant	-	-	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)*</b>	0,0162	0,0170	0,0167	0,0169	0,0166	
<b>Cours de change (FCFA / MAD)**</b>	0,0165	0,0167	0,0169	0,0171	0,0166	

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

### Attijari bank Mauritanie

Attijariwafa bank a finalisé, en décembre 2010, l'acquisition de 53,6% du capital de BNP Paribas Mauritanie. En effet les groupes Attijariwafa bank et Banque Populaire ont procédé à l'acquisition, via un holding détenu à 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Populaire, de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie auprès du groupe BNP Paribas.

A l'issue de cette acquisition, BNP Paribas Mauritanie change sa dénomination pour devenir Attijari bank Mauritanie.

### Faits marquants 2017<sup>68</sup>

- En poursuivant sa stratégie de proximité, ABM affiche à fin décembre 2017, une progression de 8,3% de son réseau (26 agences à fin 2017 contre 24 agences en 2016).
- Au titre de l'exercice 2017, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement progressé de 18,7% et 10,1% pour s'établir à 1 348 Mdh de crédits nets distribués et 1 546 Mdh de dépôts des clients.

### Faits marquants 2018<sup>69</sup>

- Dévaluation de Louguiya en 2018 (la valeur de la monnaie a été divisée par dix).
- Au titre de l'exercice 2018, les crédits nets ainsi que les dépôts des clients ont varié respectivement de +12% et +13%.
- Parallèlement, au cours de la même période, le nombre de clients d'Attijari bank Mauritanie a augmenté de 26,2% pour atteindre 35 957 clients au 31 décembre 2018.

### Faits marquants S1 2019<sup>70</sup>

- Approbation de l'acquisition de 20% d'Attijari Mauritanie par Attijari bank Maroc-Mauritanie.

<sup>68</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>69</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>70</sup> Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2019, Attijari bank Mauritanie a réalisé un produit net bancaire de 8,5 Mdh, en hausse de 4,1% par rapport à juin 2018. Au terme de la même période, le résultat net de la banque a également connu une hausse de 0,6% pour s'établir à 2,7 Mdh à juin 2019.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var.
<b>Dénomination sociale</b>	Attijari bank Mauritanie					
<b>Siège social</b>	Nouakchott, Rue Mamadou Konaté, lot n°91/92, BP 415					
<b>Montant du capital social</b>	7 296 M MRO (soit 206 Mdh)	7 296 M MRO (soit 193 Mdh)	7 296 M MRO (soit 201 Mdh)	7 296 M MRO (soit 194 Mdh)	7 296 M MRO (soit 201 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	53,60%	53,60%	53,60%	53,60%	53,60%*	-
<b>% des droits de vote</b>	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	-
<b>Produit net bancaire</b>	5 523 M MRO (soit 154 Mdh)	6 052 M MRO (soit 163 Mdh)	6 550 M MRO (soit 172 Mdh)	309 M MRO (soit 8 Mdh)	322 M MRO (soit 8,5 Mdh)	4,1%
<b>Résultat net</b>	1 926 M MRO (soit 54 Mdh)	2 174 M MRO (soit 59 Mdh)	2 397 M MRO (soit 63 Mdh)	100 M MRO (soit 3 Mdh)	101 M MRO (soit 2,7 Mdh)	0,6%
<b>Situation nette</b>	9 806 M MRO (soit 277 Mdh)	10 341 M MRO (soit 275 Mdh)	10 893 M MRO (soit 286 Mdh)	1 134 M MRO (soit 30 Mdh)	1 071 M MRO (soit 280 Mdh)	-5,56%
<b>Total Bilan</b>	71 056 M MRO (soit 1 893 Mdh)	80 631 M MRO (soit 2 134 Mdh)	92 904 M MRO (soit 2 443 Mdh)	9 091 M MRO (soit 2 416 Mdh)	9 721 M MRO (soit 2 550 Mdh)	6,94%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	Néant	Néant	Néant	-	-	-
<b>Cours de change (MRO / MAD)*</b>	0,0282	0,0265	0,0263	0,0266	0,0262	-
<b>Cours de change (MRO / MAD)**</b>	0,0278	0,0270	0,0263	0,0262	0,0263	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

\*Le reliquat du capital est détenu par la banque populaire (via la holding de participation) et Proparco.

## **Société Commerciale de Banque Cameroun**

Attijariwafa bank a finalisé, en avril 2011, l'acquisition de 51,0% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) auprès du groupe Crédit Agricole S.A.

### **Faits marquants 2017**<sup>71</sup>

- Au titre de l'exercice 2017, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 0,9% et augmenté de 11,2% pour s'établir à 5 181 Mdh de crédits distribués et 7 526 Mdh de dépôts des clients.
- Parallèlement, au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients, et d'agences et bureaux de la filiale camerounaise d'Attijariwafa bank ont respectivement augmenté de 7,5% et baissé de 1,8%, afin d'atteindre 225 796 clients et un réseau de 55 agences et bureaux à fin 2017.

### **Faits marquants 2018**<sup>72</sup>

- Au titre de l'exercice 2018, les crédits nets ainsi que les dépôts des clients ont cru respectivement de 6% et 20%.
- Parallèlement, au titre de la même période, le nombre de clients de la filiale camerounaise d'Attijariwafa bank a augmenté de 4,9% afin d'atteindre 236 785 clients à fin 2018.

### **Faits marquants S1 2019**<sup>73</sup>

R.A.S.

<sup>71</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>72</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>73</sup> Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2019, la Société Commerciale de Banque Cameroun a réalisé un produit net bancaire de près de 364,9 Mdh, en baisse de 10,5% par rapport à juin 2018, et un résultat net en baisse de 26,5% à 90,6 Mdh.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Société Commerciale de Banque Cameroun					
<b>Siège social</b>	220. avenue Mgr Vogt Yaoundé BP 700- Cameroun RCCM: 89.S.152					
<b>Montant du capital social</b>	10 540 M FCFA (soit 171 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 179 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 175 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 178 Mdh)	10 540 M FCFA (soit 175 Mdh)	-
<b>% de capital détenu</b>	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	-
<b>Produit net bancaire</b>	43 378 M FCFA (soit 717 Mdh)	45 667 M FCFA (soit 762 Mdh)	48 676 M FCFA (soit 822 Mdh)	24 603 M FCFA (soit 421 Mdh)	22 018 M FCFA (soit 365 Mdh)	-10,5%
<b>Résultat net</b>	12 692 M FCFA (soit 210 Mdh)	10 783 M FCFA (soit 180 Mdh)	7 757 M FCFA (soit 131 Mdh)	7 436 M FCFA (soit 127 Mdh)	5 469 M FCFA (soit 91 Mdh)	-26,5%
<b>Situation nette</b>	43 069 M FCFA (soit 700 Mdh)	51 228 M FCFA (soit 868 Mdh)	53 062 M FCFA (soit 888 Mdh)	51 647 M FCFA (soit 872 Mdh)	45 184 M FCFA (soit 751 Mdh)	-2,8%
<b>Total Bilan</b>	538 750 M FCFA (soit 8 728 Mdh)	534 428 M FCFA (soit 9 093 Mdh)	619 687 M FCFA (soit 10 347 Mdh)	554 199 M FCFA (soit 9 355 Mdh)	588 396 M FCFA (soit 9 773 Mdh)	6,7%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	68,9 Mdh	74,5 Mdh	Néant	-	-	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)*</b>	0,0162	0,0170	0,0167	0,0169	0,0166	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)**</b>	0,0165	0,0167	0,0169	0,0171	0,0166	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

### **Banque Internationale pour l'Afrique au Togo**

Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2013, l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais.

#### **Faits marquants 2017**<sup>74</sup>

- Au titre de l'exercice 2017, le nombre de clients a cru de 7,5% à 32 927 clients et le nombre d'agences et bureaux de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank s'est resté stable à 11.
- Parallèlement, au cours de la même période, les crédits nets distribués ainsi que les dépôts des clients ont respectivement baissé de 43,1% et de 27,4%, pour s'établir à 572 Mdh de crédits distribués et 982 Mdh de dépôts des clients.

#### **Faits marquants 2018**<sup>75</sup>

- Au titre de l'exercice 2018, le nombre de clients de la filiale Togolaise d'Attijariwafa bank est en hausse de 2,3%, afin d'atteindre 33 718 clients à fin 2018.
- Au titre de l'exercice 2018, les crédits nets ainsi que les dépôts des clients ont cru respectivement de 35% et 14%.

#### **Faits marquants S1 2019**<sup>76</sup>

R.A.S.

Au titre du premier semestre 2019, le produit net bancaire de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo a atteint 44,9 Mdh, affichant ainsi une baisse de 1,9% par rapport au 30 juin 2018. Le résultat net s'établit à près de -3,7 Mdh, contre 1,9 Mdh à juin 2018.

---

<sup>74</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>75</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>76</sup> Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Banque Internationale pour l'Afrique au Togo					
<b>Siège social</b>	13, Avenue Sylvanus Olympio, BP 346, Lomé, Togo					
<b>Montant du capital social</b>	8 822 M FCFA (soit 143 Mdh)	8 822 M FCFA (soit 150 Mdh)	8 822 M FCFA (soit 146 Mdh)	8 822 M FCFA (soit 149 Mdh)		-
<b>% de capital détenu</b>	55,00%	56,76%	55,00%	56,76%	56,76%*	-
<b>% des droits de vote</b>	55,00%	56,76%	55,00%	56,76%	56,76%	-
<b>Produit net bancaire</b>	5 026 M FCFA (soit 84 Mdh)	6 908 M FCFA (soit 115 Mdh)	5 676 M FCFA (soit 96 Mdh)	2 759 M FCFA (soit 42 Mdh)	2 712 M FCFA (soit 45 Mdh)	-1,9%
<b>Résultat net</b>	177 M FCFA (soit 3 Mdh)	463 M FCFA (soit 8 Mdh)	668 M FCFA (soit 11 Mdh)	112 M FCFA (soit 2 Mdh)	-224 M FCFA (soit -4 Mdh)	<-100%
<b>Situation nette</b>	10 442 M FCFA (soit 170 Mdh)	10 329 M FCFA (soit 176 Mdh)	11 155 M FCFA (soit 186 Mdh)	11 515 M FCFA (soit 195 Mdh)		
<b>Total Bilan</b>	102 459 M FCFA (soit 1 691 Mdh)	103 594 M FCFA (soit 1 762 Mdh)	102 560 M FCFA (soit 1 779 Mdh)	117 375 M FCFA (soit 1 981 Mdh)		
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	Néant	Néant	Néant	-	-	-
<b>Cours de change (FCFA / MAD)*</b>	0,0162	0,0170	0,0167	0,0169	0,0166	
<b>Cours de change (FCFA / MAD)**</b>	0,0165	0,0167	0,0169	0,0171	0,0166	

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – \*Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux \*\*Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité  
NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

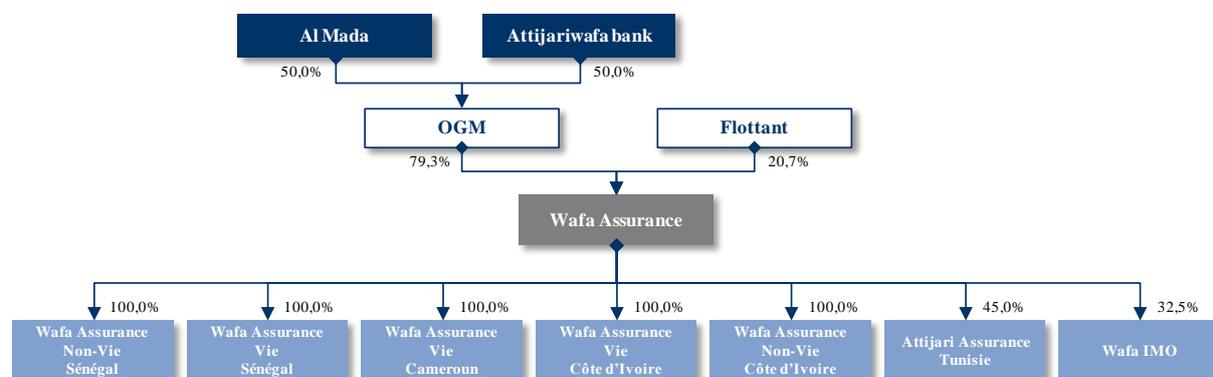
\*L'Etat ainsi que des institutionnels togolais détiennent chacun plus de 5%.

## e. Assurance

### Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie. Au 30 juin 2019, l'organigramme juridique d'Wafa Assurance se présente comme suit :

#### Organigramme juridique au 30 juin 2019



Source : Attijariwafa bank

### Faits marquants 2017<sup>77</sup>

- Consolidation de la position de leader national et poursuite du développement de l'ensemble des branches (Automobile, Entreprise, Epargne, Prévoyance, etc.) ;
- Wafa Assurance poursuit l'extension de son réseau avec l'ouverture de 27 nouveaux points de vente. Le réseau compte, à fin 2017, 220 Agents, 61 Bureaux Directs et 55 Démarcheurs. Wafa Assurance collabore également avec 200 courtiers.
- La compagnie a lancé par ailleurs un concours de recrutement de candidats à l'examen d'agents d'assurance.

<sup>77</sup> Source : Attijariwafa bank

- Développement international : Poursuite de la montée en charge de la filiale Vie en Tunisie ainsi que des filiales Vie et Non-Vie au Sénégal avec une croissance soutenue de leurs chiffres d'affaires respectifs. Wafa Assurance Vie et Non-Vie en Côte d'Ivoire et Vie au Cameroun ont démarré leur activité de manière effective en 2017 après avoir finalisé notamment le recrutement des équipes, le déploiement des systèmes d'informations et la mise en place du dispositif commercial.

### Faits marquants 2018<sup>78</sup>

- Réussite de 38 candidats présentés par Wafa Assurance à l'examen professionnel.
- Lancement du produit « RASMALI CHAMIL » qui cible la clientèle TPE , couvrant 3 garanties d'assurance en un seul contrat (Décès, Hospitalisation, Epargne).
- Lancement du produit « EPARGNE SYMPHONIE (UC) » libellé en Unités de Compte et destiné à la clientèle Banque Privée.
- Lancement de la campagne « Innovation en entreprise » pour aider les entreprises clientes à maîtriser et réduire le risque en cas de sinistre via des simulations en réalité virtuelle de départ d'incendie afin d'évaluer les réflexes et la capacité d'intervention.
- Lancement de l'application mobile « Wafa Santé » pour améliorer l'expérience client.
- Croissance en Vie de +5,7%, à 4,7 Mrds DH, grâce à la bonne dynamique en bancassurance, tant en Epargne qu'en décès.
- En Non-Vie, le chiffre d'affaires ressort à 3,7 Mrds DH, en légère hausse de +1,9% atténué par un effort d'assainissement du portefeuille.
- Baisse de l'effectif à 676 vs. 685 à fin 2017.
- Wafa Assurance déploie en 2018 la souscription en ligne Auto Mono, ainsi que l'espace client pour la consultation des contrats.
- Wafa Assurance poursuit l'extension de son réseau avec l'ouverture effective de 24 nouveaux points de vente et 12 en cours d'ouverture.

Compte tenu de ces éléments, Wafa Assurance a réalisé, au titre du premier semestre 2019, un total primes émises de 4,3 Mrds Dh, en augmentation de 2,1% par rapport à juin 2018, porté essentiellement par la branche non Vie qui s'inscrit en hausse de 12,3%, à 2 037 millions de dirhams.

Quant au résultat non technique, il ressort à 7,7 millions de dirhams en juin 2019 contre un résultat non technique négatif de -8,6 millions de dirhams en juin 2018.

Compte tenu par ailleurs d'une charge d'Impôts sur les Sociétés de 133,3 millions de dirhams, la compagnie dégage un bénéfice net sur le premier semestre 2019 de 431,1 millions de dirhams contre 415,8 millions de dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 3,7%.

---

<sup>78</sup> Source : Attijariwafa bank

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Wafa Assurance					
<b>Siège social</b>	1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca					
<b>Nombre de titre détenus</b>	1 387 551 actions	1 387 551 actions	1 387 551 actions	1 387 551 actions	1 387 551 actions	-
<b>Montant du capital social</b>	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	350 000 000 Dh	-
<b>% de capital détenu</b>	39,65%	39,65%	39,65%	39,65%	39,65%	-
<b>% des droits de vote *</b>	39,65%	39,65%	39,65%	39,65%	39,65%	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	7,3 Mrds Dh	8,1 Mrds Dh	8,4 Mrds Dh	4,5 Mrds Dh	4,7 Mrds Dh	3,1%
<b>Résultat net</b>	841 Mdh	819 Mdh	608 Mdh	416 Mdh	431 Mdh	3,7%
<b>Situation nette</b>	5181 Mdh	5580 Mdh	5768 Mdh	5576 Mdh	5779 Mdh	3,6%
<b>Montant des dividendes perçus en N par OGM au titre de l'exercice N-1</b>	Néant	Néant	Néant	-	-	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

\* Les droits de vote sont détenus à travers la holding OGM, filiale à 50% d'Attijariwafa bank

## f. Banque des Marchés

### Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

## Faits marquants 2017<sup>79</sup>

- La Bourse de Casablanca clôture l'année 2017 sur une performance annuelle de l'indice MASI à +6,4%, se traduisant par un volume sur le marché central en hausse de 23,1% à 78,9 milliards de dirhams dont 17,9 milliards traités par Attijari Intermédiation.
- La filiale intermédiation boursière consolide, ainsi, sa part de marché la portant à 22,7%.
- L'activité d'Attijari Intermédiation a été marquée en 2017 par plusieurs évènements :
- Enregistrement de l'Augmentation de Capital de Managem pour un montant de 973,3 millions de dirhams ;
- Obtention du prix « Highest Traded Value » sur la Bourse de Casablanca octroyé par l'Arab Federation of Exchanges pour la quatrième année consécutive ;

## Faits marquants 2018<sup>80</sup>

- A fin décembre 2018, l'indice de référence de la Bourse de Casablanca (MASI) enregistre une contreperformance annuelle de -8,3% contre 6,4% à la même période en 2017.
- L'activité globale sur le marché central régresse de -6,0% à 74,2 Mdh contre 78,9 Mdh à fin 2017.
- Le volume généré par l'intermédiation boursière sur le marché central atteint à fin décembre 2018, 25,8 Mdh en hausse de 24,4% contre 20,7 Mdh à fin décembre 2017.
- Malgré les contre-performances du marché, Attijari Intermédiation confirme en 2018 sa position de leader sur la place de Casablanca avec un volume de 24,4 milliards de dirhams en hausse de 36,1%, grâce à sa forte proximité avec les différentes catégories de clients.
- En 2018, la part de marché de Attijari Intermédiation atteint 32,9% en hausse de 10,2 points.

Au 30/06/2019, Attijari Intermédiation a réalisé un chiffre d'affaires de 44,2 Mdh, en hausse de 31,4 Mdh par rapport à juin 2018. Pour sa part, le résultat net a affiché une hausse de 9,5 Mdh par rapport au 30 juin 2018, pour s'établir à 12,7 Mdh.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Intermédiation					
<b>Siège social</b>	163, avenue Hassan II					
<b>Nombre de titres détenus</b>	50 000 actions	-				
<b>Montant du capital social</b>	5 000 000 Dh	-				
<b>% de capital détenu</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	47,0 Mdh	36,0 Mdh	27,0 Mdh	12,8 Mdh	44,2 Mdh	246,4%
<b>Résultat net</b>	10,9 Mdh	15,1 Mdh	3,5 Mdh	3,1 Mdh	12,7 Mdh	304,9%
<b>Situation nette</b>	193,9 Mdh	149,1 Mdh	122,6 Mdh	122,2 Mdh	135,3 Mdh	10,7%
<b>Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice</b>	Néant	Néant	Néant	-	-	

Source : Attijariwafa bank-Données sociales

<sup>79</sup> Source : Attijari Intermédiation

<sup>80</sup> Source : Attijari Intermédiation

## g. Banque d'Investissement

### Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

La Banque conseil intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché.

Au terme du premier semestre 2019, Attijari Finances Corp. a réalisé un chiffre d'affaires de 20,0 Mdh, contre un chiffre d'affaires de 11,8 Mdh en juin 2018. Pour sa part, le résultat net s'établit à -1,6 Mdh contre un résultat net positif de 25,9 Mdh en juin 2018.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Finances Corp.					
<b>Siège social</b>	163, avenue Hassan II					
<b>Nombre de titres détenus</b>	100 000 actions	100 000 actions	100 000 actions	101 000 actions	102 000 actions	-
<b>Montant du capital social</b>	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	10 000 000 Dh	11 000 000 Dh	12 000 000 Dh	-
<b>% de capital détenu</b>	100,0%	100,0%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,0%	100,0%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	65,4 Mdh	51,3 Mdh	15,5 Mdh	11,8 Mdh	20,0 Mdh	69,5%
<b>Résultat net</b>	2,8 Mdh	55,8 Mdh	58,6 Mdh	25,9 Mdh	-1,6 Mdh	<-100%
<b>Situation nette</b>	40,3 Mdh	67,9 Mdh	70,6 Mdh	37,8 Mdh	24,6 Mdh	-34,9%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	Néant	24,0 Mdh	Néant	-	-	-

Source : Attijari Finances Corp. - Données sociales

### Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

### Faits marquants 2017<sup>81</sup>

- Au terme de l'année 2017, Wafa Gestion a totalisé un encours sous gestion de 105,2 milliards de dirhams. En encours moyens, Wafa Gestion a franchi la barre de 100 milliards de dirhams passant de 93,9 milliards de dirhams à 101,8 milliards de dirhams soit une évolution de +8,3%.
- Le marché marocain de la gestion d'actifs représente désormais 415,9 milliards de dirhams à fin décembre 2017.
- Dans ce contexte, la filiale de gestion d'actifs consolide son positionnement de leader sur le marché de la gestion d'actifs avec une part de marché moyenne de 26,3%.
- Wafa Gestion s'est en outre démarquée par :
  - ✓ Une surperformance de ses fonds par rapport à leurs indices et leurs fonds concurrents
  - ✓ Une plus grande spécialisation des équipes de Gestion (le coeur du métier de la gestion d'actifs)
  - ✓ Un renforcement du dispositif de contrôle et de gestion des risques
  - ✓ La mise en place de nouveaux outils de production et de suivi et reporting des investisseurs

<sup>81</sup> Source : Attijariwafa bank

- ✓ La confirmation par l'agence Fitch Ratings de la note Investment Management Quality Rating (IMQR) nationale 'Excellent (mar) de Wafa Gestion. Cette note reflète les qualités d'une société de gestion leader historique sur son marché.

### Faits marquants 2018<sup>82</sup>

- Le marché marocain de la gestion d'actifs représente désormais 434,8 milliards de dirhams à fin décembre 2018 soit + 18,8 milliards de dirhams de progression.
- Consécration de deux OPCVM de Wafa Gestion, dans les catégories diversifiée et obligataire, par le prestigieux prix « Thomson Reuters Lipper Fund Award 2018 ».
- Création et Commercialisation d'un nouveau produit : Epargne Synphonie en partenariat avec Wafa Assurance portant sur des produits d'épargne avec contrats en unité de compte adossés à des OPCVM.
- Lancement d'une nouvelle solution patrimoniale : Attijari Dividend Fund, un fonds d'investissement distribuant des dividendes, spécialisé dans les actions dites de haut rendement.
- Confirmation de la note Investment Management Quality Rating « Excellent (mar) » de Wafa Gestion par l'agence Fitch Ratings.
- Au 31 Décembre 2018, Wafa Gestion a 3 453 clients.
- Dans ce contexte, la filiale de gestion d'actifs consolide son positionnement de leader sur le marché de la gestion d'actifs avec une part de marché moyenne de 24,7%.

### Faits marquants S1 2019<sup>83</sup>

R.A.S.

Wafa Gestion a clôturé le premier semestre 2019 sur un encours géré en progression de 1,1% par rapport à juin 2018. Cette tendance haussière s'est accompagnée d'une baisse du chiffre d'affaires qui s'est établit à 155,2 Mdh et une diminution du résultat net de 6,5% à 38,0 Mdh.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Wafa Gestion					
<b>Siège social</b>	416, rue Mustapha El Maani					
<b>Montant du capital social</b>	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	4 900 000 Dh	-
<b>% de capital détenu *</b>	66,00%*	66,00%	66,00%*	66,00%*	66,00%*	-
<b>% des droits de vote **</b>	66,00%*	66,00%	66,00%*	66,00%*	66,00%*	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	280,8 Mdh	326,4 Mdh	296,9 Mdh	166,8 Mdh	155,2 Mdh	-7,0%
<b>Résultat net</b>	79,9 Mdh	89,9 Mdh	78,2 Mdh	40,7 Mdh	38,0 Mdh	-6,5%
<b>Situation nette</b>	147,6 Mdh	157,6 Mdh	145,9 Mdh	104,5 Mdh	100,2 Mdh	-4,1%
<b>Encours sous gestion</b>	101,8 Mrds Dh	105,1 Mrds Dh	107,5 Mrds Dh	108,4 Mrds Dh	109,6 Mrds Dh	1,1%
<b>Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1</b>	44,6 Mdh	52,7 Mdh	59,4 Mdh	-	-	-

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – \*34% détenus par AMUNDI

NB : ce tableau présente des données hétérogènes : le CA, le résultat net et les encours sont consolidés (Wafa Gestion & ses filiales), tandis que la situation nette et les dividendes sont à caractère social (wafa gestion)

### Wafa Investissement

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Le chiffre d'affaires de Wafa investissement est constitué de cessions de participations et/ou de services à ces participations (contrat de service).

<sup>82</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>83</sup> Source : Attijariwafa bank

L'opération Accordéon réalisée sur le capital de Wafa Investissement en 2015 avait pour objet de régulariser la situation nette de la société, à travers une augmentation de capital de près de 68,8 Mdh, suivie d'une réduction de capital de 122 Mdh pour absorption des pertes cumulées.

Au titre 1<sup>er</sup> semestre 2019, le résultat net de Wafa Investissement s'établit à -900 Kdh.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	30/06/2018	30/06/2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Wafa Investissement					
<b>Siège social</b>	163, avenue Hassan II - Casablanca					
<b>Montant du capital social</b>	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	1 787 400 Dh	-
<b>Nombre de titres détenus</b>	17 874 actions	17 874 actions	17 874 actions	17 874 actions	17 874 actions	-
<b>% de capital détenu</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net</b>	-0,05 Mdh	-0,03 Mdh	-0,04 Mdh	-0,04 Mdh	-0,009 Mdh	-77,5%
<b>Situation nette</b>	1 187 Kdh	1 156 Kdh	1 114 Kdh	1 114 Kdh	1 106 Kdh	-0,7%
<b>Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice</b>	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

### **Attijari Invest**

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Sous Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

### **Faits marquants 2017**<sup>84</sup>

En 2017, Attijari Invest a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

- le renchérissement de son portefeuille par une nouvelle participation industrielle ;
- le développement d'un Deal Flow important autour des PME-PMI à fort potentiel, opérant dans divers secteurs d'activité ;
- le monitoring et le suivi d'une vingtaine de participations en portefeuille ;
- et, la structuration d'un Fonds Africain d'Efficacité Énergétique ayant pour vocation la création de modèles économiques innovants basés sur l'économie d'énergie.

Sur le plan de la RSE, Attijari Invest a continué à mobiliser en 2017 ses ressources humaines, dans le cadre du programme Injaz Al Maghrib, à travers l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et la sensibilisation à l'entrepreneuriat au sein même des collègues et lycées marocains.

### **Faits marquants 2018**<sup>85</sup>

En 2018, Attijari Invest a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

<sup>84</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>85</sup> Source : Attijariwafa bank

- Le renchérissement de son portefeuille par deux nouvelles prises de participation dans des sociétés opérant respectivement dans le génie hydraulique et les dispositifs médicaux ;
- Le développement d'un Deal Flow important autour des PME-PMI à fort potentiel, opérant dans divers secteurs d'activité ;
- Le monitoring et le suivi d'une vingtaine de participations en portefeuille;
- L'étude d'opportunités de structuration de nouveaux véhicules d'investissement, élargissant le périmètre d'Attijari Invest à de nouveaux schémas d'investissement et à des secteurs d'activité très prometteurs.

### Faits marquants S1 2019<sup>86</sup>

R.A.S.

Sur le plan de la RSE, Attijari Invest a continué à mobiliser en 2018 ses ressources humaines, dans le cadre du programme Injaz Al Maghrib, à travers l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et la sensibilisation à l'entrepreneuriat au sein même des collègues et lycées marocains.

A fin juin 2019, Attijari Invest a réalisé un chiffre d'affaires de 6,4 Mdh, en baisse de 18,9% par rapport à juin 2018. Son résultat net a affiché une baisse de 65,9% pour s'établir à 1,7 Mdh en juin 2019.

	Données au 31.12.2016	Données au 31.12.2017	Données au 31.12.2018	Données au 30.06.2018	Données au 30.06.2019	Var S1.19/S1.18
<b>Dénomination sociale</b>	Attijari Invest					
<b>Siège social</b>	416, rue Mustapha El Maani - Casablanca					
<b>Nombre de titre détenus</b>	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	50 000 actions	-
<b>Montant du capital social</b>	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	5 000 000 Dh	-
<b>% de capital détenu</b>	100,0%	100,0%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>% des droits de vote</b>	100,0%	100,0%	100,00%	100,00%	100,00%	-
<b>Chiffre d'affaires</b>	15,7 Mdh	15,8 Mdh	15,1 Mdh	7,83 Mdh	6,35 Mdh	-18,9%
<b>Résultat net</b>	4,4 Mdh	4,7 Mdh	1,4 Mdh	4,99 Mdh	1,70 Mdh	-65,9%
<b>Situation nette</b>	52,1 Mdh	56,8 Mdh	58,3 Mdh	61,89 Mdh	59,99 Mdh	-3,1%
<b>Montant des dividendes perçus par Attijariwafa bank au titre de l'exercice*</b>	20,0 Mdh**	Néant	Néant	Néant	Néant	-

Source : Attijariwafa bank – Données sociales - \*Dividendes distribués en 2016 sur la base des réserves 2015

### **III.3.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales**

Les principales conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

#### **a. Conventions conclues au cours de l'exercice 2018**

#### Conventions non préalablement autorisées par le Conseil d'Administration

##### ➤ Convention de service Attijariwafa bank et Attijari Factoring

**Nature et objet** : Cette convention est destinée à fixer les modalités selon lesquelles Attijariwafa Bank va centraliser auprès d'Attijari Factoring l'élaboration des documents contractuels et la gestion des traitements back-office afférents aux financements par voie d'affacturage dans le cadre de la convention-cadre de mobilisation des créances de crédits de TVA signée entre la Banque et le Ministère de l'économie et des Finances.

**Organismes concernés** : Attijariwafa Bank et Attijari Factoring.

**Date de signature** : 15/03/2018.

<sup>86</sup> Source : Attijariwafa bank

**Conditions de rémunération** : Les conditions financières relatives à cette convention sont arrêtées à hauteur de 0,10% HT l'an des encours gérés avec facturation trimestrielle.

**Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2018** : 3 345 KMAD.

**Produits encaissés au titre de l'exercice 2018** : Néant.

➤ **Contrat de wakala bil istithmar avec bank Assafa**

**Nature et l'objet de la convention** : Bank Assafa (BKS), en tant que Wakil, reçoit des fonds d'Attijariwafa bank (AWB), en tant que Mowakil, pour les investir dans son portefeuille d'investissement.

Montant : 1 110 000 000 DH.

Le Mowakil (AWB) perçoit une rémunération selon le profit dégagé par le portefeuille d'investissement.

Le Wakil (BKS) reçoit une commission fixe négociée d'avance.

**Organismes concernés** : Attijariwafa bank (Mowakil) et Bank Assafa (Wakil).

**Date de signature et validité** : Signée le 08/10/2018 avec validité du 08/10/2018 au 31/12/2023.

**Conditions de rémunération** :

Pour le Mowakil : taux de rendement espéré : 4,5% (HT)

Pour le Wakil : Commission fixe : 1,7% (HT)

Périodicité Trimestrielle

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2018** : Néant.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2018**: Néant.

**Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2018** : 3 237 KMAD.

**Montant décaissé au titre de l'exercice 2018** : Néant.

b. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

➤ **Convention avec Attijariwafa bank Europe**

**Nature et objet de la convention** : Mise en place de deux contrats de gage-espèces alimentés par le compte ouvert, au nom d'Attijariwafa Bank, dans les livres d'Attijariwafa bank Europe.

Les montants respectifs des ces contrats sont de 30 000 000 EUR et de 30 000 000 USD avec le 30 juin 2017 comme date de prise d'effet. Ces contrats prendront fin à la plus tardive des deux dates suivantes : le 29 juin 2022 ou le terme échu des créances garanties.

**Date de signature** : 13/07/2017.

**Modalités de rémunération** : le mode de rémunération de la maison mère est basé sur le même principe que ceux des contrats existants, à savoir une rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal au taux EURIBOR maturité un (1) mois, déterminé deux (2) jours ouvrés avant chaque période observée, auquel il sera ajouté tout éventuel coût de financement supporté par le constituant.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Attijariwafa bank en 2017 et 2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018
Montants encaissés	3 504,3	3 680,0
Produits comptabilisés	3 504,3	3 680,0

Source : Attijariwafa bank

➤ **Convention de services entre Attijariwafa bank et Bank Assafa**

**Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet de formaliser les engagements entre les parties pour la fourniture de services par les entités d'Attijariwafa bank :

- Services et Traitements Groupe (STG)
- Logistique et Achats Groupe (LAG)
- Conformité Groupe (CG)
- Banque Digitale

**Date de signature** : 30/10/2017.

**Modalités de rémunération** : les modalités relatives aux conditions financières seront arrêtées ultérieurement par les parties et feront l'objet d'un avenant qui sera joint à la présente convention pour en faire partie intégrante.

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2017 et 2018** : Néant.

**Produits décaissés au titre de l'exercice 2017 et 2018** : Néant.

➤ **Dar Assafa : avenant au mandat d'Intermédiation en opération de banque**

**Nature et objet de la convention** : Le présent avenant a pour objet principal le versement par Attijariwafa bank à Dar Assafaa d'une commission flat de 1 000 dhs HT pour chaque ouverture de compte bancaire.

**Organismes concernés** : Dar Assafaa et Attijariwafa bank.

**Date de signature** : 20 juin 2017.

**Conditions de rémunération** : l'avenant prend effet à partir de l'entrée en vigueur du mandat d'intermédiation en opération de banque.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank en 2017 et 2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018
Montant décaissé	1 824	0
Charges comptabilisées	2 587	0

Source : Attijariwafa bank

➤ **Wafacash : avenant à la convention de prestation de service : HissabBikhir**

**Nature et objet de l'avenant** : Cet avenant a pour objet principal d'étoffer l'offre produit au profit de détenteurs Hissab Bikhir par un produit assistance conçu par Wafa Ima.

**Organismes concernés** : Wafacash et Attijariwafa bank (Wafa Ima).

**Date de signature et validité** : le 24 avril 2017 avec date d'effet 1<sup>er</sup> juillet 2016. Avenant valable sauf révocation par Attijariwafa bank.

**Conditions de rémunération** : facturation trimestrielle. 60% de la commission versée par Wafa Ima à Attijariwafa bank.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank en 2017 et 2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2017	2018
Montant décaissé	136	140
Charges comptabilisées	242	246

Source : Attijariwafa bank

➤ **Avenant à la convention sur les virements de masse entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf**

**Nature et objet de l'avenant**: Il s'agit de l'avenant à la convention de prise en charge de masse conclue en date du 18 mai 2012. Cet avenant – signé en date du 24 juin 2015 et approuvé par le Conseil du 23 février 2016- a pour objet principal de donner un mandat express et spécial à la banque pour l'exécution des virements automatiques de masse pour le compte des bénéficiaires domiciliés à la banque et chez les confrères.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

**Durée** : Cet avenant est fixé pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

**Modalités de rémunération** : La banque percevra du donneur d'ordre une rémunération d'un montant de MAD 2 HT par virement traité, au même titre que la convention initiale.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants encaissés	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0

Source : Attijariwafa bank

➤ **Convention de service avec Wafa Ima Assistance**

**Objet de La convention** : Cette convention a pour objet de définir le cadre général fixant les principes généraux et les orientations selon lesquels, Attijariwafa bank et Wafa Ima Assistance conviennent de collaborer pour l'utilisation du Centre de Relations Clients (CRC) en tant que canal de promotion des produits d'assistance.

**Organismes concernées** : Wafa Ima Assistance et Attijariwafa bank (CRC).

**Date de signature et validité** : Avril 2017 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction.

**Conditions de rémunération** : 10 000,00 TTC (Dix mille dirhams) par position et par mois.

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2017 et 2018** : Néant.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2017 et 2018**: Néant.

➤ Convention avec Dar Assafa Litamwil

**Objet de La convention** : Cette convention a pour objet de définir le cadre général fixant les principes généraux et les orientations selon lesquels, Attijariwafa bank et Dar Assafaa Litamwil conviennent de collaborer pour la mise en place d'un Centre de Relations Clients (CRC) Dar Assafaa.

**Organismes concernées** : Dar Assafaa Litamwil et Attijariwafa bank (CRC).

**Date de signature et validité** : Juillet 2017 avec effet 1<sup>er</sup> juin 2016 pour une durée de 2 ans renouvelable par tacite reconduction.

**Conditions de rémunération** : 5 000,00 Hors taxe (Dix mille dirhams) par position et par mois.

**Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2016, 2017 et 2018**: Néant.

**Montant encaissé au titre de l'exercice 2016, 2017 et 2018**: Néant.

➤ Convention d'assistance technique entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société Attijari Africa

**Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet d'apporter à Attijari Africa l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière de :

- assistance à la définition de la Stratégie globale d'Attijari Africa ;
- assistance sur les plans du marketing stratégique et opérationnel ;
- assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc ;
- conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne ;
- assistance au contrôle des engagements ;
- missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables ;
- stages du personnel ;
- détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;
- gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- assistance en contentieux et questions juridiques ;
- missions d'Audit stratégique, financier et opérationnel ;
- représentation auprès des organismes nationaux et internationaux.

A cet effet, Attijariwafa Bank pourra faire appel aux services de ses filiales spécialisées.

Cette convention englobe outre les prestations d'assistance technique, les prestations logistiques assurées par le Groupe Attijariwafa Bank au profit d'Attijari Africa, notamment la mise à disposition de locaux et autres prestations logistiques.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijari Africa.

**Date de conclusion** : Cette convention conclue au cours de l'exercice 2013 n'avait pas produit d'effet. Celle-ci a commencé à courir à compter de l'exercice 2014 suite à son autorisation par le Conseil d'Administration du 21 mars 2014.

**Durée** : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

## **Modalités de rémunération :**

### **Assistance technique**

	<b>Unité d'œuvre</b>	<b>Prix unitaire (DH)</b>
<b>Fonction Risque de crédit</b>		
Analyse et audit des engagements	Prix par dossier	3 000
<b>Fonction Ressources Humaines</b>		
Suivi des politiques RH	PF: prix par filiale/an	11 000
Gestion des expatriés	Prix par expatrié/an	7 000
<b>Autres prestations</b>	Prix en jours hommes	4 000

Source : Attijariwafa bank

Les tarifs des services définis dans la grille sont fixés pour une année donnée et sont révisables annuellement.

### **Prestations logistiques**

Mise à disposition des locaux	Loyer annuel	72 000
Tenue dans les domaines comptables, fiscales, juridiques, charges courantes	Forfait annuel	72 000 TTC

Source : Attijariwafa bank

**Délai de paiement** : les factures d'assistance technique sont semestrielles et payables dans un délai maximal de 60 jours.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

<b>En Kdh</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Montants encaissés	Néant	Néant	Néant
Produits comptabilisés	40 000	38 000	43 118

Source : Attijariwafa bank

## ➤ **Convention de service entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société ATTIJARI IT AFRICA**

**Nature et objet de la convention** : Cette convention de service a pour objet de formaliser l'engagement d'Attijariwafa bank de mettre à disposition d'ATTIJARI IT AFRICA les moyens nécessaires (ressources humaines, locaux, matériels, logiciels, réseau, logistique, ...) pour l'accomplissement de l'ensemble de ses activités telles que décrite dans son objet social, notamment la fourniture de services informatiques aux filiales africaines d'Attijariwafa bank à savoir : UGB, ABM, CDC, SIB, SCB, CBAO et BIM.

Attijariwafa bank s'engage à mettre à disposition d'Attijari IT Africa les locaux, moyens et ressources pour la fourniture des services suivants :

- Hébergement des plateformes Informatique
- Mise à disposition des plateformes de production et de backup
- Maintenance éditeurs

- Exploitation et supervision des applications (DELTA, CIA, ECM, LAB, SWIFT, Online Trade, Magix)
- Administration technique (Instances système et applications DELTA, CIA, ECM, LAB, SWIFT, Online Trade, Magix)
- Service Desk et support technique/fonctionnel

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank et l'actionnaire principal d'Attijari IT Africa.

**Date de conclusion** : Cette convention conclue au cours de l'exercice 2013 n'avait pas produit d'effet. Celle-ci a commencé à courir à compter de l'exercice 2014 suite à son autorisation par le Conseil d'Administration du 21 mars 2014.

**Durée** : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

**Modalités de rémunération** : la facturation est établie sur la base des services consommés et de prix unitaire et quantité par unité d'œuvre mesurant les prestations fournies par Attijariwafa bank.

#### **Prestations logistiques**

Mise à disposition des locaux	Loyer annuel	72 000
Tenue dans les domaines comptables, fiscales, juridiques, charges courantes (TTC)	Forfait annuel	72 000 TTC

Source : Attijariwafa bank

**Délai de paiement** : les factures d'assistance technique sont semestrielles et payables dans un délai maximal de 90 jours.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants encaissés	Néant	Néant	Néant
Produits comptabilisés	40 000	38 000	65 415

Source : Attijariwafa bank

#### ➤ **Convention « non écrite » relative aux ouvertures de comptes entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier**

**Nature et objet de la convention** : La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions de rémunération de la filiale Wafa Immobilier dans le cadre des ouvertures de comptes lors de l'octroi d'un crédit pour les bénéficiaires non domiciliés.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Immobilier.

**Date de conclusion** : 1<sup>er</sup> octobre 2013.

**Modalités de rémunération** : Dans le cadre de cette convention, Wafa Immobilier perçoit une rémunération de MAD 1 000 par compte ouvert.

**Délais de paiement** : Selon la réglementation en vigueur.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	2 828	2 492	2 536
Charges comptabilisées	3 328	2 962	2 318

Source : Attijariwafa bank

➤ **Convention de recouvrement judiciaire des créances entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf**

**Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats visés à l'article 2 une mission de recouvrement judiciaire de créances dont le montant est inférieur à MAD 100.000.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

**Date de conclusion** : 13 février 2014.

**Modalités de rémunération** : les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés comme suit :

<b>Honoraires forfaitaires</b>	900 DH H.T. par dossier (quelque soit le montant de la créance)	
<b>Frais de justice</b>	Sur justificatifs	
<b>Commissions sur recouvrement effectif des créances en souffrance</b>	Jusqu'à DH 50.000	8% H.T
	De DH 50.001 à DH 100.000	5% H.T

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	102	137	Néant
Charges comptabilisées	102	121	135

Source : Attijariwafa bank

➤ **Convention de recouvrement à l'amiable des créances entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf (créances inférieures à MAD 10 000)**

**Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats visés à l'article 2 une mission de recouvrement à l'amiable de créances dont le montant est inférieur à MAD 10.000.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

**Date de conclusion** : 27 janvier 2014.

**Durée** : Cette convention est fixée pour une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation à tout moment par l'une des parties, par lettre recommandée avec préavis d'un (1) mois.

**Modalités de rémunération** : Les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés à 13% des montants recouverts HT.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	6	0	0
Charges comptabilisées	6	0	0

Source : Attijariwafa bank

➤ **Convention cadre entre Attijariwafa bank et sa filiale Attijari Factoring Maroc**

**Nature et objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Factoring et Confirming d'Attijari Factoring Maroc.

Les champs couverts par la présente convention sont :

- appui commercial : cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits factoring Confirming d'Attijari Factoring Maroc ;
- appui en matière de gestion du risque ;
- conseil et assistance juridique :
  - ✓ L'assistance en matière de choix des avocats, ainsi que les conventions régissant la relation avec eux ;
  - ✓ L'assistance en matière de gestion des créances en souffrance : rééchelonnement, exonération des intérêts de retard, abandon d'intérêt et/ou du capital et cession des biens.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijari Factoring.

**Date de conclusion** : 15 février avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**Durée** : cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année et prend effet du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**Modalités de rémunération** : cette convention fixe la rémunération d'Attijariwafa bank au titre de l'appui commercial à 0,03% flat de la production d'Attijari Factoring Maroc sur chaque facture financée et sur chaque créance confirmée ainsi que la rémunération de la contre-garantie bancaire conférée par Attijariwafa bank à Attijari Factoring Maroc, dans le cadre du coefficient des risques et du coefficient de solvabilité, à un taux de 0.10% l'an HT.

**Délai de paiement** : le versement de la commission à Attijariwafa bank sera effectué par Attijari Factoring Maroc semestriellement à termes échus.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants encaissés	0	0	2 024
Produits comptabilisés	0	0	2 178

Source : Attijariwafa bank

## ➤ Contrat de prestation de service BDI entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash

### **Nature et objet de la convention :**

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d’accomplissement par WAFACASH de la prestation de service et d’assistance à la mise en place du système « CASH EXPRESS BDI » pour le compte de la Banque de Détail à l’International (BDI).

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- la mise à disposition de l’application CASH EXPRESS « Intégra », accessible à travers le réseau d’agence BDI ;
- l’assistance au démarrage et la formation sur le service offert par la solution « Intégra » ;
- le conseil en organisation, procédures opérationnelles et informatiques et contrôle interne liés à l’activité CASH EXPRESS ;
- la réalisation des projets de maintenance et d’évolution liés à l’évolution des services ;
- la coordination des politiques commerciales et de communications spécifiques au produit de transfert ;
- le conseil et l’assistance en matière de démarche commerciale et marketing ;
- le conseil et l’assistance en matière de communication et publicité.

**Personnes concernées :** Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash.

**Date de conclusion :** 2 janvier 2012.

**Durée :** ce contrat entre en vigueur à partir du 1er janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d’une année, renouvelable par tacite reconduction.

**Modalités de rémunération :** en contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de 500 000 MAD (cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l’ensemble de la prestation.

**Délai de paiement :** les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	4 666	5 321	6 000
Charges comptabilisées	6 221	6 385	6 228

Source : Attijariwafa bank

## ➤ Contrat d’assistance stratégique clientèle LIB Hissab Bikhir entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash

**Nature et objet de la convention :** Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d’accomplissement par WAFACASH de la prestation d’assistance stratégique et marketing pour le compte d’Attijariwafa bank (le client) dans le domaine des activités du compte économique « LIB » (Low Income Banking) ou Hissab Bikhir.

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- l’élaboration du business plan de l’activité LIB et son suivi ;
- le diagnostic des produits et services liés au compte économique ;

- l'assistance à l'équipement du compte économique ;
- l'élaboration des campagnes de communication pour l'activité LIB ;
- la mise en place et le suivi de campagnes spécifiques de commercialisation des produits économiques ;
- plus généralement, toute prestation dont le savoir-faire en LIB/CASH du prestataire pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour le client.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash.

**Date de conclusion** : 2 janvier 2012.

**Durée** : ce contrat entre en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

**Modalités de rémunération** : en contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de 2 500 000 MAD (Deux millions cinq cents mille dirhams) hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

**Délai de paiement** : les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard à 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montans décaissés	23 328	29 264	33 000
Charges comptabilisées	31 104	31 924	31 140

Source : Attijariwafa bank

#### ➤ **Contrat de cession de devises entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafacash**

**Nature et objet de la convention** : Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de la cession, par Wafacash (le fournisseur), des devises résultant de son activité de cash en provenance de l'international, à la salle des marchés de la banque.

Les produits fournis par le fournisseur sont :

- les devises reçues quotidiennement de WESTERN UNION ;
- les devises reçues quotidiennement de MONEY GRAM ;
- les devises reçues quotidiennement de RIA ;

Plus généralement, toutes les devises reçues des prestataires étrangers de l'activité de Transfert.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash.

**Modalités de rémunération** : Wafacash facturera mensuellement une commission à Attijariwafa bank dont le montant est déterminé de la façon suivante :

$$\sqrt{\text{Montant (M)}} = \sum \text{MtCVDev}(j) * \text{MargeFour}$$

Avec :

- MtCVDev(j) : est la contrevaletur en dirhams des devises à céder le jour j par le fournisseur.
- MargeFour : est la marge du fournisseur.

La marge « MargeFour » est fixée d'un commun accord à 0.45% sur le flux quotidien reçu de l'étranger pour le premier mois. A la fin de chaque mois, les deux parties se revoient éventuellement pour définir, en fonction des évolutions du marché et des volumes, la nouvelle marge à appliquer.

**Date de conclusion** : 22 juin 2012.

**Durée** : Le présent contrat entre en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

**Délais de paiement** : Les factures de Wafacash doivent être payées mensuellement au plus tard 30 jours à compter de la date de la réception de la facture par Attijariwafa bank.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	31 512	47 907	61 394
Charges comptabilisées	47 512	52 441	58 245

Source : Attijariwafa bank

➤ **Contrat de location aux filiales : Wafa Bourse**

**Nature et objet de la convention** :

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de bail commercial à Wafa Bourse, qui accepte, une superficie d'environ 150 m<sup>2</sup> situé au 8<sup>ème</sup> étage de l'immeuble sis 163 Avenue Hassan II Casablanca.

Le présent bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de MAD 20 650.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Bourse.

**Date de conclusion** : 1<sup>er</sup> janvier 2008.

**Durée** : Une année renouvelable par tacite reconduction.

**Délais de paiement** : Selon la réglementation en vigueur.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants encaissés	131 250	247 500	247 500
Produits comptabilisés	204 000	247 500	247 500

Source : Attijariwafa bank

➤ **Contrat de location aux filiales : Wafa Assurance**

Attijariwafa bank donne par la présente à titre de Bail Commercial à Wafa Assurance, qui accepte, une superficie d'environ 112 m<sup>2</sup> situé au RDC de l'immeuble sis à Larache, 10 Avenue Mohammed V.

Le présent Bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de MAD 6 160.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Assurance.

**Date de conclusion** : 1<sup>er</sup> janvier 2008.

**Durée** : une année renouvelable par tacite reconduction.

**Délais de paiement** : selon la réglementation en vigueur.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants encaissés	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0

Source : Attijariwafa bank

➤ **Convention de prestation de service Hissab Bikhir avec Wafacash**

**Nature et objet de la convention :**

Attijariwafa bank a décidé de lancer une offre bancaire à destination d'une clientèle non bancarisée et par le présent contrat de service, confié à Wafacash, ce que cette dernière accepte, le soin d'assurer les prestations qui s'articulent autour de :

- Ouverture d'un compte à vue dépourvu de toute facilité de trésorerie, mais permettant la réalisation des opérations suivantes : retraits, versements, réceptions de virements remboursement d'échéances de crédits et communication de relevés bancaires (uniquement en agence) ;
- Carte bancaire de retrait et paiement on-line ;
- Crédit à la consommation (Wafasalaf) ;
- Crédit immobilier (Wafa Immobilier) ;
- Produits de bancassurance (Wafa Assurance) ;
- Conditions financières pour la commercialisation et la promotion du produit Hissab Bikhir.

**Personnes concernées :** Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafacash.

**Modalités de rémunération :**

- La rémunération de Wafacash dans le cadre de ce contrat de prestation de service est de :
- 60 MAD HT par ouverture de compte. Sont pris en compte uniquement les comptes ouverts pendant le trimestre et dont le CMC (cumul mouvements créditeurs) est >ou = à 100 MAD entre le jour de l'ouverture et la fin du trimestre donné ;
- 0,35% HT des flux entrants y compris ceux reçus par virement ;
- 0,45% HT des flux sortants via l'agence de Wafacash ou partenaire de Wafacash.

**Date de conclusion :** 2 mars 2009.

**Durée :** deux années, renouvelables par tacite reconduction pour une même durée.

**Délais de paiement :** à périodicité trimestrielle, sur présentation des factures.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	15 018	19 324	31 803
Charges comptabilisées	30 018	39 133	39 888

Source : Attijariwafa bank

➤ **Convention-cadre de crédits sans recours entre Attijariwafa Bank et sa filiale Attijariwafa bank Europe**

**Nature et objet de la convention :** Dans le cadre de cette convention, les prêts consentis par Attijariwafa bank Europe sont intégralement refinancés par Attijariwafa bank.

Cette convention limite le droit à remboursement d'Attijariwafa bank sur Attijariwafa bank Europe, au titre du refinancement se rapportant à un prêt donné, au seul montant des sommes effectivement

perçues par Attijariwafa bank Europe de l'emprunteur (ou d'un tiers pour le compte d'un emprunteur, comme une caution ou un assureur-crédit garantissant en tout ou partie le prêt).

Elle implique un abandon de créance d'Attijariwafa bank au titre de son refinancement, à concurrence de la partie du prêt qui deviendrait définitivement irrécouvrable, après mise en jeu de toutes les garanties et mise en œuvre de tous les recours possibles contre l'emprunteur.

Cette convention ne s'applique qu'aux prêts et refinancements que les parties acceptent via la signature d'un document conforme.

Il est à signaler que cette convention a été complétée en 2010 par les articles suivants :

« 2.5 Pour les opérations Clients prenant la forme d'une ouverture de crédit, la Banque de Refinancement s'oblige à assurer sans délai, au profit du Bénéficiaire, le refinancement des tirages effectués par le client concerné et s'engage notamment, à cet effet, à verser au Bénéficiaire les sommes correspondantes à première demande de ce dernier, sans préjudice, à défaut d'un tel versement à bonne date, de la possibilité pour le Bénéficiaire, de compenser de plein droit le montant des sommes en cause avec celui de tous avoirs qu'il détiendrait pour le compte de la Banque de Refinancement et/ou de toute dette qu'il pourrait avoir à l'égard de cette dernière ».

« 2.6 Lorsqu' un refinancement donné a été soumis à la présente Convention, conformément à la clause 2.3, celui-ci demeurera couvert par la présente Convention, notamment la clause 3 (recours limité), jusqu'à son échéance, sauf décision contraire des Parties qui ne pourra toutefois recevoir d'effet que pour autant qu'elle ait été préalablement portée à la connaissance du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel française et ait fait l'objet d'un accord de cette dernière ».

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal d'Attijariwafa bank Europe.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants encaissés	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0

Source : Attijariwafa bank

### **Conventions de location de locaux**

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes, dont Attijariwafa bank est l'actionnaire principal ou filiale :

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2018 (KMAD)	Loyer encaissé en 2018 (KMAD)
<b>Attijari Finances Corp.</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 645	1 645
<b>Attijari Factoring Maroc</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	24	24
<b>Attijari Intermédiation</b>	Appartement à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 336	1 336
<b>Attijari Invest</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	808	808
<b>CAPRI</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	181	-
<b>Wafasalaf</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	5, Bd Abdelmoumen, Casablanca	1 489	1 489
<b>Wafa Gestion</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	472	472
<b>Wafa Immobilier</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	Casablanca	1 927	1 927

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2018 (KMAD)	Loyer encaissé en 2018 (KMAD)
<b>Wafa Cash</b>	Locaux commerciaux	Maroc	1 315	1 315
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Immeuble Agéna	1 056	1 056
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Route de Sefrou, Fès	79	79
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Moulay Ismail, Marrakech	87	87
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Tanger Florence (My Abdelaziz)	66	66
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Rue de Marrakech-Agadir	112	112
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Rue Djeddah Rabat	79	79
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	48, Bd du 9 avril-Palmier-Casablanca	79	79
<b>Wafa LLD</b>	Local commercial	Route cotière, KM 11,5 Zone industrielle, Ain Sebaa, Casablanca	528	528

Source : Attijariwafa bank

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2017 (KMAD)	Loyer encaissé en 2017 (KMAD)
<b>Attijari Finances Corp.</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 491	1 491
<b>Attijari Factoring Maroc</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	26	26
<b>Attijari Intermédiation</b>	Appartement à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 491	1 491
<b>Attijari Invest</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	808	808
<b>CAPRI</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	181	-
<b>Wafasalaf</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	5, Bd Abdelmoumen, Casablanca	1 489	1 489
<b>Wafa Gestion</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	429	-
<b>Wafa Immobilier</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	Casablanca	1 927	1 927
<b>Wafa Cash</b>	Locaux commerciaux	Maroc	1 213	1 213
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Immeuble Agéna	1056	1056
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Route de Sefrou, Fès	79	79
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Moulay Ismail, Marrakech	87	87
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Tanger Florence (My Abdelaziz)	66	66
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Rue de Marrakech-Agadir	112	112
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	Rue Djeddah Rabat	79	79
<b>Dar Assafaa</b>	Local commercial	48, Bd du 9 avril-Palmier-Casablanca	79	79

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2017 (KMAD)	Loyer encaissé en 2017 (KMAD)
<b>Wafa LLD</b>	Local commercial	Route cotière, KM 11,5 Zone industrielle, Ain Sebaa, Casablanca	480	480

Source : Attijariwafa bank

Société	Nature	Localisation	Loyer HT facturé en 2016 (KMAD)	Loyer encaissé en 2016 (KMAD)
<b>Dar Assafâa Litamwil</b>	Location de local à usage de bureaux	48, boulevard 9 Avril, Quartier Palmier, Casablanca	72	79
<b>Dar Assafâa Litamwil</b>	Location de local à usage de bureaux	Module 12, Doha Forum, Route d'Agadir, Marrakech	48	-
<b>Dar Assafâa Litamwil</b>	Location de local à usage de bureaux	Rue Djeddah - Rabat	83	91
<b>Wafa LLD</b>	Location de deux locaux à usage de bureaux	Route cotière, KM 11,5, Zone industrielle, Ain Sebaa, Casablanca	434	480
<b>Attijari Finances Corp.</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 073	1 305
<b>Attijari Intermédiation</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	1 379	1 574
<b>Attijari Factoring</b>	Ensemble de bureaux	60, rue d'Alger, Casablanca	27	30
<b>Attijari Invest</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	664	808
<b>CAPRI</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca Casablanca	181	-
<b>Wafasalaf</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	5, Bd Abdelmoumen, Casablanca	1 354	1 489
<b>Wafa Gestion</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, Avenue Hassan II, Casablanca	429	354
<b>Wafa Immobilier</b>	Local à usage de bureaux	62, Angle Bd Moulay Youssef et Bd Anfa, Casablanca	300	330
<b>Wafa Immobilier</b>	Ensemble de locaux à usage de bureaux	-	1 308	1 439
<b>Wafa Cash</b>	24 locaux à usage d'agence	-	1 021	1 226
<b>Wafa Immobilier</b>	Agence	Angle Avenue 2 Mars et Rue Stockholm Casablanca	144	158
<b>Wafa LLD</b>	Location d'agence	Kifah, Rabat	40	44
<b>Wafa LLD</b>	Location siège	4, rue Sanaa		
<b>Dar Assafaa</b>	Location de local	Route de Sefrou, Fès	72	79
<b>Dar Assafaa</b>	Location d'agence	Moulay Ismail, Marrakech	79	87
<b>Dar Assafaa</b>	Location de local	Immeuble Agéna Tanger Florence (My Abdelaziz)	880	880
<b>Dar Assafaa</b>	Location de local		54	54
<b>Wafa LLD</b>	Location de local	Rue de Marrakech,	94	94

➤ **Mandat de gestion de l'activité de crédit-bail entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail**

**Nature et objet de la convention :**

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail et à l'évaluation et l'expertise de tous les projets de financement qui lui sont soumis par Attijariwafa bank, ainsi que tous les dossiers de crédit prospectés par Wafabail et qui sont financés par Attijariwafa bank.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité « crédit-bail » ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

**Personnes concernées :** Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail.

**Modalités de rémunération :** en contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail.

**Date de conclusion :** 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Délais de paiement :** selon la réglementation en vigueur.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	5 728	750	0
Charges comptabilisées	11 728	1 174	1 829

Source : Attijariwafa bank

➤ **Mandat de gestion des produits alternatifs entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail**

**Nature et objet de la convention :**

Dans le cadre de ce mandat, Attijariwafa bank confie à Wafabail la gestion de l'activité issue des produits alternatifs, activité qu'elle peut exercer de par son objet social et son agrément.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité issue des produits alternatifs ni empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité concomitamment avec ce mandat.

**Personnes concernées :** Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail.

**Modalités de rémunération :** En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1,10% (HT) calculée sur la base des encours gérés par Wafabail.

**Date de conclusion :** 2 octobre 2007.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	0	0	0
Charges comptabilisées	0	0	0

Source : Attijariwafa bank

➤ Convention de commercialisation conclue entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

**Nature et objet de la convention :**

Cette convention de commercialisation a pour objet la commercialisation et la promotion auprès de la clientèle d'Attijariwafa bank des produits de leasing de Wafabail.

**Personnes concernées :** Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail.

**Date de conclusion :** 18 novembre 2006.

**Date de conclusion de l'avenant :** 15 septembre 2008.

**Modalités de rémunération :** dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank perçoit une commission de 0.5% des affaires générées par la banque.

**Délais de paiement :** selon la réglementation en vigueur.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants encaissés	0	9 019	0
Produits comptabilisés	8 000	15 536	18 392

Source : Attijariwafa bank

➤ Conventions de gestion de l'activité crédit immobilier entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier

**Personnes concernées :** Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafa Immobilier.

**Modalités de rémunération :** dans le cadre de cette convention de gestion, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion suivantes :

- 0,4 % sur les encours de crédits immobiliers gérés ;
- 0,4 % sur la production des crédits immobiliers réalisés par le réseau Wafa Immobilier.

**Délais de paiement :** selon la réglementation en vigueur.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	217 603	219 932	233 094
Charges comptabilisées	241 103	262 822	220 381

Source : Attijariwafa bank

➤ Conventions de gestion de l'activité crédit à la consommation entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf

**Nature et objet de la convention :** Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafasalaf perçoit les commissions de gestion pour compte relatives aux produits crédit express et revolving Mizane.

**Personnes concernées :** Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

**Date de conclusion :** juin 2009 avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

**Modalités de rémunération :** Les commissions de gestion Mizane sont calculées sur l'encours moyen global comme suit :

- 1,80 % de l'encours inférieur ou égal à MMAD 500 ;

- 1,60 % de l'encours supérieur à MMAD 500 et inférieur ou égal à MMAD 1.000 ;
- 1,40% de l'encours supérieur à MMAD 1.000 et inférieur ou égal à MMAD 1.500 ;
- 1,30 % de l'encours supérieur à MMAD 1.500 et inférieur ou égal à MMAD 2.500 ;
- 1,20 % de l'encours supérieur à MMAD 2.500 et inférieur ou égal à MMAD 4.000 ;
- 1,00 % de l'encours supérieur à MMAD 4.000.

**Délais de paiement** : selon la réglementation en vigueur.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	Néant	65 254	70 605
Charges comptabilisées	90 762	93 254	84 898

Source : Attijariwafa bank

➤ **Mandats de commercialisation des produits alternatifs conclu entre Attijariwafa bank et sa filiale Dar Assafa**

**Nature et objet de la convention** :

Par le présent contrat, le Mandataire est habilité à réaliser, au nom et pour le compte du Mandant les actes et les opérations, suivantes qui constituent l'Offre « Hissab Assafa » et ce, dans les conditions et selon les procédures fixés par le Mandant :

- conclure des contrats d'ouverture de comptes dans les conditions décidées par le Mandant, étant entendu que lesdits comptes seront ouverts sur les livres d'Attijariwafa bank ;
- réceptionner, sans pouvoir en disposer, les fonds devant être portés au crédit des comptes précités ;
- prendre en charge les ordres et instructions de paiement émis par les clients « Hissab Assafa » sur leurs comptes ouverts sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;
- gérer les comptes des clients « Hissab Assafa » ouvert sur les livres du Mandant, conformément aux dispositions prévues par le Mandant ;
- commercialiser les cartes de retrait et de paiement dans les conditions décidées par le Mandant ;
- commercialiser les produits et services bancaires et para-bancaires des filiales du Mandant.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Dar Assafa.

**Modalités de rémunération** :

Le mandat servira au Mandataire une commission sur la communication, distribution et gestion du produit « Hissab Assafa ». Cette commission est détaillée comme suit :

- de 0 à 500 millions de dhs : 1% H.T/l'an ;
- de 500 millions à 1 milliard de dhs : 0,75% H.T/l'an ;
- à partir de 1 milliard de dhs : 0,50% H.T/l'an.

La commission fera l'objet d'une facturation mensuelle sur la base du total des dépôts collectés arrêté à fin de mois.

**Délais de paiement** : selon la réglementation en vigueur.

**Date de conclusion de la convention** : le 2 janvier 2011.

**Durée** : La convention est fixée pour une durée de deux années, renouvelable par tacite reconduction.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	2 959	610	0
Charges comptabilisées	5 109	1 096	0

Source : Attijariwafa bank

➤ **Avenant au mandat de gestion spécial entre Attijariwafa Bank et sa filiale Wafasalaf**

**Nature et objet de l'avenant** : La présente convention a pour objet de modifier la rémunération du mandataire Wafasalaf, relative à la gestion de l'activité « Crédits à la consommation et crédits sociaux », et la transformer d'une rémunération calculée sur la base des encours gérés en un montant forfaitaire annuel.

Toutefois, toute demande d'évolution fonctionnelle majeure ultérieure à la prise d'effet dudit avenant et formulée par le mandant (Attijariwafa bank) au mandataire (Wafasalaf), donnera lieu à une refacturation sur la base d'un devis.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafasalaf.

**Date de conclusion** : 16 mai 2013 avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Durée** : cette convention demeurera valable, sauf révocation par le Mandant (Attijariwafa Bank) selon la procédure prévue par le mandat de gestion initial.

**Modalités de rémunération** : cette convention fixe la rémunération annuelle de Wafasalaf à un montant de 900 KMAD (TTC).

**Délais de paiement** : le règlement de la facture à Wafasalaf sera effectué par Attijariwafa Bank dans un délai maximum d'un mois après la réception de la facture.

Les charges comptabilisées ainsi que les montants décaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants décaissés	0	0	0
Charges comptabilisées	900	900	0

Source : Attijariwafa bank

### Convention entre Attijariwafa Bank et ses filiales Wafabail, Wafacash, Wafaimmobilier et Wafasalaf

#### Nature et objet de la convention :

La présente convention porte sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage par Attijariwafa Bank en vue d'accompagner les filiales Wafabail, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafasalaf, dans le déploiement d'une solution SIRH (Maw@rid).

Le projet Maw@rid a pour objectifs de :

- accompagner les filiales dans l'approbation du nouveau SIRH et veiller à la bonne adéquation de celui-ci aux spécificités de chaque filiale ;
- appréhender les impacts organisationnels, liés à la mise en place du nouveau système d'information ;
- faire bénéficier les filiales du retour d'expérience du CHG en la matière ;
- capitaliser sur les best practices, les supports et outils mis en place par le CHG ;
- montée en compétence des équipes filiales par un encadrement et une assistance rapprochés.

**Date de conclusion** : mars 2013 avec date d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Personnes concernées** : Attijariwafa bank est l'actionnaire principal de Wafabail, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafasalaf.

**Durée** : la mission commence lors du démarrage du projet et s'achève avec le déploiement de l'ensemble des modules prévus.

**Modalités de rémunération** : cette convention estime la charge par filiale pour l'année 2016 à 0 j/h. Le taux journalier est fixé à 5 KMAD.

**Délai de paiement** : le règlement des honoraires d'assistance à Attijariwafa bank sera effectué par chaque filiale le mois de janvier de l'année N+1 de l'exécution de l'assistance.

Les produits comptabilisés ainsi que les montants encaissés par Attijariwafa bank sur la période 2016-2018 se présentent comme suit :

En Kdh	2016	2017	2018
Montants encaissés	0	0	0
Produits comptabilisés	0	0	0

Source : Attijariwafa bank

### III.3.4. Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

EN Mdh	2016	2017	2018
<b>Actif</b>			<b>27 654</b>
Prêts, avances et titres	36 133	30 376	27 172
Comptes ordinaires	4 475	4 544	3 254
Prêts	31 659	25 832	23 918
Titres	-	-	-
Opérations de location financement	-	-	-
Actif divers	720	568	482
<b>Total</b>	<b>36 853</b>	<b>30 945</b>	<b>27 654</b>
<b>Passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 654</b>
Dépôts	36 253	30 315	27 097
Comptes ordinaires	4 571	4 512	2 931
Autres emprunts	31 682	25 802	24 166
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>71</b>	<b>62</b>	<b>74</b>
<b>Passif divers</b>	<b>530</b>	<b>568</b>	<b>482</b>
<b>Total</b>	<b>36 853</b>	<b>30 945</b>	<b>27 654</b>
<b>Engagements de financement et de garantie</b>	-	-	-
Engagements donnés	13 546	47 676	11 462
Engagements reçus	13 546	47 676	11 462

Source : Attijariwafa bank

### III.3.5. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

EN Mdh	2016	2017	2018
Intérêts et produits assimilés	859	859	765
Intérêts et charges assimilés	726	704	634
Commissions (produits)	580	656	635
Commissions (charges)	110	135	112
Produits des autres activités	463	366	374
Charges des autres activités	620	644	668
Autres charges	495	450	416

Source : Attijariwafa bank

## III.4. Activité

### III.4.1. Aperçu du secteur bancaire

#### a. Cadre réglementaire

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). Cette loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib était ainsi habilité à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

De plus, la Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant le renforcement des dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. Ainsi, les vérifications sur place des établissements bancaires, assujettis depuis 2006, sont plus fréquentes et sont davantage axées sur les principales zones de risque. Elles ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

Depuis 2007, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, suite à l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (subprimes), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits subprimes, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort que l'encours de la dette bancaire des ménages s'est élevé à 342 milliards de dirhams en 2018, en hausse de 6,1% contre 4,4% en 2017.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, permettre ainsi une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Bank Al-Maghrib a également mis l'accent sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance et sur la surveillance de leurs activités transfrontalières.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

Bank Al-Maghrib a mené, ces dernières années, plusieurs chantiers pour la mise en place d'un dispositif institutionnel et analytique de surveillance macro-prudentielle.

En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en date du 22 janvier. Cette loi renforce le cadre de supervision du système bancaire et permet l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires. Les travaux de réglementation ont ainsi porté cette année sur la préparation des circulaires d'application de cette loi.

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les domaines suivants : l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire; l'introduction de dispositions régissant l'activité des banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres; le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire ; un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ; le renforcement du régime de résolution des crises bancaires à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence si les circonstances le nécessitent et enfin le renforcement de la protection de la clientèle à travers l'élargissement des prérogatives de Bank Al-Maghrib en la matière et le renforcement du système de garantie des dépôts.

Au titre de l'année 2017, Bank Al-Maghrib a poursuivi son renforcement du dispositif réglementaire bancaire notamment en apportant des amendements aux exigences en fonds propres (coussins contractuels), refonte de la classification des créances et nouvelles dispositions en matière de blanchiment d'argent.

La loi n°103.12 constitue un cadre légal davantage favorable à la croissance, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions d'accès aux services financiers par les citoyens.

Les principaux apports de cette loi concernent notamment :

- L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire aux Associations de Micro-Crédit et Banques offshore ;
- L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives à travers une banque dédiée ou dans le cadre de fenêtres ;
- L'établissement d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ;
- Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire, du régime de résolution des crises bancaires et de la protection de la clientèle.

En application des dispositions de la loi bancaire régissant les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib fixe :

- les règles encadrant les modalités d'affichage des conditions appliquées par les établissements de crédit à leurs opérations, notamment en matière de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, de commissions et de régime de dates de valeur
- les conditions d'établissement des relevés de compte bancaires transparents et la communication des récapitulatifs des commissions appliquées
- les conditions minimales des conventions d'ouverture de comptes de dépôts devant protéger les droits des clients.

Elle veille par ailleurs, à l'occasion de ses contrôles sur place, à s'assurer du respect par les banques de l'accès gratuit de la clientèle aux services bancaires de base et à l'ouverture de comptes de dépôts à vue, sans versement de fonds au préalable.

Elle s'assure également du respect par les établissements de crédit des règles encadrant les intérêts débiteurs et créditeurs. Dans ce cadre, elle contrôle le respect du Taux Maximum des intérêts Conventionnels et les modalités de détermination et de communication du Taux Effectif Global.

En application des dispositions de la loi relative à la protection du consommateur, Bank Al-Maghrib est chargée de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions ayant trait aux exigences suivantes :

- l'information appropriée et claire du consommateur sur les produits, biens ou services qu'il acquiert ou utilise ;
- les obligations à respecter à l'occasion de l'octroi du crédit (publicité, offre préalable de crédit, délais de rétractation, etc.), pendant la vie du crédit et en cas de résiliation avant terme du contrat de crédit

C'est ainsi qu'à l'instar de toutes les banques de la place, le Groupe Attijariwafa bank a mis en conformité ses processus internes avec les dispositions de la loi 31/08 qui édicte les mesures de protection du consommateur et de ses décrets d'application tout en veillant à :

- Assurer la transparence des offres de services et des produits ;
- Communiquer tous les renseignements nécessaires relatifs aux caractéristiques des produits, biens ou services proposés à la clientèle ;
- Informer le Consommateur sur les termes du contrat, les délais de réflexion et de rétractation ainsi que ces droits en matière de paiement par anticipation, au renouvellement, remise de la copie du contrat,...
- Respecter les règles régissant la publicité des produits et services par une présentation claire et lisible et contenant l'ensemble des mentions obligatoires prévues par les textes réglementaires pris en application de la loi.

Aussi, la démarche adoptée par le Groupe Attijariwafa bank en matière de protection du consommateur vise à protéger davantage ses clients par une meilleure information sur les offres commerciales.

En Juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs. Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance. Le projet précise que Bank Al Maghrib met en œuvre la politique du taux de change dans le cadre du régime de change et ses orientations fixées par le ministre chargé des finances après avis de la banque. Dans ce cadre, la banque a été également autorisée à utiliser les réserves de change dans un objectif de défense ou de préservation de la valeur du dirham en cas de régime de change flexible.

L'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/- 2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2018. Cette norme introduit notamment une rupture dans l'approche de dépréciation des portefeuilles de crédits bancaires, en instaurant, en particulier, un provisionnement prospectif des crédits dès leur octroi.<sup>87</sup>

---

<sup>87</sup> Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2018.

Critères	Définition	Taux
<b>Ratio de solvabilité (ou Ratio Cooke)</b>	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 12% <sup>88</sup>
<b>Coefficient minimum de liquidité</b>	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigences à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
<b>Ratio de division des risques</b>	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
<b>Réserve monétaire</b>	Fonds que les banques sont tenues de disposer sous forme de comptes gelés auprès de BAM, à hauteur de 2% de leurs dépôts à vue.	= 2%
<b>Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions</b>	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%

## b. Activité du secteur bancaire<sup>89</sup>

Au titre de l'exercice 2018, le secteur bancaire marocain compte 86 établissements de crédit et organismes assimilés, comprenant 19 banques conventionnelles dont 3 dotées d'une fenêtre participative, 5 banques participatives, 28 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 13 établissements de paiement dont 10 spécialisés en matière de transfert de fonds, la Caisse de Dépôt et de Gestion et la Caisse Centrale de Garantie.

L'actionnariat étranger au niveau du secteur bancaire est demeuré majoritaire au niveau de 7 banques et 7 sociétés de financement. Le nombre d'établissements à actionnariat majoritairement public est resté stable à 5 banques et 4 sociétés de financement. Dix établissements de crédit, dont six banques, étaient cotés en bourse à fin 2018, représentant plus de 36% de la capitalisation boursière.

La consolidation récente du secteur a mené à une forte concentration de ce dernier avec six grandes banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE bank, BMCI, SG, CDM) contrôlant 95,3% des crédits et 90,6% des dépôts, au 30 juin 2019, du total des banques commerciales<sup>90</sup>.

Au titre de l'année 2018, l'assise financière des banques a dégagé un ratio moyen de solvabilité de 13,8%, et un ratio de fonds propres de base de 10,8%, déterminés selon les règles de Bâle III, niveaux permettant aux banques de disposer ainsi de matelas de sécurité favorisant leur résilience. Ainsi, à partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en 2019.

Le secteur bancaire a pu globalement préserver sa rentabilité grâce à son modèle d'activités diversifié aux plans sectoriels et géographique.

L'exercice 2018 a été marqué par l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers qui induit une réforme de la classification de ces instruments, leur dépréciation et une révision de la comptabilité de couverture, cette norme portant sur les instruments financiers, est venue en remplacement de la norme IAS 39 en matière de comptabilisation, de dépréciation et de présentation des instruments financiers. Elle comprend trois composantes à savoir :

- La classification et évaluation des instruments financiers ;
- La dépréciation des instruments financiers ;
- La comptabilité de couverture.

<sup>88</sup> Le ratio de solvabilité a été relevé à 12% à partir d'avril 2012.

<sup>89</sup> Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2018.

<sup>90</sup> Source : GPBM.

A fin 2018, le total-bilan des 9 groupes bancaires s'est établi à 1 611 milliards de dirhams, en hausse de 4,6% en glissement annuel, après 7,6% à fin 2017 (cette évolution intègre l'impact du passage à la norme IFRS 9).

Les emplois des groupes bancaires sont essentiellement composés des prêts et créances sur la clientèle (64%), suivis par les actifs financiers à la juste valeur par résultat (10%) et des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres (6%).

Les ressources demeurent prédominées par les dépôts de la clientèle (66,6%), suivis des dettes envers les établissements de crédit (10,6%). S'agissant des fonds propres, ils ont vu leur part accuser une baisse à 7,9% contre 8,4%, induite par l'entrée en vigueur de la norme IFRS 9.

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc, au niveau de la fonction de collecte de l'épargne, l'ensemble des ressources drainées par les banques commerciales (hors CIH, CAM) s'est établi à 867,4 Mrds Dh à fin 2018 et à 876,7 Mrds Dh à fin Juin 2019, en hausse de 1,1% en Juin 2019.

Les comptes chèques et les comptes d'épargne des banques commerciales (hors CIH, CAM), qui représentent conjointement un encours de 512,1 Mrds Dh en Juin 2018 et 528,3 Mrds Dh en Juin 2019 continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires, représentant ainsi 64,4% des ressources collectées auprès de la clientèle en Juin 2019.

### Dépôts

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, en juin 2019, six banques collectent plus de 90,6% du total des ressources des banques commerciales<sup>91</sup>.

Ainsi, en juin 2019, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Dettes envers les établissements de crédit	861	1 186	1 177	173	41	200	3 638
Dépôts de la clientèle	234 017	242 440	122 726	45 947	41 529	62 367	749 026
Titres de créances émis	11 343	3 010	8 676	8 020	2 450	8 122	41 621
<b>Total ressources</b>	<b>246 222</b>	<b>246 636</b>	<b>132 579</b>	<b>54 140</b>	<b>44 019</b>	<b>70 689</b>	<b>794 285</b>

Source : GPBM

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) collectent 90,6% des ressources du marché. Attijariwafa bank, ainsi que la BCP, détiennent chacune 28,1% du total des ressources des banques commerciales.

### Crédits

En juin 2019, les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent près de 95,3% du total des engagements des banques commerciales.<sup>92</sup>

Le tableau ci-dessous présente les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain en juin 2019 :

Parts de marché <sup>93</sup>	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Créances sur les sociétés de financement	37,9%	30,4%	10,0%	7,0%	4,9%	9,0%	99,2%
Créances sur la clientèle	29,6%	27,5%	15,9%	6,4%	5,7%	9,9%	95,1%
<b>Total crédits</b>	<b>30,2%</b>	<b>27,7%</b>	<b>15,4%</b>	<b>6,4%</b>	<b>5,7%</b>	<b>9,9%</b>	<b>95,3%</b>

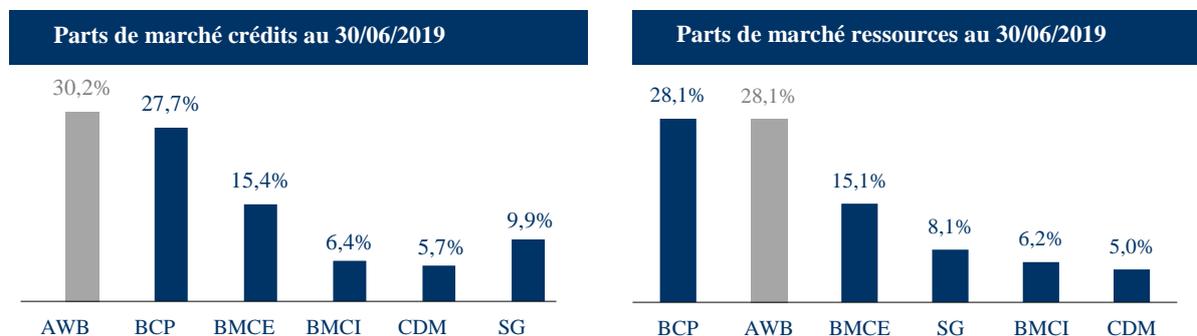
Source : GPBM

<sup>91</sup> Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

<sup>92</sup> Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

<sup>93</sup> Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

En juin 2019, Attijariwafa bank détient une part de marché de 30,2%, suivie de la BCP et de la BMCE, avec des parts de marché respectives de 27,7% et 15,4%. Cumulativement, la part de marché détenue par les quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) s'établit à 83,2%.



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des banques commerciales (Hors CIH et CAM)

### Engagements hors bilan

Au titre du premier semestre 2019, les six premières banques marocaines représentent 93,4% des engagements donnés par les banques commerciales<sup>94</sup>.

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 30 juin 2019, se présentent comme suit :

Parts de marché*	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
Total des engagements donnés	44,9%	19,2%	8,5%	9,2%	4,8%	6,8%	<b>93,4%</b>
Total des engagements reçus	22,8%	24,5%	15,5%	7,9%	2,6%	11,8%	<b>85,1%</b>

Source : GPBM - \* Parts de marché calculées sur l'encours des banques commerciales

Pour les engagements donnés au terme du premier semestre 2019, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements donnés (Attijariwafa bank, BCP, BMCE et BMCI) s'élève à 81,8%.

Le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (Attijariwafa bank, BCP, BMCE, SG) s'élève à 74,6% au 30 juin 2019.

Attijariwafa bank occupe la deuxième place en termes d'engagements reçus (part de marché de 22,8%), et la première place en termes d'engagements donnés (part de marché de 44,9%).

<sup>94</sup>Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

### c. Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales<sup>95</sup> ont évolué sur la période considérée comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Dettes envers les établissements de crédit <sup>(1)</sup></b>	<b>3 561</b>	<b>4 346</b>	<b>3 106</b>	<b>22,0%</b>	<b>-28,5%</b>	<b>3 747</b>	<b>20,7%</b>
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>759 229</b>	<b>801 459</b>	<b>816 757</b>	<b>5,6%</b>	<b>1,9%</b>	<b>820 357</b>	<b>0,4%</b>
Comptes chèques*	335 112	362 536	377 745	8,2%	4,2%	384 973	1,9%
Comptes courants*	120 036	126 697	126 603	5,5%	-0,1%	130 974	3,5%
Comptes d'épargne	130 077	136 599	140 822	5,0%	3,1%	143 311	1,8%
Dépôts à terme	138 924	134 493	133 280	-3,2%	-0,9%	123 874	-7,1%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	35 079	41 134	38 307	17,3%	-6,9%	37 224	-2,8%
<b>Titres de créances émis <sup>(2)</sup></b>	<b>38 995</b>	<b>41 623</b>	<b>47 513</b>	<b>6,7%</b>	<b>14,2%</b>	<b>52 574</b>	<b>10,7%</b>
<b>Total ressources</b>	<b>801 784</b>	<b>847 427</b>	<b>867 376</b>	<b>5,7%</b>	<b>2,4%</b>	<b>876 678</b>	<b>1,1%</b>

Mdh - Source : GPBM - \* Dépôts non rémunérés

<sup>(1)</sup> Y compris les emprunts financiers extérieurs

<sup>(2)</sup> Certificats de Dépôts+ emprunts obligataires émis+Autres titres de créances émis

### Commentaires

#### Evolution :

#### Revue analytique 2018 – S1.2019

Au terme du premier semestre 2019, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi près de 876,7 Mrds Dh, soit une hausse de 1,1% par rapport à fin décembre 2018. Cette évolution provient essentiellement de l'augmentation des titres de créances émis, dont l'encours, à fin juin 2019, a cru de 10,7% (+5,9 Mrds DH).

La croissance des dépôts de la clientèle provient essentiellement de la hausse des comptes chèques (+7,2 Mrsd Dh), des comptes courants (+4,4 Mrds Dh) et des comptes d'épargne (+2,5 Mrds Dh). Cette hausse a été atténuée par la baisse de 7,1% (-9,4 Mdh) des dépôts à terme et des autres dépôts et compte créditeurs (-1,1 Mrds Dh).

#### Revue analytique 2017 – 2018

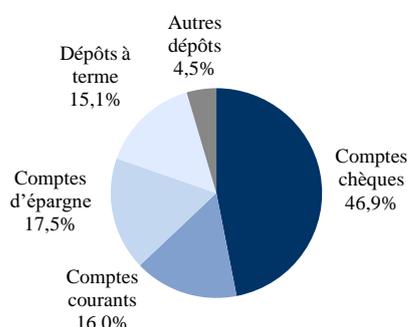
Au titre de l'exercice 2018, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi près de 867,4 Mrds Dh, soit une hausse de 2,4% par rapport à fin 2017. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse des dépôts de la clientèle, dont l'encours, à fin 2018, a cru de 1,9% (+15,3 Mrds Dh) par rapport à fin 2017.

La croissance des dépôts de la clientèle provient essentiellement des hausses des comptes chèques (+4,2%) et des comptes d'épargne (+3,1%).

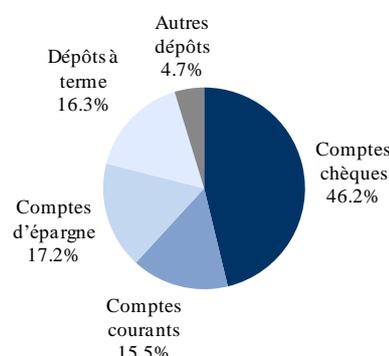
<sup>95</sup> Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

Les graphiques ci-après présentent la répartition des dépôts de la clientèle au terme du premier semestre 2019 et à fin 2018 :

#### Répartition des dépôts clientèle au 30/06/2019



#### Répartition des dépôts clientèle au 31/12/2018



Source : GPBM - Dépôts des banques commerciales (Hors CIH et CAM)

#### d. Évolution des crédits

Les crédits clientèle des banques commerciales<sup>96</sup> ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Créances sur les sociétés de financement</b>	<b>60 289</b>	<b>57 429</b>	<b>57 174</b>	<b>-4,7%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>55 792</b>	<b>-2,4%</b>
Comptes ordinaires des sociétés de financement	3 180	3 044	1 983	-4,3%	-34,9%	2 793	40,8%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	13 583	12 504	13 760	-7,9%	10,0%	13 142	-4,5%
Prêts financiers	43 468	41 822	41 172	-3,8%	-1,6%	39 361	-4,4%
Autres	59	59	259	-3,3%	-3,3%	497	92,0%
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>652 909</b>	<b>675 638</b>	<b>718 437</b>	<b>3,5%</b>	<b>6,3%</b>	<b>742 512</b>	<b>3,4%</b>
Crédits de trésorerie	147 833	137 045	140 911	-7,3%	2,8%	147 142	4,4%
Crédits à l'équipement	156 698	172 706	177 813	10,2%	3,0%	180 255	1,4%
Crédits à la consommation	45 422	47 834	50 248	5,3%	5,0%	51 127	1,7%
Crédits immobiliers	207 299	217 640	222 710	5,0%	2,3%	225 270	1,1%
Autres crédits	41 980	46 641	70 179	11,1%	50,5%	80 039	14,0%
Créances en souffrance brutes	53 677	53 772	56 576	0,2%	5,2%	58 679	3,7%
<b>Total Crédits</b>	<b>713 199</b>	<b>733 068</b>	<b>775 610</b>	<b>2,8%</b>	<b>5,8%</b>	<b>798 304</b>	<b>2,9%</b>

Mdh – Source : GPBM

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
Créances sur la clientèle	652 909	675 638	718 437	3,5%	6,3%	742 512	3,4%
Créances en souffrance brutes	53 677	53 772	56 576	0,2%	5,2%	58 679	3,7%
<b>Taux de contentieux secteur*</b>	<b>8,2%</b>	<b>8,0%</b>	<b>7,9%</b>	<b>-0,3 pt</b>	<b>-0,1pt</b>	<b>7,9%</b>	<b>+0,028pt</b>

Source : GPBM. \* Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients

#### Revue analytique 2018 – S1.2019

Au titre du premier semestre 2019, le total des crédits à l'économie a affiché une progression de 2,9%, pour s'établir à près de 798,3Mrds Dh. Cette amélioration est attribuable aux éléments suivants :

- les créances sur la clientèle se sont accrues de 3,4% au cours du premier semestre 2019 pour s'établir à près de 742,5Mrds Dh. Cette amélioration est due principalement à :

<sup>96</sup> Banques commercial : Secteur bancaire hors CIH et CAM

- ✓ la hausse de 1,4% (+2,4 Mrds Dh) des crédits à l'équipement
  - ✓ l'augmentation de 1,1% (+2,6 Mrds Dh) des crédits immobiliers ;
  - ✓ la hausse de 14,0% (+9,9 Mrds Dh) des autres crédits.
- la hausse de 3,7% des créances en souffrance brutes à plus de 58,7 Mrds Dh à fin juin 2019, contre près de 56,6 Mrds Dh à fin décembre 2018 ;
  - au terme du premier semestre 2019, le taux de contentialité du secteur est resté stable à 7,9%, malgré la hausse des créances en souffrance brutes (+2,1 Mrds Dh), soit une augmentation de 0,028 point par rapport à fin décembre 2018.

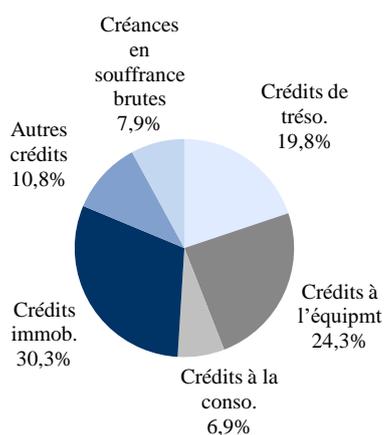
### Revue analytique 2017 – 2018

Au terme de l'année 2018, le total des crédits à l'économie a affiché une progression de 5,8%, pour s'établir à près de 775,6 Mrds Dh. Cette amélioration est attribuable aux éléments suivants :

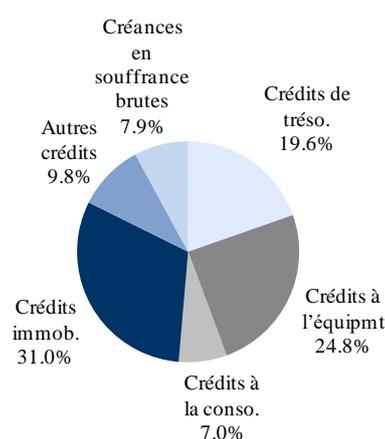
- les créances sur la clientèle se sont accrues de 6,3% en 2018 pour s'établir à près de 718,4 Mrds Dh, dont la structure se présente comme suit :
  - ✓ les créances sur la clientèle sont composées de 31,0% des crédits immobiliers et de 19,6% des crédits de trésorerie. L'encours de ces deux postes s'est établi respectivement à 222,7 Mrds Dh (+2,3%) et à près de 140,9 Mrds Dh (+2,8%) à fin 2018 ;
  - ✓ les crédits à l'équipement et à la consommation contribuent, cumulativement à 31,7% des créances sur la clientèle, ce qui représente un encours total de près de 228,1 Mrds Dh en 2018, en hausse de 3,4% par rapport 31 décembre 2017 ;
- la hausse de 5,2% des créances en souffrance brutes à plus de 56,6 Mrds Dh à fin décembre 2018, contre près de 53,8 Mrds Dh à fin décembre 2017 ;
- au terme de l'année 2018, le taux de contentialité du secteur a affiché une légère baisse, suite notamment à la hausse des créances sur la clientèle, pour atteindre 7,9% à fin décembre 2018, soit une baisse de plus de 0,1 point par rapport à fin décembre 2017.

Les graphiques ci-après présentent la répartition des crédits à la clientèle à fin juin 2019 et à fin 2018 :

Répartition des crédits clientèle au 30/06/2019



Répartition des crédits clientèle au 31/12/2018



Source : GPBM - Crédits clientèles des banques commerciales (Hors CIH et CAM)

### III.4.2.Évolution des opérations de hors bilan

#### Engagements donnés

Les engagements donnés des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2019, se présentent comme suit :

#### Au 31 décembre 2018 :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>67 871</b>	<b>31 768</b>	<b>7 162</b>	<b>11 052</b>	<b>4 802</b>	<b>4 602</b>	<b>127 256</b>
Dont engagements de financement en faveur des établissements de crédit	5 920	916	628	0	0	0	7 464
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>62 091</b>	<b>20 335</b>	<b>13 377</b>	<b>15 666</b>	<b>8 574</b>	<b>17 507</b>	<b>137 550</b>
Dont engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit	13 848	6 284	2 930	9 382	4 581	5 045	42 071
<b>Engagements donnés</b>	<b>129 962</b>	<b>52 103</b>	<b>20 539</b>	<b>26 718</b>	<b>13 376</b>	<b>22 109</b>	<b>264 806</b>

Mdh - Source : GPBM

#### Au 30 juin 2019 :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>63 470</b>	<b>31 909</b>	<b>10 756</b>	<b>8 689</b>	<b>5 624</b>	<b>4 887</b>	<b>125 336</b>
Dont engagements de financement en faveur des établissements de crédit	2 733	675	1	0	0	0	3 409
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>60 671</b>	<b>21 263</b>	<b>12 667</b>	<b>16 783</b>	<b>7 774</b>	<b>13 918</b>	<b>133 077</b>
Dont engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit	10 622	6 762	2 930	10 357	4 828	4 157	39 656
<b>Engagements donnés</b>	<b>124 141</b>	<b>53 172</b>	<b>23 423</b>	<b>25 473</b>	<b>13 399</b>	<b>18 805</b>	<b>258 413</b>

Mdh - Source : GPBM

Au 30 juin 2019, les engagements donnés des six principales banques commerciales se sont établis à 258,4 Mrds Dh, en baisse de 2,4% par rapport à fin décembre 2018. Cette diminution est due au recul des engagements de garantie donnés de 3,3%, pour atteindre 133,1 Mrds à fin juin 2019.

Au terme du premier semestre 2019, les six premières banques marocaines représentent 93,4% des engagements de financement et de garantie donnés par les banques commerciales.

#### Engagements reçus

Les engagements reçus des six principales banques sur le marché bancaire marocain, au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2019, se présentent comme suit :

#### Au 31 décembre 2018 :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>0</b>	<b>74</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 095</b>	<b>1 169</b>
Dont engagements de financement reçus des établissements de crédit	0	74	0	0	0	1 095	1 169
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>19 188</b>	<b>15 082</b>	<b>16 622</b>	<b>7 504</b>	<b>1 622</b>	<b>12 255</b>	<b>72 273</b>
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	18 731	11 747	15 387	7 504	1 622	8 698	63 689
<b>Engagements reçus</b>	<b>19 188</b>	<b>15 156</b>	<b>16 622</b>	<b>7 504</b>	<b>1 622</b>	<b>13 350</b>	<b>73 442</b>

Mdh - Source : GPBM

### Au 30 juin 2019 :

	AWB	BCP	BMCE	BMCI	CDM	SG	Cumul
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>0</b>	<b>69</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 090</b>	<b>1 159</b>
Dont engagements de financement reçus des établissements de crédit	0	69	0	0	0	1 090	1 159
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>16 740</b>	<b>17 905</b>	<b>11 383</b>	<b>5 814</b>	<b>1 917</b>	<b>7 561</b>	<b>61 320</b>
Dont engagements de garantie reçus des établissements de crédit	16 229	12 796	10 201	5 814	1 917	4 111	51 069
<b>Engagements reçus</b>	<b>16 740</b>	<b>17 974</b>	<b>11 383</b>	<b>5 814</b>	<b>1 917</b>	<b>8 651</b>	<b>62 479</b>

Mdh - Source : GPBM

Au terme du premier semestre de l'année 2019, les engagements reçus par les six premières banques commerciales se sont établis à 62,5 Mrds Dh, en baisse de 14,9% par rapport à fin décembre 2018, en raison de la diminution des engagements de garantie reçus de 15,2% (-10,9 Mrds Dh) à près de 61,3 Mrds Dh.

Au 30 juin 2019, les six premières banques marocaines représentent 85,1% des engagements de financement et de garantie reçus par les banques commerciales.

#### **e. Évolution des principaux indicateurs d'exploitation**

L'évolution des principaux indicateurs d'exploitation des banques commerciales se présente comme suit, sur la période 2016 – 2018 :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var 18/17
Marge d'Intérêt	26 117	25 233	32 212	-3,4%	27,7%
Résultat des op. de crédit-bail et de location	45	-71	46	<-100%	>100,0%
Marge sur commissions	5 718	5 990	7 255	4,8%	21,1%
Résultat des opérations de marché	7 042	6 240	6 362	-11,4%	2,0%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>40 298</b>	<b>38 690</b>	<b>47 176</b>	<b>-4,0%</b>	<b>21,9%</b>
Charges générales d'exploitation	19 593	19 333	23 818	-1,3%	23,2%
Dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance	-4 167	-4 023	-5 557	3,4%	-38,1%
<b>Résultat net</b>	<b>11 483</b>	<b>9 917</b>	<b>11 148</b>	<b>-13,6%</b>	<b>12,4%</b>

Mdh - Source : GPBM – Banques commerciales (hors CAM et CIH)

#### **Commentaires**

- **PNB** : Au titre de l'exercice 2018, le PNB des banques commerciales est en hausse de 21,9%, et s'établit à 47,2 Mrds Dh, suite essentiellement à une hausse de 27,7% de la marge d'intérêt à 32,2 Mrds Dh.
- **Charges générales d'exploitation** : A fin décembre 2018, les charges générales d'exploitation sont en hausse de 23,2% pour atteindre 23,8 Mrds Dh.
- **Provisions** : Au titre de l'exercice 2018, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance sont en baisse de 38,1% pour s'établir à 5,6 Mrds Dh.
- **Résultat net** : A fin 2018, le résultat net des banques commerciales est en amélioration de 12,4%, et s'établit à 11,1 Mrds Dh.

#### **III.4.3. Activités d'Attijariwafa bank**

Le groupe Attijariwafa bank est structuré autour de deux pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe et de deux pôles supports qui viennent consolider l'organisation de la banque.

Les quatre pôles d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail, réunissant le Marché de l'Entreprise, le Marché des Particuliers et Professionnels, la Banque Privée et Attijariwafa bank Europe ;
- pôle Banque de Financement & Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières, qui regroupe la « Banque de Financement et d'Investissement », la « Banque de marchés des Capitaux », la « Banque de Détail à l'International » et les « Sociétés de Financement Spécialisées » ;
- pôle Gestion Globale des Risques, indépendant des Pôles et Métiers et rapportant directement à la présidence, la GGRG est organisée autour des entités : Risque de Contrepartie, Risque Opérationnel, Risque Marché et Risque Pays ;
- pôle Finances, Technologie et Opérations regroupe les entités : Finances, Logistique et Achats Groupe, Qualité, Services et Traitements Groupe, Systèmes d'information, Conseil juridique Groupe, Stratégie et Développement Groupe et CDO Office.

#### a. Le pôle Banque de détail

Ce pôle, qui regroupe le Marché des Particuliers et des Professionnels, le Marché des Marocains Résidents à l'Étranger « MRE », le Marché de l'Entreprise (PME & TPE), la Banque Privée, Banque Multicanal et la Transformation Digitale et Smart up représente un marché prioritaire pour la banque.

#### Marché des Particuliers et des Professionnels

Pour consolider son positionnement de leader et répondre aux orientations stratégiques décidées par Attijariwafa bank, le Marché des Particuliers et Professionnels a mis en place des moyens de développement et de croissance visant la conquête en s'appuyant sur une approche marketing différenciée par marché cible.

Cette approche est basée sur le lancement de produits innovants et la diversification des offres pour atteindre les objectifs stratégiques.

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

L'essentiel de la mission du réseau du Marché des Particuliers et des Professionnels est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafa Bourse, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences du Marché des Particuliers et des Professionnels est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « affluent », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

La banque a également mis en place des modèles économiques complémentaires pour le développement du réseau, permettant ainsi à d'autres franges de la population d'accéder aux services bancaires et financiers :

- la banque économique : lancement d'une offre bancaire (Hissab Bikhir) adaptée aux clients à revenu modeste ;
- la banque alternative : lancement d'une filiale Bank Assafaa proposant une offre complète de produits de dépôts, d'épargne et de financement, en ligne avec les pratiques internationales en matière de finance alternative.
- La banque digitale : lancement d'une nouvelle expérience bancaire destinée aux 18-35 ans avec L'bankalik.ma, la banque « 100% mobile », qui répond aux besoins des plus jeunes et à leurs usages de plus en plus digitaux. Avec 3 niveaux d'offres packagées dont L'bankalik Smart, gratuite pour les moins de 35 ans, L'bankalik.ma donne accès pour 0 DH, et 0 frais cachés, à l'

«essentiel» pour un Millennial : un compte chèque et une carte Mastercard internationale personnalisée, permettant notamment de réaliser des achats en ligne sur un large panel de sites internationaux.

### **Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels**<sup>97</sup>

Au 30 juin 2019, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 1 120 (+0,1% vs fin 2018) ;
- nombre de clients : 3 234 252 (+4,3% vs fin 2018) ;
- crédits distribués : 53,6 Mrds Dh (+1,1% vs fin 2018) ;
- dépôts de la clientèle : 77,8 Mrds Dh (-89,2% vs fin 2018) ;
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 31%.

### **Marché des Marocains Résidents à l'Étranger**

Plaçant la diaspora marocaine au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank se positionne comme un acteur de référence en matière d' «Immigrant Banking» Ainsi, un modèle économique a été construit lui permettant de servir et d'accompagner le client ici et là-bas, à savoir dans son pays d'origine – le Maroc – et son pays de résidence.

Tirant profit de la réussite de son modèle avec les marocains résidant à l'étranger en Europe, Attijariwafa bank a capitalisé sur ce succès pour le dupliquer aux autres diasporas servies par le groupe. A cet effet, Attijariwafa bank Europe, filiale européenne du groupe, est devenue l'interlocuteur de référence et le partenaire privilégié auprès des tunisiens, des sénégalais, des ivoiriens et des maliens en Europe.

Les principales composantes de ce modèle économique se déclinent comme suit:

- Un réseau physique d'agences et de bureaux de représentation dans les pays où les MRE sont installés en nombre :
  - ✓ Attijariwafa bank Europe et ses succursales, filiale disposant de licences bancaires avec un réseau de 66 agences, avec une présence dans 6 pays en Europe (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, et Espagne) ;
  - ✓ Des bureaux de représentation en Suisse, en Angleterre<sup>98</sup>, au Canada et au Moyen Orient (en Arabie Saoudite, aux Emirats Arabes Unis, au Qatar)
- Un réseau de partenaires permettant aux clients d'Attijariwafa bank d'accéder à des réseaux de distribution dans les pays de non-présence du Groupe ;
- Des réseaux de distribution dans le pays d'origine, animés de manière spécifique ;
- Une offre de produits et services bancaires couvrant l'ensemble des besoins du client en termes d'« immigrant banking » et de « migrant bank » ;
- Des organisations dédiées au niveau des filiales en Europe et en Afrique, assurant le pilotage du marché, l'animation des réseaux, le marketing stratégique et opérationnel.

### **Principaux indicateurs de la Banque des Marocains Résidents à l'Étranger**<sup>99</sup>

Au 30 juin 2019, les principaux indicateurs de la « Banque des Marocains Résidents à l'Étranger » se présentent comme suit :

- dépôts de la clientèle MRE : 47,5 Mrds Dh (+1,3% vs fin 2018) ;
- nombre de réseaux en Europe : 66 (+4,8% vs fin 2018) ;
- nombre de comptes MRE (clients) : 776 847 (+0,9% vs fin 2018).

<sup>97</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>98</sup> Le bureau de représentation de Londres est une société financière depuis 2017.

<sup>99</sup> Source : Attijariwafa bank

## Marché de l'Entreprise

### **Un dispositif d'accompagnement financier et non financier spécifique aux Entreprises**

Accompagner et soutenir le développement des entreprises de toutes tailles (TPE, PME et Grandes Entreprises), telle est la mission du Marché des Entreprises qui déploie en permanence un dispositif dédié construit autour de trois leviers principaux :

- Une offre de produits et services financiers innovants et adaptés pour répondre aux attentes et aux besoins spécifiques de chaque typologie de clients : banque au quotidien, solutions de financement, opérations à l'international, assurance, assistance...
- Des solutions digitales pour accélérer la digitalisation des entreprises et optimiser leurs interactions avec la banque : banque à distance, solutions de gestion des encaissements et des décaissements, solutions digitales pour les opérations à l'international...
- Des services non financiers axés sur le conseil, l'information, la formation et la mise en relation pour accompagner le développement des affaires avec efficacité.

### **Un réseau d'agences dédiées offrant des services à valeur ajoutée**

Conscient que la régionalisation est un levier fondamental pour contribuer à l'essor économique et social du pays, le groupe Attijariwafa bank a opté pour une organisation régionale afin de mettre à la disposition de ses clients des interlocuteurs qui les accompagnent au niveau local. Le Groupe privilégie ainsi la proximité avec sa clientèle et réinvente sans cesse l'expérience clients afin d'offrir un service de qualité basé sur l'écoute, le conseil et la célérité de traitement.

En appui à un réseau de plus de 1 200 agences, Attijariwafa bank a mis sur pied des réseaux dédiés :

- Des Centres d'Affaires et des Succursales Entreprises pour les PME et GE : Ces centres d'expertise au nombre de 40 prennent en charge les besoins complexes des entreprises dans des domaines pointus tels que le Trade, le Cash Management... et offrent une panoplie riche de services financiers et non financiers par des conseillers spécialisés.
- Des Centres TPE, au nombre de 119, pour servir les porteurs de projets, les auto-entrepreneurs et les Très Petites Entreprises ont été mis en place en vue de leur apporter l'expertise nécessaire pour accompagner leur développement, en particulier à travers le financement.
- Des Centres Dar Al Moukawil au nombre de 9 qui offrent gratuitement aux porteurs de projets, auto-entrepreneurs et Très Petites Entreprises, clients et non clients, la possibilité de bénéficier de plusieurs services d'accompagnement : des informations riches liées à l'entrepreneuriat, des conseillers dédiés, des séances de formation quotidiennes, ainsi que des services de mise en relation (BtoB et journées marchés).

### **Un engagement au service du développement économique**

Afin de contribuer efficacement au développement des différents secteurs de l'économie et soutenir le tissu productif marocain, Attijariwafa bank multiplie les actions au service de la croissance économique :

- Lancement du programme « Plan Entreprise » axé sur l'accompagnement sur mesure des entreprises et décliné pour ce faire, selon une approche sectorielle et thématique permettant de répondre de manière adaptée aux besoins et préoccupations de chaque secteur afin de contribuer efficacement à son développement et renforcer son rôle de locomotive de l'économie.
- Conventions pour l'encouragement de l'entrepreneuriat et l'accélération du développement des Très Petites Entreprises avec les opérateurs économiques, la sphère publique, les acteurs associatifs...
- Protocoles d'accord pour le financement des TPME.
- Soutien actif des programmes étatiques en faveur de l'entreprise.
- Aide aux entreprises en difficultés de trésorerie pour leur restructuration financière.

- Soutien à l'accélération du business avec le dispositif Dar Al Moukawil qui ne cesse de s'enrichir de nouveaux services pour offrir aux entrepreneurs et aux porteurs de projets un accompagnement en constante amélioration.

### **Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise**<sup>100</sup>

Au 30 juin 2019, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME et TPE : 74,4 Mrds Dh (+5,7% vs fin 2018) ;
- nombre de clients PME et TPE : 925 444 ; (+0,4% vs fin 2018) ;
- nombre de centres d'affaires : 28 ;
- nombre de succursales entreprises : 12.

### **La Banque Privée**

Attijariwafa bank a développé un savoir-faire en matière de Banque Privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

- une équipe commerciale dédiée de « Private Banker » et de « Conseillers Patrimoniaux » spécialisés dans le métier de la banque privée ;
- Un Family Office qui offre aux familles clientes une véritable valeur ajoutée dans la gestion de leur patrimoine
- une prise en charge de la clientèle dans des espaces privés dédiés à ce segment de clientèle ;
- une offre de produits et services adaptés :
  - ✓ produits de placement diversifiés permettant d'investir dans différentes classes d'actifs et instruments (Gestion d'actifs, marchés des capitaux, Bourse, Private Equity ...)
  - ✓ conseil juridique et fiscal.

Les solutions patrimoniales proposées aux clients sont planifiées et mises en œuvre par l'équipe ingénierie patrimoniale avec l'appui technique et l'expertise reconnue des spécialistes métiers du groupe.

Appuyée par ses entités supports destinées à améliorer l'efficacité commerciale et opérationnelle, l'organisation de la Banque Privée assure la couverture régionale de l'ensemble du territoire.

### **La Banque Multicanal**

Attijariwafa bank veille au développement des différents canaux alternatifs de distribution à travers la Banque Multicanal. Celle-ci met à disposition des clients toute une gamme de services à travers le canal téléphonique, Internet, les SMS et les Guichets Automatiques Bancaires.

A 30 juin 2019, la banque dispose de 1 409 distributeurs et guichets automatiques dont 47 mis en place au premier semestre de l'exercice 2019.

### **Marketing stratégique**

Afin d'accompagner la Banque dans sa stratégie « Energie 2020 » qui place le client au centre de ses préoccupations, la Banque de détail a créé un département Marketing Stratégique dont l'ambition est de positionner Attijariwafa bank comme la banque relationnelle de référence pour tous les clients, à travers un modèle proactif, centré sur l'analyse et la satisfaction des besoins de la clientèle.

Cette ambition passe par de nombreux projets structurants autour de l'évolution des frontaux de vente dans une logique omnicanale, l'optimisation des outils et de l'organisation commerciale pour mieux servir les besoins de la clientèle, l'enrichissement des outils du Centre de Relation Client et l'élargissement de ses prérogatives, ainsi que le développement d'outils d'aide à la vente qui permettront aux commerciaux de répondre plus efficacement aux besoins personnalisés des clients.

<sup>100</sup> Source : Attijariwafa bank

## **b. Le pôle Banque de Financement & d'Investissement, de Marchés des Capitaux et Filiales Financières**

Ce pôle regroupe la Banque de Financement & d'Investissement, les Sociétés de Financement Spécialisée, la Banque de Détail à l'International et la Banque transactionnelle Groupe.

### **Banque de Financement & d'Investissement**

La Banque de Financement et d'Investissement Groupe opère sur le segment des corporates et participe activement au financement de l'économie et des grands projets d'infrastructures. Elle regroupe les activités relatives à la Corporate, au financement de projets, à la banque d'affaires, au capital investissement et à la gestion de l'immobilier hors exploitation du groupe Attijariwafa bank.

La Banque de Financement est organisée autour des entités suivantes :

- **Financement & Conseil Groupe (FCG)** : plate-forme globale de financements corporate, financements de projets, coverage, syndication et de conseil couvrant les besoins de la clientèle Corporate, Institutionnels et Etats dans l'ensemble de nos pays de présence.
- **Banque d'Investissement Groupe (BIG)** : plate-forme globale offrant les solutions de gestion d'actifs, de brokering & recherche, et assurant la coordination des filiales BFI à l'international.
- **Marchés de Capitaux Groupe (MCG)** : plate-forme globale pour les marchés de capitaux couvrant les besoins de la clientèle Corporate, GE, PME, Institutionnels, Etats et compte propre, dans l'ensemble de nos pays de présence.

### **Principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement**<sup>101</sup>

Les principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité de la Banque de Financement au 30 juin 2019:
  - ✓ engagements Grandes Entreprises : 94,0 Mrds Dh (-1,2% vs fin 2018) ;
  - ✓ nombre de clients Grandes Entreprises : 1 540 (+0,3% vs fin 2018) ;
- indicateurs de l'activité Corporate Finance au 30 juin 2019 :
  - ✓ volume de transactions émission d'actions : 2 242,2 Mdh (-25,9% vs fin 2018) ;
  - ✓ volume de transactions dette privée : 3,3 Mrds Dh (-55% vs fin 2018) ;
  - ✓ volume de transactions opérations stratégiques : N/C.
- indicateurs de l'activité gestion d'actifs au 30 juin 2019:
  - ✓ encours d'actifs sous gestion : 110 Mrds Dh (+2,8% vs fin 2018) ;
  - ✓ part de marché : 24,3% (-0,4 pt vs fin 2018).

### **Financement & Conseil Groupe**

L'entité Financement & Conseil Groupe a pour vocation l'accompagnement de la grande clientèle dans l'ensemble de nos pays de présence

#### **Conseil Groupe :**

Attijari Finances Corp. est la filiale banque d'affaires du groupe Attijariwafa bank, groupe bancaire et financier panafricain. Elle conseille et accompagne les Grandes Entreprises et Corporates, nationaux et internationaux dans le cadre de leurs opérations stratégiques et/ou de marché.

AFC est présente sur l'ensemble des métiers du Corporate Finance tels que :

- Fusions-Acquisitions (M&A) : préparation et mise en œuvre d'opérations de cession ou de rapprochement que ce soit par voie d'acquisition, de fusion, de partenariat ou d'échange d'actifs ;

---

<sup>101</sup> Source : Attijariwafa bank

- Equity Capital Market (ECM) : montage d'émissions en capital pour les entreprises notamment par une introduction en bourse (IPO), une augmentation de capital... ;
- Debt Capital Market (DCM) : montage et structuration d'émissions de titres de créances négociables pour les entreprises (billets de trésorerie, bons de sociétés de financement, obligations classiques, obligations subordonnées,...) ;
- Structuration financière ;
- Privatisations.

### Banque d'Investissement Groupe

Regroupe les activités suivantes :

**Asset Management Services** : ensemble d'activités liées à la gestion d'actifs pour compte de tiers (Wafa Gestion), à la titrisation (Attijari Titrisation), au capital investissement (Attijari Invest) et à la conservation de titres (Custody).

**Brokerage & Recherche** : ensemble d'activités liées à l'intermédiation boursière (Attijari Intermédiation et Wafa Bourse), et à la recherche (Attijari Global Research).

#### **Filiales BFI à l'international :**

- **Afrique subsaharienne**, les filiales Attijari Securities Central Africa (Douala), Attijari Securities West Africa (Abidjan), et Attijari Asset Management (Dakar) opérant dans les métiers du conseil, de l'intermédiation boursière, de la gestion d'actifs et de la conservation de titres ;
- **En Tunisie**, les filiales Attijari Gestion, Attijari Intermédiation et Attijari Sicar, opérant dans les métiers de la gestion d'actifs, de l'intermédiation boursière et du capital investissement.

### Marchés de Capitaux Groupe

- En tant que plate-forme globale, l'entité Marchés de Capitaux Groupe a pour vocation de renforcer notre leadership dans les activités de marché, à travers (i) le développement soutenu de l'innovation et de l'origination tant auprès de la clientèle Corporate, GE, PME, qu'auprès des Etats, (ii) le développement maîtrisé des activités de marchés au Maroc et au sein de nos filiales BDI, (iii) et le déploiement d'une étroite synergie commerciale avec les autres entités de la BFIG.

#### Offre MCG :

- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière.
- Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.

### Principaux indicateurs de la Banque de Marchés des Capitaux<sup>102</sup>

Au 30 juin 2019, les principaux indicateurs de la « Banque de marchés des Capitaux » se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité intermédiation boursière :
  - ✓ volume de transactions sur le marché central : 10,6 Mrds Dh (-58,9% vs fin 2018) ;
  - ✓ part de marché sur le marché central : 36,3% (+1,6 pt vs fin 2018) ;
  - ✓ volume de transactions sur le marché global: 18,5 Mrds Dh (-46,8% vs fin 2018) et une part de marché de 25,9% (-7,2 pts vs fin 2018).

<sup>102</sup> Source : Attijariwafa bank

- indicateurs de l'activité salle des marchés :
  - ✓ volume global de change traité : 412,4 Mrds Dh (-46,9% vs fin 2018) ;
- indicateurs de l'activité Custody :
  - ✓ volume des titres en conservation : 535 Mrds Dh (+2,9 % vs fin 2018) ;
  - ✓ part de marché : 34,4% (+0,5 pt vs fin 2018).

### Sociétés de Financement Spécialisées

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

	Offre Produits
<b>Services Financiers Spécialisés</b>	Crédit à la consommation (Wafasalaf) Financement immobilier (Wafa Immobilier) Transfert d'argent (Wafa Cash) Location longue durée (Wafa LLD) Leasing (Wafabail) Factoring (Attijari Factoring)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

### Principaux indicateurs des filiales financières

Au 30 juin 2019, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
Effectif: 858	Effectif: 402	Effectif: 733	Effectif: 70	Effectif: 115	Effectif: 40
45 agences propres	59 agences	1 845 agences	5 970 véhicules gérés	Encours: 13,1 Mrds Dh	Encours financement: 1 928 Mdh
Encours global: 33,2 Mrds Dh	Encours global: 64,5 Mrds Dh	Volume cash: 36,6 Mrds Dh			

Source : Attijariwafa bank

### Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

	Filiales
<b>Banque De Détail à l'international</b>	Attijariwafa bank Egypt Attijari bank Tunisie CBAO Groupe Attijariwafa bank La Banque Internationale pour le Mali Union Gabonaise de Banques Crédit du Congo Crédit du Sénégal Société Ivoirienne de Banque Attijari bank Mauritanie SCB Cameroun Banque Internationale pour l'Afrique au Togo

La Banque de Détail à l'International (BDI) est l'entité en charge du développement et de la supervision du réseau des filiales bancaires de proximité dans les pays d'Afrique, dans le but d'en faire un moteur de croissance pour le Groupe Attijariwafa bank.

La BDI assure 4 missions fondamentales : le Développement, la conduite des Projets, la Gouvernance & le Pilotage et le Support & Moyens, l'approche régionale adoptée consacre une plus grande proximité et une plus fine connaissance des environnements de présence.

Elle s'appuie sur les forces, le savoir-faire et l'expérience du groupe pour :

- déployer le modèle de gouvernance des filiales à l'international, le socle des normes, pratiques et valeurs du groupe tout en veillant à l'harmonisation des process et le pilotage des activités ;
- contribuer à l'amélioration continue des performances commerciales des filiales – tous segments et marchés confondus – en appuyant des projets de développement de nouveaux produits et en accompagnant les opérateurs économiques dans leurs initiatives interafricaines ;
- favoriser le déploiement de tous les métiers de la banque et le développement des activités parabancaires en exploitant au mieux les synergies avec l'ensemble des composantes du Groupe Attijariwafa bank.

#### **Principaux indicateurs d'Attijariwafa bank Egypt à juin 2019<sup>103</sup>**

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs d'Attijariwafa bank Egypt se présentent comme suit :

- nombre de clients : 128 430 (-4,0% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 61 (+8,9% vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 8 759Mdh (+5,7% vs fin 2018) ;
- dépôts des clients : 12 001 Mdh (-8,7% vs fin 2018).

#### **Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à juin 2019<sup>104</sup>**

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 889 849 (+0,7% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 207 (+0,0% vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 19 161 Mdh (+32,7% vs fin 2018) ;
- dépôts des clients : 23 281 Mdh (+7,9% vs fin 2018).

#### **Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à juin 2019<sup>105</sup>**

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre de clients : 355 927 (+4,9% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 86 (-8,5% vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 11 124 Mdh (+2,7% vs fin 2018) ;
- dépôts des clients : 13 268 Mdh (+2,3% vs fin 2018).

#### **Principaux indicateurs du Crédit du Sénégal à fin juin 2019<sup>106</sup>**

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs du Crédit du Sénégal se présentent comme suit :

- nombre de clients : 18 543 (+1,4% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 8 (+0,0% vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 2 129 Mdh (+11,7% vs fin 2018) ;
- dépôts des clients : 2 596 Mdh (+5,7% vs fin 2018).

#### **Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin juin 2019<sup>107</sup>**

---

<sup>103</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>104</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>105</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>106</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>107</sup> Source : Attijariwafa bank

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre de clients : 258 848 (-0,3% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 73 (+0,0% vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 3 478 Mdh (-5,1% vs fin 2018) ;
- dépôts des clients : 4 854 Mdh (+3,2% vs fin 2018).

#### **Principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque à juin 2019<sup>108</sup>**

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 339 089 (+4,6% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 64 (+1,6% vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 12 277 Mdh (+1,9% vs fin 2018) ;
- dépôts des clients : 12 492 Mdh (-3,5% vs fin 2018).

#### **Principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque à juin 2019<sup>109</sup>**

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque se présentent comme suit :

- nombre de clients : 113 551 (+2,2% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 22 (+0,0% vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 4 023 Mdh (-7,2% vs fin 2018) ;
- dépôts des clients : 5 662 Mdh (-1,9% vs fin 2018).

#### **Principaux indicateurs du Crédit du Congo à juin 2019<sup>110</sup>**

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs du Crédit du Congo se présentent comme suit :

- nombre de clients : 61 700 (7,1% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 20 (+0,0% vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 1 833 Mdh (-12,5% vs fin 2018) ;
- dépôts des clients : 2 940 Mdh (-0,2% vs fin 2018).

#### **Principaux indicateurs d'Attijari bank Mauritanie à fin juin 2019<sup>111</sup>**

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs d'Attijari bank Maritanie se présentent comme suit :

- nombre de clients : 37 990 (+5,7% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 30 (+0,0 vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 167 Mdh (+11,7% vs fin 2018) ;
- dépôts des clients : 191 Mdh (+10,7% vs fin 2018).

#### **Principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun à juin 2019<sup>112</sup>**

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun se présentent comme suit :

- nombre de clients : 236 971 (+0,1% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 55 (+0,0% vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 5 095 Mdh (-7,0% vs fin 2018) ;

<sup>108</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>109</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>110</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>111</sup> Source : Attijariwafa bank

<sup>112</sup> Source : Attijariwafa bank

- dépôts des clients : 8 106 Mdh (-8,6% vs fin 2018).

### **Principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo à juin 2019**<sup>113</sup>

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo se présentent comme suit :

- nombre de clients : 36 446 (+1,8% vs fin 2018) ;
- nombre d'agences et bureaux : 11 (+0,0% vs fin 2018) ;
- crédits distribués (nets) : 1 006 Mdh (+25,3% vs fin 2018) ;
- dépôts des clients : 1 250 Mdh (+6,0% vs fin 2018).

### **Banque Transactionnelle**

La Banque Transactionnelle Groupe (BTG) assure un accompagnement actif dans le développement des activités domestiques, panafricaines et internationales des clients entreprises du Groupe et ce, à travers l'éventail de l'offre des produits proposée par les entités qui lui sont rattachées :

- le Cash management, le Trade Finance et les Financial Institutions Group contribuent dans la gestion des flux domestiques et internationaux et dans l'optimisation de trésorerie, le financement du commerce international et la dématérialisation des moyens de paiement.
- le Club Afrique Développement, créé en 2016, vise l'accompagnement des investisseurs et opérateurs économiques investis dans la dynamique continentale souhaitant développer leurs business en Afrique.
- Grâce de ses activités de paiements Entreprises, la BTG a récupéré en 2019 les activités de paiement retail (monétique et mobile) gérées au sein de la filiale Attijari Payment Processing.
- la BTG couvre également les activités de financement en devises des projets des zones industrielles off shore à travers la filiale Attijari International Bank.

---

<sup>113</sup> Source : Attijariwafa bank

### III.4.4.Évolution des indicateurs d'exploitation :

#### a. Évolution des crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué sur la période considérée comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)</b>	<b>40 716</b>	<b>35 622</b>	<b>33 043</b>	<b>-12,5%</b>	<b>-7,2%</b>	<b>34 377</b>	<b>4,0%</b>
A vue	10 211	6 724	4 036	-34,1%	-40,0%	5 427	34,5%
A terme	30 505	28 898	29 007	-5,3%	0,4%	28 949	-0,2%
<b>Créances sur la clientèle (C2)</b>	<b>174 927</b>	<b>179 238</b>	<b>203 544</b>	<b>2,5%</b>	<b>13,6%</b>	<b>210 741</b>	<b>3,5%</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	49 639	45 876	53 719	-7,6%	17,1%	51 345	-4,4%
Crédits à l'équipement	56 336	61 961	64 824	10,0%	4,6%	66 393	2,4%
Crédits immobiliers	56 253	59 193	60 948	5,2%	3,0%	62 454	2,5%
Autres crédits	7 971	7 693	7 478	-3,5%	-2,8%	14 778	97,6%
Créances acquises par affacturage	-	-	10 777	0,0%	>100,0%	10 179	-5,6%
Créances en souffrance nettes de provision	3 323	3 040	4 217	-8,5%	38,7%	3 901	-7,5%
Intérêts courus à recevoir	1 407	1 475	1 580	4,9%	7,1%	1 692	7,1%
<b>Total crédits (C1) + (C2)</b>	<b>215 642</b>	<b>214 860</b>	<b>236 587</b>	<b>-0,4%</b>	<b>10,1%</b>	<b>245 117</b>	<b>3,6%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

#### Revue analytique 2018 – S1.2019

Au 30 juin 2019, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 245,1 Mrds Dh, en progression de 3,6% par rapport à fin décembre 2018. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 3,5% à près de 210,7 Mrds Dh à fin juin 2019, cette évolution est due essentiellement à :
  - ✓ l'augmentation de 97,6% (+7,3 Mrds Dh) des autres crédits, dont l'encours à fin juin 2019 s'élève à 14,8 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des valeurs reçues en pension de 2,5 Mrds Dh ainsi que la hausse des crédits octroyés à des holdings financiers (4,0 Mrds Dh) ;
  - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 2,4% (+1,6 Mrds Dh) pour atteindre 66,4 Mrds Dh à fin juin 2019 ;
  - ✓ les crédits immobiliers ont affiché une augmentation de 1,5 Mrds Dh au titre du premier semestre 2019 ;
  - ✓ la baisse de 4,4% (-2,4 Mrds Dh) des crédits de trésorerie et à la consommation.
- l'amélioration des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 4,0% (+1,3 Mrds Dh) sur la période considérée.

#### Revue analytique 2017 – 2018

En 2018, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à près de 236,6 Mrds Dh, en progression de 10,1% (+21,7 Mrds Dh) par rapport à 2017. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 13,6 % (+24,3 Mrds Dh) à plus de 203,5 Mrds Dh à fin 2018, cette évolution est due essentiellement à :
  - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 17,1% (+7,8 Mrds Dh) par rapport à 2017;
  - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 4,6% (+2,9 Mrd Dh) pour atteindre 64,8 Mrds Dh à fin 2018 ;

- ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers de 3,0% (1,7 Mrd Dh) pour s'établir à 60,9 Mrds Dh au 31 décembre 2018
  - ✓ l'augmentation des créances acquises par affacturage de 10,8 Mrds Dh, due principalement au financement du crédit TVA (11 Mrds dh de production en 2018) ;
  - ✓ la hausse des créances en souffrance nette de provisions de 38,7% (+1,2 Mrds Dh).
- le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 7,2% (-2,6 Mrds Dh) à près de 33,0 Mrds Dh à fin 2018. Cette situation est consécutive à une diminution de 40,0% (-2,7 Mrds Dh) de l'encours créances à vue.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 0,4% par rapport à 2016, pour atteindre près de 214,9 Mrds Dh. Cette diminution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle à hauteur de 2,5% (+4,3 Mrds Dh) à près de 179,2 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution est due essentiellement à :
  - ✓ la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 7,6% (-3,8 Mrds Dh) ;
  - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits à l'équipement de 10,0% (+5,6 Mrds Dh) à près de 62,0 Mrds Dh à fin 2017 ;
  - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers et la baisse des autres crédits de 5,2% (+2,9 Mrds Dh) et de 3,5% (-277 Mdh) respectivement ;
  - ✓ la baisse des créances en souffrance nettes de provision de 8,5% s'établissant à près de 3,0 Mrds Dh à fin décembre 2017.
- le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 12,5% (-5,1 Mrds Dh) à près de 35,7 Mrds Dh à fin 2017. Cette situation est consécutive à une régression de 34,1% (-3,5 Mrds Dh) de l'encours créances à vue et un recul de l'encours des créances à terme de 5,3% (-1,6 Mrds Dh) en 2017.

L'évolution de la structure des crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Créances par décaissements nets*</b>							
Secteur public	34 009	38 124	52 269	12,1%	37,1%	52 144	-0,2%
Entreprises financières	6 406	6 406	10 132	0,0%	58,2%	13 403	32,3%
Entreprises non financières	75 887	69 650	72 877	-8,2%	4,6%	75 952	4,2%
Autre clientèle**	58 625	65 058	68 267	11,0%	4,9%	69 242	1,4%
<b>Total crédits par décaissements nets***</b>	<b>174 927</b>	<b>179 238</b>	<b>203 544</b>	<b>2,5%</b>	<b>13,6%</b>	<b>210 741</b>	<b>3,5%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité agrégée

\* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

\*\* Particuliers, commerçants

\*\*\* Y compris intérêts courus à recevoir

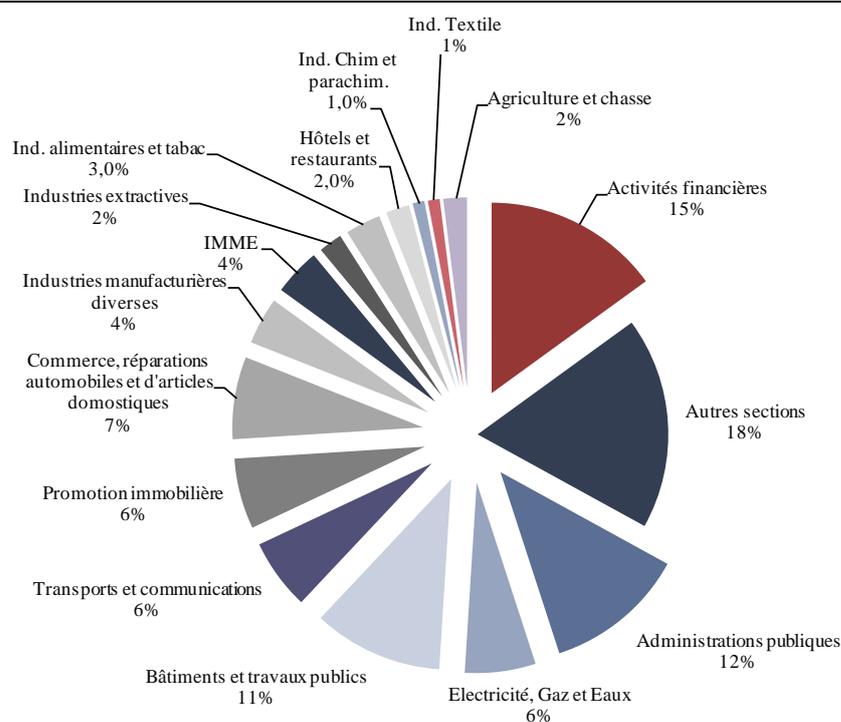
Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 36,0% du total des créances sur la clientèle en juin 2019.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle s'est stabilisée à près de 24,7% en juin 2019.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 30 juin 2019, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 15% du total des crédits (vs. 19% au 31 décembre 2018) ;
- le BTP représente 11% du total (vs. 12% au 31 décembre 2018) et la part de la promotion immobilière s'est stabilisée à 6% (vs. 8% au 31 décembre 2018) ;
- les administrations publiques représentent 12% du total (vs. 13% au 31 décembre 2018);
- les I.M.M.E.<sup>114</sup> se sont stabilisés à 4% du total en juin 2019 (vs. 6% au 31 décembre 2018);
- les transports et communications se sont stabilisés à 6% du total à fin juin 2018 (vs. 6% au 31 décembre 2018).

#### Ventilation des crédits par secteur d'activité au 30 juin 2019



Source : Attijariwafa bank

La ventilation des crédits par région se présente comme suit, sur la période considérée :

	2015	2016	2017	2018	S1 2019
Réseau Casablanca	48,7%	48,3%	47,9%	47,6%	45,9%
Réseau Settat El Jadida	1,3%	1,4%	1,5%	1,6%	1,5%
Réseau Rabat Salé Kénitra	3,8%	3,8%	3,9%	3,8%	3,8%
Réseau Tanger Tetouan	3,3%	3,1%	3,3%	3,4%	3,3%
Réseau Nord Ouest	11,1%	10,3%	9,5%	9,7%	11,1%
Réseau Béni Mellal Khénifra	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%	0,7%
Réseau Fes Taza	2,5%	2,4%	2,4%	2,3%	2,3%
Réseau Meknes	1,4%	1,4%	1,4%	1,3%	1,2%
Réseau Rif	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,1%
Réseau Oriental	0,9%	0,9%	1,0%	1,0%	1,3%
Réseau Sud	4,3%	4,2%	4,4%	4,5%	4,0%
Réseau Sud Ouest	3,1%	3,0%	3,4%	2,9%	2,9%
Réseaux internes	18,4%	20,0%	20,2%	20,9%	21,8%
Réseau DAS	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Total Réseau AWB</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Attijariwafa bank

<sup>114</sup> Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

Au 30 juin 2019, la région de Casablanca représente 45,9% des engagements de la banque, suivie du Nord Ouest (11,1%) et du Sud (4,0%).

## b. Évolution des dépôts

### Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Dettes envers les établissements de crédit (D1)</b>	<b>21 792</b>	<b>27 433</b>	<b>38 673</b>	<b>25,9%</b>	<b>41,0%</b>	<b>42 219</b>	<b>9,2%</b>
A vue	6 749	6 578	4 010	-2,5%	-39,0%	4 845	20,8%
A terme	15 044	20 855	34 663	38,6%	66,2%	37 373	7,8%
<b>Dettes envers la clientèle (D2)</b>	<b>208 834</b>	<b>225 369</b>	<b>234 508</b>	<b>7,9%</b>	<b>4,1%</b>	<b>234 717</b>	<b>0,1%</b>
Comptes à vue créditeurs	129 556	141 414	146 965	9,2%	3,9%	151 125	2,8%
Comptes d'épargne	26 911	27 861	28 407	3,5%	2,0%	28 670	0,9%
Dépôts à terme	38 366	39 040	41 060	1,8%	5,2%	37 999	-7,5%
Autres comptes créditeurs	13 248	16 370	17 440	23,6%	6,5%	16 217	-7,0%
Intérêts courus à payer	753	683	636	-9,3%	-6,9%	705	11,0%
<b>Total dettes (D1+D2)</b>	<b>230 626</b>	<b>252 802</b>	<b>273 181</b>	<b>9,6%</b>	<b>8,1%</b>	<b>276 935</b>	<b>1,4%</b>

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

### Revue analytique 2018 – S1.2019

Au terme du premier semestre de l'exercice 2019, les dettes envers la clientèle se sont établies à près de 234,7 Mrds Dh, en hausse de 0,1% (+208,5 Mdh) par rapport à fin décembre 2018. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- L'augmentation des comptes à vue créditeurs de 2,8% (+4,2 Mrds Dh)
- La hausse de 263,1 Mdh des comptes d'épargne pour s'établir à plus de 28,7 Mrds Dh à fin juin 2019 ;
- La baisse de 7,5% des dépôts terme (-3,1 Mrds Dh) ;
- La diminution des autres comptes créditeurs de 7,0% (-1,2 Mrds Dh).

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 9,2% (+3,5 Mrds Dh), pour atteindre plus de 42,2 Mrds Dh à fin juin 2019. La hausse de l'encours des dépôts à terme de 2,7 Mrds Dh pour atteindre 37,4 Mrds Dh en juin 2019 demeure la principale raison de cette évolution.

### Revue analytique 2017 – 2018

Au terme de l'exercice 2018, les dettes envers de la clientèle se sont établis à plus de 234,5 Mrds Dh, en hausse de 4,1% (+9,1 Mrds Dh) par rapport à 2017. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- la hausse des dépôts à terme de 5,2% (+2,0 Mrds Dh) ;
- l'augmentation des comptes à vue créditeur de 3,9% (+5,6 Mrds Dh) ;
- l'évolution des autres comptes créditeurs de 6,5% (+1,1 Mrds Dh) pour s'établir à plus de 17,4 Mrds Dh en 2018;

D'autre part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 41,0% (+11,2 Mrds Dh), pour atteindre près de 38,7 Mrds Dh en 2018. La hausse de l'encours des dépôts à terme de +13,8 Mrds Dh pour atteindre 34,7 Mrds Dh demeure la principale raison de cette évolution. Cette hausse est expliquée essentiellement par la hausse des pensions 7 jours auprès de Bank Al Maghrib.

## Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 225,4 Mrds Dh, en hausse de 7,9% (+16,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2016, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 9,2% (11,9 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 141,4 Mrds Dh à fin 2017 ;
- la progression de 3,5% (+950,0 Mdh) des comptes d'épargne pour atteindre plus de 27,9 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- l'amélioration des dépôts à terme de 1,8% (+674 Mdh) pour s'établir à plus de 39,0 Mrds Dh à fin 2017.

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Dépôts</b>							
Secteur public	5 421	3 305	5 748	-39,0%	73,9%	4 047	-29,6%
Entreprises financières	5 900	12 895	7 042	>100,0%	-45,4%	9 905	40,7%
Entreprises non financières	46 437	49 168	53 373	5,9%	8,6%	52 256	-2,1%
Autre clientèle	151 075	160 000	168 345	5,9%	5,2%	168 509	0,1%
<b>Total dépôts clientèle*</b>	<b>208 834</b>	<b>225 369</b>	<b>234 508</b>	<b>7,9%</b>	<b>4,1%</b>	<b>234 717</b>	<b>0,1%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité agrégée – \*y compris intérêts courus

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 71,8% de l'encours des dépôts de la clientèle au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global se présente comme suit sur la période considérée :

	2015	2016	2017	2018	juin-19
Réseau Casablanca	35,0%	34,7%	34,3%	36,4%	37,9%
Réseau Settat El Jadida	2,4%	2,5%	2,6%	2,7%	2,6%
Réseau Rabat Salé Kénitra	10,2%	10,5%	10,4%	10,7%	9,7%
Réseau Tanger Tetouan	8,1%	8,2%	8,0%	7,8%	7,9%
Réseau Nord Ouest	6,7%	5,2%	4,5%	3,9%	4,7%
Réseau Béni Mellal Khénifra	3,1%	3,2%	3,2%	3,1%	3,1%
Réseau Fes Taza	5,1%	5,2%	5,1%	4,9%	4,8%
Réseau Meknes	2,6%	2,7%	2,6%	2,4%	2,4%
Réseau Rif	6,3%	6,5%	6,2%	5,8%	1,1%
Réseau Oriental	4,4%	4,5%	4,4%	4,1%	8,8%
Réseau Sud	6,4%	6,5%	6,6%	6,5%	6,8%
Réseau Sud Ouest	6,8%	7,2%	7,2%	6,8%	6,8%
Réseaux internes	2,9%	3,0%	4,7%	4,5%	3,0%
Réseau DAS	0,1%	0,1%	0,2%	0,4%	0,5%
<b>Total Réseau AWB</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Attijariwafa bank

Au titre du premier semestre 2019, la ventilation des dépôts d'Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca, qui représente 37,9% des dépôts, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (9,7%) et de l'oriental (8,8%).

### c. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
Engagements en faveur de la clientèle	58 938	96 937	108 333	64,5%	11,8%	118 147	9,1%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	15 982	20 565	15 501	28,7%	-24,6%	13 667	-11,8%
<b>Total engagements par signature *</b>	<b>74 920</b>	<b>117 502</b>	<b>123 833</b>	<b>56,8%</b>	<b>5,4%</b>	<b>131 814</b>	<b>6,4%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité Maroc – \*Engagements nets des engagements en souffrance

#### Revue analytique 2018 – S1.2019

Au titre du premier semestre 2019, les engagements par signature ont enregistré une hausse de 6,4%, pour s'établir à près de 131,8 Mrds Dh, suite aux éléments conjugués suivants :

- La progression de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 9,1% (+9,8 Mrds Dh) à près de 118,1 Mrds Dh, contre près de 108,3 Mrds Dh en décembre 2018 ;
- la baisse de 11,8% des engagements en faveur des intermédiaires financiers à près de 13,7 Mrds Dh (vs. 15,5 Mrds Dh en décembre 2018).

#### Revue analytique 2017 – 2018

Au titre de l'exercice 2018, les engagements par signature ont enregistré une augmentation de 21,0% pour s'établir à près de 123,8 Mrds Dh, suite notamment aux hausses conjointes de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 11,8% (+11,4 Mrds Dh).

#### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'année 2017, les engagements par signature ont enregistré une progression de 57,7%, pour s'établir à près de 118,2 Mrds Dh, suite aux éléments conjugués suivants :

- La hausse de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 65,6% (+38,7 Mrds Dh) à près de 97,6 Mrds Dh, contre près de 58,9 Mrds Dh en 2016 ;
- la hausse des engagements en faveur des intermédiaires financiers (+4,6 Mrds Dh) à près de 20,6 Mrds Dh à fin 2017.

### d. Réseau de distribution

Au 30 juin 2019, le nombre d'agences du Groupe (Maroc et filiales étrangères), s'élève à 5 024 agences, dont 3 494 agences au Maroc, représentant le réseau le plus dense du Royaume.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période considérée:

	2015	2016	2017	2018	S1 2019
Guichets permanents	1 154	1 171	1 191	1 200	1 200
Guichets périodiques	-	-	-	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1189	1245	1306	1362	1 409
Succursales et agences à l'étranger en Europe	70	68	64	60	59
Bureaux de représentation en Europe et au Moyen-Orient	4	8	7	8	7

Source : Attijariwafa bank

## **IV. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES**

### **IV.1. Environnement**

#### **IV.1.1. La démarche d'Attijariwafa bank en faveur de la création de valeur partagée**

La création de valeur partagée est un concept mettant en évidence le constat selon lequel les entreprises peuvent créer de la valeur économique en créant de la valeur sociétale. Ce principe consiste à accorder de l'importance tant à la rentabilité financière qu'à son impact social et environnemental. Attijariwafa bank est convaincu que le succès d'une entreprise réside dans sa capacité à créer de la valeur partagée par l'ensemble des parties prenantes. Cette démarche s'articule autour de 4 axes et 10 engagements stratégiques.

#### **La démarche RSE s'articule autour de 4 axes et 10 engagements stratégiques :**

##### **Accompagner le développement d'une économie durable :**

1. Permettre à tous l'accès aux services bancaires et financiers ;
2. Œuvrer pour le développement des territoires ;
3. Etablir une relation durable et de confiance avec les clients.

##### **Respecter l'environnement et lutter contre le changement climatique :**

4. Réduire l'impact environnemental du Groupe ;
5. Accompagner la croissance verte.

##### **Etre exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes :**

6. Garantir l'intégrité, la loyauté et la transparence à tous les niveaux de l'entreprise ;
7. Améliorer le cadre de vie des collaborateurs ;
8. Réaliser des achats responsables.

##### **S'engager auprès des communautés et de la société civile :**

9. Promouvoir le bien-être et le développement des communautés ;
10. Renforcer les échanges avec la société civile.

Cette démarche a été construite en prenant en compte les intérêts et les attentes des parties prenantes du Groupe ainsi que les enjeux liés à son secteur d'activité et à son environnement.

En 2017, un certain nombre de priorités ont été identifiées et ont donné lieu à une feuille de route RSE à horizon 2020.

Pour garantir l'objectivité de cet exercice, le Groupe a eu recours à une expertise externe et s'est appuyé sur des référentiels crédibles tels que la norme ISO 26 000, certains standards internationaux sectoriels tels que les normes IFC ainsi que les critères des agences de notation extra-financière pour le secteur bancaire.

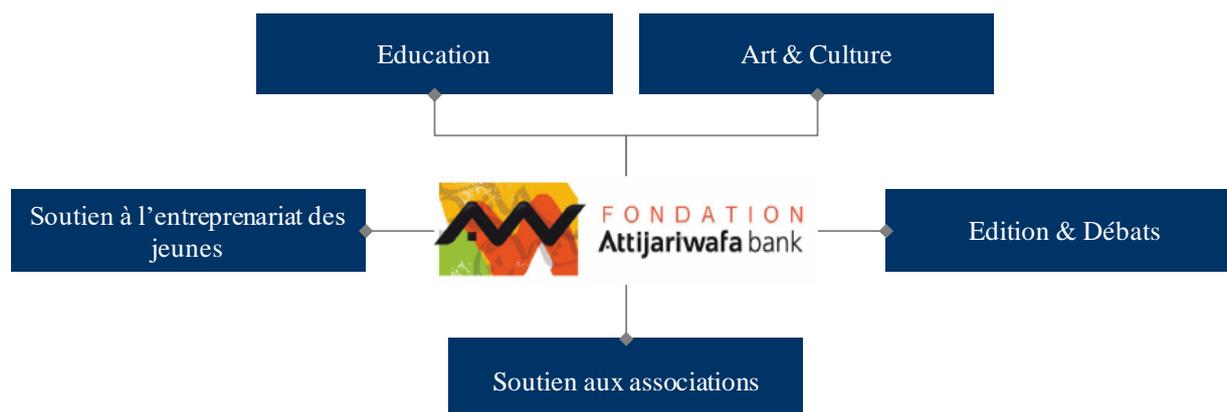
Cette identification des priorités a également pris en compte les attentes et directives du GPBM et de la banque centrale Bank Al Maghrib, formulées dans le cadre d'une commission Développement Durable réunissant les banques marocaines à fréquence régulière.

Enfin, elle s'est appuyée sur la feuille de route pour l'alignement du secteur financier marocain sur le développement durable rendue publique en marge de la COP22.

Par ailleurs, une entité a été créée au niveau du Groupe afin de déployer la politique RSE, d'assurer son pilotage et son animation au sein du Groupe, ainsi que de communiquer sur le sujet, aussi bien en interne qu'en externe.

#### IV.1.2. La Fondation Attijariwafa bank, un acteur citoyen reconnu :

La Fondation Attijariwafa bank a été créée il y a près de 40 ans. À travers ses 3 pôles, elle agit en faveur de l'éducation & l'entrepreneuriat, de l'art & la culture, du débat d'idées & la production intellectuelle, ainsi que le soutien aux associations œuvrant dans des initiatives solidaires à fort impact.



Source : Attijariwafa bank

La Fondation Attijariwafa bank compte parmi ses missions, celle de contribuer au développement du niveau d'instruction des citoyens marocains et africains, en particulier des classes sociales les plus modestes et lutte contre l'échec et l'abandon scolaire, du préscolaire aux écoles primaires et secondaires. Elle encourage aussi la poursuite d'études supérieures en valorisant l'excellence et en insufflant l'esprit entrepreneurial chez les jeunes.

La Fondation Attijariwafa bank est également un acteur citoyen qui œuvre pour la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture, deux vecteurs clés de développement, d'épanouissement des citoyens et de cohésion sociale. Elle supporte des artistes talentueux, organise des expositions d'art auprès des jeunes et d'un public plus élargi, diffuse sa collection d'œuvre d'art et contribue financièrement au profit des arts visuels, du patrimoine et de la musique.

La Fondation agit pour la promotion d'un débat constructif, à travers une plateforme d'échanges ouverte à tous, en particulier les jeunes, permettant de débattre de thématiques économiques, sociales et sociétales d'actualité. Elle soutient également la production intellectuelle en organisant des rencontres dédiées à la présentation de nouveaux ouvrages au grand public.

Par ailleurs, la Fondation soutient de nombreuses associations œuvrant pour des projets à fort impact sociétal et des initiatives solidaires. Elle encourage et valorise aussi la participation des collaborateurs du Groupe aux actions soutenues, en leur donnant la possibilité de s'engager bénévolement dans les projets soutenus par la Fondation. Ainsi, des programmes de mécénat de compétences et de bénévolat ont été mis en place.

### **IV.1.3. Un engagement réaffirmé envers la société civile :**

#### **Diminuer la fracture numérique :**

Plus de 20 000 matériels informatiques octroyés à l'association AL JISR depuis 2007 (3 732 en 2018).

#### **Encourager l'excellence :**

Plus de 20 000 élèves bénéficiaires du programme de soutien aux classes préparatoires publiques « Grandes Ecoles pour Tous » depuis 2007, (152 bénéficiaires des semaines de concentration en 2018).

#### **Soutenir l'emploi à travers la formation :**

Lancement de la 12ème promotion en 2018 du Master « Banque et Marchés Financiers ». Plus 400 étudiants inscrits depuis 2007 dont 290 Lauréats (taux d'employabilité : 95%).

#### **Démocratiser l'accès à l'art :**

10 000 visiteurs chaque année dans les espaces d'art de la Fondation.

Près de 4500 visiteurs dont 2200 étudiants à l'exposition sans précédent Céramique de Safi, entre histoire et gestes ancestraux pour la promotion du patrimoine culturel de nos régions 130 élèves inscrits à la 3ème promotion du programme d'éducation artistique sur le thème « L'autre, l'Afrique et moi ».

Plus de 1 000 élèves bénéficiaires du programme « Académie des Arts » de la Fondation depuis 2009

#### **Encourager le débat d'idées :**

44 conférences organisées dans le cadre du cycle « Echanger pour mieux comprendre » depuis 2014 (une assistance de 150 personnes en moyenne).

#### **Développer l'esprit d'entreprendre dès le jeune âge et promouvoir le mécénat de compétences :**

Plus de 1 300 collaborateurs bénévoles du Groupe mobilisés entre 2016 et 2018 en partenariat avec l'association Injaz Al Maghrib (18 400 heures dispensées au profit de près de 27 000 élèves et étudiants). Couverture de 57% des besoins en formation, tous partenaires INJAZ confondus.

### **IV.1.4. L'accompagnement de la transition énergétique au niveau du Groupe**

Le Groupe s'implique en faveur des questions climatiques et mène plusieurs actions concrètes en ce sens telles que le développement d'une offre de financements adaptée aux différents acteurs publics-privés opérant dans la transition énergétique, notamment les énergies renouvelables ; et l'accompagnement des entreprises et particuliers engagées dans un processus de développement durable, ou d'optimisation de la consommation d'énergie.

Attijariwafa bank est aujourd'hui considéré comme un acteur de référence au Maroc en matière de transition énergétique avec plus de 6 milliards de MAD d'engagement dans des grands projets d'énergies renouvelables au Maroc.

Dans ce contexte, et souhaitant positionner Attijariwafa bank comme une passerelle vers l'investissement responsable en Afrique, la banque au Maroc a lancé en octobre 2018 un important projet visant à mettre en place un Système de Gestion des Risques Environnementaux et Sociaux (SGES) pour l'activité de crédit d'investissement. D'ici 2020, les entreprises bénéficiant d'un crédit d'investissement feront désormais l'objet d'un suivi environnemental et social, conformément aux normes de l'IFC-Groupe Banque Mondial.

En 2018, le Groupe est fier d'avoir obtenu l'accréditation au prestigieux Fonds vert pour le climat des Nations-Unies. Il est ainsi devenu la seule banque commerciale africaine et de la région MENA à bénéficier de ce Fonds, avec une couverture régionale pour soutenir ses clients publics et privés dans leurs projets de lutte contre les effets du changement climatique. Avec son accréditation GCF, Attijariwafa bank a accès à des financements bonifiés sur 20 à 40 ans à un taux de 1% à 2%.

Le Groupe a par ailleurs financé en 2018 plusieurs opérations majeures en Tunisie et au Cameroun dans le domaine des énergies renouvelables, tels que le projet hydroélectrique de Nachtigal au Cameroun et l'accord conclu avec la Banque Mondiale, portant sur une enveloppe de 40 millions d'euros dédiée au financement des PME opérant dans le domaine des énergies renouvelables.

Enfin, Attijari bank en Tunisie a conclu en 2018 un accord avec IFC, Groupe Banque Mondiale, portant sur une enveloppe de 40 millions d'euros dédiée a financement des PME opérant dans le domaine des énergies renouvelables. Attijari bank capitalise sur son expérience en matière de soutien aux énergies renouvelables, tel que son partenariat avec le programme national Prosol depuis 2007 et pour lequel la banque a alloué une enveloppe de 361 millions de dinars tunisien en 2017.

#### **IV.1.5.L'engagement du Groupe en faveur du capital humain**

Le Groupe est engagé à mener une politique sociale fondée sur la préservation de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail ainsi que le développement des compétences de ses collaborateurs et de leur carrière professionnelle. Il veille à promouvoir et à respecter les stipulations des conventions de l'Organisation Internationale du travail ainsi que la Déclaration universelle des droits de l'homme.

##### **Le recrutement et l'intégration des jeunes diplômés**

Attijariwafa bank investit depuis plusieurs années dans le recrutement proactif des jeunes pour servir son ambition de croissance et participe ainsi activement à la résorption du chômage en particulier au niveau des régions les plus reculées.

L'année 2018 a été l'occasion de réaffirmer le positionnement du groupe Attijariwafa bank comme un véritable pôle d'attractivité avec 745 recrutements pour la seule banque.

L'intégration des nouvelles recrues est assurée par divers processus : parrainages, journées d'intégration et séminaires de formation. En effet, le temps d'une journée, un séminaire d'intégration intitulé « Cycle Sindbad », est organisé à destination des jeunes recrues cadres qui sont alors initiées aux valeurs et à la culture du Groupe, encourageant challenge et leadership dans un esprit d'éthique, de citoyenneté et de solidarité. Parallèlement, le «Cycle Afak», a été mis en place pour l'intégration des collaborateurs futurs cadres, toujours avec le même esprit, celui de rapprocher les jeunes recrues des valeurs et de la culture du Groupe.

Pour attirer les talents à haut potentiel, le Recrutement a également accru sa présence dans les forums organisés par les Grandes Ecoles au Maroc et à l'étranger.

Enfin en soutien à l'enseignement supérieur au Maroc et notamment à l'enseignement public et ses filières d'excellence, la banque a accueilli 1 109 stagiaires dont 102 stages PFE, 102 stages d'été Campagne MRE et 905 stages d'observation/application. Ces stages constituent un vivier potentiel pour le recrutement du Groupe.

##### **La non-discrimination et la promotion de la diversité, des principes essentiels pour le Groupe**

La non-discrimination et la promotion de la diversité constituent uns des engagements fondamentaux d'Attijariwafa bank. A ce titre, les femmes représentent 38,45% des effectifs de la banque et 40,57% de la population cadre.

Le Groupe prône aussi une politique d'égalité des chances en veillant à instaurer, dans ses recrutements, l'équilibre sur le plan du genre. Ainsi, 38.8% des nouvelles recrues de la banque en 2018 sont des femmes.

##### **Une politique de rémunération et de protection sociale attractive**

La politique de rémunération vise à réduire les écarts et rechercher l'équité, favoriser l'attractivité et la fidélisation, récompenser la performance. Ainsi, les règles de rétribution prennent en compte les appréciations issues du bilan d'évaluation annuel, le positionnement en interne, ainsi que le positionnement par rapport au marché externe, notamment le secteur bancaire.

Les collaborateurs bénéficient aussi d'avantages sociaux complémentaires tels que :

- une offre de crédits à des conditions avantageuses ;
- une offre d'entraide à travers les fonds de solidarité et de secours, en cas de grosses difficultés, de maladies lourdes, ou de handicap ;
- des maisons de vacances et des conventions avec des centres touristiques à travers tout le royaume pour les collaborateurs et leurs familles ;
- des colonies de vacances au profit des enfants des collaborateurs ;
- le financement du pèlerinage à la Mecque pour un certain nombre de collaborateurs par an.

### **La démarche santé et sécurité au travail visant le bien-être des collaborateurs**

Fort de son système de management de la santé et de la sécurité, le Groupe permet à tous les collaborateurs ainsi qu'au personnel sous-traitant d'exercer leur métier dans les meilleures conditions.

Attijariwafa bank est engagée depuis 2007 dans une démarche de régionalisation progressive des prestations sociales. De nouveaux espaces de santé ainsi que de nouvelles écoles artistiques et sportives ouvrent chaque année au niveau de différentes villes du royaume.

La politique sociale d'Attijariwafa bank accorde une place importante à la médecine préventive. Ainsi, plusieurs actions ont été menées pour prévenir les risques éventuels pouvant affecter la santé des collaborateurs. Trois sites centraux et trois régionaux ont été dotés d'équipement en matériel de contrôle cardiologique. Les campagnes de dépistage et les bilans de santé se sont poursuivis pour mieux anticiper les aléas de santé.

### **Gestion de carrière et valorisation de la diversité des talents**

Le Capital Humain Groupe accorde une importance capitale à la qualité des profils qu'il propose aux différentes entités de la banque. Dans une logique de proximité et d'accompagnement, et pour mieux répondre aux besoins en effectif, des comités périodiques ont été instaurés avec les différents métiers, afin de mieux appréhender les profils des postes à pourvoir, leur niveau d'exigence et leurs spécificités.

La gestion dynamique des parcours de carrières et la valorisation de la diversité des talents sont primordiaux. Ainsi, en cohérence avec les besoins actuels et prévisionnels du Groupe, en 2018 la Gestion de Carrière a pu accompagner 265 collaborateurs de la banque dans leur projet de mobilité y compris la mobilité vers les filiales spécialisées du Groupe.

Ces mobilités ont été le fruit des entretiens individuels de carrières et de la Bourse d'Emploi interne. Cette bourse a permis aux collaborateurs d'accéder aux opportunités de mobilité et de postuler à une offre correspondant à leur profil.

Ainsi sur 48 offres diffusées, 1 007 candidatures ont été recensées.

S'agissant des Nouveaux Diplômés, 10 commissions ont permis à 94 collaborateurs futurs cadres de valider leur nouveau diplôme BAC +5 et d'améliorer de ce fait leur statut.

Conscient de l'importance de la période d'intégration, un nouveau dispositif de parrainage des nouvelles recrues a été mis en place en Octobre 2017.

La mission du parrain consiste à accompagner les nouvelles recrues à s'approprier harmonieusement les spécificités de l'environnement fonctionnel et culturel de la Banque.

#### IV.1.6.Principales réalisations en 2018 :

- 1<sup>er</sup> groupe bancaire de soutien à la TPME au Maroc avec plus de 100 milliards de MAD de crédits accordés depuis 2014
- 19 000 TPE et porteurs de projets bénéficiaires des services des centres Dar Al Moukawil au Maroc
- 126 centres dédiés à la TPE dont 7 centres Dar Al Moukawil au Maroc
- Plus de 6 milliards de MAD pour le financement des énergies renouvelables au Maroc
- 9 jours en moyenne pour le règlement des fournisseurs au Maroc
- 81% de fournisseurs TPME au Maroc
- 74% de taux de satisfaction du traitement des réclamations des clients au Maroc
- 93% de taux satisfaction global des clients au Maroc
- Près de 2,3 milliards de MAD de nouveaux financements en faveur de grands projets au Maroc
- Baisse de 15% de la consommation de ramettes de papier entre 2017 et 2018 pour la banque au Maroc
- 37 milliards de FCFA d'investissement dans le projet hydroélectrique de Nachtigal, au Cameroun.
- 40 millions d'euros de prêt accordé par IFC pour le financement des PME opérant dans le domaine des énergies renouvelables en Tunisie
- Tous les collaborateurs du Groupe sont signataires d'un code de bonne conduite
- 5 413 collaborateurs de la banque au Maroc formés à la protection des données personnelles
- 5 202 collaborateurs du réseau au Maroc formés à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

#### IV.1.7.Distinctions du Groupe Attijariwafa bank :

- Attijariwafa bank nommée Top Performer 2019 pour la troisième année consécutive au rating RSE de Vigeo Eiris, leader européen de la notation extra-financière.
- Intégration du nouvel indice RSE « Casablanca ESG 10 » de la Bourse de Casablanca, en 2018.
- Obtention par Attijariwafa bank du trophée Défis RSE Maroc 2018
- Accréditation d'Attijariwafa bank par le Green Climate Fund (GCF) en 2019, devenant ainsi la seule banque commerciale africaine et de la région MENA et la 7<sup>ème</sup> banque commerciale à l'échelle mondiale à obtenir cette accréditation avec une couverture régionale.
- 2 sites certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE) par Cerway au Maroc.
- Les filiales Wafasalaf et Wafa Assurance labellisées RSE par la CGEM.
- Publication d'un Rapport RSE 2018 en suivant la Global Reporting Initiative Standard (principal référentiel international en matière de reporting extra-financier).

## IV.2. Capital humain

Le Capital Humain Groupe inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre des grands enjeux de développement du Groupe Attijariwafa Bank. Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe ont pour objectif de conforter l'attractivité du Groupe, pour intégrer, valoriser et fidéliser les talents, et de maintenir un climat de travail favorable à l'épanouissement des collaborateurs.

En matière de recrutement, Attijariwafa Bank investit depuis plusieurs années dans le recrutement proactif des jeunes pour servir son ambition de croissance et participer ainsi activement à la résorption du chômage, en particulier au niveau des régions les plus reculées.

Fortement caractérisée par une recrudescence des recrutements de profils pointus, l'année 2018 a été l'occasion de réaffirmer le positionnement du Groupe Attijariwafa Bank comme un véritable pôle d'attractivité avec 745 recrutements pour la seule banque.

L'intégration des nouvelles recrues est assurée par divers processus : parrainages, journées d'intégration et séminaires de formation. En effet, le temps d'une journée, un séminaire d'intégration intitulé « Cycle Sindbad », est organisé à destination des jeunes recrues cadres qui sont alors initiées aux valeurs et à la culture du Groupe, encourageant challenge et leadership dans un esprit d'éthique, de citoyenneté et de solidarité. Parallèlement, le « Cycle Afak », a été mis en place pour l'intégration des collaborateurs non cadres, toujours avec le même esprit, celui de rapprocher les jeunes recrues des valeurs et de la culture du Groupe.

Pour attirer les talents à haut potentiel, le Recrutement a également accru sa présence dans les forums organisés par les Grandes Ecoles au Maroc et à l'étranger.

Enfin en soutien à l'enseignement supérieur au Maroc et notamment à l'enseignement public et ses filières d'excellence, la Banque a accueilli au 31 décembre 2018, près de 1.109 stagiaires. La Banque offre de multiples opportunités de stage en cours d'étude ou de réalisation de projets de fin d'étude au sein de ses différentes entités. Ces stages constituent un vivier potentiel pour le recrutement du Groupe.

Le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs d'Attijariwafa Bank est un vecteur prioritaire de la stratégie du Capital Humain Groupe. La stratégie de formation facilite la conciliation entre l'acquisition de compétences nouvelles et leur application à la réalité de la banque et des filiales favorisant ainsi un processus d'appropriation et des circuits progressifs de montée en compétences pour adapter globalement les qualifications aux besoins évolutifs. Ainsi, au cours de l'année 2018, un effort soutenu de formation a permis de dispenser 61.909 jours/homme de formation.

La stratégie de formation associe les formations métiers dispensées par l'Académie Attijariwafa Bank, à des formations managériales et comportementales dans le cadre des Cycles Structurants. Le dispositif e-learning est le troisième pilier de cette stratégie. Ce dispositif de formation à distance apporte une solution adaptée aux spécificités de la Banque et aux attentes des nouvelles générations. L'introduction d'un nouveau dispositif du e-learning dans le cadre des formations présentielles, le « blended Learning » offre aux participants, selon leurs besoins, et le temps dont ils disposent, d'allier les modes de formation présentielle et distanciel.

La Gestion des Carrières, autre vecteur stratégique du Capital Humain Groupe, poursuit sa mission de veiller au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, en cohérence avec les besoins actuels et prévisionnels du Groupe. Des plans de relève, à différents niveaux de responsabilité, sont mis en œuvre pour identifier, préparer et valoriser les talents nécessaires au développement futur de la Banque.

Sur le plan social, Attijariwafa Bank est engagée depuis 2007 dans une démarche de régionalisation progressive des prestations sociales. De nouveaux espaces de santé ainsi que de nouvelles écoles artistiques et sportives ouvrent chaque année au niveau de différentes villes du royaume.

La politique sociale d'Attijariwafa Bank accorde une place importante à la médecine préventive. Ainsi, plusieurs actions ont été menées pour prévenir les risques éventuels pouvant affecter la santé des collaborateurs. Trois sites centraux et trois régionaux ont été dotés d'équipement en matériel de contrôle cardiologique. Les campagnes de dépistage et les bilans de santé se sont poursuivis pour mieux anticiper les aléas de santé. Cette politique sociale vise également la consolidation et l'enrichissement du salaire

social des collaborateurs d'Attijariwafa Bank. Elle concerne des avantages liés à des couvertures d'assurances, pour la protection et la prévention contre des risques de maladie, d'incapacité et d'invalidité mais aussi des espaces santé, des offres de crédit, etc.

Par ailleurs, et dans un souci d'apporter une nouvelle source de motivation à ses collaborateurs Banque et filiales marocaines, Attijariwafa Bank propose une politique ambitieuse d'actionnariat salarié visant à associer les collaborateurs aux performances du Groupe.

Dans le cadre du nouveau plan stratégique de la banque, le Capital Humain Groupe a initié en 2017, un plan de transformation RH pour accompagner l'ensemble des entités de la banque dans l'évolution de leurs métiers et l'amélioration de leurs performances.

Les Ressources humaines sont un pilier stratégique de l'organisation en général, et donc naturellement, la transformation concerne pleinement le Capital Humain, levier incontournable du plan stratégique Energies 2020.

Cette mutation du Capital Humain Groupe a ainsi pour objectif de développer les capacités d'exécution, d'instaurer la culture de la performance, de moderniser et digitaliser les processus RH, et enfin, de développer l'équité et la transparence.

Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe visent à renforcer l'attractivité du Groupe, à intégrer, valoriser et fidéliser les talents à même d'accompagner les métiers dans la mise en œuvre du plan de développement stratégique de la banque. Les principaux projets développés se présentent comme suit :

- Revue du référentiel des emplois et des compétences ;
- Mise en place d'un nouveau système de management de la performance ;
- Développement d'outils de travail collaboratif ;
- Création de centres de service partagés pour les filiales.

C'est en considérant que les capacités d'agilité, de flexibilité et d'innovation sont des enjeux majeurs et des avantages compétitifs décisifs, qu'ont été introduites de nouvelles méthodes dans la mise œuvre des projets importants, et que la Direction Générale a créé l'entité Transformation en charge du pilotage de l'ensemble des initiatives stratégiques.

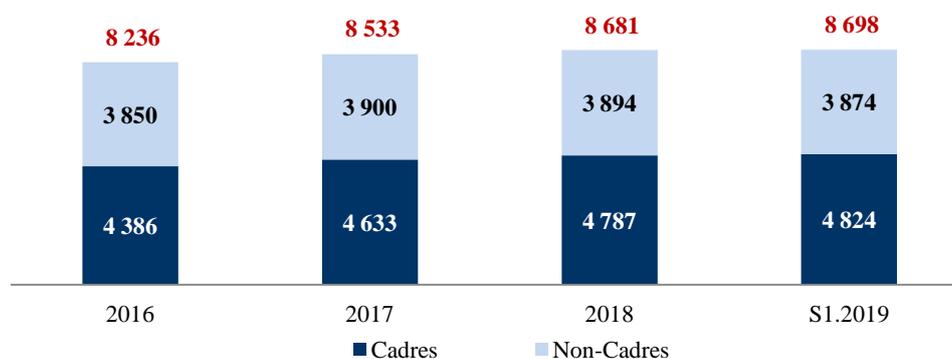
L'engagement des collaborateurs est un facteur clé du succès du plan de développement stratégique. Il est favorisé par une évolution progressive vers une meilleure communication des enjeux stratégiques auprès de l'ensemble des collaborateurs, une valorisation de la contribution de l'individu, ainsi que de son développement, et un alignement sur le sens des initiatives et sur la portée de cette vision.

#### IV.2.1.Effectifs

##### Répartition des effectifs de la banque par catégorie

La répartition des effectifs de la banque par catégorie se présente comme suit :

Evolution de l'effectif par catégorie (2016-S1 2019)



Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2019, l'effectif d'Attijariwafa bank s'établit à 8 698 collaborateurs, soit une progression de 0,2% par rapport au 31 décembre 2018, liée à la politique de recrutement de la banque pour accompagner le développement de ses activités.

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, le nombre de cadres est en hausse de 0,8% par rapport à l'exercice 2018, représentant 55,5% des collaborateurs de la banque.

La répartition de l'effectif par catégorie se présente comme suit :

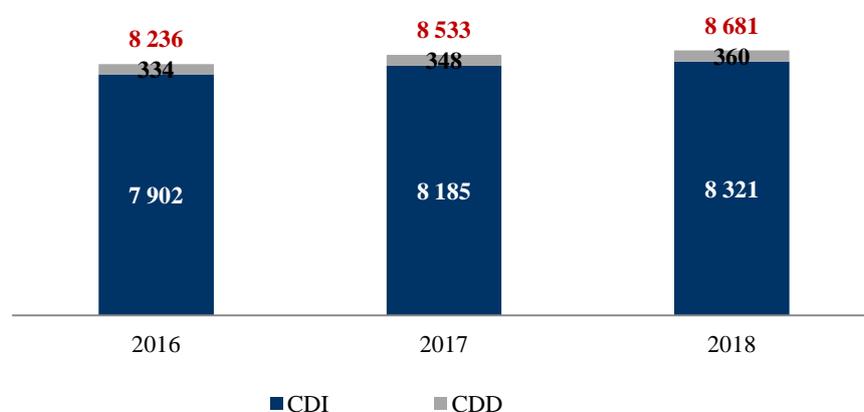
### **Répartition de l'effectif par contrat de travail**

Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDD en 2018 a atteint 360 contrats contre 348 contrats en 2017.

Les Contrats en CDI s'élèvent à 8 321 contrats en 2018 contre 7 902 contrats à fin décembre 2016.

Le graphique suivant donne l'évolution de l'effectif par contrat de travail sur la période 2016-2018 :

**Evolution de l'effectif par nature du contrat de travail (2016-2018)**



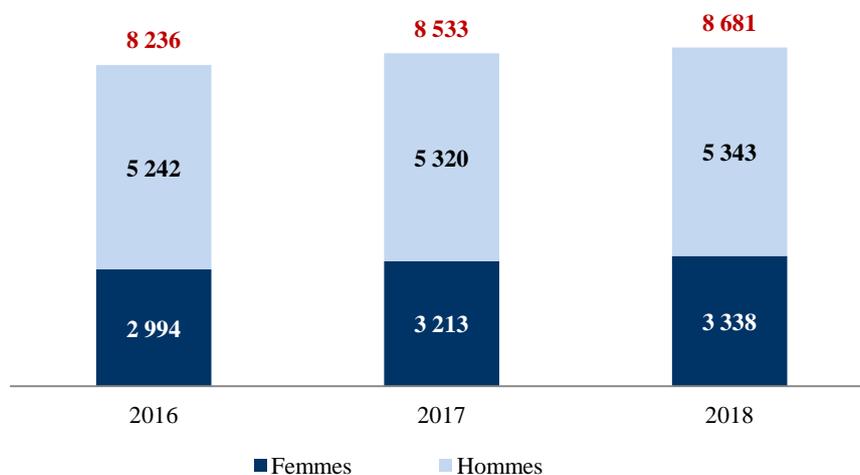
Source : Attijariwafa bank

### **Répartition de l'effectif par genre**

Au titre de l'exercice 2018, l'effectif du Groupe Attijariwafa bank est composé de 38,5% de femmes et de 61,5% d'hommes.

Le graphique suivant donne l'évolution de l'effectif par genre sur la période 2016-2018 :

**Evolution de l'effectif par genre (2016-2018)**



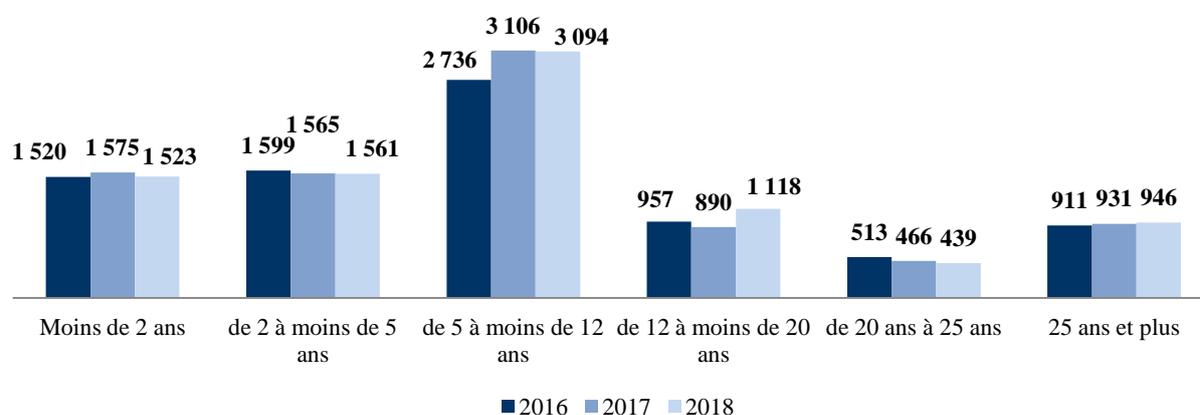
Source : Attijariwafa bank

### Répartition de l'effectif par ancienneté

La pyramide des âges du Groupe Attijariwafa bank est marquée par une prépondérance du personnel ayant de 5 à moins de 12 ans d'ancienneté, représentant ainsi 35,6% de l'effectif global en 2018.

Le graphique suivant donne l'évolution de l'effectif par ancienneté sur la période 2016-2018 :

Evolution de l'effectif par ancienneté (2016-2018)



Source : Attijariwafa bank

### Répartition de l'effectif par branche d'activité

L'effectif de la banque de détail réseau s'établit à 6 436 collaborateurs en 2018 contre 6 318 collaborateurs en 2017, représentant ainsi 74,1% de l'effectif total.

L'effectif au sein du siège s'élève à 2 245 collaborateurs (+1,4% par rapport à 2017) et représente 25,9% de l'effectif total de la banque.

La répartition de l'effectif par branche d'activité se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var 17/16	Var 18/17
BDD* Réseau	6 168	6 318	6 436	2,4%	1,9%
Siège	2 068	2 215	2 245	7,1%	1,4%
<b>Total</b>	<b>8 236</b>	<b>8 533</b>	<b>8 681</b>	<b>3,6%</b>	<b>1,7%</b>

Source : Attijariwafa bank

\*Banque de détail

### Répartition de l'effectif par âge

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2018, se présente comme suit :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
25 ans et moins	758	584	1 342
de 26 à 35 ans	2 552	1 699	4 251
de 36 à 50 ans	1 336	628	1 964
plus de 50 ans	697	427	1 124
<b>Total</b>	<b>5 343</b>	<b>3 338</b>	<b>8 681</b>

Source : Attijariwafa bank

### Evolution des recrutements

Le nombre de nouvelles recrues s'établit à 745 collaborateurs en 2018 contre 813 collaborateurs en 2017.

L'évolution des recrutements de la banque sur la période 2016-2018, se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var 17/16	Var 18/17
<b>Nombre de recrutements</b>	739	813	745	10,0%	-8,4%

Source : Attijariwafa bank

### Evolution des départs

Au titre de l'exercice 2018, le nombre de départs a enregistré une hausse de 27,3% pour s'établir à 410 départs contre 322 départs en 2017.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de départs sur la période 2016-2018 :

	2016	2017	2018	Var 17/16	Var 18/17
<b>Nombre de départs</b>	257	322	410	25,3%	27,3%

Source : Attijariwafa bank

### Evolution des licenciements

Le nombre de licenciements s'établit à 33 licenciements au titre de l'exercice 2018, en hausse de 73,7% par rapport à 2017.

L'évolution du nombre de licenciements sur la période 2016-2018, se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var 17/16	Var 18/17
<b>Nombre de licenciements</b>	17	19	33	11,8%	73,7%

Source : Attijariwafa bank

### Représentants du personnel

Au titre de l'exercice 2018, Attijariwafa bank dispose de 243 représentants du personnel, dont 240 délégués du personnel et 3 délégués syndicaux. Ce chiffre est resté stable durant les 3 derniers exercices, comme représenté dans le tableau suivant :

	2016	2017	2018
Délégués du personnel	240	240	240
Délégués Syndicaux	3	3	3

Source : Attijariwafa bank

### Grèves

Au titre des 3 derniers exercices, un 1 jour de grève a été enregistré en 2018.

### Accidents de travail

Au titre de l'exercice 2018, le Groupe Attijariwafa bank a enregistré 120 accidents de travail (-6,3 % par rapport à 2017).

Le tableau qui suit présente l'évolution des accidents de travail sur la période 2016-2018 :

	2016	2017	2018	Var 17/16	Var 18/17
<b>Nombre accidents de travail</b>	95	128	120	34,7%	-6,3%

Source : Attijariwafa bank

### Litiges sociaux

Aucun litige social individuel ou collectif significatif n'a été enregistré par Attijariwafa bank au cours des 3 derniers exercices.

## Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover<sup>115</sup> sur la période 2016 à 2018:

	2016	2017	2018
<b>Taux de turnover</b>	2,9%	3,8%	4,7%

Source : Attijariwafa bank

Le taux de Turnover d'Attijariwafa bank est passé de 2,9% en 2016 à 4,7% en 2018.

Le maintien de la politique de recrutement au sein de la banque a permis de couvrir les besoins du développement du réseau, tout en anticipant le renouvellement naturel des collaborateurs.

## Structure de l'effectif Groupe

L'évolution de la structure des effectifs du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

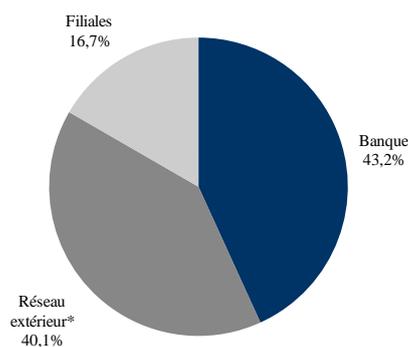
	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Banque</b>	<b>8 236</b>	<b>8 533</b>	<b>8 681</b>	<b>3,6%</b>	<b>1,7%</b>
Siège	2 068	2 215	2 245	7,1%	1,4%
Réseau	6 168	6 318	6 436	2,4%	1,9%
<b>Réseau extérieur*</b>	<b>6 423</b>	<b>7 929</b>	<b>7 932</b>	<b>23,4%</b>	<b>0,0%</b>
<b>Filiales</b>	<b>3 037</b>	<b>3 292</b>	<b>3 512</b>	<b>8,4%</b>	<b>6,7%</b>
<b>Total</b>	<b>17 696</b>	<b>19 754</b>	<b>20 125</b>	<b>11,6%</b>	<b>1,9%</b>

Source : Attijariwafa bank \* correspond aux filiales à l'international

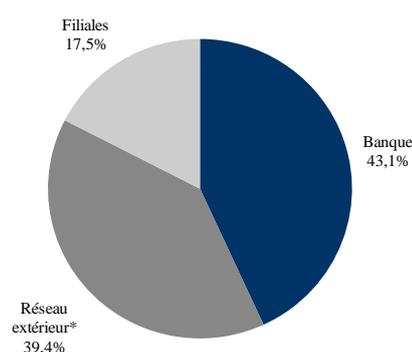
La progression des effectifs du Groupe est liée à la poursuite du développement axé sur des métiers cibles et dans des zones géographiques porteuses de croissance.

Au terme de l'exercice 2018, les effectifs du réseau extérieur sont en quasi stagnation à 7 932 collaborateurs.

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.17



Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.18



Source : Attijariwafa bank \* correspond aux filiales à l'international

<sup>115</sup> Taux de turnover = Nombre de départs/Effectif global

## I.1. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale sur les trois derniers exercices :

	2016	2017	2018
Encours prêts immobiliers	2 509 000	2 509 000	2 639 285
Encours prêts consommation et OPV	824 321	824 321	2 513 240
Encours prêts sociaux	13 512	13 512	-
<b>Total prêts au personnel</b>	<b>3 346 833</b>	<b>3 346 833</b>	<b>5 152 525</b>

Kdh - Source : Attijariwafa bank

### IV.2.2. Actionnariat salarié

La politique d'actionnariat salarié développée à travers les Offres Publiques de Vente en 2005 et en 2007, a permis aux collaborateurs d'Attijariwafa bank de bénéficier d'une épargne salariale innovante, moderne et intéressante.

En 2012, Attijariwafa bank a poursuivi sa politique de partage des fruits de sa croissance et de sa performance avec ses salariés et ce, à travers l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés de la banque et des ses filiales au Maroc. Avec cette opération, la participation des salariés au Maroc au capital d'Attijariwafa bank a été portée à 5,15 %, le plus haut niveau de participation des salariés au capital d'une société cotée au niveau national.

Dans l'optique d'impliquer dans son nouveau plan de développement stratégique (Energies 2020) l'ensemble de ses collaborateurs, Attijariwafa bank a réalisé, en 2018, une nouvelle opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank, de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et de Wafa Ima Assistance.

Au 31 décembre 2018, le personnel de la banque détient 3,10% du capital d'Attijariwafa bank.

### IV.2.3. Intéressement et participation du personnel

#### OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2005

Attijariwafa bank a procédé, en septembre 2005, à une Offre Publique de Vente (OPV) exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 192 994 actions Attijariwafa bank incluant l'attribution d'actions gratuites, soit 0,89% du capital social.

Le montant global de l'opération est de 172 879 330 dirhams incluant l'attribution d'actions gratuites. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 850 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 945 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 13,4% et 3,8% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (982 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 9 mars 2005 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et conféré au comité stratégique les pouvoirs pour mettre en place et fixer les modalités de cette opération). Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 30,42%<sup>116</sup> ;
- taux de satisfaction global en titres : 100,0%<sup>117</sup> ;
- taux de satisfaction global en montant : 100,0%<sup>118</sup> .

<sup>116</sup> Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

<sup>117</sup> Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

<sup>118</sup> Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2005.

## **OPV réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank et de ses filiales - 2007**

En novembre 2007, Attijariwafa bank a procédé à une Offre Publique de Vente exclusivement réservée aux salariés de la banque et de ses filiales. Cette opération a porté sur 289 494 actions, soit 1,5% du capital social. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de cession d'actions aux salariés du Groupe Attijariwafa bank, visant à créer un plan d'actionnariat salarié à hauteur de 3,0% du capital de la banque, dans un horizon de 5 à 10 ans.

Le montant global de l'opération s'élève à 540 388 800 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de l'OPV, ont été offertes à un prix de 1 800 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 2 000 dirhams par action pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 42,8% et 36,4% par rapport au cours moyen des 20 dernières séances (3 146 dirhams) précédant la réunion du Conseil d'Administration du 25 septembre 2007 (Conseil ayant approuvé le principe de l'OPV en faveur des salariés du Groupe Attijariwafa bank et fixé les principales modalités).

La décote offerte aux salariés dans le cadre des deux formules a été prise en charge par le Groupe Attijariwafa bank.

Le taux de satisfaction de l'opération se présente comme suit :

- taux de participation global : 97,7%<sup>119</sup>;
- taux de satisfaction global en titres : 38,22%<sup>120</sup>;
- taux de satisfaction global en montant : 37,15%<sup>121</sup>.

Par ailleurs, Il est à noter qu'au 31 décembre 2011, les salariés du groupe Attijariwafa bank sont actionnaires à hauteur de 1,01%.

## **Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc- 2012**

En mai 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc. Cette opération a porté sur 8 247 126 actions, soit 4,1% du capital social post-opération. Les objectifs de cette opération consistent principalement en la mise en œuvre de la stratégie de développement de la banque et à partager le fruit de la croissance et de la performance avec ses collaborateurs.

Le montant global maximal de cette opération s'élève à 2 100 000 000 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de cette augmentation de capital, ont été souscrites à un prix de 240 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix de 290 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ». Ces niveaux de prix représentent, à titre indicatif, des décotes respectivement de 36,3% et 23,0% par rapport au cours du 13 février 2012 qui s'élève à 376,5 dirhams (le 13 février 2012 correspond à la date de tenue du Conseil d'Administration ayant proposé l'opération à l'Assemblée Générale d'actionnaires).

Les résultats de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc se présentent comme suit :

- Tranche 1 : 5 833 333 actions souscrites pour un montant de 1 400 000 000 dirhams ;
- Tranche 2 : 2 413 793 actions souscrites pour un montant de 700 000 000 dirhams.

Le nombre total d'actions souscrites est de 8 247 126 pour un montant global de 2 100 000 000 dirhams, soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100%.

## **Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank, de ses filiales au Maroc de Wafa Assurance et de Wafa Ima Assistance- 2018**

En 2018, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société, de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et de Wafa Ima Assistance. Cette opération a porté sur

<sup>119</sup> Pourcentage de personnes éligibles ayant participé à l'opération.

<sup>120</sup> Pourcentage de titres alloués par rapport au nombre total de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

<sup>121</sup> Pourcentage du montant correspondant au nombre de titres alloués par rapport au montant total correspondant au nombre de titres demandés pour les deux tranches proposées par l'OPV 2007.

6 332 453 actions, soit 3,0% du capital social post-opération. Les objectifs de cette opération consistent principalement en la mise en œuvre de la stratégie de développement de la banque et à partager le fruit de la croissance et de la performance avec ses collaborateurs.

Le montant global maximal de cette opération s'élève à 2 399 999 687 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de cette augmentation de capital, ont été souscrites à un prix de 379Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix égale, soit de 379 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ».

Ce niveau de prix représente une décote de 15,0% pour les actions offertes dans le cadre de la « Formule Classique » et de la « Formule Plus » par rapport au cours du 17 septembre 2018<sup>122</sup> (446,0 dirhams).

Les résultats de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc se présentent comme suit :

- Tranche 1 - Formule Classique : 5.013.191 d'actions souscrites pour un montant de 1.899.999.389 dirhams ;
- Tranche 2 - Formule Plus : 1.319.262 actions souscrites pour un montant de 500.000.298 dirhams ;

Le nombre total d'actions souscrites est de 6 332 453 pour un montant global de 2 399 999 687 dirhams, soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100%.

---

<sup>122</sup> Décote en fonction du cours de clôture de la veille de la date de tenue du Conseil d'Administration du 18 septembre 2018

## V. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

### V.1. Stratégie de développement

#### V.1.1. Grands axes de développement

La stratégie de développement du Groupe Attijariwafa bank s'articule autour de trois axes de croissance :

- la croissance organique de la banque au Maroc ;
- la croissance des filiales spécialisées du groupe au Maroc ;
- la croissance externe à travers le développement régional.

#### Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires le groupe Santander. Au delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole (actionnaire de Wafasalaf à travers CACF) dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management.

En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Crédit Agricole Corporate Investment Banking, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

En 2011 Attijariwafa bank conclut un partenariat avec le Groupe Français Inter Mutuelles assistance donnant naissance à Wafa IMA Assistance ayant pour objet de consolider le positionnement du Groupe en matière d'assistance et de réassurance.

D'autre part, Wafa Assurance a concrétisé en 2012 son premier projet de développement à l'international avec la création en Tunisie d'une nouvelle compagnie d'Assurance Vie détenue à 45% par Wafa Assurance et 55% par Attijari bank, filiale d'Attijari bank en Tunisie.

En 2014, Attijariwafa bank a poursuivi la conclusion de partenariats stratégiques avec Bank of China, China Development Bank et China Exim Bank et avec des opérateurs industriels chinois afin de soutenir les échanges et les investissements chinois en faveur du développement du continent africain. Dans le cadre de la signature de l'accord conclu entre Attijariwafa bank et Bank of China, le Groupe a lancé la première offre dédiée en RENMINBI (monnaie chinoise). Il devient ainsi market maker sur cette devise et offre aux opérateurs économiques marocains et africains un levier de développement supplémentaire de leurs échanges et investissements avec les opérateurs chinois.

D'autres accords stratégiques ont été conclus lors du Forum Economique Maroc-Russie avec de grands groupes Russes (SBERBANK, VTB, FIAC et UNIMER).

Un mémorandum d'entente a été conclu entre Attijariwafa bank, Overseas Private Investment Corporation (OPIC) et Wells Fargo, visant à promouvoir les investissements et les échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats-Unis par la mise en place de nouvelles capacités de financement en faveur des PME africaines.

En 2015, Attijariwafa banka conclut plusieurs accords de coopération et de partenariats stratégiques dans plusieurs domaines, dont principalement le financement et la garantie des opérations d'import et d'export, de project finance et d'investissement. Les principaux accords ont été conclus avec Exportni Banka (Banque Tchèque pour l'Export), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Ouest Africaine de Développement.

Attijariwafa bank a conclu, en 2016, plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux, notamment en matière de financement des investissements, de commerce extérieur et de financement des projets. Ces partenariats concernaient United Bank for Africa (UBA) Plc – Nigéria, Commercial Bank of Ethiopia, BNI Madagascar, Japan Bank of International Cooperation (JBIC) et le ministère de la défense et le ministère de la santé ivoiriens.

En 2016, le Groupe Attijariwafa bank a confirmé son engagement en matière d'accompagnement de la transition énergétique à travers : (i) la signature de mémorandum avec MASEN (promotion de la finance climatique) et Nareva (doter l'Afrique d'infrastructures énergétiques), (ii) Lancement, en partenariat avec Suma Capital, du Fonds Africain d'Efficacité Énergétique (FAEE), premier fonds d'investissement dédié à l'efficacité énergétique au Maroc, doté d'une enveloppe de 200 millions de dirhams et (iii) Participation d'Attijariwafa bank en tant que partenaire officiel à la COP22.

Le groupe Attijariwafa bank et Afreximbank (Banque Africaine d'Import – Export) ont signé un mémorandum d'entente (MoU) le 9 décembre 2017 à Sharm El Sheikh, dans le sillage du Forum Africa 2017, par lequel les deux parties s'engagent à développer un cadre de coopération élargie à l'échelle africaine.

Le groupe Attijariwafa bank à travers sa filiale Attijari International Bank – Banque Offshore « AIB », le groupe Orascom Construction et la société de projet « Ras Ghareb Wind Energy SAE – RGWE SAE », ont procédé à la signature, le 11 décembre 2017, de la documentation du crédit relatif au financement de la quote-part d'Equity d'Orascom Construction pour la réalisation du projet porté par RGWE SAE (The Gulf of Suez Wind IPP) à Gabal El Zeit en Egypte.

A l'occasion du 2018 FOCAC SUMMIT (Forum on China Africa Cooperation – Forum sur la Coopération Sino-Africaine) tenu les 3 et 4 septembre 2018 à Pékin, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank, a procédé à la signature de trois accords importants avec des organismes chinois de premier plan. Le premier mémorandum d'entente a été signé avec Bank of China et s'inscrit dans le cadre de l'initiative chinoise dite OBOR (One Belt One Road) (Initiative Ceinture et Route) en vue de renforcer la coopération entre les deux institutions dans plusieurs domaines. Le deuxième mémorandum a été signé avec China State Construction and Engineering Company (CSCEC), première entreprise de construction en Chine et dans le monde. Le troisième accord correspond à l'acte de naissance de la China Africa Inter-Bank Association (CAIBA), une alliance de 16 grandes banques africaines faisant corps avec China Development Bank (CDB).

## V.1.2. Politique d'investissement

### Investissements en immobilisations<sup>123</sup> réalisés sur la période 2016 – S1 2019

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

Investissements réalisés	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1 19/S1 18
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>277</b>	<b>417</b>	<b>351</b>	<b>50,4%</b>	<b>-16,0%</b>	<b>165</b>	<b>170</b>	<b>3,0%</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>589</b>	<b>572</b>	<b>710</b>	<b>-2,8%</b>	<b>24,0%</b>	<b>167</b>	<b>143</b>	<b>-14,4%</b>
Immeubles d'exploitation	151	159	135	5,1%	-15,2%	11	17	48,9%
Mobilier et matériel d'exploitation	147	143	129	-2,3%	-9,8%	73	60	-18,0%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	134	141	117	4,9%	-16,6%	61	63	2,6%
Immobilisations corporelles hors exploitation	157	130	329	17,4%	>100,0%	21	3	-85,5%
<b>Total</b>	<b>866</b>	<b>989</b>	<b>1 060</b>	<b>14,3%</b>	<b>7,2%</b>	<b>332,0</b>	<b>312,7</b>	<b>-5,8%</b>

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Au titre du premier semestre 2019, les investissements effectués par la banque ont enregistré une baisse de 5,8% par rapport à juin 2018, pour s'établir à de 312,7 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une baisse des investissements en immobilisations corporelles de 14,4% (-24,0 Mdh) à 142,8 Mdh, en raison principalement d'une baisse de 17,9 Mdh des immobilisations corporelles hors exploitation (constituées de biens tels que les terrains et immeubles hors exploitation) et de la diminution de 13,2 Mdh du mobilier et matériel d'exploitation.

Au titre de l'exercice 2018, les investissements effectués par la banque ont augmenté de 7,2% par rapport à 2017, pour s'établir à plus de 1 060 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations corporelles de 26,1% (+147 Mdh) à plus de 710 Mdh, en raison principalement d'une hausse de 199,1 Mdh des immobilisations corporelles hors exploitation, constituées de biens tels que les terrains et immeubles hors exploitation.

En 2017, les investissements effectués par la banque ont progressé de 14,3% par rapport à 2016, pour s'établir à 989,4 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 50,4% (+98 Mdh) à près de 353 Mdh. Cette hausse s'explique principalement par l'acquisition de Attijariwafa bank Egypte en 2017.

### Investissements financiers réalisés au cours de l'exercice 2019

La participation de Attijariwafa bank dans Wafabail est passée de 98,10% en 2018 à 98,57% en juin 2019.

## V.1.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne, dans le but de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable à l'international, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Le développement ainsi que les acquisitions d'Attijariwafa bank au cours des dernières années se présente comme suit :

<sup>123</sup> Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, Attijariwafa bank a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale) ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, Al Mada), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. L'acquisition de BIM a été conclue en 2009 ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional en concluant un accord avec le Crédit Agricole pour l'acquisition de ses participations majoritaires dans ses filiales au Cameroun (SCB Cameroun), au Gabon (Union Gabonaise de Banque), en Côte d'Ivoire (Société Ivoirienne de Banque), au Sénégal (Crédit du Sénégal) et au Congo (Crédit du Congo) ;
- en décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank ;
- en 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans Crédit du Congo (91%), l'Union Gabonaise de Banque (58,7%), Crédit du Sénégal (95%), et la Société Ivoirienne de Banque (51%) ;
- Au cours de cette même année, le Groupe a procédé à l'inauguration d'un bureau de représentation à Tripoli ;
- en 2010, le Groupe Attijariwafa bank a poursuivi la consolidation de sa position d'acteur régional de premier plan au Maghreb ainsi qu'en Afrique subsaharienne et ce à travers :
  - ✓ l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso (CBAO Burkina Faso) ;
  - ✓ la finalisation de l'acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie, devenue Attijari bank Mauritanie, par un consortium contrôlé à hauteur de 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Centrale Populaire ;
- en avril 2011, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition auprès de Crédit Agricole de 51% du Capital de la Société Commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun) ;
- en 2011, le groupe a consolidé sa participation dans sa filiale tunisienne Attijari bank Tunisie, à travers l'acquisition des parts du groupe Santander dans Andalucarthage (holding de détention d'Attijari bank Tunisie). A l'issue de cette opération, Attijariwafa bank détenait 54,56% du capital d'Attijari bank Tunisie. Au 31 décembre 2012, la participation Attijariwafa bank dans le capital d'Attijari bank Tunisie s'élève à 58,98% ;
- en septembre 2013, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais ;
- l'année 2013 a également connu l'ouverture de la succursale de CBAO au Niger ;
- en septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% sont destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale. (détention à terme par Attijariwafa bank de 75% du capital de la SIB) ;
- Attijariwafa bank a également renforcé sa participation dans le capital de CBAO (Sénégal) pour la ramener à 83,0% (contre une participation de 51,9% précédemment) durant l'exercice 2015 ;
- l'année 2015 a été marquée par l'ouverture d'une succursale de la CBAO au Bénin complétant la présence géographique du Groupe dans la région UEMOA.
- Le premier semestre 2016 a connu l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad.

- En octobre 2016, Attijariwafa bank a conclu plusieurs accords et partenariats stratégiques portant notamment sur les événements suivants :
  - ✓ Signature un d'accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ;
  - ✓ Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans Cogebanque.
- Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a permis à Attijariwafa bank de disposer des capitaux nécessaires à son développement international.

## V.2. Système d'information

### Projets significatifs en 2019

L'année 2019 a connu un contexte marqué par :

- La poursuite de la refonte et de l'urbanisation du SI
- La réalisation de nouvelles initiatives dans le cadre du plan stratégique
- Le patrimoine SI qui a évolué dans l'architecture et les technologies, imposant la mise en place de dispositifs de supervision majeurs
- La transformation progressive pour intégrer de nouveaux modes et nouveaux processus de travail
- L'augmentation des risques de cybercriminalité

L'année 2019 a vu un investissement fort dans la poursuite de plusieurs projets stratégiques :

- La focalisation de l'effort sur l'entreprise et le CIB
- La transformation des fonctions supports (SIRH, MAWARID Mobile)
- Poursuite de l'amélioration de la chaîne risques & engagements
- L'accompagnement de la feuille de route du Data office
- L'Urbanisation SI par la Gestion de l'obsolescence et préparation de l'avenir pour les briques structurantes du SI de la banque
- Le Programme Bank Assafa qui été déployé
- Les projets intégrés dans la feuille de route digitale et transformation : programme Retail, programme Entreprise, Paiements, digitalisation des processus (dossier client)
- La mise en conformité de la banque pour SWIFT SR2018
- Poursuite de l'effort de mise en conformité du groupe avec les réglementations LAB et KYC, IFRS9 et FATCA
- Modèle Relationnel Entreprise (Segmentation portefeuille, Connaissance client, Amélioration commerciale)
- Custody ; Portail WEB, prêt emprunt : fidélisation, relation client et qualité de service
- Contribution très forte des équipes SIG dans les initiatives internes à la banque
  - ✓ Audit de la production informatique, de la sécurité SI et de la gouvernance (déroulé sur T1)
  - ✓ Audit de la prestation externe (lancé en T2)
  - ✓ Audit des commissaires aux comptes de quelques processus IT (déroulé sur T1)
  - ✓ Accompagnement du projet capacité d'exécution (diagnostic et vision cible)
- Côté Production & Infrastructure :
  - ✓ Accompagnement de l'évolution de l'activité et gestion de l'obsolescence à travers la modernisation des infrastructures utilisateurs (Poste de travail, réseau d'accès utilisateurs)
  - ✓ Ouverture du mainframe sur les systèmes open pour une meilleure intégration

- ✓ Augmentation de la qualité de service et gestion du risque à travers l'augmentation de la disponibilité du réseau d'agence
- ✓ Réalisation du test PSI en conformité avec la réglementation en vigueur
- ✓ Maitrise des actifs IT de la banque (risque obsolescence, évolution, comptabilité ...)
- ✓ Amélioration de l'expérience client à travers la mise en place d'un système de suivi des appels clients, la revue des SLA pour répondre aux exigences de disponibilité de service, l'augmentation de la performance du SI (revue des frontaux de partage de charge)
- Sécurité Informatique Groupe :
  - ✓ Mise en place de la nouvelle solution logiciel SIEM pour le Centre de Supervision Opérationnelle, et généralisation au niveau du SI Banque et filiales
  - ✓ Au niveau du Management de la Sécurité, poursuite du projet de Classification des données et Cartographie des risques, poursuite de la feuille de route de sensibilisation à la Sécurité, et poursuite des actions de certification PCI DSS ;
  - ✓ Concernant la Sécurité opérationnelle, poursuite des travaux de sécurisation réseau (sécurité du Lan applications cloisonnées au niveau du data Center)

### **Stratégie de développement du SI**

En alignement avec le plan stratégique ENERGIES 2020 et avec les orientations du Schéma Directeur, les systèmes d'information, le plan d'action 2018 s'inscrit dans la continuité et la capitalisation sur les architectures mises en œuvre. Les principales lignes directrices concernent :

- La finalisation du déploiement du poste de travail « vente » ainsi que son élargissement à de nouveaux segments de clients, à de nouveaux produits, et à de nouvelles données de connaissance client ;
- La flexibilisation de l'action de vente par la mise en place d'un catalogue de produits, d'un moteur de facturation, de tarification et d'un moteur de campagnes marketing multicanal ;
- La poursuite de la feuille de route multi-canal par l'ouverture en ligne progressive des actes de vente et d'après vente ainsi que l'inter-connexion temps réel avec les systèmes de nos filiales ;
- La mise en place d'un CRM adapté à la clientèle Corporate pour une meilleure connaissance et interaction clients ;
- Le déploiement du nouveau Système de gestion des opérations à l'international, et le lancement des travaux de mise œuvre d'un système de cash pooling en vue d'étoffer l'offre de service de la Banque Transactionnelle ;
- Concernant les activités des filiales : la migration vers le Global Bancaire de Bank Assafa ainsi que le déploiement du nouveau Système d'Information d'Attijariwafabank Egypte ;
- Les collaborateurs de la Banque seront également servis par la refonte totale des Systèmes RH : refonte de la paie et de la gestion administrative, portail collaborateur, solution de talent Management ;
- Sur le volet Risque, l'année 2018 verra la mise en place effective des principales briques du système et du socle Data devant répondre aux exigences IFRS9, de même que le premier lot du nouveau SI recouvrement.

### **Sécurité des SI**

La Politique Groupe de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI) a pour objectif de répondre aux enjeux et attentes de la banque et ses filiales en matière de sécurité afin de mieux aligner les plans d'actions et les efforts. En effet, la banque repose fortement son plan stratégique sur le SIG et ce dernier doit non seulement accompagner les métiers dans leur développement mais aussi assurer continuellement un bon niveau de sécurité. Dans ce sens la sécurité accompagne tous les projets dans leur processus de construction.

Dans un contexte fort de cybercriminalité et de risques internes et externes d'intrusion informatique, plusieurs actions sont menées en continu :

- Intégration de la sécurité dans toutes les phases de construction et supervision en continu ;
- Renfort des exigences vis-à-vis des prestataires de services ;
- Intégration dans nos dispositifs d'un Program Security Officer en charge de garantir la sécurité informatique au sein des projets, pour mieux maîtriser les risques liés aux livraisons ;
- Cadrage du projet « Software Asset Management » ayant pour objectif d'instaurer une organisation efficiente des actifs logiciels de la banque et ainsi améliorer le pilotage de la relation avec les fournisseurs, et limiter les risques d'audit...
- Sensibilisation des collaborateurs via des circulaires (ouverture de flux, port de badge, respect des règles de vie ...) et de déploiement de modules dans le E-learning.

### **Relation avec les filiales**

Au-delà de la gestion technique des plateformes SI des filiales, qui consiste entre autres en l'hébergement et la mise à disposition des plateformes informatiques production et de backup, la maintenance éditeurs pour la mise à disposition des applications, l'exploitation et la supervision des applications, le SIG gère les activités des filiales du groupe, à travers un pôle dédié, intitulé « Centre de Services et de Support » CSS, qui assure la mise en place, l'évolution et la maintenance des solutions SI des filiales infogérées.

L'année 2018 été marquée par la finalisation de la migration vers un Système d'Information SI infogéré à Casablanca de la production informatique de la filiale égyptienne du groupe, Attijariwafa bank Egypte, et du rapatriement du Core Banking de la Banque Internationale pour le Mali au sein de la plateforme dédiée aux filiales.

L'année a connu le lancement du projet de montée de version du Core Banking sur les filiales, la suite déploiement de la partie banque digitale et de l'outil de notation.

#### **V.2.1. Qualité**

##### **La Qualité, au centre de la stratégie du Groupe Attijariwafa bank.**

La qualité est un axe hautement stratégique car le client est placé au centre du plan Energie 2020 dont la vision est d'« accompagner proactivement les clients dont nous apprécions la valeur ». Son objectif est de maintenir une satisfaction client élevée et une qualité de service optimale, gage de sa fidélisation.

Le nouveau slogan « L'ENERGIE EST EN NOUS, celle de placer la qualité au cœur de la relation client » traduit et renforce la dynamique collective portée par l'ensemble des collaborateurs au quotidien pour être et rester la banque relationnelle de référence pour tous nos clients et ce, à travers :

- Le développement d'une culture Qualité durable qui met le client au centre des préoccupations de tous les collaborateurs du Groupe en Front office, en back office, dans les filiales et à tous les niveaux hiérarchiques, à travers un nouveau module sur la plateforme e-learning. Celui-ci est un support ludique de formation sur les notions de base de la qualité et sur le management de la performance ;
- L'uniformisation du niveau de la qualité offerte entre les canaux d'interaction du client avec la banque : Agence, Centre de Relation Client et canaux digitaux ;
- La mesure et le pilotage de la qualité conçue, produite et perçue par le client et par les collaborateurs du Groupe ;
- La mesure de la qualité perçue par les fournisseurs de la banque, première étape de la construction d'une vision 360° par l'intégration des différentes parties prenantes ;
- L'anticipation des attentes du client à travers une écoute directe (Focus Groupe) ;
- L'extension de la communauté des CEV (Croire En Vous), véritable relais qualité dans le réseau, entités centrales et filiales pour décliner les orientations qualité sur le terrain et piloter leurs mises en œuvre, avec une orientation centrée sur la voix du client ;

- La reconnaissance des performances et la stimulation des énergies à travers la publication d'un mur de performance mensuel et l'organisation d'un Prix Qualité National et de 8 prix régionaux annuels ;
- Initiation de projets de certifications ISO 9001 version 2015 des activités titres et gestion des réclamations.
- La mise en place d'une gouvernance au plus haut niveau du management de la Banque.

## **Renforcer la relation client**

### **DISPOSITIF D'ECOUTE CLIENT EXTERNE**

À travers un programme d'écoute client d'envergure, composé d'enquêtes à chaud ou à froid, de baromètres, de focus group, 33 500 clients PME, TPE, MRE et Particuliers et Professionnels ont été touchés en 2018 par téléphone, en face à face et par internet.

En parallèle, 3.900 appels mystères et 612 visites mystères ont été effectués pour mesurer la qualité de l'accueil téléphonique et physique offert par les collaborateurs.

L'objectif global de ce dispositif est de concrétiser la stratégie de différenciation pour pérenniser la satisfaction et la fidélisation du client, à travers le pilotage de KPI orientés client tels que : le Taux de satisfaction, le Net Promoter Score, le Customer Effort Score et le nombre de réclamation/1.000 clients.

### **DISPOSITIF D'ECOUTE CLIENT INTERNE**

Ayant déjà atteint son niveau de maturité en 2016, le dispositif d'Ecoute Client Interne a été élargi à plusieurs filiales supplémentaires et reconduit sur l'ensemble du périmètre de l'exercice précédent pour constater l'impact des plans d'action sur l'évolution de la qualité perçue en interne sur la coopération et la qualité de service.

En 2018, il a ciblé l'ensemble des collaborateurs de la banque et plus de 200 collaborateurs des filiales Maroc, soit plus de 8.480 enquêtés, à travers 100 enquêtes croisées.

Ces enquêtes ont donné lieu à des plans d'actions dans une démarche d'amélioration continue.

### **DISPOSITIF DE MESURE DE LA QUALITE PRODUITE : QUALIMESURE**

Ce dispositif a pour objectif de piloter la performance des processus métiers clés, à travers des tableaux de bord mensuels produits à partir de données extraites du système d'information.

Intégrant déjà les processus critiques contribuant à la satisfaction du client Particulier, Professionnel et Entreprise, ce dispositif a été enrichi en 2018, par de 2 nouveaux process.

Ce dispositif a introduit également de nouveaux indicateurs sur le parcours client et a été complété par des outils de pilotage au niveau région, déclinés par Réseau, Groupe et Agence.

### **UN FORT ENGAGEMENT VIA DES REFERENTIELS INTERNES**

Après le déploiement des Engagements de Service Accueil et le lancement du projet Promesses Client sur la Monétique en 2016, 2018 a connu la poursuite de la mise en place des moyens de maîtrise Monétique, formalisés dans des plans d'action par entité et pilotée par une gouvernance Ad' hoc. L'objectif de cette gouvernance est double : Piloter la mise en place des moyens de maîtrises définis sur les produits et services Monétique d'une part et accompagner l'évolution des besoins du client en termes de digitalisation, d'autonomie et de flexibilité des offres à titre d'exemples.

## **Développement d'une culture Qualité durable**

Pour réussir l'acculturation d'un esprit qualité qui met le client au centre, en cohérence avec le plan stratégique « Energies 2020 », Attijariwafa bank a redynamisé le dispositif de « CEV » ou « Croire En vous ». Les 160 collaborateurs constituant ce dispositif représentent un véritable relais Qualité dans les réseaux, les entités centrales et les filiales.

Avec des missions précises sur un périmètre clairement défini, en l'occurrence actuellement, l'Accueil, la Monétique et la gestion de la réclamation, ils sont en charge de déployer la politique Qualité du

groupe dans leurs entités respectives, de suivre la réalisation des plans d'action et sécuriser l'atteinte des objectifs.

Les CEV ont ainsi été au cœur des campagnes de sensibilisation sur l'accueil physique, téléphonique et digital ; Il été également un élément clé dans la mobilisation des acteurs concernés par l'amélioration du traitement des réclamations.

Le pilotage de cette conduite de changement est réalisé au niveau management des entités en collaboration avec Qualité Groupe selon une gouvernance prédéfinie.

Par ailleurs, des comités Qualité Groupe au niveau de la Direction Générale ont été organisés en 2018 et ont donné suite à des chantiers d'amélioration jugés prioritaires.

### **V.2.2. Conformité du Groupe<sup>124</sup>**

En veillant au respect des principes d'intégrité des pratiques bancaires et financières, le Groupe contribue à accroître la confiance dont il jouit non seulement vis-à-vis des clients, mais également vis-à-vis de l'ensemble des contreparties, des collaborateurs, et des autorités de régulation dont il dépend.

A cet effet, la direction de la Conformité Groupe, œuvre dans la surveillance et la gestion du risque de non-conformité dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur et conformément aux principes déontologiques afférents aux activités bancaires.

Elle s'appuie à ce titre sur quatre fonctions réglementaires :

- La Sécurité Financière Groupe
- La Déontologie Groupe
- Le contrôle Interne Groupe
- La Conformité réglementaire

### **Déontologie et Sécurité Financière Groupe (DSFG)**

#### **SECURITE FINANCIERE GROUPE**

La Sécurité Financière, définit et met en œuvre la politique de prévention contre la délinquance financière qu'il s'agisse de la lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme (LAB/FT), ou du respect des sanctions économiques internationales.

A cet effet, l'entité a mis en place un dispositif LAB/FT reposant sur un corpus procédural et des outils informatiques régulièrement mis à jour afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et technologiques et d'améliorer leur efficacité.

Etant le garant de la conformité du dispositif LAB/FT à l'échelle groupe, la sécurité financière assure également son rôle de pilotage et de supervision des filiales Marocaines et internationales.

#### **DEONTOLOGIE**

Le contexte actuel des affaires caractérisé par de nombreuses crises financières, répond aujourd'hui à une réglementation de plus en plus exigeante en matière de morale et d'éthique.

Afin de répondre aux normes nationales et aux meilleures pratiques internationales, Attijariwafa Bank a décidé d'ériger la déontologie en axe stratégique majeur de son développement, au vu du rôle important qu'elle joue dans la prévention du risque, notamment le risque de réputation et d'image.

A ce titre la banque a créé très tôt un poste de déontologue dédié.

Dans le cadre d'une mission très large concernant tous les aspects et tous les métiers du groupe, le déontologue, a mis en place une démarche déontologique, approuvée par la CA, qui engage notre groupe dans le respect d'un corpus de valeurs et de normes, prescrits à travers différents codes de de déontologie, dont :

<sup>124</sup> Au cours de l'année 2019, une nouvelle entité a été créée au sein de l'audit général groupe dédiée à l'audit des risques liés à la conformité réglementaire

- Un code de bonne conduite destiné à l'ensemble des collaborateurs ;
- Des codes déontologiques dédiés à certains métiers jugés sensibles en matière d'éthique.

Le code de bonne conduite établit les règles et les procédures qui permettent de guider les collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions dans le respect des engagements éthiques tels que les principes de loyauté et égalité, l'obligation de confidentialité et transparence, coopération ; les règles spécifiques à la relation client, à la publicité, aux cadeaux, aux opérations bancaires personnelles des collaborateurs, à la protection des biens du groupe ou à l'utilisation des outils informatiques ...

Il prévient également les conflits d'intérêts et prévoit des mesures de lutte contre la corruption.

Les collaborateurs sont sensibilisés à ce code dès leur intégration dans le groupe. En effet, ce code est remis à chaque nouvelle recrue et un module « e-learning » à ce sujet est accessible à tous les collaborateurs. Des lettres de rappel des règles déontologiques sont également envoyées annuellement aux fonctions sensibles et aux instances de gouvernance.

Par ailleurs, un dispositif d'alertes permet de remonter les cas de violation au déontologue du Groupe qui mène des enquêtes de moralité et s'assure du respect des principes éthiques définis dans ce code.

Le code relatif à la circulation de l'information importante ou privilégiée définit les règles de circulation de l'information importante ou privilégiée pour les collaborateurs exerçant des fonctions dites sensibles et qui sont principalement des initiés permanents. Il prévoit à cet effet des mesures de sécurité empêchant la diffusion non autorisée d'informations confidentielles.

La charte de confidentialité relative aux données internes décrit les conditions dans lesquelles les données internes doivent être traitées par les utilisateurs concernés.

Le code de déontologie des achats s'adresse principalement aux ordonnateurs de dépenses. Il accorde une importance particulière à la prévention de la corruption et au respect des droits sociaux et environnementaux par les fournisseurs du Groupe.

Le code de déontologie applicable aux administrateurs encadre les pratiques liées à la fonction d'administrateur, notamment en termes de confidentialité des informations, de gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

Pour accompagner la mise en place de ces codes, Attijariwafa bank a lancé un vaste programme de sensibilisation sur à différents niveaux.

### **Contrôle Interne Groupe**

Le Contrôle Interne Groupe se charge du déploiement opérationnel et de la coordination du Dispositif de Contrôle Permanent au niveau Groupe, avec l'évaluation permanente de celui-ci afin d'assurer la fiabilité et la sécurité des processus ainsi que la maîtrise des risques. Cette entité définit à ce titre, le cadre de référence ad hoc et assure la convergence et la cohérence du dispositif de contrôle interne à l'échelle du Groupe. Aussi, elle consolide les résultats des contrôles permanents et élabore les reportings internes et externes en la matière.

### **Conformité Réglementaire**

L'entité conformité réglementaire chargée de la veille réglementaire, accompagne les métiers dans la mise en application des nouveautés législatives et réglementaires en vigueur. Elle traite également les aspects réglementaires se rapportant à la mise en place de nouveaux produits et services de la banque.

## **PARTIE V : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFI BANK**

### Indicateurs financiers sélectionnés du Groupe Attijariwafa bank

Les principaux indicateurs du Groupe Attijariwafa bank sur la période 2016-juin 2019 se présentent comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1 19/S1 18
Produit Net Bancaire	19 673	21 645	22 371	<b>10,0%</b>	<b>3,4%</b>	11 294	11 777	<b>4,3%</b>
Résultat d'exploitation	8 529	9 496	9 934	<b>11,3%</b>	<b>4,6%</b>	5 021	5 357	<b>6,7%</b>
Résultat Net Part du Groupe	4 757	5 391	5 706	<b>13,3%</b>	<b>5,8%</b>	2 797	2 935	<b>4,9%</b>
Total Bilan	428 766	475 660	509 926	<b>10,9%</b>	<b>7,2%</b>	490 472	528 570	<b>7,8%</b>
Crédits à la clientèle	254 386	266 914	285 425	<b>4,9%</b>	<b>6,9%</b>	272 576	297 551	<b>9,2%</b>
Dépôts de la clientèle	286 265	316 210	332 006	<b>10,5%</b>	<b>5,0%</b>	321 257	332 074	<b>3,4%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

**Fidaroc Grant Thornton**  
47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca

**Ernst & Young**  
37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires  
Attijariwafa bank  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**

### **EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 48.090.920 dont un bénéfice net de KMAD 6.935.048.

#### **Responsabilité de la direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

## Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2016 :

- Créé une filiale « ATTIJARI TCHAD » pour un montant de MFCFA 10.000 équivalent à MMAD 167) détenue à 100% par la banque
- Créé une filiale « ATTIJARI SECURITIES CENTRAL AFRICA (ASCA) » pour un montant de MFCFA 1.312 (équivalent à MMAD 15) détenue à 70% par la banque
- Créé une filiale « ATTIJARI PAYMENT PROCESSING » pour un montant de MMAD 1 détenue à 100% par la banque

**Casablanca, le 19 avril 2017**

## Les Commissaires aux Comptes

**Faiçal MEKOUAR**  
Fidaroc Grant Thornton  
Associé

**Bachir TAZI**  
Ernst & Young  
Associé

**Ernst & Young**  
37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20 050 Casablanca

**Deloitte**  
288, Boulevard Zerktouni  
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires de  
Attijariwafa Bank  
2, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**

### **EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de KMAD 50.357.322 dont un bénéfice net de KMAD 4.158.011.

#### **Responsabilité de la direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2017 la banque a procédé à :

- L'acquisition de la filiale ATTIJARI BANK EGYPT pour un montant de MMAD 3.244 représentant les 60% détenus directement par Attijariwafa bank ;
- La création de la filiale BANK ASSAFA pour un montant de MMAD 350 détenue à 100% par Attijariwafa bank ;
- La création de la filiale Fonds de Titrisation MIFTAH pour un montant de MMAD 50 détenue à 100% par Attijariwafa bank.

**Casablanca, le 22 mars 2018**

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Bachir TAZI**  
Ernst & Young  
Associé

**Fawzi BRITEL**  
Deloitte Audit  
Associé

**Ernst & Young**  
37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

**Deloitte**  
288, Boulevard Zerktouni  
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires  
Attijariwafa bank  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES AGREGES)**

### **EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWABA BANK, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 52.540.499 dont un bénéfice net de KMAD 4.603.983.

#### **Responsabilité de la direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comporte pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ses évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Opinion sur les états de synthèse**

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de

l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFI BANK au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2018 la banque a procédé à :

- La création de la filiale ATTIJARI GLOBAL RESEARCH pour un montant de KMAD 1.000 détenue à 100% par Attijariwafa Bank ;
- La création de la filiale ATTIJARI AFRICA HOLDING pour un montant de KMAD 300 détenue à 100% par Attijariwafa Bank ;
- La prise de participation supplémentaire sur la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI de 15,3% portant sur le montant global de la participation à KMAD 829.212 ; détenue à 66,3% par Attijariwafa Bank.

**Casablanca, le 25 avril 2019**

### **Les Commissaires aux Comptes**

Deloitte Audit

**Fawzi BRITEL**  
Associé

Ernst & Young

**Bachir TAZI**  
Associé

**DELOITTE**

288, Bd Zerktouni  
Casablanca - Maroc

**Ernst & Young**

37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20 050 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires  
Attijariwafa bank  
Casablanca

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA  
SITUATION INTERMEDIAIRE****PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2018**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWAFABANK comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 49.829.540, dont un bénéfice net de KMAD 2.724.027, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK arrêtés au 30 juin 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Casablanca, le 19 septembre 2018**

**Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE AUDIT**  
Fawzi Britel  
Associé

**ERNST & YOUNG**  
Bachir Tazi  
Associé

**Ernst & Young**

37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20 050 Casablanca- Maroc

Aux Actionnaires  
Attijariwafa bank  
Casablanca

**Deloitte Audit**

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina - Casablanca

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE****PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2019**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWAFABANK comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 52.875.877, dont un bénéfice net de KMAD 2.958.020, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Casablanca, le 18 septembre 2019**

**Les Commissaires aux Comptes****ERNST & YOUNG**

Abdeslam Berrada Allam  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

Sakina Bensouda Korachi  
Associée

**Fidaroc Grant Thornton**

47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca

**Ernst & Young**

37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20 050 Casablanca

Aux Actionnaires  
Attijariwafa bank  
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES****EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 47.411.083 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5.653.125.

**Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité des Auditeurs**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Opinion sur les états de synthèse**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

**Casablanca, le 19 avril 2017**

## **Les Commissaires aux Comptes**

**Faïçal MEKOUAR**  
Fidaroc Grant Thornton  
Associé

**Bachir TAZI**  
Ernst & Young  
Associé

**Ernst & Young**  
37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20 050 Casablanca

**Deloitte**  
288, Boulevard Zerktouni  
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires de  
Attijariwafa Bank  
2, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

### **EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints, d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 50.801.049 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 6.583.965.

#### **Responsabilité de la Direction**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité des Auditeurs**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Opinion sur les états de synthèse**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Attijariwafa bank constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

**Casablanca, le 22 mars 2018**

### **Les Commissaires aux Comptes**

**Bachir TAZI**  
Ernst & Young  
Associé

**Fawzi BRITEL**  
Deloitte Audit  
Associé

**Ernst & Young**  
37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc

**Deloitte**  
288, Boulevard Zerktouni  
20 000 Casablanca

Aux Actionnaires  
Attijariwafa bank  
Casablanca

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

### **EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 50.471.394 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 6.735.205.

#### **Responsabilité de la Direction**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

#### **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comporte pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ses évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe ATTIJARIWAFABANK constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9 relative aux Instruments Financiers.

**Casablanca, le 25 avril 2019**

### **Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE AUDIT**  
Fawzi BRITEL  
Associé

**ERNST & YOUNG**  
Bachir TAZI  
Associé

**Deloitte Audit**  
288, Bd Zerktouni  
20000 Casablanca

**Ernst & Young**  
37, Bd Abdellatif  
Benkaddour 20 050  
Casablanca

## **ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2018**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 45.585.079, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.446.150.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe ATTIJARIWAFABANK arrêtés au 30 juin 2018, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, dont l'application est différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17 en 2021.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9 « Instruments Financiers ».

**Casablanca, le 19 septembre 2018**

### **Les Commissaires aux Comptes**

**DELOITTE AUDIT**  
Fawzi Britel  
Associé

**ERNST & YOUNG**  
Bachir Tazi  
Associé

**Ernst & Young**

37, Bd Abdellatif Benkaddour  
20 050 Casablanca- Maroc

**Deloitte Audit**

Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina - Casablanca

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE  
AU 30 JUIN 2019**

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWABA BANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWABA BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 51.090.765, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.482.419.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe ATTIJARIWABA BANK arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

**Casablanca, le 18 septembre 2019**

**Les Commissaires aux Comptes****ERNST & YOUNG**

Abdeslam Berrada Allam  
Associé

**DELOITTE AUDIT**

Sakina Bensouda Korachi  
Associée

## I. PRESENTATION DES COMPTES AGREGES

### Avertissement :

Les comptes annuels des exercices 2016, 2017 et 2018 et les comptes semestriels 2018 et 2019 sont des comptes agrégés<sup>125</sup> d'Attijariwafa bank. Les comptes annuels des exercices 2016, 2017 et 2018 ont été certifiés par les commissaires aux comptes. Les comptes arrêtés au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019 ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes

Le Compte de Produits et Charges agrégé d'Attijariwafa bank se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1.19/S1.18
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>21 640</b>	<b>17 721</b>	<b>18 203</b>	<b>-18,1%</b>	<b>2,7%</b>	<b>9 658</b>	<b>9 948</b>	<b>3,0%</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	966	1 030	985	6,6%	-4,3%	491	507	3,3%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	8 941	8 926	9 591	-0,2%	7,4%	4 649	4 925	5,9%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	347	305	257	-12,1%	-15,9%	124	140	12,5%
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	4 588	1 513	1 610	-67,0%	6,4%	1 253	1 305	4,1%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	301	24	154	-92,1%	>100,0%	12	131	>100,0%
Commissions sur prestations de service	1 494	1 635	1 806	9,5%	10,4%	847	913	7,8%
Autres produits bancaires	5 003	4 288	3 800	-14,3%	-11,4%	2 282	2 027	-11,2%
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>7 404</b>	<b>6 218</b>	<b>6 017</b>	<b>-16,0%</b>	<b>-3,2%</b>	<b>3 378</b>	<b>2 886</b>	<b>-14,6%</b>
Intérêts et ch. Assim. sur op. avec les Ets de crédit	437	592	875	35,7%	47,6%	391	461	18,0%
Intérêts et charges assim. sur op. avec la clientèle	2 718	2 451	2 413	-9,8%	-1,6%	1 250	1 124	-10,1%
Intérêts et charges assim. sur titres de créances émis	246	207	199	-16,0%	-3,9%	88	138	56,2%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	242	31	36	-87,2%	15,4%	18	41	>100,0%
Autres charges bancaires	3 761	2 937	2 495	-21,9%	-15,1%	1 632	1 122	-31,2%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>14 236</b>	<b>11 503</b>	<b>12 187</b>	<b>-19,2%</b>	<b>5,9%</b>	<b>6 280</b>	<b>7 063</b>	<b>12,5%</b>
Produits d'exploitation non bancaire	105	52	96	-50,3%	84,6%	53	23	-56,7%
Charges d'exploitation non bancaire	-	- 3	- 2	Ns	-45,6%	0	-	-100,0%
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>4 286</b>	<b>4 508</b>	<b>4 717</b>	<b>5,2%</b>	<b>4,7%</b>	<b>2 301</b>	<b>2 437</b>	<b>5,9%</b>
Charges de personnel	1 929	2 068	2 196	7,2%	6,2%	1 069	1 136	6,4%
Impôts et taxes	120	123	147	2,5%	20,1%	64	63	-0,4%
Charges externes	1 805	1 886	1 867	4,5%	-1,0%	934	954	2,1%
Autres charges générales d'exploitation	16	19	60	20,5%	>100,0%	18	31	69,0%
Dotations aux amort. et aux provisions des immob.	416	412	448	-0,8%	8,6%	217	252	16,3%
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>2 410</b>	<b>2 798</b>	<b>2 995</b>	<b>16,1%</b>	<b>7,0%</b>	<b>806</b>	<b>800</b>	<b>-0,8%</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 529	1 338	1 228	-12,5%	-8,2%	633	542	-14,5%
Pertes sur créances irrécouvrables	351	970	1 336	>100,0%	37,7%	50	40	-20,7%
Autres dotations aux provisions	530	489	430	-7,6%	-12,2%	123	218	77,9%
<b>Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties</b>	<b>1 054</b>	<b>2 046</b>	<b>1 911</b>	<b>94,1%</b>	<b>-6,6%</b>	<b>340</b>	<b>260</b>	<b>-23,7%</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	808	1 310	1 725	62,2%	31,6%	219	184	-15,7%
Récupérations sur créances amorties	44	63	55	41,2%	-11,7%	21	6	-73,2%
Autres reprises de provisions	202	673	131	>100,0%	-80,5%	101	70	-30,9%
<b>Résultat courant</b>	<b>8 699</b>	<b>6 292</b>	<b>6 480</b>	<b>-27,7%</b>	<b>3,0%</b>	<b>3 566</b>	<b>4 109</b>	<b>15,2%</b>
Produits non courants	12	1	12	-94,2%	>100,0%	8	5	-42,3%
Charges non courantes	191	531	13	>100,0%	-97,5%	4	3	-10,5%
<b>Résultat avant impôts sur les résultats</b>	<b>8 519</b>	<b>5 762</b>	<b>6 479</b>	<b>-32,4%</b>	<b>12,5%</b>	<b>3 570</b>	<b>4 110</b>	<b>15,1%</b>
Impôts sur les résultats	1 584	1 604	1 875	1,2%	16,9%	846	1 152	36,2%
<b>Résultat net</b>	<b>6 935</b>	<b>4 158</b>	<b>4 604</b>	<b>-40,0%</b>	<b>10,7%</b>	<b>2 724</b>	<b>2 958</b>	<b>8,6%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

<sup>125</sup> Les comptes agrégés comprennent les comptes sociaux d'Attijariwafa bank et sa Succursale de Bruxelles.

## I.1. Profitabilité et rentabilité de la banque

### I.1.1. Produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se présentent comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1.19/S1.18
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	966	1 030	985	6,6%	-4,3%	491	507	3,3%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	8 941	8 926	9 591	-0,2%	7,4%	4 649	4 925	5,9%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	347	305	257	-12,1%	-15,9%	124	140	12,5%
Produits sur titres de propriété	4 588	1 513	1 610	-67,0%	6,4%	1 253	1 305	4,1%
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	301	24	154	-92,1%	>100,0%	12	131	>100,0%
Commissions sur prestations de service	1 494	1 635	1 806	9,5%	10,4%	847	913	7,8%
Autres produits bancaires	5 003	4 288	3 800	-14,3%	-11,4%	2 282	2 027	-11,2%
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>21 640</b>	<b>17 721</b>	<b>18 203</b>	<b>-18,1%</b>	<b>2,7%</b>	<b>9 658</b>	<b>9 948</b>	<b>3,0%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

#### Revue analytique S1.2018 – S1.2019

Au 30 juin 2019, les produits d'exploitation bancaire ont atteint près de 9,9 Mrds Dh contre 9,7 Mrds Dh à fin juin 2018, réalisant ainsi une hausse de 3,0% (+290,4 Mdh). Cette augmentation résulte des éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des produits sur immobilisations en crédit-bail et en location de 118,5 Mdh au terme du premier semestre 2019 ;
- la hausse de 5,9% (+276,5 Mdh) des intérêts et produits sur opérations avec la clientèle, pour s'établir à 4,9 Mrds Dh au 30 juin 2019 ;
- la hausse des commissions sur prestations de service de 7,8% à plus de 66,1 Mdh à fin juin 2019 ;
- la baisse de 11,2% des autres produits bancaires (-255 Mdh) à fin juin 2019.

#### Revue analytique 2017 – 2018

Au titre de l'exercice 2018, les produits d'exploitation bancaire s'établissent à 18,2 Mrds Dh contre 17,7 Mrds Dh en 2017, soit une augmentation de 2,7%. Cette hausse résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- la hausse de 7,4% (+664 Mdh) des intérêts et produits sur opérations avec la clientèle, s'établissant à 9 591 Mdh au titre de l'exercice 2018. Cette hausse est due à l'accélération des crédits (+11,9% en 2018), et quasi-stagnation des marges ;
- l'augmentation de 6,4% (+97 Mdh) des produits sur titres de propriété ;
- progression de 10,4% (+171 Mdh) des commissions sur prestations de service, suite au bon comportement des totales commissions de la banque, soutenues par l'amélioration des différentes rubriques, à savoir ; packages (+14%), caution et avals (+11%), etc. ;
- l'accroissement de 131 Mdh des produits sur immobilisations en crédit bail et en location, pour s'établir à 154 Mdh.

L'évolution des autres produits bancaires est principalement due aux gains réalisés par la salle des marchés.

#### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les produits d'exploitation bancaire s'établissent à 17,7 Mrds Dh contre 21,6 Mrds Dh en 2016, soit une diminution de 18,1%. Cette baisse résulte essentiellement des éléments conjugués suivants :

- le recul de 12,1% (-42 Mdh) des intérêts et produits assimilés sur titres de créances, s'établissant à 305 Mdh au titre de l'exercice 2017, en raison principalement d'une diminution de l'encours moyen de titres de créances ;
- la baisse de 67,0% (-3075 Mdh) des produits sur titres de propriété, provenant principalement de la non récurrence des dividendes exceptionnels versés par OGM en 2016 à Attijariwafa bank ;
- la baisse de 92,1% (-277) des produits sur immobilisations en crédit-bail et en location ;
- le recul de 14,3% (-715 Mdh) des autres produits bancaires à près de 4,3 Mrds Dh. Cette baisse est consécutive à la baisse des produits des opérations sur produits dérivés au titre de l'exercice 2017.

### I.1.2. Charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1.19/S1.18
Intérêts et ch. assim. sur op. avec les Ets de crédit	437	592	875	35,7%	47,6%	391	461	18,0%
Intérêts et charges assim. sur op. avec la clientèle	2 718	2 451	2 413	-9,8%	-1,6%	1 250	1 124	-10,1%
Intérêts et ch. assim. sur titres de créances émis	246	207	199	-16,0%	-3,9%	88	138	56,2%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	242	31	36	-87,2%	15,4%	18	41	>100,0%
Autres charges bancaires	3 761	2 937	2 495	-21,9%	-15,1%	1 632	1 122	-31,2%
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>7 404</b>	<b>6 218</b>	<b>6 017</b>	<b>-16,0%</b>	<b>-3,2%</b>	<b>3 378</b>	<b>2 886</b>	<b>-14,6%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

### Revue analytique S1.2018 – S1.2019

Au titre du premier semestre 2019, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une baisse de 14,6% pour s'établir à près de 2,9 Mrds Dh. Cette baisse s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- repli de 31,2% (-509,9 Mdh) des autres charges bancaires, composées essentiellement des commissions servies aux filiales, ainsi que des fonds communs de garanties ;
- baisse de 10,1% (-126,2 Mdh) des intérêts et charges assimilées sur les opérations avec la clientèle.

### Revue analytique 2017 – 2018

A fin 2018, les charges d'exploitation bancaire ont affiché une diminution de 3,2% (-202 Mdh) pour s'établir à près de 6,0 Mrds Dh. Cette baisse s'explique essentiellement par les principaux éléments suivants :

- baisse de 1,6% (-38 Mdh) des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle à près de 2,4 Mrds Dh à fin 2018. Cette baisse est due à la poursuite d'AttijariWafa bank dans son optimisation du coût des ressources AttijariWafa bank depuis 2016. Ceci a impacté principalement les dépôts à terme : baisse de la grille des taux et resserrement des bonifications accordées.
- repli de 15,1% (-442 Mdh) des autres charges bancaires ;
- la période enregistre cependant une augmentation des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit de 47,6% (+282 Mdh) s'établissant à 875 Mdh dû principalement à une hausse 41,0% des dettes envers les établissements de crédits.

L'évolution des autres produits bancaires est principalement due aux pertes réalisées par la salle des marchés.

### Revue analytique 2016 – 2017

A fin 2017, les charges d'exploitation bancaire d'Attijariwafa bank se sont établies à près de 6,2 Mrds, affichant ainsi une diminution de 16,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette situation s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- baisse de 21,9% (-824 Mdh) des autres charges bancaires, s'établissant à près de 2,9 Mrds Dh à fin 2017 contre 3,8 Mrds Dh en 2016, due essentiellement à la baisse des charges liées aux activités de change ;
- baisse de 87,2% (-211 Mdh) des charges sur opérations de crédit-bail et de location, s'établissant à près de 31 Mdh à fin 2017 contre 242 Mdh en 2016, suite à la baisse des encours relatifs aux opérations de crédit bail ;
- la période enregistre cependant une hausse des intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit de 35,7% (+155 Mdh) à près de 592 Mdh dû principalement à une hausse de 25,9% des dettes envers les établissements de crédit.

### I.1.3. Produit net bancaire

#### Evolution et structure du PNB

Le produit net bancaire d'Attijariwafa bank a évolué comme suit sur les trois derniers exercices et aux premiers semestres 2018 et 2019 :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1.19/ S1.18
Intérêts et produits assimilés	10 255	10 261	10 833	0,1%	5,6%	5 264	5 572	5,9%
Intérêts et charges assimilées	3 401	3 251	3 487	-4,4%	7,2%	1 729	1 723	-0,4%
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>6 854</b>	<b>7 011</b>	<b>7 346</b>	<b>2,3%</b>	<b>4,8%</b>	<b>3 535</b>	<b>3 850</b>	<b>8,9%</b>
Produits sur immob. en crédit-bail et en location	301	24	154	-92,1%	>100,0%	12	131	>100,0%
Charges sur immob. en crédit-bail et location	242	31	36	-87,2%	15,4%	18	41	>100,0%
<b>Résultat des op. de crédit-bail et location</b>	<b>59</b>	<b>-7</b>	<b>119</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>-5</b>	<b>90</b>	<b>&gt;100,0%</b>
Commissions perçues	1 494	1 638	1 813	9,7%	10,6%	847	914	7,9%
Commissions servies	-	- 1	-	Ns	Ns	0	0	-28,3%
<b>Marge sur commissions</b>	<b>1 494</b>	<b>1 637</b>	<b>1 812</b>	<b>9,6%</b>	<b>10,7%</b>	<b>847</b>	<b>914</b>	<b>7,9%</b>
Résultat des opérations sur titres de transactions	1 779	1 629	1 678	-8,4%	3,0%	817	1 216	48,9%
Résultat des opérations sur titres de placement	36	-6	4	<-100%	>100,0%	10	0	<-100%
Résultat des opérations de change	449	636	731	41,6%	15,0%	397	271	-31,9%
Résultat des opérations sur produits dérivés	-61	102	36	>100,0%	-64,2%	-37	-5	86,1%
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>2 203</b>	<b>2 360</b>	<b>2 449</b>	<b>7,2%</b>	<b>3,8%</b>	<b>1 188</b>	<b>1 481</b>	<b>24,7%</b>
Divers autres produits bancaires	4 588	1 528	1 612	-66,7%	5,5%	1 255	1 306	4,1%
Diverses autres charges bancaires	961	1 026	1 152	6,7%	12,3%	540	578	7,0%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>14 236</b>	<b>11 503</b>	<b>12 187</b>	<b>-19,2%</b>	<b>5,9%</b>	<b>6 280</b>	<b>7 063</b>	<b>12,5%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

#### Revue analytique S1.2018 – S1.2019

Au 30 juin 2019, le produit net bancaire s'est établi à 7,1 Mrds Dh, en hausse de 12,5% par rapport à juin 2018. Cette évolution s'explique par :

- L'augmentation des marges d'intérêt de plus de 8,9% (+314,6 Mdh), qui s'établissent à plus de 3,8 Mrds Dh à fin juin 2019 provient principalement de la hausse des intérêts et produits assimilés (+308,4 Mdh) soit en hausse de 5,9%.
- La progression du résultat des opérations de marché, qui représente 21,0% du PNB, et qui a évolué de 24,7% (+293,5 Mdh) au 30 juin 2019 en comparaison avec le premier semestre 2018. Cette évolution résulte essentiellement d'une hausse des résultats des opérations sur titres de transactions à 1,2 Mrds Dh à juin 2019 contre 817,1 Mdh en juin 2018 et du recul de 31,9% des résultats des opérations de change (-126,7 Mdh).
- L'amélioration de la marge sur commissions liée à la progression des commissions perçues de 7,9% (+66,7 Mdh) en juin 2019.

- La hausse des résultats des opérations de crédit-bail et location qui est passé de -5 Mdh en juin 2018 à 90 Mdh en juin 2019. Cette évolution résulte principalement d'une hausse des produits sur immobilisations en crédit bail et location (+118,5 Mdh) plus importante que celle des charges sur immobilisations en crédit-bail et en location (23,4 Mdh).

### Revue analytique 2017 – 2018

Au 31 décembre 2018, le produit net bancaire s'est établi à près de 12,2 Mrds Dh, en progression de 5,9% par rapport à 2017. Cette évolution s'explique par :

- l'accroissement de la marge d'intérêts, qui représente près de 60,3% du PNB, de 4,8% par rapport à 2017. Cette évolution est liée essentiellement à une augmentation des intérêts et produits assimilés (+572 Mdh) plus importante que celle des intérêts et charges assimilés (+236 Mdh). Le poids de la marge d'intérêt par rapport au PNB a baissé, et ce suite à son évolution moins importante en 2018 par rapport à la croissance des commissions de 11% et celle du résultat sur les opérations de marché (+6%) ;
- la hausse de 10,7% (+175 Mdh) de la marge sur commissions, suite au bon comportement des totales commissions de la banque, soutenues par l'amélioration des différentes rubriques, à savoir ; packages (+14%), caution et avals (+11%), etc. ;
- l'augmentation conséquente du résultat des opérations de crédit-bail et de location de 126 Mdh, s'établissant à 119 Mdh contre une perte de 7 Mdh en 2017.

Les divers autres produits et charges bancaires sont impactés par le niveau des dividendes (+7%) et l'augmentation des charges relatives au change manuel (+48 Mdh) et au fonds commun de garantie (+24 Mdh).

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le produit net bancaire s'établit à près de 11,5 Mrds Dh, en diminution de 19,2% par rapport à l'exercice 2016. Cette baisse provient essentiellement des éléments conjugués suivants :

- la progression de la marge d'intérêt sur la période, qui représente 60,9% du PNB, et qui évolue de 2,3% (+157 Mdh) à 7,0 Mrds Dh au 31 décembre 2017, cette évolution résulte d'une quasi stagnation des intérêts et produits assimilés accompagnée d'une baisse des intérêts et charges assimilés liée à l'optimisation des coûts des ressources ;
- l'amélioration de la marge sur commissions liée à la progression des commissions perçues de 9,7% (+143 Mdh) à près de 1,6 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution est due à la commercialisation de nouveaux produits et services destinés à la clientèle grâce à un suivi permanent de l'équipement de la clientèle, et aux améliorations des commissions sur moyens de paiement (+12,8%) et des commissions sur autres prestations de service (+16,5%) ;
- l'augmentation de 7,2% (+157 Mdh) du résultat des opérations de marché, qui s'établissent à près de 2,4 Mrds Dh à fin 2017. Cette augmentation provient essentiellement de :
  - ✓ la hausse du résultat des opérations de change (+187 Mdh), à travers une baisse des pertes sur opérations de change virement de 913 Mdh (-46,1%), et
  - ✓ la hausse du résultat des opérations sur produits dérivés (+163 Mdh), par le biais d'une hausse des gains sur les produits dérivés de cours de change de plus de 127 Mdh, d'une hausse des gains sur les produits dérivés d'autres instruments de plus de 59 Mdh, ainsi qu'une baisse des pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt de 70,1% (-56 Mdh) ;
- la baisse de 66,7% (-3 060 Mdh) des divers autres produits bancaires à près de 1,5 Mrds Dh, qui incluaient en 2016 des revenus non-récurrents (notamment le dividende exceptionnel de près de 2,8 Mrds Dh versé par OGM en 2016). Hors éléments exceptionnels, le produit net bancaire est en hausse de 2,9%.

## Récapitulatif des dividendes distribués par les filiales d'Attijariwafa bank

Les dividendes distribués par les filiales d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période :

	Données au 31.12.2016*	Données au 31.12.2017*	Données au 31.12.2018*
Wafa Assurance	Néant	Néant	Néant
Wafa Gestion	44,6 Mdh	52,7 Mdh	59,4 Mdh
Wafa Investissement	Néant	Néant	Néant
Attijariwafa bank Europe	Néant	Néant	Néant
Attijari International Bank - Banque Offshore	28,6 Mdh	26,4 Mdh	Néant
OGM	3 660,6 Mdh*	170 Mdh	167,5 Mdh
Wafasalaf	162,9 Mdh	152,7 Mdh	152,7 Mdh
Wafa Immobilier	92,0 Mdh	100,0 Mdh	100,0 Mdh
Wafa Cash	120,0 Mdh	130,0 Mdh	138,0 Mdh
Wafabail	38,2 Mdh	38,3 Mdh	34,9 Mdh
Wafa LLD	20,0 Mdh	10,0 Mdh	19,5 Mdh
Attijari Factoring	Néant	Néant	Néant
Attijari Intermédiation	Néant	Néant	Néant
AFC	Néant	24,0 Mdh	56,0 Mdh
Attijari Invest	20,0 Mdh	Néant	Néant
Andalucarthage	Néant	200,2 Mdh	Néant
CBAO	6,8 Mdh	7,95 Mdh	Néant
Banque Internationale pour le Mali	Néant	Néant	Néant
Union Gabonaise des banques	55,0 Mdh	70,0 Mdh	82,7 Mdh
Crédit du Congo	81,5 Mdh	71,8 Mdh	82,4 Mdh
Société Ivoirienne de Banque	70,1 Mdh	72,7 Mdh	78,9 Mdh
Crédit du Sénégal	16,4 Mdh	26,0 Mdh	24,5 Mdh
Attijari bank Mauritanie	Néant	Néant	Néant
Société Commerciale de Banque Cameroun	68,9 Mdh	74,5 Mdh	45,9 Mdh
Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	Néant	Néant	Néant

\*Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1

La hausse des dividendes versés par OGM au titre de l'exercice 2016 correspond aux dividendes exceptionnels (2,8 Mrds dhs) versé à Attijariwafa bank.

## Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1.19/ S1.18
Produits d'exploitation bancaire	21 640	17 721	18 203	-18,1%	2,7%	9 658	9 948	3,0%
Charges d'exploitation bancaire	7 404	6 218	6 017	-16,0%	-3,2%	3 378	2 886	-14,6%
<b>Produit Net bancaire (1)</b>	<b>14 236</b>	<b>11 503</b>	<b>12 187</b>	<b>-19,2%</b>	<b>5,9%</b>	<b>6 280</b>	<b>7 063</b>	<b>12,5%</b>
Charges de personnel	1 929	2 068	2 196	7,2%	6,2%	1 069	1 136	6,4%
Impôts et taxes	120	123	147	2,5%	20,1%	64	63	-0,4%
Charges externes	1 805	1 886	1 867	4,5%	-1,0%	934	954	2,1%
Autres charges générales d'exploitation	16	19	60	20,5%	>100,0%	18	31	69,0%
Dotations aux amort. et aux provisions des immob.	416	412	448	-0,8%	8,6%	217	252	16,3%
<b>Charges générales d'exploitation (2)</b>	<b>4 286</b>	<b>4 508</b>	<b>4 717</b>	<b>5,2%</b>	<b>4,7%</b>	<b>2 301</b>	<b>2 437</b>	<b>5,9%</b>
<b>Coefficient d'exploitation (2) / (1)</b>	<b>30,1%</b>	<b>39,2%</b>	<b>38,7%</b>	<b>+9,08pt</b>	<b>-0,48pt</b>	<b>36,6%</b>	<b>34,5%</b>	<b>-0,06pt</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

## Revue analytique S1.2018 – S1.2019

A fin juin 2019, le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank s'est établi à 34,5%, soit une diminution de 0,06 points de base par rapport à fin juin 2018. Cette baisse est liée principalement à une augmentation de 12,5% du PNB.

Cette augmentation du PNB provient essentiellement de :

- la baisse de 14,6% (-492,6 Mdh) des charges d'exploitation bancaire ;
- la progression des produits d'exploitation bancaire de 3,0% (+290,4 Mdh) pour s'établir à près de 9,9 Mrds Dh à fin juin 2019.

La hausse de 5,9% des charges générales d'exploitation s'explique quant à elle par :

- La croissance de 16,3% des dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations qui s'explique par l'augmentation continue des investissements technologiques permettant la transformation et la digitalisation de la banque ;
- La hausse de 6,4% des charges de personnel, tenant compte de l'augmentation des salaires comme négocié avec le GPBM ;
- La hausse de 69,0% des autres charges générales d'exploitation ;
- La hausse de 2,1% des charges externes.

### Revue analytique 2017 – 2018

A fin décembre 2018, le coefficient d'exploitation d'Attijariwafa bank s'est établi à 38,7%, en baisse de 0,5 points par rapport à 2017. Cette évolution est liée à une progression du PNB (+5,9%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation (+4,7%).

L'augmentation des charges générales d'exploitation provient essentiellement de :

- la hausse de 6,2% (+128 Mdh) des charges de personnel, expliquée par l'évolution de la masse salariale de +6% (effet coût de 3pts et effet effectif de 2 pts) ainsi que la croissance des frais de la formation de +50% ;
- la progression des autres charges générales d'exploitation de +41 Mdh pour s'établir à 60 Mdh à fin 2018.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le coefficient d'exploitation a connu une augmentation de 9,1 pts par rapport à celui de 2016 et s'élève à 39,2%. Cet accroissement provient des éléments conjugués suivants :

- la baisse de 19,2% (-2733 Mdh) du produit net bancaire ;
- l'augmentation de 5,2% (+222 Mdh) des charges générales d'exploitation à près de 4,5 Mrds Dh, essentiellement due à :
  - ✓ la progression de 7,2% (+139 Mdh) des charges de personnel, s'établissant à près de 2,1 Mrds Dh, suivant la tendance du développement de l'activité de la banque ;
  - ✓ la progression de 4,5% (+81 Mdh) des charges externes, s'établissant à près de 1,9 Mrds Dh.

### I.1.4. Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank évolue comme suit sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1.19/ S1.18
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>14 236</b>	<b>11 503</b>	<b>12 187</b>	<b>-19,2%</b>	<b>5,9%</b>	<b>6 280</b>	<b>7 063</b>	<b>12,5%</b>
Résultat des opérations sur immobilisations financières	57	257	-23	>100,0%	<-100%	-2	4	>100,0%
Autres produits d'exploitation non bancaire	105	52	96	-50,3%	84,6%	53	23	-56,7%
Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-	-2	Ns	Ns	-	-	-100,0%
Charges générales d'exploitation	4 286	4 508	4 717	5,2%	4,7%	2 301	2 437	5,9%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>10 112</b>	<b>7 304</b>	<b>7 540</b>	<b>-27,8%</b>	<b>3,2%</b>	<b>4 029</b>	<b>4 653</b>	<b>15,5%</b>
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-1 028	-936	-785	9,0%	16,1%	-444	-391	11,8%
Autres dotations nettes des reprises	-385	-77	-275	80,1%	<-100%	-20	-153	<-100%
<b>Résultat courant</b>	<b>8 699</b>	<b>6 292</b>	<b>6 480</b>	<b>-27,7%</b>	<b>3,0%</b>	<b>3 566</b>	<b>4 109</b>	<b>15,2%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

#### Revue analytique S1.2018 – S1.2019

A fin juin 2019, le résultat courant affiche une hausse de 15,2% (+542,9 Mdh) pour s'établir à près de 4,1 Mrds Dh à fin juin 2019. Cette évolution résulte de :

- la hausse du résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank, qui s'élève à 4,7 Mrds Dh en juin 2019, enregistrant ainsi une progression de 15,5% par rapport à fin juin 2018. Ceci s'explique par l'amélioration des autres dotations nettes de reprises qui s'établissent à -153,3 Mdh en juin 2019 contre -20,0 Mdh en juin 2018 ;
- l'augmentation appuyée par le Produit Net Bancaire, en hausse de 12,5% au titre de la même période (+783,0 Mdh) en juin 2019.

#### Revue analytique 2017 – 2018

A fin 2018, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'élève à 7,5 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 3,2% par rapport à 2017. Cette situation résulte essentiellement d'une évolution du PNB de 684 Mdh (+5,9%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation qui ont enregistré une hausse 210 Mdh (+4,6%). La baisse du résultat des opérations sur immobilisations financières est due à la survenue de reprises exceptionnelles en 2017.

Pour sa part, le résultat courant affiche une progression de 3,0% pour s'établir à près de 6,5 Mrds Dh à fin 2018. Cette évolution résulte de la hausse du résultat brut d'exploitation et d'une diminution significative des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance par rapport à l'exercice précédent.

#### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat brut d'exploitation d'Attijariwafa bank s'établit à près de 7,3 Mrds Dh, en baisse de 27,8% par rapport à l'exercice 2016, suite notamment à une décroissance du produit net bancaire de 19,2% (-2 733 Mdh) accompagné d'une augmentation des charges générales d'exploitation. La hausse du résultat des opérations sur immobilisations financières s'explique par des reprises sur provisions des titres des opérations sur immobilisations financières relatives à une opération de réduction de capital d'une filiale d'Attijariwafa bank pour lesquelles l'impact résultat est constaté au niveau des charges non courantes.

Pour sa part, le résultat courant affiche un repli de 27,7% (-2407 Mdh) pour atteindre près de 6,3 Mrds Dh à fin 2017. Cette baisse tient compte d'un repli de 9,0% (-93 Mdh) des dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance et de 80,1% pour les autres dotations nettes des reprises (+308 Mdh) par rapport à l'exercice précédent.

### I.1.5. Résultat net

Le résultat net évolue comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1.19/ S1.18
<b>Résultat courant</b>	<b>8 699</b>	<b>6 292</b>	<b>6 480</b>	<b>-27,7%</b>	<b>3,0%</b>	<b>3 566</b>	<b>4 109</b>	<b>15,2%</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-179</b>	<b>-530</b>	<b>-1</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>99,8%</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>-68,8%</b>
Impôt sur les résultats	1 584	1 604	1 875	1,2%	16,9%	846	1 152	36,2%
<b>Résultat net</b>	<b>6 935</b>	<b>4 158</b>	<b>4 604</b>	<b>-40,0%</b>	<b>10,7%</b>	<b>2 724</b>	<b>2 958</b>	<b>8,6%</b>

Mdh – Attijariwafa bank – Comptes agrégés

#### Revue analytique S1.2019 – S1.2018

Le résultat non courant a enregistré une baisse de -2,9 Mdh par rapport au 30 juin 2018, tandis que le résultat courant a affiché une augmentation de 15,2% (+542,9 Mdh).

Le premier semestre 2019 a été marqué par une amélioration de la rentabilité de la banque, dont le résultat net s'est accru de 8,6%, pour s'établir à plus de 2,95 Mrds Dh.

Cette progression a été atténuée par une hausse de 36,2% de l'impôt sur les résultats. Ce dernier tient compte de l'entrée en vigueur de l'impôt sur la cohésion sociale dont l'impact est de 63 Mdh.

#### Revue analytique 2017 – 2018

L'exercice 2018 a été marqué par une amélioration de la rentabilité de la banque, dont le résultat net s'est accru de 10,7% (+446 Mdh) pour s'établir à plus de 4,6 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la progression du résultat non courant qui a enregistré une hausse de 99,8% (+529 Mdh).

L'évolution du résultat non courant de 99,8% est due majoritairement à des reprises de provision liées à des titres de participation.

#### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat net s'est inscrit en baisse de 40,0% pour s'établir à près de 4,2 Mrds Dh. Cette régression s'explique essentiellement par la baisse des résultats courant et non courant. Retraité du versement d'un dividende exceptionnel par OGM de près de 2,8 Mrds Dh en 2016, le résultat courant serait en croissance.

La baisse du résultat non courant s'explique par une opération de réduction de capital d'une filiale d'Attijariwafa bank dont l'impact résultat est constaté au niveau des charges non courantes.

### Rentabilité des Fonds Propres et Rentabilité des Actifs

La rentabilité financière de la banque a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1.19/ S1.18
Résultat net	6 935	4 158	4 604	-40,0%	10,7%	2 724	2 958	8,6%
Fonds propres	35 321	37 038	41 498	4,9%	12,0%	37 218	41 727	0,6%*
Total bilan	299 527	319 371	350 620	6,6%	9,8%	337 394	367 859	4,9%*
<b>Return On Equity (ROE) **</b>	<b>24,4%</b>	<b>12,6%</b>	<b>12,5%</b>	<b>-11,8pt</b>	<b>-0,2pt</b>	<b>15,8%</b>	<b>15,3%</b>	<b>-0,5pt</b>
<b>Return On Assets (ROA) ***</b>	<b>2,3%</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,3%</b>	<b>-1,0pt</b>	<b>+0,0pt</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,6%</b>	<b>-0,0pt</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés

\*Variation S1 2019/2018

\*\* Résultat net / Fonds propres (hors résultat net) - Pour le S1.2018 et S1.2019 : Résultat net \*2 / Fonds propres (hors résultat net)

\*\*\* Résultat net / Total bilan - Pour le S1.2018 et S1.2019 : Résultat net \*2 / Total Bilan

#### Revue analytique S1.2018 – S1.2019

Au 30 juin 2019, le ROE d'Attijariwafa bank s'établit à 15,3%, une baisse de 0,5 points par rapport au 30 juin 2018. Cette situation provient d'une hausse des fonds propres de 0,6% (+4,5 Mrds Dh) contre une hausse du résultat net de 8,6%, pour atteindre près de 3,0 Mrds Dh à fin juin 2019.

Pour sa part, le ROA est resté constant, en se situant à 1,6% en juin 2019.

#### Revue analytique 2017 – 2018

Au titre de l'exercice 2018, le ROE d'Attijariwafa bank s'établit à 12,5%, en quasi stagnation par rapport à 2017 (-0,2pt).

Le ROA est également resté stable se maintenant à 1,3%.

#### Revue analytique 2016 –2017

Au titre de l'exercice 2017, le ROE d'Attijariwafa bank s'élève à 12,6%, en recul de 11,8 points par rapport à 2016. Cette évolution est essentiellement due à une augmentation de 4,9% des fonds propres conjuguée à une régression du résultat net de 40,0%.

Pour sa part, le ROA de la banque s'établit à 1,3% à fin 2017, en baisse de 1,0 point par rapport au niveau enregistré au titre de l'exercice 2016.

## I.2. Analyse du bilan

Le bilan agrégé de Attijariwafa bank des trois derniers exercices et au premier semestre 2019 se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/ 18
<b>Actif</b>	<b>299 527</b>	<b>319 371</b>	<b>350 620</b>	<b>6,6%</b>	<b>9,8%</b>	<b>367 859</b>	<b>4,9%</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7 303	9 143	8 094	25,2%	-11,5%	14 012	73,1%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	40 716	35 622	33 043	-12,5%	-7,2%	34 377	4,0%
Créances sur la clientèle	174 927	179 238	192 683	2,5%	7,5%	200 461	4,0%
Créances acquises par affacturage	0	0	10 861	-30,4%	>100,0%	10 279	-5,4%
Titres de transaction et de placement	46 121	59 556	66 340	29,1%	11,4%	69 403	4,6%
Autres actifs	5 454	3 782	5 486	-30,6%	45,1%	4 649	-15,3%
Titres d'investissement	5 969	6 840	8 752	14,6%	27,9%	8 607	-1,6%
Titres de participation et emplois assimilés	13 645	19 105	18 833	40,0%	-1,4%	19 093	1,4%
Immobilisation en crédit bail et en location	239	395	672	65,3%	70,1%	1 061	57,9%
Immobilisations incorporelles	1 812	2 088	2 121	15,2%	1,6%	2 196	3,5%
Immobilisations corporelles	3 341	3 603	3 735	7,8%	3,7%	3 720	-0,4%
<b>Passif</b>	<b>299 527</b>	<b>319 371</b>	<b>350 620</b>	<b>6,6%</b>	<b>9,8%</b>	<b>367 859</b>	<b>4,9%</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 792	27 433	38 673	25,9%	41,0%	42 219	9,2%
Dépôts de la clientèle	208 834	225 369	234 508	7,9%	4,1%	234 717	0,1%
Titres de créances émis	7 592	5 879	8 547	-22,6%	45,4%	11 491	34,4%
Autres passifs	10 053	7 080	12 789	-29,6%	80,6%	22 860	78,8%
Provisions pour risques et charges	3 165	3 253	3 563	2,8%	9,5%	3 697	3,8%
Provisions réglementées	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Dettes subordonnées	12 770	13 320	11 043	4,3%	-17,1%	11 148	1,0%
Fonds propres	35 321	37 038	41 498	4,9%	12,0%	41 727	0,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

## I.2.1. Analyse des principaux postes du bilan

### Crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué sur la période considérée comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)</b>	<b>40 716</b>	<b>35 622</b>	<b>33 043</b>	<b>-12,5%</b>	<b>-7,2%</b>	<b>34 377</b>	<b>4,0%</b>
A vue	10 211	6 724	4 036	-34,1%	-40,0%	5 427	34,5%
A terme	30 505	28 898	29 007	-5,3%	0,4%	28 949	-0,2%
<b>Créances sur la clientèle (C2)</b>	<b>174 927</b>	<b>179 238</b>	<b>203 544</b>	<b>2,5%</b>	<b>13,6%</b>	<b>210 741</b>	<b>3,5%</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	49 639	45 876	53 719	-7,6%	17,1%	51 345	-4,4%
Crédits à l'équipement	56 336	61 961	64 824	10,0%	4,6%	66 393	2,4%
Crédits immobiliers	56 253	59 193	60 948	5,2%	3,0%	62 454	2,5%
Autres crédits	7 971	7 693	7 478	-3,5%	-2,8%	14 778	97,6%
Créances acquises par affacturage	-	-	10 777	0,0%	>100,0%	10 179	-5,6%
Créances en souffrance nettes de provision	3 323	3 040	4 217	-8,5%	38,7%	3 901	Ns
Intérêts courus à recevoir	1 407	1 475	1 580	4,9%	7,1%	1 692	7,1%
<b>Total crédits (C1) + (C2)</b>	<b>215 642</b>	<b>214 860</b>	<b>236 587</b>	<b>-0,4%</b>	<b>10,1%</b>	<b>245 117</b>	<b>3,6%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

### Revue analytique 2018 – S1.2019

Au 30 juin 2019, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à 245,1 Mrds Dh, en progression de 3,6% par rapport à fin décembre 2018. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 3,5% à près de 210,7 Mrds Dh à fin juin 2019, cette évolution est due essentiellement à :
  - ✓ l'augmentation de 97,6% (+7,3 Mrds Dh) des autres crédits, dont l'encours à fin juin 2019 s'élève à 14,8 Mrds Dh ;
  - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 2,4% (+1,6 Mrds Dh) pour atteindre 66,4 Mrds Dh à fin juin 2019 ;
  - ✓ les crédits immobiliers ont affiché une augmentation de 1,5 Mrds Dh au titre du premier semestre 2019 ;
  - ✓ la baisse de 4,4% des crédits de trésorerie et à la consommation au titre du premier semestre 2019.
- l'amélioration des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 4,0% (+1,3 Mrds Dh) sur la période considérée.

### Revue analytique 2017 – 2018

En 2018, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à près de 236,6 Mrds Dh, en progression de 10,1% (+21,7 Mrds Dh) par rapport à 2017. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 13,6 % (+24,3 Mrds Dh) à plus de 203,5 Mrds Dh à fin 2018, cette évolution est due essentiellement à :
  - ✓ la hausse des crédits de trésorerie et à la consommation de 17,1% (+7,8 Mrds Dh) par rapport à 2017;
  - ✓ l'accroissement des crédits à l'équipement de 4,6% (+2,9 Mrd Dh) pour atteindre 64,8 Mrds Dh à fin 2018 ;
  - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers de 3,0% (1,7 Mrd Dh) pour s'établir à 60,9 Mrds Dh au 31 décembre 2018
  - ✓ l'augmentation des créances acquises par affacturage de 10,8 Mrds Dh, due principalement au financement du crédit TVA (11 Mrds dh de production en 2018) ;

- ✓ la hausse des créances en souffrance nette de provisions de 38,7% (+1,2 Mrds Dh).
- le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 7,2% (-2,6 Mrds Dh) à près de 33,0 Mrds Dh à fin 2018. Cette situation est consécutive à une diminution de 40,0% (-2,7 Mrds Dh) de l'encours créances à vue.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 0,4% par rapport à 2016, pour atteindre près de 214,9 Mrds Dh. Cette diminution s'explique principalement par les éléments combinés suivants :

- l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle à hauteur de 2,5% (+4,3 Mrds Dh) à près de 179,2 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution est due essentiellement à :
  - ✓ la baisse des crédits de trésorerie et à la consommation de 7,6% (-3,8 Mrds Dh) ;
  - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits à l'équipement de 10,0% (+5,6 Mrds Dh) à près de 62,0 Mrds Dh à fin 2017 ;
  - ✓ l'augmentation de l'encours des crédits immobiliers et la baisse des autres crédits de 5,2% (+2,9 Mrds Dh) et de 3,5% (-277 Mdh) respectivement ;
  - ✓ la baisse des créances en souffrance nettes de provision de 8,5% s'établissant à près de 3,0 Mrds Dh à fin décembre 2017.
- le repli de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 12,5% (-5,1 Mrds Dh) à près de 35,7 Mrds Dh à fin 2017. Cette situation est consécutive à une régression de 34,1% (-3,5 Mrds Dh) de l'encours créances à vue et un recul de l'encours des créances à terme de 5,3% (-1,6 Mrds Dh) en 2017.

Au 30 juin 2019, la part des crédits de trésorerie et à la consommation, des crédits à l'équipement, et des crédits immobiliers représentent respectivement 26,3% (-2,4 pt), 34,1% (-0,6 pts), 32,0% (-0,6 pt) du total des crédits à la clientèle de la banque.

	2016	2017	2018	S1.2019
Crédits de trésorerie et à la consommation	29,2%	26,3%	28,7%	26,3%
Crédits à l'équipement	33,1%	35,5%	34,7%	34,1%
Crédits immobiliers	33,1%	33,9%	32,6%	32,0%
Autres crédits	4,7%	4,4%	4,0%	7,6%
<b>Total crédits*</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

\* Hors créances acquises par affacturage, créances en souffrance et intérêts courus à recevoir

### Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Dettes envers les établissements de crédit (D1)</b>	<b>21 792</b>	<b>27 433</b>	<b>38 673</b>	<b>25,9%</b>	<b>41,0%</b>	<b>42 219</b>	<b>9,2%</b>
A vue	6 749	6 578	4 010	-2,5%	-39,0%	4 845	20,8%
A terme	15 044	20 855	34 663	38,6%	66,2%	37 373	7,8%
<b>Dettes envers la clientèle (D2)</b>	<b>208 834</b>	<b>225 369</b>	<b>234 508</b>	<b>7,9%</b>	<b>4,1%</b>	<b>234 717</b>	<b>0,1%</b>
Comptes à vue créditeurs	129 556	141 414	146 965	9,2%	3,9%	151 125	2,8%
Comptes d'épargne	26 911	27 861	28 407	3,5%	2,0%	28 670	0,9%
Dépôts à terme	38 366	39 040	41 060	1,8%	5,2%	37 999	-7,5%
Autres comptes créditeurs	13 248	16 370	17 440	23,6%	6,5%	16 217	-7,0%
Intérêts courus à payer	753	683	636	-9,3%	-6,9%	705	11,0%
<b>Total dettes (D1+D2)</b>	<b>230 626</b>	<b>252 802</b>	<b>273 181</b>	<b>9,6%</b>	<b>8,1%</b>	<b>276 935</b>	<b>1,4%</b>

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

### Revue analytique 2018 – S1.2019

Au terme du premier semestre de l'exercice 2019, les dettes envers la clientèle se sont établies à près de 234,7 Mrds Dh, en hausse de 0,1% (+208,5 Mdh) par rapport à fin décembre 2018. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- L'augmentation des comptes à vue créditeurs de 2,8% (+4,2 Mrds Dh)
- La hausse de 263,1 Mdh des comptes d'épargne pour s'établir à plus de 28,7 Mrds Dh à fin juin 2019 ;
- La baisse de 7,5% des dépôts à terme (-3,1 Mrds Dh) ;
- Le recul des autres comptes créditeurs qui s'établissent à 16,2 Mrds Dh en juin 2019 contre 17,4 Mrds Dh en décembre 2018.

Pour sa part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 9,2% (+3,5 Mrds Dh), pour atteindre plus de 42,2 Mrds Dh à fin juin 2019. La hausse de l'encours des dépôts à terme de 2,7 Mrds Dh pour atteindre 37,4 Mrds Dh en juin 2019 demeure la principale raison de cette évolution.

### Revue analytique 2017 – 2018

Au terme de l'exercice 2018, les dettes envers de la clientèle se sont établis à plus de 234,5 Mrds Dh, en hausse de 4,1% (+9,1 Mrds Dh) par rapport à 2017. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- la hausse des dépôts à terme de 5,2% (+2,0 Mrds Dh) ;
- l'augmentation des comptes à vue créditeur de 3,9% (+5,6 Mrds Dh) ;
- l'évolution des autres comptes créditeurs de 6,5% (+1,1 Mrds Dh) pour s'établir à plus de 17,4 Mrds Dh en 2018;

D'autre part, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 41,0% (+11,2 Mrds Dh), pour atteindre près de 38,7 Mrds Dh en 2018. La hausse de l'encours des dépôts à terme de +13,8 Mrds Dh pour atteindre 34,7 Mrds Dh demeure la principale raison de cette évolution. Cette hausse est expliquée essentiellement par la hausse des pensions 7 jours auprès de Bank Al Maghrib.

### Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, les dépôts de la clientèle ont atteint près de 225,4 Mrds Dh, en hausse de 7,9% (+16,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2016, principalement sous l'effet de :

- la hausse de 9,2% (11,9 Mrds Dh) des comptes à vue créditeurs à près de 141,4 Mrds Dh à fin 2017 ;
- la progression de 3,5% (+950,0 Mdh) des comptes d'épargne pour atteindre plus de 27,9 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;
- l'amélioration des dépôts à terme de 1,8% (+674 Mdh) pour s'établir à plus de 39,0 Mrds Dh à fin 2017.

La structure des dépôts de la clientèle est marquée par une prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent 64,4% des dépôts de la clientèle à fin juin 2019.

	2016	2017	2018	S1.2019
Comptes à vue créditeurs*	62,0%	62,7%	62,7%	64,4%
Comptes d'épargne	12,9%	12,4%	12,1%	12,2%
Dépôts à terme	18,4%	17,3%	17,5%	16,2%
Autres comptes créditeurs*	6,3%	7,3%	7,4%	6,9%
Intérêts courus à payer	0,4%	0,3%	0,3%	0,3%
<b>Total dépôts clientèle **</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés \* Dépôts non rémunérés \*\* Y compris les intérêts courus à payer

## Ratio de transformation de la banque

Au 30 juin 2019, le taux de transformation d'Attijariwafa bank s'établit à 93,2%.

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
Encours crédits bruts *	183 122	187 489	211 266	2,4%	12,7%	218 839	3,6%
Encours dépôts	208 834	225 369	234 508	7,9%	4,1%	234 717	0,1%
<b>Ratio de transformation</b>	<b>87,7%</b>	<b>83,2%</b>	<b>90,1%</b>	<b>-4,50pt</b>	<b>+6,90pt</b>	<b>93,2%</b>	<b>+3,15pt</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés \* Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

## Structure des Ressources externes d'Attijariwafa bank

Les ressources externes d'Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Fonds propres &amp; assimilés dont :</b>	<b>48 091</b>	<b>50 357</b>	<b>52 540</b>	<b>4,7%</b>	<b>4,3%</b>	<b>52 875</b>	<b>0,6%</b>
Dettes subordonnées	12 770	13 320	11 043	4,3%	-17,1%	11 148	1,0%
Capital	2 035	2 035	2 099	0,0%	3,1%	2 099	0,0%
Réserves et primes liées au capital	26 350	30 844	34 794	17,1%	12,8%	34 794	0,0%
Résultat net de l'exercice	6 935	4 158	4 604	-40,0%	10,7%	2 958	-35,8%
Report à nouveau	0,2	0,5	0,4	>100,0%	-16,9%	1 876	>100,0%
<b>Ressources externes</b>	<b>238 218</b>	<b>258 680</b>	<b>281 728</b>	<b>8,6%</b>	<b>8,9%</b>	<b>288 426</b>	<b>2,4%</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Etablissements de crédit	21 792	27 433	38 673	25,9%	41,0%	42 219	9,2%
<i>Comptes à vue</i>	6 749	6 579	4 010	-2,5%	-39,0%	4 845	20,8%
<i>Emprunts trésorerie à terme</i>	15 044	20 854	34 663	38,6%	66,2%	37 373	7,8%
Clientèle	208 834	225 369	234 508	7,9%	4,1%	234 717	0,1%
Titres de créances émis	7 592	5 879	8 547	-22,6%	45,4%	11 491	34,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

## Revue analytique 2018 – S1.2019

Au 30 juin 2019, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 52,9 Mrds Dh, enregistrant ainsi une hausse de 0,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée aux principaux éléments conjugués suivants :

- la hausse de 1,9 Mrds Dh du report à nouveau ;
- l'augmentation de 105,5 Mdh des dettes subordonnées ;
- Un résultat net semestriel de 3,0 Mrds Dh contre un résultat de 4,6 Mrds Dh au 31/12/2018.

Les dépôts de la clientèle représentent 81,4% des ressources externes de la banque à fin juin 2019, avec un encours de près de 234,7 Mrds Dh, en hausse de 0,1% (208,7 Mdh) par rapport à fin décembre 2018. Cette hausse a été soutenue par une hausse de l'encours des dettes auprès des établissements de crédit de 9,2% (+3,5 Mrds Dh) à plus de 42,2 Mrds Dh. A noter qu'à fin juin 2019, plus de 88,5% de l'encours de ces dettes auprès d'établissements de crédit correspond à des emprunts de trésorerie à terme.

## Revue analytique 2017 – 2018

Au 31 décembre 2018, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint plus de 50,5 Mrds Dh, enregistrant ainsi une hausse de 4,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est essentiellement due à l'augmentation de 12,8% (+4,0 Mrds Dh) des réserves et primes liées au capital. Ces derniers ont été impactés en 2017 par un résultat net exceptionnel 2016. L'évolution des dettes subordonnées est due à des remboursements qui s'élevaient à 4,2 Mrds dh contre 2 Mrds dh de nouvelles émissions.

Les dépôts de la clientèle représentent 83,3% des ressources externes de la banque à fin décembre 2018, avec un encours de près de 234,5 Mrds Dh, en hausse de 4,1% (+9,1 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2017. Cette hausse été accompagnée d'une augmentation de l'encours des dettes auprès des

établissements de crédit de 41,0% (+11,2 Mrds Dh) à plus de 38,7 Mrds Dh. A noter qu'à fin décembre 2018, plus de 90,0% de l'encours de ces dettes auprès d'établissements de crédit correspond à des emprunts de trésorerie à terme.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les fonds propres et assimilés de la banque ont atteint 50,4 Mrds Dh, enregistrant ainsi une progression de 4,7% par rapport à 2016. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la hausse de 17,1% (+4,5 Mrds Dh) des réserves et primes liées au capital suite à l'affectation d'une partie du résultat net de l'exercice 2016 en réserves ;
- l'émission, en décembre 2017, d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 1,25 Mrd Dh.

L'encours des dépôts de la clientèle, qui représente près de 87,1% des ressources externes de la banque, s'est amélioré de 7,9% (+16,5 Mrds) pour s'établir à près de 225,4 Mrds Dh à fin 2017.

Au terme de l'exercice 2017, les ressources externes ont augmenté de 8,6% pour s'établir à 258,7 Mrds Dh. Les emprunts de trésorerie à terme, qui constituent en moyenne près de 76,0% de l'encours des dettes auprès des établissements de crédits à fin 2017, ont augmenté de 38,6% en 2017 avec un encours de près de 20,9 Mrds Dh.

Enfin, les titres de créances émis, dont la contribution représente près de 2,3% à fin 2017 des ressources externes d'Attijariwafa bank, se sont établis à près de 5,9 Mrds Dh en 2017, en baisse de 22,6% par rapport à 2016.

### **I.2.2. Maîtrise des risques – Ratio de solvabilité**

#### **Répartition des créances en souffrance nettes des provisions**

L'évolution des créances en souffrance nettes des provisions d'Attijariwafa bank se présente comme suit, au cours des trois derniers exercices et au premier semestre 2019 :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
Créances pré-douteuses	2	0,2	0,1	-88,9%	-29,1%	1 208	>100,0%
Créances douteuses	1	7	13	>100,0%	92,1%	499	>100,0%
Créances compromises	3 320	3 033	4 203	-8,7%	38,6%	2 195	-47,8%
<b>Total</b>	<b>3 323</b>	<b>3 040</b>	<b>4 217</b>	<b>-8,5%</b>	<b>38,7%</b>	<b>3 901</b>	<b>-7,5%</b>

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Conformément à la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sur la clientèle sont classées selon leur degré de risque, en trois catégories, en créances pré-douteuses, en créances douteuses et en créances compromises. Attijariwafa bank procède à cette classification des créances en souffrance depuis l'exercice 2004 et conformément à la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib. Les provisions correspondantes doivent être constatées, déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100% respectivement.

### Revue analytique 2018 – S1. 2019

Les créances en souffrance nettes de provisions s'établissent à 3,9 Mrds Dh à fin juin 2019, affichant ainsi une baisse de -7,5% par rapport à fin décembre 2018.

L'évolution des créances pré-douteuses nettes de provisions s'explique essentiellement par la hausse des créances prédouteuses sur l'immobiliser provisionné en moyenne à 10%. Par ailleurs, les créances en souffrance nettes des provisions globales affichent une baisse suite au renforcement général des provisions.

### Revue analytique 2017 – 2018

Les créances en souffrance nettes de provisions s'établissent à plus de 4,2 Mrds Dh à fin décembre 2018, affichant ainsi une augmentation de 38,7% par rapport à fin décembre 2017.

Les provisions pour créances en souffrance s'établissent à près de 7,7 Mrds Dh à fin 2018, soit un taux de couverture de 64,7%.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les créances en souffrance nettes de provisions ont régressé de 8,5% pour atteindre près de 3 040 Mdh.

Les provisions pour créances en souffrance s'établissent 8,3 Mrds Dh à fin 2017, soit un taux de couverture de 73,1%.

### Ratios de maîtrise des risques

Le niveau des ratios de maîtrise des risques en vigueur s'établit comme suit :

	2016	2017	2018	Var.17/16	Var.18/17	S1.2019	Var.S1.19/18
<b><u>Provisions</u></b>							
Provisions (décaissement)	8 195	8 251	7 722	0,7%	-6,4%	8 099	4,9%
Provisions (décaissement et signature)	8 501	8 528	8 033	0,3%	-5,8%	8 390	4,4%
<b><u>Créances en souffrance (brut)</u></b>							
Créances en souffrance (décaissement)	11 518	11 291	11 939	-2,0%	5,7%	12 000	0,5%
Créances en souffrance (décaissement et signature)	12 214	11 973	12 633	-2,0%	5,5%	12 666	0,3%
<b><u>Encours de crédits bruts</u></b>							
Crédit par décaissement	183 122	187 489	211 266	2,4%	12,7%	218 839	3,6%
Crédit par décaissement et par signature	257 651	305 268	335 410	18,5%	9,9%	350 945	4,6%
<b><u>Taux de couverture (1)</u></b>							
Taux de couverture (décaissement)	6,3%	6,0%	5,7%	-0,30pt	-0,30pt	5,5%	-0,20pt
Taux de couverture (décaissement et signature)	4,7%	3,9%	3,8%	-0,80pt	-0,10pt	3,6%	-0,20pt
<b><u>Taux de contentieux (2)</u></b>							
Taux de contentieux (décaissement)	6,3%	6,0%	5,7%	-0,27pt	-0,37pt	5,5%	-0,17pt
Taux de contentieux (décaissement et signature)	4,7%	3,9%	3,8%	-0,82pt	-0,16pt	3,6%	-0,16pt
<b><u>Taux de contentieux du secteur (3)</u></b>							
*	7,9%	7,6%	7,5%	-0,31pt	-0,10pt	7,9%	+0,40pt

Mdh - Source Attijariwafa bank – Comptes agrégés \*Correspond au taux de contentieux des créances par décaissement - Source : GPBM

<sup>(1)</sup> Encours de crédits nets + Provisions sur créances en souffrance

<sup>(2)</sup> Provisions sur créances en souffrance/Créances en souffrance

<sup>(3)</sup> Créances en souffrance/Encours brut de crédit

<sup>(4)</sup> Créances en souffrance brutes/créances clients

### Revue analytique 2018 – S1. 2019

Au 30 juin 2019, le taux de contentieux (décaissement) d'Attijariwafa bank s'établit à 5,5%, en baisse de 0,17 point par rapport à l'exercice précédent. Le taux de contentieux du secteur s'établit quant à lui à hauteur de 7,9% à fin juin 2019, en hausse de 0,4 point par rapport à fin 2018.

Le taux de couverture des créances en souffrance (décaissement) de la banque a enregistré une baisse de 0,2 point pour s'établir à 5,5% en juin 2019 contre 5,7% en 2018.

### Revue analytique 2017 – 2018

Au 31 décembre 2018, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 4,1%, en hausse de 0,2 point par rapport à l'exercice précédent. Le taux de contentieux du secteur s'établit quant à lui à hauteur de 7,6% en 2018.

Le taux de couverture des créances en souffrance (décaissement) de la banque a enregistré une baisse de 8,4 point pour s'établir à 64,7% en 2018 contre 73,1% en 2017.

### Revue analytique 2016 – 2017

En 2017, le taux de contentieux (décaissement et signature) d'Attijariwafa bank s'établit à 3,9%, en baisse de 0,8 point par rapport à l'exercice précédent. Le taux de contentieux du secteur s'établit quant à lui à hauteur de 7,8% sur l'exercice 2017, en légère baisse (-0,1 point) par rapport à fin 2016.

Le taux de couverture des créances en souffrance (décaissement) de la banque, pour sa part, a enregistré une hausse de 1,9 point pour s'établir à 73,1% en 2017 contre 71,2% en 2016.

Les dotations et reprises de provisions relatives aux créances en souffrance, y compris les pertes nettes sur créances irrécouvrables, ont évolué comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2018	S1.2019	Var. S1.19/S1.18
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>1 880</b>	<b>2 308</b>	<b>2 565</b>	<b>22,8%</b>	<b>11,1%</b>	<b>683</b>	<b>581</b>	<b>-14,9%</b>
DAP pour créances et engagements par signature en souffrance	1 529	1 338	1 228	-12,5%	-8,2%	633	542	-14,5%
Pertes sur créances irrécouvrables	351	970	1 336	>100,0%	37,7%	50	40	-20,7%
<b>Reprises de provisions</b>	<b>852</b>	<b>1 373</b>	<b>1 780</b>	<b>61,1%</b>	<b>29,7%</b>	<b>240</b>	<b>190</b>	<b>-20,7%</b>
Reprises de prov. pour créances et engagmt. par signature en souffrance	808	1 310	1 725	62,2%	31,6%	219	184	-15,7%
Récupérations sur créances amorties	44	63	55	41,2%	-11,7%	21	6	-73,2%
<b>Dotations nettes aux provisions (1)</b>	<b>1 028</b>	<b>936</b>	<b>785</b>	<b>-9,0%</b>	<b>-16,1%</b>	<b>444</b>	<b>391</b>	<b>-11,8%</b>
<b>Encours brut de crédit* (2)</b>	<b>183 122</b>	<b>187 489</b>	<b>211 266</b>	<b>2,4%</b>	<b>12,7%</b>	<b>198 630</b>	<b>218 839</b>	<b>10,2%</b>
<b>Charge de risque nette (1) / (2)</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,4%</b>	<b>-0,06pt</b>	<b>-0,13pt</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,2%</b>	<b>-0,00pt</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes agrégés \* Créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

### Revue analytique S1.2018 – S1.2019

Au terme du premier semestre 2019, la charge de risque nette est restée constante, en se situant à 0,2%. Cette situation est attribuable à une baisse des dotations nettes aux provisions (-11,8%), et une progression de 10,2% de l'encours brut de crédit à plus de 218,8 Mrds Dh au 30 juin 2019.

### Revue analytique 2017 – 2018

Au terme de l'exercice 2018, la charge de risque nette s'établit à 0,4%, marquant une baisse par rapport à fin décembre 2017. Cette situation est attribuable à une baisse des dotations nettes aux provisions (-16,1%), due à l'amélioration de la qualité du portefeuille attijariWafa Bank, et baisse du rythme de décaissement sur les deux dernières années, accompagnée de consolidations et reprises plus importantes. La charge de risque nette 2018 est également due à l'accélération des crédits bruts expliquée par l'importante part de marché AttijariWafa Bank sur la distribution des crédits TVA (part de marché de 30%), et la poursuite du bon comportement des crédits Retail (exemple : crédit à la consommation +9% en 2018).

### Revue analytique 2016 – 2017

A fin 2017, la charge de risque nette s'est inscrite en diminution (-0,1 pts) à 0,5%, contre 0,6% au titre de l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement d'une régression des dotations nettes aux provisions de 9,0% (-92,0 Mdh) conjuguée à une augmentation des encours brut de crédit de 2,4% par rapport à 2016. La hausse des pertes sur créances irrécouvrables s'explique par une augmentation du niveau des write-offs (radiation des créances), notamment pour l'immobilier.

### Ratios de solvabilité

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank au titre de la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	27 154	23 861	27 074	-12,1%	13,5%	28 155	4,0%
Fonds propres réglementaires (2)	32 662	30 209	35 253	-7,5%	16,7%	37 163	5,4%
Risques pondérés (3)	229 322	237 420	248 423	3,5%	4,6%	261 508	5,3%
<b>Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)</b>	<b>11,84%</b>	<b>10,05%</b>	<b>10,90%</b>	<b>-1,79pt</b>	<b>+0,85pt</b>	<b>10,77%</b>	<b>-0,13pt</b>
<b>Ratio de solvabilité (2) / (3)</b>	<b>14,24%</b>	<b>12,72%</b>	<b>14,19%</b>	<b>-1,52pt</b>	<b>+1,47pt</b>	<b>14,21%</b>	<b>+0,02pt</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

Au titre premier semestre 2019, le ratio sur fonds propres de base d'Attijariwafa bank s'est établi à 10,77% en baisse de 0,13 pt par rapport à fin décembre 2018. Pour sa part, le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank s'est inscrit en légère amélioration de 0,02 pt à 14,21% à juin 2019.

### I.3. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie sur la période 2016–S1 2019 :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2019	Var. S1.19/18
+ Produits d'exploitation bancaire perçus	16 791	15 945	16 353	-5,0%	2,6%	8 507	-48,0%
+ Récupérations sur créances amorties	44	63	55	41,2%	-11,7%	6	-89,8%
+ Produits d'exploitation non bancaire perçus	47	36	58	-24,0%	61,0%	20	-65,0%
- Charges d'exploitation bancaire versées	-8 159	-7 262	-6 375	11,0%	12,2%	-2 991	53,1%
- Charges d'exploitation non bancaire versées	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
- Charges générales d'exploitation versées	-3 870	-4 095	-4 270	-5,8%	-4,3%	-2 184	48,8%
- Impôts sur les résultats versés	-1 584	-1 604	-1 875	-1,2%	-16,9%	-1 152	38,6%
<b>Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>3 269</b>	<b>3 083</b>	<b>3 946</b>	<b>-5,7%</b>	<b>28,0%</b>	<b>2 205</b>	<b>-44,1%</b>
+/- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-5 666	5 094	2 579	>100,0%	-49,4%	-1 334	<-100%
+/- Créances sur la clientèle	-10 676	-4 311	-24 306	59,6%	<-100%	-7 196	70,4%
+/- Titres de transaction et de placement	7 308	-13 435	-6 784	<-100%	49,5%	-3 063	54,9%
+/- Autres actifs	-1 668	1 525	-1 704	>100,0%	<-100%	837	>100,0%
+/- Immob. données en crédit-bail et en location	1 023	-156	-277	<-100%	-77,4%	-389	-40,6%
+/- Dettes envers les Ets de crédit et assim.	-8 078	5 641	11 240	>100,0%	99,3%	3 546	-68,5%
+/- Dépôts de la clientèle	7 875	16 535	9 139	>100,0%	-44,7%	209	-97,7%
+/- Titres de créance émis	543	-1 713	2 668	<-100%	>100,0%	2 944	10,3%
+/- Autres passifs	3 956	-2 825	5 709	<-100%	>100,0%	10 071	76,4%
<b>Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-5 384</b>	<b>6 354</b>	<b>-1 737</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>5 624</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>	<b>-2 114</b>	<b>9 437</b>	<b>2 210</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>-76,6%</b>	<b>7 829</b>	<b>&gt;100,0%</b>
+ Produit des cessions d'immobilisations financières	521	-871	-1 497	<-100%	-71,8%	145	>100,0%
+ Produit des cessions d'immob. incorp et corp.	283	35	259	-87,6%	>100,0%	9	-96,6%
- Acquisition d'immobilisations financières	-227	-5 142	-166	<-100%	96,8%	-257	-54,6%
- Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-866	-980	-824	-13,2%	15,9%	-313	62,1%
+ Intérêts perçus	261	263	241	0,8%	-8,5%	136	-43,4%
+ Dividendes perçus	4 588	1 513	1 610	-67,0%	6,4%	1 305	-18,9%
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>4 560</b>	<b>-5 182</b>	<b>-377</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>92,7%</b>	<b>1 026</b>	<b>&gt;100,0%</b>
+ Sub., fonds pub. et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
+ Emission de dettes subordonnées	2 000	550	-2 250	-72,5%	<-100%	0	-100,0%
+ Emission d'actions	-	-	2 400	Ns	Ns	0	-100,0%
- Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
- Intérêts versés	-480	-524	-487	-9,2%	6,9%	-209	57,2%
- Dividendes versés	-2 239	-2 442	-2 544	-9,1%	-4,2%	-2 728	-7,2%
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-718</b>	<b>-2 416</b>	<b>-2 881</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>-19,3%</b>	<b>-2 937</b>	<b>-1,9%</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>1 727</b>	<b>1 839</b>	<b>-1 049</b>	<b>6,5%</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>5 918</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>5 576</b>	<b>7 303</b>	<b>9 143</b>	<b>31,0%</b>	<b>25,2%</b>	<b>8 094</b>	<b>-11,5%</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>7 303</b>	<b>9 143</b>	<b>8 094</b>	<b>25,2%</b>	<b>-11,5%</b>	<b>14 012</b>	<b>73,1%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

## Revue analytique 2018 – S1.2019

### Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 7,8 Mrds Dh à fin juin 2019, en hausse de 5,6 Mrds Dh par rapport à fin 2018. Cette situation s'explique par une augmentation du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de plus de 7,4 Mrds Dh, atténuée par la baisse des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges (-1,7 Mrds Dh).

La hausse du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation au titre du premier semestre 2019 s'explique principalement par :

- L'augmentation de 17,1 Mrds Dh des créances sur la clientèle ;
- L'augmentation de 3,7 Mrds Dh des titres de transaction et de placement ;
- La hausse des autres actifs qui s'établissent à 837 Mdh en juin 2019 contre -1,7 Mrds Dh en 2018.
- L'amélioration de 4,4 Mrds Dh des autres passifs (+76,4%) ;
- La baisse des créances sur les établissements de crédit et assimilés (3,9 Mrds Dh).
- La baisse des dettes envers les établissements de crédit et assimilés (-68,5%) ;
- Le recul de 8,9 Mrds Dh des dépôts de la clientèle ;

D'autre part, la baisse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 44,1% à fin juin 2019 résulte essentiellement de :

- La baisse des produits d'exploitation bancaire perçus, qui ont affiché une baisse de 48,0% (-7,8 Mdh) ;
- La hausse de 53,1% des charges d'exploitation non bancaire versées (+3,4 Mrds Dh) ;
- L'augmentation de 48,8% des charges d'exploitation versées (+2,1 Mrds Dh).

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'établissent à 1,0 Mrds Dh à fin juin 2019, contre -377 Mdh en 2018.

Cette amélioration s'explique principalement par la hausse des Produits des cessions d'immobilisations financières de près de 1,6 Mrds Dh En juin 2019.

### Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -2,9 Mrds Dh à fin juin 2019, tenant compte des dividendes versés d'une valeur de 2,7 Mrds Dh soit en baisse de -7,2% au premier semestre 2019.

## Revue analytique 2016 – 2017

### Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 9,4 Mrds Dh en 2017 contre -2,1 Mrds Dh pour l'exercice précédent. Cette évolution provient de l'amélioration du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (+11,7 Mrds Dh) conjugué à un recul (-186 Mdh) des flux de trésorerie nets provenant du compte de produit et charges passant ainsi à 3,1 Mrds Dh en 2017 contre 3,3 Mrds Dh en 2016.

La baisse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de -5,7% en 2017, est liée à une baisse des produits d'exploitation bancaire perçus (-5,0% soit -846,0 Mdh par rapport à 2016) conjuguée à une augmentation des charges d'exploitation bancaire de 11,0% (+897,0 Mdh) sur la période.

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont affiché une régression de près de 9,7 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette détérioration est attribuable à la baisse (-1,4 Mrds Dh) des produits de cession d'immobilisations financières à près de -871 Mdh, conjuguée à l'accroissement des

investissements en immobilisation financières, corporelles et incorporelles qui ont atteint près de 6,1 Mrds Dh à fin 2017.

### **Activités de financement**

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à près de -2,4 Mrds Dh en 2017, contre -718 Mdh en 2016. Ce flux correspond essentiellement aux dividendes versés par la banque en 2016 pour un montant de près de 2,4 Mrds Dh, contre-balancé par 2 émissions d'emprunts obligataires subordonnés d'un montant global de 2,75 Mrds Dh.

### **Revue analytique 2017 – 2018**

#### **Activités opérationnelles**

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 2,2 Mrds Dh à fin décembre 2018, en baisse de 7,2 Mrds Dh par rapport à 2017. Cette situation s'explique par une diminution du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation de près de 8,1 Mrds Dh, conjuguée à une augmentation de 863,0 Mdh des flux de trésorerie provenant du compte de produits et charges.

La baisse du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation au titre de l'exercice 2018 s'explique principalement par une évolution à la baisse des dépôts de la clientèle combinée à l'augmentation de l'encours des créances sur la clientèle.

D'autre part, la hausse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de 28,0% à fin décembre 2018 résulte essentiellement d'une hausse des produits d'exploitation bancaire perçus, qui ont affiché une augmentation de 2,6% (+407,5 Mdh), ainsi que d'une baisse des charges d'exploitation bancaire versées de 12,2% soit près de 887,3 Mdh.

#### **Activités d'investissement**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'établissent à près de -377 Mdh en 2018, contre -5,2 Mrds Dh pour l'exercice 2017, soit une hausse de plus de 4,8 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la baisse des acquisitions d'immobilisations financières de près de 5,0 Mrds Dh, due à une opération de réduction de capital de la filiale OGM de 400 Mdh. L'évolution des produits de cession d'immobilisations financières est due à une augmentation des titres d'investissements de 2 Mrds dh.

### **Activités de financement**

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à -2,9 Mrds Dh pour l'exercice 2018, tenant compte d'un remboursement net de 2,3 Mrds Dh de l'encours de dettes subordonnées, et des dividendes versés d'une valeur de -2,5 Mrds Dh soit en baisse de -4,2% par rapport à 2017. Cette évolution a été atténuée par une émission d'actions d'une valeur de 2,4 Mrds Dh.

### **Revue analytique 2016 – 2017**

#### **Activités opérationnelles**

Les flux nets de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à près de 9,4 Mrds Dh en 2017 contre -2,1 Mrds Dh pour l'exercice précédent. Cette évolution provient de l'amélioration du solde des variations des actifs et passifs d'exploitation (+11,7 Mrds Dh) conjugué à un recul (-186 Mdh) des flux de trésorerie nets provenant du compte de produit et charges passant ainsi à 3,1 Mrds Dh en 2017 contre 3,3 Mrds Dh en 2016.

La baisse des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges de -5,7% en 2017, est liée à une baisse des produits d'exploitation bancaire perçus (-5,0% soit -846,0 Mdh par rapport à 2016) conjuguée à une augmentation des charges d'exploitation bancaire de 11,0% (+897,0 Mdh) sur la période.

#### **Activités d'investissement**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont affiché une régression de près de 9,7 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette détérioration est attribuable à la baisse (-1,4 Mrds Dh) des produits de cession d'immobilisations financières à près de -871 Mdh, conjuguée à l'accroissement des

investissements en immobilisation financières, corporelles et incorporelles qui ont atteint près de 6,1 Mrds Dh à fin 2017.

### **Activités de financement**

Les flux liés aux activités de financement se sont établis à près de -2,4 Mrds Dh en 2017, contre -718 Mdh en 2016. Ce flux correspond essentiellement aux dividendes versés par la banque en 2016 pour un montant de près de 2,4 Mrds Dh, contre-balancé par 2 émissions d'emprunts obligataires subordonnés d'un montant global de 2,75 Mrds Dh conjugué au remboursement d'emprunts obligataires subordonné d'un montant de 2,2 Mrds Dh.

## **II. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS**

Depuis 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. Ces normes ont été mises en place une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit.

### **Avertissement :**

**La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2016, 2017 et 2018 et pour les comptes arrêtés au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019.**

**Les comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2016, 2017 et 2018 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.**

**Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019 ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes.**

## II.1. Périmètre de consolidation au 30 juin 2019

	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% contrôle	% intérêts
ATTIJARIWAFABANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWAFAEUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARIINTERNATIONALBANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIEBANCAIREDEL'AFRIQUEDEL'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANKTUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LABANQUEINTERNATIONALEPOURLEMALI	Banque		(2)			Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDITDUSENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNIONGABONAISEDEBANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDITDUCONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETEIVOIRIENNEDEBANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETECOMMERCIALEDEBANQUECAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANKMAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUEINTERNATIONALEPOURL'AFRIQUEAUTOGO	Banque	(2)				Togo	IG	56,76%	56,76%
ATTIJARIWAFABANKEGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
WAFASALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFABAIL	Leasing			(2)		Maroc	IG	98,57%	98,57%
WAFAIMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARIIMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARIFACTORINGMAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFACASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFALLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARIFINANCESCORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFAGESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARIINTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCPSECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCPOPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCPSTRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCPEXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCPFRICTIVALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WAFASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
ATTIJARIASSURANCETUNISIE	Assurance			(3)		Tunisie	IG	58,98%	50,28%
WAFAIMMAASSISTANCE	Assurance			(3)		Maroc	IG	72,15%	45,39%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARIAFRIQUEPARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARIIVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARISICAR	Capital risque					Tunisie	IG	69,06%	40,73%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETEIMMOBILIERETOGOLOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

Source : Attijariwafa bank

IG : Intégration globale-MEE : Mise en équivalence  
 (A) Mouvements intervenus au second semestre 2017  
 (B) Mouvements intervenus au premier semestre 2018  
 (C) Mouvements intervenus au second semestre 2018  
 (D) Mouvements intervenus au premier semestre 2019

1- Acquisition	6 - Fusion entre entités consolidées
2- Création, franchissement de seuil	7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence
3- Entrée de périmètre IFRS	8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale
4- Cession	9 - Reconsolidation
5- Déconsolidation	

### **Mouvements relatifs aux exercices 2016, 2017, 2018 et au 30 juin 2019**

	<b>Acquisition, création</b>	<b>Cession</b>	<b>Entrée de périmètre IFRS</b>
<b>2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Banque internationale pour le Mali</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari Assurance Tunisie</li> <li>▪ Wafa Imma Assistance</li> </ul>
<b>2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Banque internationale pour l'Afrique au Togo</li> <li>▪ Attijariwafa bank Egypt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Attijari Ivoire</li> </ul>	

Source : Attijariwafa bank

## II.2. Présentation du compte de résultat consolidé IFRS

Le compte de résultat consolidé du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur les trois derniers exercices, et en juin 2018 et S1 2019 :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. 19/18
Intérêts et produits assimilés	17 117	18 819	20 911	9,9%	11,1%	10 234	10 831	5,8%
Intérêts et charges assimilées	5 504	5 911	6 916	7,4%	17,0%	3 386	3 578	5,6%
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>11 613</b>	<b>12 908</b>	<b>13 995</b>	<b>11,2%</b>	<b>8,4%</b>	<b>6 848</b>	<b>7 254</b>	<b>5,9%</b>
Commissions perçues	4 992	5 405	5 836	8,3%	8,0%	2 856	2 830	-0,9%
Commissions servies	574	618	802	7,8%	29,7%	342	371	8,5%
<b>Marge sur commissions</b>	<b>4 418</b>	<b>4 787</b>	<b>5 034</b>	<b>8,3%</b>	<b>5,2%</b>	<b>2 514</b>	<b>2 459</b>	<b>-2,2%</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 063	2 870	3 115	-6,3%	8,5%	1 604	1 695	5,7%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	347	1 036	726	>100,0 %	-29,9%	533	387	-27,4%
<b>Résultat des activités de marché</b>	<b>3 410</b>	<b>3 906</b>	<b>3 841</b>	<b>14,5%</b>	<b>-1,7%</b>	<b>2 137</b>	<b>2 083</b>	<b>-2,6%</b>
Produits des autres activités	7 175	7 926	8 699	10,5%	9,8%	4 021	4 359	8,4%
Charges des autres activités	6 943	7 882	9 198	13,5%	16,7%	4 226	4 377	3,6%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>19 673</b>	<b>21 645</b>	<b>22 371</b>	<b>10,0%</b>	<b>3,4%</b>	<b>11 294</b>	<b>11 777</b>	<b>4,3%</b>
Charges générales d'exploitation	8 247	9 044	9 648	9,7%	6,7%	4 692	4 765	1,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	896	937	1 065	4,6%	13,7%	554	741	33,8%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>10 530</b>	<b>11 664</b>	<b>11 658</b>	<b>10,8%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>6 048</b>	<b>6 271</b>	<b>3,7%</b>
Coût du risque	-2 001	-2 168	-1 724	-8,3%	20,5%	-1 027	-914	11,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>8 529</b>	<b>9 496</b>	<b>9 934</b>	<b>11,3%</b>	<b>4,6%</b>	<b>5 021</b>	<b>5 357</b>	<b>6,7%</b>
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	4	16	12	>100,0 %	-27,7%	6	6	-7,1%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	55	23	53	-57,2%	>100,0 %	47	12	-73,9%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>8 587</b>	<b>9 536</b>	<b>9 999</b>	<b>11,0%</b>	<b>4,9%</b>	<b>5 075</b>	<b>5 375</b>	<b>5,9%</b>
Impôts sur les bénéfices	2 934	2 952	3 263	0,6%	10,6%	1 628	1 893	16,2%
<b>Résultat net</b>	<b>5 653</b>	<b>6 584</b>	<b>6 735</b>	<b>16,5%</b>	<b>2,3%</b>	<b>3 446</b>	<b>3 482</b>	<b>1,1%</b>
Résultat hors groupe	896	1 193	1 029	33,2%	-13,7%	649	548	-15,7%
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>4 757</b>	<b>5 391</b>	<b>5 706</b>	<b>13,3%</b>	<b>5,8%</b>	<b>2 797</b>	<b>2 935</b>	<b>4,9%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

## II.3. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

### II.3.1. Produit Net Bancaire

#### Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1 19/18
Intérêts et produits assimilés	17 117	18 819	20 911	9,9%	11,1%	10 234	10 831	5,8%
Intérêts et charges assimilées	5 504	5 911	6 916	7,4%	17,0%	3 386	3 578	5,6%
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>11 613</b>	<b>12 908</b>	<b>13 995</b>	<b>11,2%</b>	<b>8,4%</b>	<b>6 848</b>	<b>7 254</b>	<b>5,9%</b>
Commissions perçues	4 992	5 405	5 836	8,3%	8,0%	2 856	2 830	-0,9%
Commissions servies	574	618	802	7,8%	29,7%	342	371	8,5%
<b>Marge sur commissions</b>	<b>4 418</b>	<b>4 787</b>	<b>5 034</b>	<b>8,3%</b>	<b>5,2%</b>	<b>2 514</b>	<b>2 459</b>	<b>-2,2%</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 063	2 870	3 115	-6,3%	8,5%	1 604	1 695	5,7%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	347	1 036	726	>100,0 %	-29,9%	533	387	-27,4%
<b>Résultat des activités de marché</b>	<b>3 410</b>	<b>3 906</b>	<b>3 841</b>	<b>14,5%</b>	<b>-1,7%</b>	<b>2 137</b>	<b>2 083</b>	<b>-2,6%</b>
Produits des autres activités	7 175	7 926	8 699	10,5%	9,8%	4 021	4 359	8,4%
Charges des autres activités	6 943	7 882	9 198	13,5%	16,7%	4 226	4 377	3,6%
<b>Produit net bancaire</b>	<b>19 673</b>	<b>21 645</b>	<b>22 371</b>	<b>10,0%</b>	<b>3,4%</b>	<b>11 294</b>	<b>11 777</b>	<b>4,3%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

#### Revue analytique S1.2018 – S1.2019

Au titre du premier semestre de l'exercice 2019, le produit net bancaire consolidé a enregistré une progression de 4,3% par rapport à juin 2018, pour s'établir à près de 11,8 Mrds Dh. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 5,9% (+405,9 Mdh) par rapport au premier semestre de l'exercice 2018, pour se situer à plus de 7,3 Mrds Dh à fin juin 2019. Cette amélioration résulte d'une hausse des intérêts et produits assimilés (+5,8%) combinée à une hausse des intérêts et charges assimilées (+5,6%). La contribution de cette marge au PNB du Groupe s'élève à 61,6% au 30 juin 2019.
- la baisse de la marge sur commissions de 2,2% (-55,3 Mdh) pour s'établir à plus de 2,5 Mrds Dh à fin juin 2019, suite notamment à la baisse des commissions perçues de 0,9% (-26,4 Mdh). Cette marge contribue ainsi à hauteur de 20,9% à la formation du PNB consolidé ;
- la baisse du résultat des activités de marché de 2,6% (-54,6 Mdh) à 2,1 Mrds Dh au 30 juin 2019. Cette évolution s'explique essentiellement par une hausse de 91,3 Mdh des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat et d'une baisse de 145,9 Mdh des gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres suite notamment à la baisse des actifs financiers portés par Wafa Assurance.
- la croissance des produits des autres activités de 8,4% (+338,3Mdh) par rapport au 30 juin 2018, conjuguée à une progression des charges des autres activités (+3,6%) qui se sont établies à 4,4 Mrds Dh à fin juin 2019.

#### Revue analytique 2017 – 2018

Au titre de l'exercice 2018, le produit net bancaire consolidé a enregistré une progression de 3,4% par rapport à 2017, pour s'établir à près de 22,4 Mrds Dh. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 8,4% (+1 086,4 Mdh) par rapport à 2017, pour se situer à plus de 14,0 Mrds Dh à fin 2018. Cette amélioration résulte d'une hausse des intérêts et produits

assimilés (+11,1%) combinée à une hausse des intérêts et charges assimilées (+17,0%). La contribution de cette marge au PNB du Groupe s'élève à 62,6% au 31 décembre 2018.

- la hausse de la marge sur commissions de 5,2% (+247,4 Mdh) pour s'établir à plus de 5,0 Mrds Dh à fin 2018, suite notamment à l'amélioration des commissions perçues de 8,0% (+431,0 Mdh). Cette marge contribue ainsi à hauteur de 22,5% à la formation du PNB consolidé ;
- la baisse du résultat des activités de marché de 1,7% (-64,9 Mdh) à 3,8 Mrds Dh en 2018. Cette baisse s'explique essentiellement par un repli de la contribution de Wafa Assurance qui a été compensé par l'amélioration du résultat enregistré au niveau de la banque au Maroc et au niveau de la banque de détail à l'international;
- la croissance des produits des autres activités de 9,8% (+773,3 Mdh) par rapport à 2017, conjuguée à une progression des charges des autres activités de 16,7%, due à une croissance des charges de fonds commun de garantie comptabilisées par Attijari Bank Tunisie pour la première fois au niveau de son compte de résultat.

### Revue analytique 2016 – 2017

A fin 2017, le produit net bancaire s'est inscrit en hausse de 10,0% (+2,0 Mrds Dh) par rapport à l'exercice 2016, pour s'établir à près de 21,6 Mrds Dh. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- la progression de la marge d'intérêt de 11,2% (+1,3 Mrds Dh) à près de 12,9 Mrds Dh. Cette augmentation résulte d'une hausse combinée des intérêts et produits assimilés (+9,9%) et des intérêts et charges assimilées (+7,4%) pour respectivement atteindre 18,8 Mrds Dh et 5,9 Mrds Dh ;
- la hausse de la marge sur commissions de 8,3% (+369,0 Mdh) par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à près de 4,8 Mrds Dh en 2017. Cette évolution résulte d'un accroissement des commissions perçues de 8,3% (+413,0 Mdh) conjugué à une augmentation de 7,8% (44,0 Mdh) des commissions servies. Elle contribue ainsi à hauteur de 22,1% à la formation du PNB consolidé en 2017, contre 22,5% en 2016 ;
- la hausse du résultat des activités de marché de 14,5% (+496,0 Mdh) à près de 3,9 Mrds Dh au 31 décembre 2017. Cette progression est due à la baisse des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat de 6,3% (-193,0 Mdh) conjointe à la hausse des gains ou pertes nets sur Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de 198,0% (+689,0 Mdh) ;
- la baisse du résultat des autres activités, due à la hausse de 10,5% (+751,0 Mdh) des produits des autres activités, moins importante que la celle des charges des autres activités de 13,5% (+939,0 Mdh).

## Evolution de la marge d'intérêt

L'évolution de la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1 19/S1 18
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>17 117</b>	<b>18 819</b>	<b>20 911</b>	9,9%	11,1%	<b>10 234</b>	<b>10 831</b>	5,8%
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>14 938</b>	<b>16 108</b>	<b>17 577</b>	<b>7,8%</b>	<b>9,1%</b>	<b>8 643</b>	<b>9 162</b>	<b>6,0%</b>
Comptes et prêts	13 970	15 107	16 669	8,1%	10,3%	8 174	8 655	5,9%
Opérations de pensions	2	1	2	-21,8%	55,6%	1	5	>100,0%
Opérations de location-financement	966	1 000	906	3,5%	-9,4%	468	501	7,1%
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>566</b>	<b>652</b>	<b>700</b>	<b>15,3%</b>	<b>7,4%</b>	<b>370</b>	<b>454</b>	<b>22,7%</b>
Comptes et prêts	565	652	700	15,5%	7,3%	370	454	22,6%
Opérations de pensions	1	0	0	-100,0%	Ns	0	0	Ns
<b>Opérations sur titres</b>	<b>1 613</b>	<b>2 059</b>	<b>2 634</b>	<b>27,7%</b>	<b>27,9%</b>	<b>1 221</b>	<b>1 215</b>	<b>-0,5%</b>
<b>Intérêts et charges assimilés</b>	<b>5 504</b>	<b>5 911</b>	<b>6 916</b>	<b>7,4%</b>	<b>17,0%</b>	<b>3 386</b>	<b>3 578</b>	<b>5,6%</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>3 553</b>	<b>3 678</b>	<b>4 203</b>	<b>3,5%</b>	<b>14,3%</b>	<b>2 131</b>	<b>1 985</b>	<b>-6,9%</b>
Comptes et emprunts	3 425	3 528	4 007	3,0%	13,6%	2 003	1 940	-3,1%
Opérations de pensions	128	150	196	17,0%	30,5%	128	44	-65,3%
Opérations de location-financement	-	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>929</b>	<b>1 193</b>	<b>1 584</b>	<b>28,4%</b>	<b>32,8%</b>	<b>711</b>	<b>985</b>	<b>38,5%</b>
Comptes et emprunts	788	1 100	1 461	39,6%	32,8%	639	862	34,9%
Opérations de pensions	141	92	123	-34,5%	33,3%	72	123	70,5%
<b>Emprunts émis par le groupe</b>	<b>1 022</b>	<b>1 040</b>	<b>1 128</b>	<b>1,7%</b>	<b>8,5%</b>	<b>544</b>	<b>608</b>	<b>11,7%</b>
<b>Marge d'intérêt</b>	<b>11 613</b>	<b>12 908</b>	<b>13 995</b>	<b>11,2%</b>	<b>8,4%</b>	<b>6 848</b>	<b>7 254</b>	<b>5,9%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

## Revue analytique S1.2018 – S1.2019

Au terme du premier semestre de l'exercice 2019, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 5,9% (+405,9 Mdh) pour se situer à plus de 7,3 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la hausse des intérêts et produits assimilés de 5,8% (+597,1 Mdh) à plus de 10,8 Mrds Dh, sous l'effet de l'augmentation des opérations avec la clientèle de plus de 518,8 Mdh (+6,0%) ;
- l'augmentation de 5,6% (+191,3 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à près de 3,6 Mrds Dh à fin juin 2019.

Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse de 274,0 Mdh des intérêts et charges assimilés sur opérations interbancaires, l'augmentation de 64,0 Mdh des emprunts émis par le groupe ainsi que la baisse des opérations avec la clientèle (-146,3 Mdh).

## Revue analytique 2017 – 2018

Au terme de l'exercice 2018, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 8,4% (+1 086,4 Mdh) pour se situer à plus de 14,0 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- hausse des intérêts et produits assimilés de 11,1% (+2,1 Mrds Dh) à plus de 20,9 Mrds Dh, sous l'effet de l'augmentation des opérations avec la clientèle de plus de 1 468,9 Mdh (+9,1%) ;
- hausse de 17,0% (+1 005,3 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à près de 6,9 Mrds Dh à fin 2018. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse de 525,1 Mdh des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle combinée à une augmentation de 391,6 Mdh des intérêts et charges assimilés sur opérations interbancaires.

## Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank atteint près de 12,9 Mrds Dh contre 11,6 Mrds Dh en 2016, soit une hausse de 11,2%. Cette progression résulte d'une hausse des intérêts et produits assimilés plus importante que celle des intérêts et charges assimilés :

- hausse des intérêts et produits assimilés de 9,9% (+1,7 Mrds Dh) à près de 18,8 Mrds Dh, sous l'effet de l'augmentation des créances sur la clientèle dont l'encours à fin 2017 a progressé de 7,8% (+1,2 Mrds Dh) par rapport à 2016 ;
- hausse de 7,4% (+407,0 Mdh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à 5,9 Mrds Dh à fin 2017. Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation de 28,4% (+264,0 Mdh) à près de 1,2 Mrds Dh des opérations interbancaires et celle des opérations avec la clientèle (+3,5%).

## Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1.19/ 18
<b>Commissions perçues</b>	<b>4 992</b>	<b>5 405</b>	<b>5 836</b>	<b>8,3%</b>	<b>8,0%</b>	<b>2 856</b>	<b>2 830</b>	<b>-0,9%</b>
<b>Commissions sur opérations</b>	<b>2 249</b>	<b>2 383</b>	<b>2 480</b>	<b>6,0%</b>	<b>4,1%</b>	<b>1 238</b>	<b>1 163</b>	<b>-6,0%</b>
Dont sur opérations avec la clientèle	1 505	1 553	1 601	3,2%	3,1%	839	751	-10,5%
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>2 743</b>	<b>3 022</b>	<b>3 356</b>	<b>10,2%</b>	<b>11,0%</b>	<b>1 618</b>	<b>1 666</b>	<b>3,0%</b>
Dont produits de gestion d'OPCVM	358	377	382	5,1%	1,5%	195	184	-5,8%
Dont produits sur moyen de paiement	1 519	1 706	1 886	12,3%	10,6%	918	959	4,5%
<b>Commissions servies</b>	<b>574</b>	<b>618</b>	<b>802</b>	<b>7,8%</b>	<b>29,7%</b>	<b>342</b>	<b>371</b>	<b>8,5%</b>
<b>Commissions sur opérations</b>	<b>75</b>	<b>89</b>	<b>116</b>	<b>18,3%</b>	<b>30,7%</b>	<b>46</b>	<b>42</b>	<b>-8,1%</b>
Dont sur opérations avec les étabts. de crédit	59	63	89	6,0%	41,6%	37	32	-15,2%
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>498</b>	<b>529</b>	<b>685</b>	<b>6,2%</b>	<b>29,5%</b>	<b>296</b>	<b>329</b>	<b>11,0%</b>
Dont charges de gestion d'OPCVM	20	23	27	15,3%	19,6%	20	13	-35,4%
Dont charges sur moyen de paiement	392	412	581	5,0%	41,1%	244	238	-2,4%
<b>Marge sur commissions</b>	<b>4 418</b>	<b>4 787</b>	<b>5 034</b>	<b>8,3%</b>	<b>5,2%</b>	<b>2 514</b>	<b>2 459</b>	<b>-2,2%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

## Revue analytique S1.2018 – S1.2019

Au terme du premier semestre de l'exercice 2019, la marge sur commissions du groupe s'établit à près de 2,5 Mrds Dh, affichant ainsi une baisse de 2,2% par rapport au premier semestre de l'exercice 2018. Cette amélioration résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la baisse des commissions perçues de 0,9% (-26,4 Mdh) pour s'établir à 2,8 Mrds Dh à fin juin 2019 et ce, en raison d'une diminution des commissions sur opérations (-6,0% soit une baisse de 74,9 Mdh en juin 2019) ainsi que la hausse des prestations de services bancaires et financiers (+3,0% soit une augmentation de 48,4 Mdh en juin 2019) ;
- Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 64,6% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent plus de 57,5% des commissions sur prestation de services bancaires et financiers ;
- La hausse des commissions servies de 8,5% (+28,9 Mdh) à plus de 370,9 Mdh. Cette évolution est liée à la progression des prestations de services bancaires de 11,0% pour s'établir à 328,8 Mdh à fin juin 2019.

## Revue analytique 2017 – 2018

Au terme de l'exercice 2018, la marge sur commissions du groupe s'établit à plus de 5,0 Mrds Dh, affichant ainsi une croissance de 5,2% par rapport à l'exercice 2017. Cette amélioration résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des commissions perçues de 8,0% (+431,0 Mdh) pour atteindre plus de 5,8 Mrds Dh à fin 2018 et ce, en raison d'une progression des prestations de services bancaires et financiers (+11,0% soit +333,7 Mdh de plus comparé à 2017) et des commissions sur opérations (+4,1% soit +97,3 Mdh de plus comparé à 2017) ;
- Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 64,5% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent plus de 56,2% des commissions sur prestation de services bancaires et financiers ;
- La hausse des commissions servies de 29,7% (+183,6 Mdh) à plus de 802 Mdh. Cette évolution est liée à la progression des commissions sur opérations avec les établissements de crédit de +26,2 Mdh à plus de 89 Mdh et d'une augmentation des prestations de services bancaires de 29,5% pour s'établir à 685 Mdh à fin 2018.

### Revue analytique 2016 – 2017

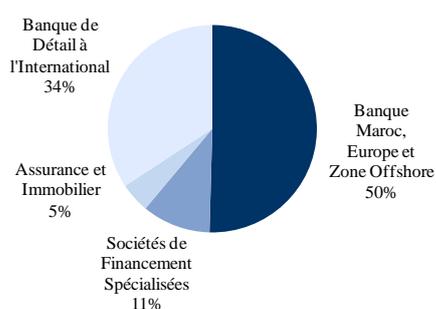
En 2017, la marge sur commissions du Groupe a enregistré une hausse de 8,3% pour s'établir à près de 4,8 Mrds Dh. Cette progression s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la progression des commissions perçues de 8,3% (+ 413 Mdh) à près de 5,4 Mrds Dh, en raison principalement de l'amélioration des prestations de services bancaires et financiers de 10,2% (+279 Mdh) par rapport à 2016, conjuguée à l'accroissement des commissions sur opérations de 6,0% (+134Mdh) par rapport à 2016;
- l'amélioration des commissions servies de 7,8% (+44 Mdh) pour s'établir à près de 618Mdh à fin 2017. Cette situation résulte de la forte progression aussi bien des commissions sur opérations de 18,3% (+14 Mdh) que des commissions sur prestation de services bancaires et financiers de 6,2% (+31 Mdh) pour s'établir au 31 décembre 2017 à près de 89 Mdh et 529 Mdh respectivement.

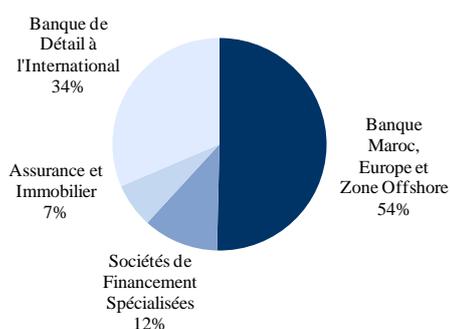
### Contribution des pôles d'activité au Produit Net Bancaire

Les diagrammes suivants présentent la contribution au PNB des différents pôles d'activité du Groupe Attijariwafa bank, au 31 décembre 2018 et au 30 juin 2019

Contribution au PNB au 31 décembre 2018



Contribution au PNB au 30 juin 2019



Source : Attijariwafa bank

Au titre du premier semestre 2019, la banque Maroc, Europe et Zone Offshore demeure le principal contributeur au PNB du Groupe avec une part de 54,1%, suivie de la BDI avec une part de 33,8% et des sociétés de financement avec près de 12,2%.

## Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank, au titre de la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. 19/18
<b>Attijariwafa bank</b>	<b>9 701</b>	<b>10 206</b>	<b>10 684</b>	<b>5,2%</b>	<b>4,7%</b>	<b>5 154</b>	<b>5 843</b>	<b>13,4%</b>
<b>Filiales dont :</b>	<b>10 468</b>	<b>11 889</b>	<b>12 103</b>	<b>13,6%</b>	<b>1,8%</b>	<b>6 364</b>	<b>6 109</b>	<b>-4,0%</b>
Attijari Bank Tunisie	1 497	1 497	1 525	0,0%	1,8%	798	748	-6,2%
Wafa Assurance IFRS	1 436	1 438	1 063	0,2%	-26,1%	751	682	-9,2%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	1 017	1 104	1 194	8,6%	8,1%	592	625	5,6%
Wafasalaf	997	1 017	1 046	2,0%	2,9%	539	535	-0,7%
Société Ivoirienne de Banque	860	975	1 131	13,3%	16,0%	597	565	-5,4%
Attijariwafa bank Egypt		881	1 209	Ns	37,2%	547	559	2,3%
Société Camerounaise de Banque	733	778	818	6,2%	5,1%	433	361	-16,7%
Union Gabonaise de Banque	638	702	752	10,1%	7,1%	392	366	-6,7%
Autres filiales	3 291	3 496	3 366	6,2%	-3,7%	1 715	1 668	-2,7%
<i>Eliminations</i>	<i>-495</i>	<i>-450</i>	<i>-416</i>	<i>9,2%</i>	<i>7,5%</i>	<i>-223</i>	<i>-175</i>	<i>21,7%</i>
<b>Total</b>	<b>19 673</b>	<b>21 645</b>	<b>22 371</b>	<b>10,0%</b>	<b>3,4%</b>	<b>11 294</b>	<b>11 777</b>	<b>4,3%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Au titre du premier semestre 2019, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au PNB du Groupe avec une part de 49,6%, suivi de Attijari Bank Tunisie avec une part de plus de 6,4% et de Wafa assurance avec près de 5,8%.

## Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1 19/18
Produit net bancaire (1)	19 673	21 645	22 371	10,0%	3,4%	11 294	11 777	4,3%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	9 143	9 981	10 713	9,2%	7,3%	5 246	5 506	5,0%
<b>Coefficient d'exploitation (2) / (1)</b>	<b>46,5%</b>	<b>46,1%</b>	<b>47,9%</b>	<b>-0,36pt</b>	<b>+1,78pt</b>	<b>46,4%</b>	<b>46,8%</b>	<b>+0,30pt</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

## Charges générales d'exploitation

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. 19/18
Charges de personnel	4 440	4 906	5 298	10,5%	8,0%	2 624	2 703	3,0%
Impôts et taxes	296	333	384	12,4%	15,3%	178	186	4,3%
Charges externes	3 467	3 610	3 704	4,1%	2,6%	1 818	1 771	-2,6%
Autres charges générales d'exploitation	45	194	261	>100,0 %	34,8%	72	106	46,9%
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>8 247</b>	<b>9 044</b>	<b>9 648</b>	<b>9,7%</b>	<b>6,7%</b>	<b>4 692</b>	<b>4 765</b>	<b>1,6%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

## Revue analytique juin 2018 – juin 2019

Au titre du premier semestre 2019, les charges générales d'exploitation ont progressé de 1,6% par rapport au premier semestre 2018 pour s'établir à près de 4,8 Mrds Dh en raison de l'augmentation de 3% des charges de personnel.

L'évolution des charges de personnel s'explique essentiellement par l'augmentation de l'effectif qui est passé de 8 638 collaborateurs en juin 2018 à 8 698 collaborateurs en juin 2019. Cette évolution reste modérée malgré l'impact du retraitement IFRS de la décote accordée aux salariés dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés et de l'évolution négative du cours de change TND/MAD.

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank a évolué de 0,30 pt en juin 2019, soutenu par une évolution des Charges générales d'exploitation et amortissements plus importante que l'évolution qu'a connu le produit net bancaire.

### Revue analytique 2017 – 2018

Au titre de l'exercice 2018, les charges générales d'exploitation ont progressé de 6,7% par rapport à 2017 pour s'établir à près de 9,6 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges de personnel de 8,0% (+392 Mdh) à près de 5,3 Mrds Dh conjuguée à une hausse des charges externes de 2,6% (+94 Mdh) à près de 3,7 Mrds à fin 2018. Ceci est du à la hausse des frais généraux de 7,3%.

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank a évolué de 1,78 pt en 2018, soutenu par une évolution des Charges générales d'exploitation et amortissements plus importante que l'évolution qu'a connu le produit net bancaire.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, les charges générales d'exploitation ont progressé de 9,7% par rapport à l'exercice 2016 pour s'établir à près de 9,0 Mrds Dh. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des charges de personnel de 10,5% (+466 Mdh) à près de 4,9 Mrds Dh conjuguée à une hausse des charges externes de 4,1% (+143 Mdh) à près de 3,6 Mrds à fin 2017.

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank a baissé de 0,36 pt en 2018, soutenu par une évolution du produit net bancaire plus importante que les charges générales d'exploitation et amortissements.

### Contribution des filiales aux charges générales d'exploitation

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank aux charges générales d'exploitation, au titre de la période 2016 – juin 2019, se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. 19/18
<b>Attijariwafa bank</b>	<b>4 333</b>	<b>4 677</b>	<b>4 816</b>	<b>7,9%</b>	<b>3,0%</b>	<b>2 370</b>	<b>2 488</b>	<b>5,0%</b>
<b>Filiales dont :</b>	<b>5 305</b>	<b>5 754</b>	<b>6 313</b>	<b>8,5%</b>	<b>9,7%</b>	<b>3 099</b>	<b>3 193</b>	<b>3,0%</b>
Attijari Bank Tunisie	691	695	668	0,6%	-3,9%	348	325	-6,4%
Wafa Assurance IFRS	579	612	699	5,8%	14,2%	322	340	5,6%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	542	611	649	12,8%	6,2%	328	335	1,9%
Attijariwafa Europe	488	497	528	1,7%	6,3%	275	262	-4,7%
Société Ivoirienne de Banque	438	473	507	8,0%	7,3%	258	264	2,4%
Union Gabonaise de Banque	365	351	352	-3,8%	0,2%	184	158	-13,8%
Société Camerounaise de Banque	357	378	378	5,9%	0,1%	186	203	9,1%
Wafasalaf	349	367	362	5,2%	-1,2%	194	179	-8,1%
Autres filiales	1 497	1 770	2 170	18,3%	22,6%	1 004	1 126	12,1%
Eliminations	-	-	-	9,1%	7,5%	-	-	21,7%
	495	450	416			223	175	
<b>Charges générales d'exploitation *</b>	<b>9 143</b>	<b>9 981</b>	<b>10 713</b>	<b>9,2%</b>	<b>7,3%</b>	<b>5 246</b>	<b>5 506</b>	<b>5,0%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

\*y compris dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

### Revue analytique juin 2018 – juin 2019

Au titre du premier semestre 2019, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 45,2% suivi de Wafa assurance avec 6,2% et la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest avec une part de 6,1%.

### Revue analytique 2017 – 2018

Au titre de l'exercice 2018, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 45,0% suivi de Wafa Assurance avec 6,5% et d'Attijari bank Tunisie avec une part de 6,2%.

L'évolution de 14,2% des charges générales d'exploitation de Wafa Assurance est due à un effet périmètre : les 2 filiales Wafa IMA Assistance et Attijari Assurance Tunisie ont été consolidées pour la première fois en 2018. A périmètre constant, les charges auraient évolué de 1,4%. Le pôle des banques de détail à l'international (BDI) ont vu évoluer leurs charges générales d'exploitation de 12,7% en raison de la consolidation de 8 mois d'Attijari Egypt en 2017 contre 12 mois en 2018. Les charges de BDI hors Attijari Egypt n'augmentent que de 2,8%.

L'augmentation des charges générales d'exploitation d'Attijari de 3% provient essentiellement de :

- la hausse des charges de personnel, expliquée par l'évolution de la masse salariale de +6% (effet coût de 3pts et effet effectif de 2 pts) ainsi que la croissance des frais de la formation de +50% ;
- la progression des autres charges générales d'exploitation de +41 Mdh pour s'établir à 60 Mdh à fin 2018.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 46,9% suivi d'Attijari bank Tunisie avec une part de 7,0% et de Wafa Assurance avec 6,1%.

### **II.3.2. Résultat Brut d'Exploitation**

Le résultat brut d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. S1 19/18
<b>Produit net bancaire</b>	<b>19 673</b>	<b>21 645</b>	<b>22 371</b>	<b>10,0%</b>	<b>3,4%</b>	<b>11 294</b>	<b>11 777</b>	<b>4,3%</b>
Charges générales d'exploitation	8 247	9 044	9 648	9,7%	6,7%	4 692	4 765	1,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	896	937	1 065	4,6%	13,7%	554	741	33,8%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>10 530</b>	<b>11 664</b>	<b>11 658</b>	<b>10,8%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>6 048</b>	<b>6 271</b>	<b>3,7%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

### Revue analytique juin 2018 – juin 2019

Au titre premier semestre 2019, le résultat brut d'exploitation a affiché une hausse de 3,7% à près de 6,3 Mrds Dh. Cette hausse résulte principalement d'un accroissement du PNB de 4,3% (+482,8 Mdh) malgré une augmentation relativement importante des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles de 33,8% (+187,1 Mdh) pour s'établir à près de 740,9 Mrds Dh à juin 2019.

### Revue analytique 2017 – 2018

A fin décembre 2018, le résultat brut d'exploitation a enregistré un repli de 0,1% par rapport à décembre 2017, pour s'établir à plus de 11,7 Mrds Dh. Cette baisse s'explique essentiellement par une augmentation de 6,7% (+604,0 Mdh) des charges générales d'exploitation, malgré une hausse de 3,4% du PNB (+726,0 Mdh). Cette hausse des charges d'exploitation est due à la croissance des frais généraux de 7,3%.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le résultat brut d'exploitation a affiché une hausse de 10,8% à près de 11,7 Mrds Dh. Cette hausse résulte principalement d'un accroissement du PNB de 10,0% (+2,0 Mrds Dh) malgré une augmentation relativement importante des charges générales d'exploitation de 9,7% (+797 Mdh) pour s'établir à près de 9,1 Mrds Dh à fin 2017.

### Contribution des filiales au Résultat Brut d'Exploitation

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank aux charges générales d'exploitation, au titre de la période 2016 – juin 2019, se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. 19/18
<b>Attijariwafa bank</b>	<b>5 368</b>	<b>5 529</b>	<b>5 868</b>	<b>3,0%</b>	<b>6,1%</b>	<b>2 784</b>	<b>3 355</b>	<b>20,5%</b>
<b>Filiales dont :</b>	<b>5 163</b>	<b>6 135</b>	<b>5 789</b>	<b>18,8%</b>	<b>-5,6%</b>	<b>3 264</b>	<b>2 916</b>	<b>-10,7%</b>
Wafa Assurance	857	826	278	-3,6%	-66,4%	429	341	-20,4%
Attijari Bank Tunisie	807	803	857	-0,5%	6,7%	450	423	-6,1%
Wafasalaf	648	650	684	0,3%	5,2%	344	356	3,4%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	475	493	545	3,7%	10,5%	263	290	10,1%
Société Ivoirienne de Banque	422	502	623	18,9%	24,2%	339	301	-11,3%
Société Camerounaise de Banque	376	400	439	6,5%	9,8%	247	158	-36,1%
Union Gabonaise de Banque	273	351	400	28,8%	13,9%	208	207	-0,5%
Attijariwafa bank Egypt	-	544	512	Ns	-5,8%	324	187	-42,2%
Wafa Bail	262	260	266	-0,6%	2,4%	129	138	6,8%
Wafacash	220	215	218	-2,5%	1,6%	107	105	-1,7%
Crédit Du Congo	171	193	181	12,8%	-6,2%	86	90	4,5%
Autres filiales	653	898	785	37,6%	-12,6%	337	319	-5,3%
<b>Total</b>	<b>10 530</b>	<b>11 664</b>	<b>11 658</b>	<b>10,8%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>6 048</b>	<b>6 271</b>	<b>3,7%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

### Revue analytique juin 2018 – juin 2019

Au titre du premier semestre 2019, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 53,5%, suivi de Attijari Bank Tunisie avec plus de 6,7% et de Wafasalaf avec une part de 5,7%.

### Revue analytique 2017 – 2018

Au titre de l'exercice 2018, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 50,3%, suivi d'Attijari Bank Tunisie avec plus de 7,4%. L'évolution enregistrée par Attijariwafa bank est due à l'amélioration du PNB accompagnée d'une maîtrise des frais généraux. Le résultat brut d'exploitation de Wafa Assurance a été impacté par l'augmentation de la sinistralité automobile et les sinistres de pointe. Le résultat brut d'exploitation des filiales du pôle banques de détail à l'international a cru de 5,1% en 2018, soutenu par l'effet cours de devises (+8,0% à cours constant). Les sociétés de financement spécialisées ont vu leurs résultats d'exploitation évoluer de 4%, en ligne avec l'évolution normative de l'activité.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 47,4%, suivi de Wafa Assurance avec plus de 7,1%.

### II.3.3. Coût du risque

Le coût du risque du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>2 588</b>	<b>2 765</b>	<b>5 362</b>	<b>6,8%</b>	<b>93,9%</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	2 174	2 416	5 024	11,1%	>100,0%
Provisions engagements par signature	14	20	84	42,9%	>100,0%
Autres provisions pour risques et charges	401	329	254	-18,0%	-22,8%
<b>Reprises de provisions</b>	<b>1 151</b>	<b>1 861</b>	<b>5 396</b>	<b>61,7%</b>	<b>&gt;100,0%</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	959	1 416	5 093	47,7%	>100,0%
Reprises de provisions engagements par signature	25	48	108	92,0%	>100,0%
Reprise des autres provisions pour risques et charges	167	397	195	>100,0%	-50,9%
<b>Variation des provisions</b>	<b>564</b>	<b>1 264</b>	<b>1 758</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>39,1%</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	58	51	1 845	-12,1%	>100,0%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	557	1 266	32	>100,0%	-97,5%
Récupérations sur prêts et créances amorties	65	81	136	24,6%	67,9%
Autres pertes	14	29	17	>100,0%	-41,4%
<b>Coût du risque</b>	<b>2 001</b>	<b>2 168</b>	<b>1 724</b>	<b>8,3%</b>	<b>-20,5%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

#### Revue analytique 2017 – 2018

Au titre de l'exercice 2018, le coût du risque s'élève à 1,7 Mrds Dh, en baisse de 20,5% comparativement à 2017. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- la hausse des reprises de provisions de 3,5 Mrds Dh à près de 5,4 Mrd Dh, en raison principalement de la hausse des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances de 3,7 Mrds Dh ;
- malgré la hausse de 93,9% des dotations aux provisions, s'établissant à 5,4 Mrds Dh.

L'amélioration du coût du risque en 2018 est principalement liée à la baisse des provisions constituées au niveau du bucket 2 (watch lists et créances dont la qualité du risque s'est dégradé significativement depuis l'origination).

Cette baisse de dotations est la combinaison de la baisse des encours du bucket 2 (passage vers les autres buckets notamment vers le bucket 1 en lien avec l'amélioration de la qualité des actifs) de 44 à 40 Mrds Dh (donc 36 à 33 Mrds Dhs pour la banque au Maroc) et la légère baisse du taux de couverture liée au mix entre les segments du buckets 2 et la reprise de provisions sur 2 dossiers de crédit restructurés.

#### Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, le coût du risque s'établit à près de 2,2 Mrds Dh, en hausse de 8,3% (+167 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. Cette situation provient essentiellement des éléments conjugués suivants :

- hausse de 6,8% des dotations aux provisions (+177 Mdh), suite notamment à la hausse des provisions pour dépréciation des prêts et créances de 11,1% (+242 Mdh) par rapport à 2016 ;
- hausse de 61,7% (+710 Mdh) des reprises de provisions qui se sont établies à 1 861 Mdh à fin 2017, cette évolution est consécutive à une progression de 47,7% (+457 Mdh) des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances et à l'augmentation des reprises des autres provisions pour risques et charges (+230 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. La hausse des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances est essentiellement due aux write-offs (radiation des créances) au niveau de Attijariwafa bank ;
- la variation des provisions a connu une hausse pour s'établir à près de 1 264 Mdh au terme de l'exercice 2017, en raison principalement de l'augmentation des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées par rapport à l'exercice précédent, lequel est du à la radiation des créances effectuée par Attijariwafa bank.

Les tableaux suivants présentent les expositions brutes de provisions et les taux de couverture par catégorie de Bucket au 30 juin 2019:

GROUPE	Expositions brutes de provisions				Taux de couverture			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Crédits clientèle	289	28	23	339	0,8%	15,5%	65,8%	6,4%
EPS	130	9	1	140	0,4%	3,2%	26,7%	0,7%
<b>Total</b>	<b>418</b>	<b>37</b>	<b>24</b>	<b>479</b>	<b>0,6%</b>	<b>12,4%</b>	<b>65,0%</b>	<b>4,7%</b>

Dont Banque au Maroc	Expositions brutes de provisions				Taux de couverture			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Crédits clientèle	186	21	12	219	0,5%	14,4%	64,7%	5,4%
EPS	113	9	0,346	122	0,2%	2,2%	14,1%	0,4%
<b>Total</b>	<b>298</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>341</b>	<b>0,4%</b>	<b>10,8%</b>	<b>63,3%</b>	<b>3,6%</b>

Dont BDI	Expositions brutes de provisions				Taux de couverture			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Crédits clientèle	67	4	7	78	1,4%	27,3%	68,0%	8,4%
EPS	14	0,548	0,16	15	1,8%	19,2%	54,3%	3,0%
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>92</b>	<b>1,5%</b>	<b>26,6%</b>	<b>67,7%</b>	<b>7,5%</b>

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank

Les tableaux suivants présentent les expositions brutes de provisions et les taux de couverture par catégorie de Bucket en 2018:

GROUPE	Expositions brutes de provisions				Taux de couverture			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Crédits clientèle	275	29	22	326	0,8%	14,8%	66,4%	6,5%
EPS	126	11	1	138	0,4%	2,4%	20,0%	0,7%
<b>Total</b>	<b>401</b>	<b>40</b>	<b>23</b>	<b>464</b>	<b>0,6%</b>	<b>11,4%</b>	<b>64,7%</b>	<b>4,8%</b>

Dont Banque au Maroc	Expositions brutes de provisions				Taux de couverture			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Crédits clientèle	177	23	12	211	0,5%	13,9%	61,7%	5,4%
EPS	105	10	1	116	0,2%	2,2%	7,3%	0,4%
<b>Total</b>	<b>282</b>	<b>33</b>	<b>13</b>	<b>327</b>	<b>0,4%</b>	<b>10,3%</b>	<b>58,8%</b>	<b>3,6%</b>

Dont BDI	Expositions brutes de provisions				Taux de couverture			
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Crédits clientèle	63	4	7	74	1,5%	22,0%	71,8%	8,9%
EPS	14	1	0	15	1,7%	4,3%	71,4%	2,7%
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>89</b>	<b>1,5%</b>	<b>18,8%</b>	<b>71,8%</b>	<b>7,9%</b>

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank

Au 30 juin 2019, les expositions brutes de provisions du groupe s'établissent à 479,2 Mrds Dh. Le taux de couverture s'établit quand à lui à 4,7% au 30/06/2019.

Les expositions brutes de provisions de la banque au maroc s'établissent à 340,8 Mrds Dh. Le taux de couverture s'établit quand à lui à 3,6% au 30/06/2019.

Pour leur part, les expositions brutes de provisions de la BDI s'établissent à 92,3 Mrds Dh. Le taux de couverture s'établit à 7,5% au 30/06/2019.

### Coût du risque

Le coût du risque du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. 19/18
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>10 530</b>	<b>11 664</b>	<b>11 658</b>	<b>10,8%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>6 048</b>	<b>6 271</b>	<b>3,7%</b>
- Coût du risque	-2 001	-2 168	-1 724	-8,3%	20,5%	-1 027	-914	11,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>8 529</b>	<b>9 496</b>	<b>9 934</b>	<b>11,3%</b>	<b>4,6%</b>	<b>5 021</b>	<b>5 357</b>	<b>6,7%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

### Contribution des filiales au coût du risque

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au coût du risque, au titre de la période considérée, se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. 19/18
<b>Attijariwafa bank</b>	<b>1 427</b>	<b>1 282</b>	<b>766</b>	<b>-10,2%</b>	<b>-40,2%</b>	<b>547</b>	<b>463</b>	<b>-15,3%</b>
<b>Filiales dont :</b>	<b>574</b>	<b>886</b>	<b>957</b>	<b>54,4%</b>	<b>8,0%</b>	<b>480</b>	<b>450</b>	<b>-6,1%</b>
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	152	34	36	-77,4%	3,4%	34	17	-50,7%
Wafasalaf	103	119	238	15,8%	>100,0%	121	115	-5,1%
SCB Cameroun	70	116	115	64,3%	-0,5%	1	61	>100,0%
Wafabail	61	56	102	-7,1%	81,3%	47	2	-94,7%
Union Gabonaise de Banque	37	87	119	>100,0%	36,3%	-66	-47	28,1%
Wafa Assurance	37	83	74	>100,0%	-11,6%	64	84	31,2%
Attijari Bank Tunisie	29	47	159	60,6%	>100,0%	37	55	49,8%
Credit Du Congo	26	22	0,4	-17,5%	-98,0%	-40,1	29	>100,0%
AWB Mauritanie	23	13	10	-45,0%	-22,9%	30	6	-81,6%
Societe Ivoirienne de Banque	23	28	82	21,1%	>100,0%	95	34	-64,3%
La Banque Internationale pour le Mali	19	209	12	>100,0%	-94,4%	64	56	-11,3%
Autres filiales	-7	72	11	>100,0%	-85,3%	92	37	-59,2%
<b>Total</b>	<b>2 001</b>	<b>2 168</b>	<b>1 724</b>	<b>8,3%</b>	<b>-20,5%</b>	<b>1 027</b>	<b>914</b>	<b>-11,0%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Sur la période 2016 – juin 2019, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au coût du risque du Groupe avec une part de 50,7%, suivi de Wafasalaf avec près 12,6% et de Wafa Assurance avec une part de 9,2%.

### **II.3.4. Résultat net part du groupe**

#### Evolution du résultat net part du groupe

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. 19/18
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>8 529</b>	<b>9 496</b>	<b>9 934</b>	<b>11,3%</b>	<b>4,6%</b>	<b>5 021</b>	<b>5 357</b>	<b>6,7%</b>
Quote-part du résultat des Eses mises en équival.	4	16	12	>100,0%	-27,7%	6	6	-7,1%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	55	23	53	-57,2%	>100,0%	47	12	-73,9%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>8 587</b>	<b>9 536</b>	<b>9 999</b>	<b>11,0%</b>	<b>4,9%</b>	<b>5 075</b>	<b>5 375</b>	<b>5,9%</b>
Impôts sur les bénéfices	2 934	2 952	3 263	0,6%	10,6%	1 628	1 893	16,2%
<b>Résultat net</b>	<b>5 653</b>	<b>6 584</b>	<b>6 735</b>	<b>16,5%</b>	<b>2,3%</b>	<b>3 446</b>	<b>3 482</b>	<b>1,1%</b>
Résultat hors groupe	896	1 193	1 029	33,2%	-13,7%	649	548	-15,7%
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>4 757</b>	<b>5 391</b>	<b>5 706</b>	<b>13,3%</b>	<b>5,8%</b>	<b>2 797</b>	<b>2 935</b>	<b>4,9%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

#### Revue analytique juin 2018 – juin 2019

Au terme du premier semestre de l'exercice 2019, le résultat net d'Attijariwafa bank s'est apprécié de 1,1% pour s'établir à 3,5 Mrds Dh à fin juin 2019. Cette progression est consécutive à une amélioration du résultat d'exploitation de 6,7% (+335,8 Mdh) à fin juin 2019, atténuée par une hausse de 16,2% de l'impôt sur les bénéfices. Ce dernier tient compte de l'entrée en vigueur de l'impôt sur la cohésion sociale dont l'impact est de 72 Mdh (, retraité de cet impôt, l'impôt sur les résultats aurait augmenté de 11% au lieu de 16%).

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à près de 2,9 Mrds Dh, en progression de 4,9% par rapport à fin juin 2018.

### Revue analytique 2017 – 2018

Au terme de l'exercice 2018, le résultat net d'Attijariwafa bank s'est apprécié de 2,3% pour s'établir à plus de 6,7 Mrds Dh à fin 2018. La progression du résultat d'exploitation de 4,6% (+438,2 Mdh) à fin 2018 demeure la principale raison de cette amélioration.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à près de 5,7 Mrds Dh, en progression de 5,8% par rapport à fin 2017, soutenue essentiellement par la croissance de 18% du résultat net part du groupe de Attijariwafa Bank.

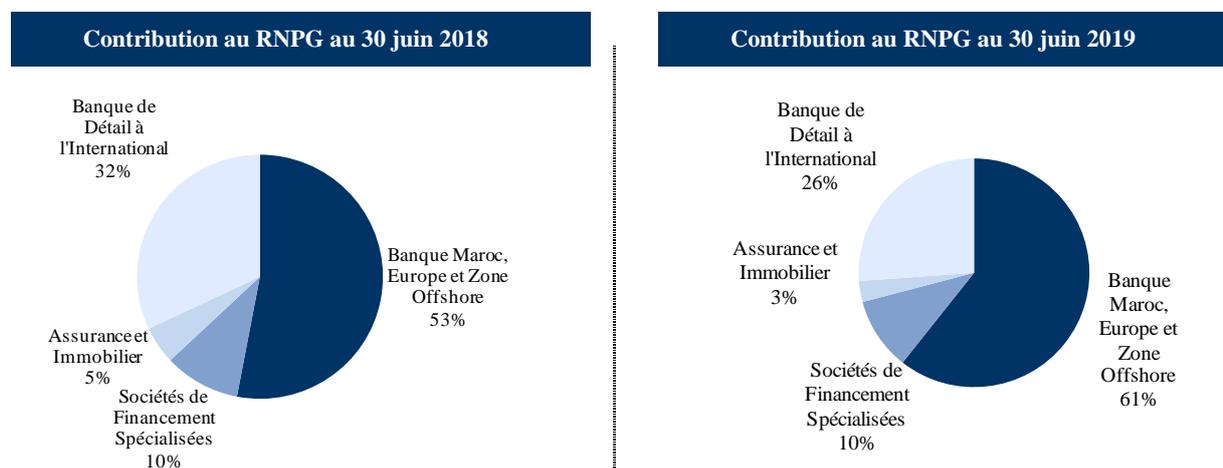
### Revue analytique 2016– 2017

Sous l'effet de l'augmentation du résultat d'exploitation de 11,3%, le résultat net d'Attijariwafa Bank a enregistré une croissance de 16,5% pour s'établir à près de 6,6Mrds Dh au 31 décembre 2017.

Pour sa part, le résultat net part du groupe s'élève à près de 5,4 Mrds Dh en 2017, en hausse de 13,3% par rapport à l'exercice 2016.

### Contribution des pôles d'activité au résultat net part du groupe

Les graphiques ci-dessous présentent la contribution au RNPG des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank, au 30 juin 2018 et au 30 juin 2019.



Source : Attijariwafa bank

Le pôle banque Maroc, Europe et Offshore demeure le principal contributeur au RNPG du Groupe au 30 juin 2019 avec une part de 61%, suivi de la banque de détail à l'international dont la contribution au titre de la même période a atteint 26% (vs. 32% au 30 juin 2018).

## Contribution des filiales au résultat net part du Groupe

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au résultat net part du Groupe, au titre de la période 2016 – juin 2019, se présente comme suit :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. 19/18
<b>Attijariwafa bank</b>	<b>2 458</b>	<b>2 756</b>	<b>3 261</b>	<b>12,1%</b>	<b>18,3%</b>	<b>1 449</b>	<b>1 768</b>	<b>22,0%</b>
<b>Filiales dont :</b>	<b>2 300</b>	<b>2 633</b>	<b>2 445</b>	<b>14,5%</b>	<b>-7,1%</b>	<b>1 347</b>	<b>1 167</b>	<b>-13,4%</b>
Wafa Assurance	513	259	128	-49,5%	-50,5%	129	87	-32,4%
Attijari Bank Tunisie	264	266	290	0,9%	8,8%	165	159	-3,6%
Société Ivoirienne de Banque	239	265	291	11,0%	9,9%	121	139	15,4%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	198	281	311	41,6%	10,8%	140	163	16,5%
Attijariwafa bank Egypt	-	397	288	Ns	-27,4%	180	103	-43,1%
Wafasalaf	175	171	144	-2,0%	-15,5%	73	75	3,0%
Wafacash	137	135	137	-1,6%	1,6%	67	60	-9,8%
Wafabail	122	124	98	1,4%	-21,4%	51	81	59,6%
Société Camerounaise de Banque	116	106	105	-8,4%	-0,7%	87	36	-58,6%
Union Gabonaise de Banque	106	119	122	12,0%	2,4%	115	108	-6,5%
Crédit Du Congo	98	115	120	16,9%	4,7%	83	38	-53,8%
Wafa Immobilier	96	100	106	4,3%	5,6%	53	57	6,4%
Autres filiales	236	295	304	25,1%	3,0%	84	61	-27,2%
<b>Total</b>	<b>4 757</b>	<b>5 391</b>	<b>5 706</b>	<b>13,3%</b>	<b>5,8%</b>	<b>2 797</b>	<b>2 935</b>	<b>4,9%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés.

Au 30 juin 2019, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 60,2%, suivi de la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest avec près de 5,5% et de Attijari Bank Tunisie avec une part de près de 5,4%.

La baisse des contributions de la BDI au résultat net part du Groupe au 1<sup>er</sup> semestre 2019 est liée au recul enregistré par Attijariwafa bank en Egypte, à l'évolution négative du taux de change TND/MAD, la baisse des revenus de change en Tunisie et en Afrique Centrale et à un durcissement de la réglementation locale.

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1 2018	S1 2019	Var. 19/18
Résultat net consolidé	5 653	6 584	6 735	<b>16,5%</b>	<b>2,3%</b>	3 446	3 482	<b>1,1%*</b>
Fonds propres	47 411	50 801	50 471	<b>7,2%</b>	<b>-0,6%</b>	45 585	51 091	<b>1,2%**</b>
Total bilan	428 766	475 660	509 926	<b>10,9%</b>	<b>7,2%</b>	490 472	528 570	<b>3,7%**</b>
<b>Return On Equity (ROE)</b>	<b>13,5%</b>	<b>14,9%</b>	<b>15,4%</b>	<b>+1,35pt</b>	<b>+0,51pt</b>	<b>16,4%***</b>	<b>14,6%***</b>	<b>-1,73pt</b>
<b>Return On Assets (ROA)</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,4%</b>	<b>1,3%</b>	<b>+0,07pt</b>	<b>-0,06pt</b>	<b>1,4%****</b>	<b>1,3%****</b>	<b>-0,09pt</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

\* Var S1.19/S1.18 - \*\*Var S1.19/18

\*\*\* Résultat net consolidé\*2 / Fonds propres (hors résultat net du semestre)

\*\*\*\* Résultat net consolidé\*2 / Total bilan

## Revue analytique juin 2018 – juin 2019

Le premier semestre de l'exercice 2019 a été marqué par une amélioration du total bilan de +3,7%, soit une hausse de 18,6 Mrds Dh comparativement au 31 décembre 2018, et une progression des fonds propres (+1,2%) à 51,1 Mrds Dh au 30 juin 2019, plus importante que l'évolution du résultat net consolidé en hausse de 1,1% (+36,3 Mdh) à près de 3,5 Mrds Dh. Ainsi le ROE du groupe a accusé une baisse de 1,7 points pour s'établir à 14,6% au 30 juin 2019, tandis que le ROA s'établit à 1,3% à fin juin 2019, en légère baisse de 0,09 point par rapport au 30 juin 2018.

## Revue analytique 2017 – 2018

L'année 2018 a été marqué par une baisse des fonds propres (-0,6%) soit -329,7 Mdh comparativement au 31 décembre 2017, malgré une hausse du résultat net consolidé en hausse de 2,3% (+151,2 Mdh) à

plus de 6,7 Mrds Dh. Ainsi le ROE du groupe a accusé une hausse de 0,51 point pour s'établir à 15,4% en 2018, tandis que le ROA s'établit à 1,3%, en légère baisse de 0,06 point par rapport à 2017.

### Revue analytique 2016 – 2017

L'exercice 2017 a connu, d'une part, une poursuite du renforcement des fonds propres (+7,2%) et du total bilan (+10,9%) et, d'autre part une poursuite de l'amélioration de la rentabilité du Groupe dont le résultat net consolidé s'est accru de 16,5% par rapport à l'exercice précédent. A cet effet, le ROE et le ROA du groupe ont atteint 14,9% et 1,4% respectivement.

#### II.4. Analyse du bilan consolidé IFRS

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Actif</b>	<b>428 766</b>	<b>475 660</b>	<b>471 475</b>	<b>509 926</b>	<b>10,9%</b>	<b>8,2%</b>	<b>528 570</b>	<b>3,7%</b>
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 141	18 225	18 225	18 537	28,9%	1,7%	26 606	43,5%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	50 455	65 875	60 765	61 567	30,6%	1,3%	55 339	-10,1%
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-	46 208	43 191	Ns	-6,5%	48 280	11,8%
Actifs financiers disponibles à la vente	35 701	39 267	-	-	10,0%	Ns	-	Ns
Titres au coût amorti	-	-	9 402	15 101	Ns	60,6%	15 665	3,7%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés	22 626	25 304	25 268	28 791	11,8%	13,9%	27 186	-5,6%
Prêts et créances sur la clientèle	271 627	285 995	279 682	305 060	5,3%	9,1%	317 594	4,1%
Ecart de rééval. actif des portef. couverts en taux	-	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Placements détenus jusqu'à leur échéance	8 016	8 746	-	-	9,1%	Ns	-	Ns
Actifs d'impôt exigible	39	124	124	182	>100,0%	47,1%	112	-38,4%
Actifs d'impôt différé	540	636	3 012	2 867	17,9%	-4,8%	2 953	3,0%
Comptes de régularisation et autres actifs	7 585	8 675	8 649	13 667	14,4%	58,0%	12 243	-10,4%
Participation des assurés aux bénéfices différée	2 067	2 672	-	-	29,3%	Ns	-	Ns
Actifs non courants destinés à être cédés	88	114	114	97	30,6%	-15,1%	101	4,4%
Participations dans des entreprises mises en équival.	95	107	107	87	12,7%	-18,9%	73	-15,3%
Immeubles de placement	2 020	2 247	2 247	2 523	11,3%	12,2%	2 480	-1,7%
Immobilisations corporelles	5 429	5 551	5 551	5 688	2,3%	2,5%	7 285	28,1%
Immobilisations incorporelles	1 684	2 125	2 124	2 617	26,2%	23,2%	2 713	3,6%
Ecart d'acquisition	6 655	9 996	9 996	9 952	50,2%	-0,4%	9 940	-0,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Passif</b>	<b>428 766</b>	<b>475 660</b>	<b>471 475</b>	<b>509 926</b>	<b>10,9%</b>	<b>8,2%</b>	<b>528 570</b>	<b>3,7%</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	161	97	97	3	-39,6%	-96,9%	4	42,1%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 034	717	717	401	-30,7%	-44,1%	800	99,8%
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Dettes envers les établissements de crédit et assim.	28 282	37 652	37 652	47 315	33,1%	25,7%	52 736	11,5%
Dettes envers la clientèle	286 265	316 210	316 210	332 006	10,5%	5,0%	332 074	0,0%
Titres de créances émis	11 243	11 120	11 120	15 508	-1,1%	39,5%	19 516	25,8%
Ecart de rééval. passif des portef. couverts en taux	0	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Passifs d'impôt exigible	709	614	614	865	-13,5%	40,9%	1 280	48,1%
Passifs d'impôt différé	2 341	2 576	2 436	1 976	10,1%	-18,9%	2 228	12,8%
Comptes de régularisation et autres passifs	9 881	10 729	10 715	12 307	8,6%	14,9%	18 308	48,8%
Dettes liées aux actifs non cour. destinés à être cédés	-	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Provisions techniques des contrats d'assurance	25 961	28 635	28 635	33 639	10,3%	17,5%	34 665	3,0%
Provisions pour risques et charges	1 771	1 734	-	-	-2,1%	Ns	-	Ns
Provisions	-	-	2 446	2 608	Ns	6,6%	2 694	3,3%
Sub., fonds pub. affectés et fonds spéciaux de garantie	141	129	-	-	-8,6%	Ns	-	Ns
Dettes subordonnées	13 565	14 646	-	-	8,0%	Ns	-	Ns
Subventions et fonds assimilés	-	-	129	361	Ns	>100,0%	159	-56,1%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-	0	14 646	12 466	Ns	-14,9%	13 015	4,4%
Capitaux propres	47 411	50 801	46 059	50 471	7,2%	9,6%	51 091	1,2%
<i>Capital et réserves liées</i>	<i>10 152</i>	<i>10 152</i>	<i>10 152</i>	<i>12 552</i>	<i>0,0%</i>	<i>23,6%</i>	<i>12 552</i>	<i>0,0%</i>
Réserves consolidées	30 861	33 247	33 764	29 388	7,7%	-13,0%	32 789	11,6%
<i>Part du groupe</i>	<i>25 060</i>	<i>27 337</i>	<i>28 640</i>	<i>25 596</i>	<i>9,1%</i>	<i>-10,6%</i>	<i>28 748</i>	<i>12,3%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>5 802</i>	<i>5 910</i>	<i>5 124</i>	<i>3 791</i>	<i>1,9%</i>	<i>-26,0%</i>	<i>4 041</i>	<i>6,6%</i>
Gains ou pertes latents ou différés	745	819	2 143	1 797	9,9%	-16,2%	2 268	26,2%
<i>Part du groupe</i>	<i>745</i>	<i>819</i>	<i>830</i>	<i>665</i>	<i>9,9%</i>	<i>-19,8%</i>	<i>873</i>	<i>31,3%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>1 314</i>	<i>1 132</i>	<i>Ns</i>	<i>-13,8%</i>	<i>1 395</i>	<i>23,3%</i>
Résultat net de l'exercice	5 653	6 584	-	6 735	16,5%	Ns	3 482	-48,3%
<i>Part du groupe</i>	<i>4 757</i>	<i>5 391</i>	<i>-</i>	<i>5 706</i>	<i>13,3%</i>	<i>Ns</i>	<i>2 935</i>	<i>-48,6%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>896</i>	<i>1 193</i>	<i>-</i>	<i>1 029</i>	<i>33,2%</i>	<i>Ns</i>	<i>548</i>	<i>-46,8%</i>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés –

### Revue analytique 2018 – S.1 2019

Au titre du premier semestre de l'exercice 2019, le total bilan consolidé s'est élevé à 528,6 Mrds Dh, en progression de 3,7% par rapport à décembre 2018. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- La hausse de valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux de 43,5% (+8,1 Mrds Dh) ;
- L'augmentation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de 11,8% (5,1 Mrds de Dh) ;
- l'augmentation des prêts et créances sur la clientèle de 4,1% (+12,5 Mrds Dh) ;
- la croissance des immobilisations corporelles de +1,6 Mrds Dh pour s'établir à plus de 7,3 Mrds Dh en juin 2019 ;
- la baisse de 10,1% des actifs financiers à la juste valeur par résultat (-6,2 Mrds Dh).

### Revue analytique 1<sup>er</sup> janvier 2018 – 31 décembre 2018

Au titre de l'exercice 2018, le total bilan consolidé s'est élevé à 509,9 Mrds Dh, en progression de 8,2% par rapport à 2018. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- l'augmentation des comptes de régularisation des autres actifs de 58,0% (+5,0 Mrds Dh) ;
- l'accroissement des prêts et créances sur la clientèle de 9,1% (+25,4 Mrds Dh) pour s'établir à 305,6 Mrds Dh ;
- la croissance des titres au coût amorti de +5,7 Mrds Dh pour s'établir à plus de 15,1 Mrds Dh.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, le total bilan consolidé s'établit à près de 475,7 Mrds Dh, en progression de 10,9% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'encours des actifs financiers à la juste valeur par résultat a connu une progression de 30,6% (+15,4 Mrds Dh), au même titre que les Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres dont l'encours s'est accru de 10,0% (+3,6 Mrds) sur la période 2017 ;
- la hausse des prêts et créances sur la clientèle de 5,3% (+14,4 Mrds Dh) ;
- les fonds propres du groupe ont poursuivi leur renforcement au titre de l'exercice 2017 pour atteindre près de 50,8 Mrds Dh, enregistrant ainsi une croissance de 7,2% par rapport à 2016 ;
- les ressources externes du Groupe se sont inscrits globalement en hausse en 2017 sous l'effet de l'accroissement des dettes envers la clientèle de 10,5% (+29,9 Mrds) et des dettes envers les établissements de crédit et assimilés de 33,1% (+9,4 Mrds).
- la hausse de l'écart d'acquisition de 50,2%, du essentiellement à la consolidation de Attijariwafa bank Egypt.

### **II.5. Aperçu de l'impact du passage à la norme IFRS 9**

L'application pour la première fois de la nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers » (i.e. : normes comptables internationales) génère un changement de méthode en termes de couverture du risque de crédit notamment à travers le provisionnement de l'ensemble des engagements sains sur la base des pertes statistiques attendues. Dans les précédentes normes (IAS 39), le provisionnement du risque crédit était basé sur des pertes avérées affectées aux crédits en souffrance.

Cette nouvelle méthode, obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, est d'application rétrospective<sup>126</sup>.

Elle permet, à profil de risque constant, au groupe Attijariwafa bank de renforcer ses provisions de 4,6 milliards de dirhams<sup>127</sup> tout en supportant un impact modéré sur ses ratios de solvabilité au 31 décembre 2018 (-0,28 point pour le ratio consolidé<sup>128</sup> et aucun impact sur le ratio sur base individuelle). Les provisions de 4,6 milliards de dirhams se composent de prêts et créances à hauteur de 4,4 milliards de dirhams et de titres à hauteur de 0,2 milliard de dirhams.

<sup>126</sup> Application de la nouvelle norme sur tout le portefeuille d'engagements sur base consolidée au 31 décembre 2017 et comptabilisation des impacts associés en capitaux propres au bilan d'ouverture au 1er janvier 2018

<sup>127</sup> Impact net d'impôts différés

<sup>128</sup> Attijariwafa bank a opté pour l'option de lisser les impacts IFRS 9 sur les fonds propres réglementaires sur une période de 5 ans

**Tableau de passage des catégories comptables IAS 39 vers IFRS 9 :**

En Kdh	31/12/2017	01/01/2018										
	Valeur au bilan selon IAS 39*	Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments dérivés de couverture	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			Instruments financiers disponibles à la vente Wafa Assurance	Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	Prêts et créances sur la clientèle	Titres au coût amorti
			Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables					
				Instruments de capitaux propres				Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option				
Actifs financiers												
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	18 225	18 225	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	66 512	-	58 656	10	-	-	-	7 847	-	-	-	-
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	48 303	-	42 779	-	-	-	-	5 524	-	-	-	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	18 210	-	15 877	10	-	-	-	2 323	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	41 340	-	1 916	184	-	-	15 246	2 285	21 073	-	-	635
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	25 304	-	-	-	-	-	-	-	-	25 287	-	18
Prêts et créances sur la clientèle	285 777	-	-	-	-	-	-	-	-	-	285 775	3
Placements détenus jusqu'à leur échéance	8 746	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 746
<b>Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39</b>	<b>445 905</b>	<b>18 225</b>	<b>60 572</b>	<b>194</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 246</b>	<b>2 285</b>	<b>28 920</b>	<b>25 287</b>	<b>285 775</b>	<b>9 402</b>
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9	-	-	-	-	-	-	-243	-	-	-19	-6 092	-
<b>Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9</b>	<b>445 905</b>	<b>18 225</b>	<b>60 572</b>	<b>194</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 003</b>	<b>2 285</b>	<b>28 920</b>	<b>25 268</b>	<b>279 682</b>	<b>9 402</b>

## II.6. Analyse des principaux postes du bilan

### Répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti)

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 30 juin 2019:

En Mdh	Créances et engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	27044	183	26	42	1	23	0,2%	0,5%	91,8%
Prêts et créances sur la clientèle	288 507	27 695	23 002	2 167	4 306	15 136	0,8%	15,5%	65,8%
Engagements hors bilan	129 966	9 488	510	500	306	136	0,4%	3,2%	26,7%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2018:

En Mdh	Créances et engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	28 831		26	42		24	0,1%		91,8%
Prêts et créances sur la clientèle	274 807	29 142	22 321	2 082	4 303	14 825	0,8%	14,8%	66,4%
Engagements hors bilan	125 989	10 341	849	478	267	170	0,4%	2,6%	20,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au titre du premier semestre 2019, l'encours total des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit s'est établi à 366,5 Mrds Dh (+3,2 Mrds Dh par rapport à décembre 2018).

Les engagements hors bilan s'établissent 140,1 Mrds Dh en juin 2019 contre 137,2 Mrds Dh en décembre 2019.

### Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Créances sur les Ets de crédits et assimilés (C1)</b>	<b>22 626</b>	<b>25 304</b>	<b>25 268</b>	<b>28 791</b>	<b>11,8%</b>	<b>13,9%</b>	<b>27 186</b>	<b>-5,6%</b>
Comptes et prêts	19 772	24 504	24 489	27 499	23,9%	12,3%	26 277	-4,4%
Valeurs reçues en pension	2 602	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Prêts subordonnés	6	2	-	-	-62,7%	Ns	-	Ns
Autres prêts et créances	157	686	686	788	>100,0%	14,9%	759	-3,7%
Créances rattachées	112	136	136	569	21,4%	>100,0%	217	-61,8%
Provisions	23	24	43	65	4,9%	50,3%	67	2,7%
<b>Créances sur la clientèle (C2)</b>	<b>254 386</b>	<b>266 914</b>	<b>260 809</b>	<b>285 425</b>	<b>4,9%</b>	<b>9,4%</b>	<b>297 551</b>	<b>4,2%</b>
Créances commerciales	38 770	40 871	40 847	40 666	5,4%	-0,4%	42 564	4,7%
Autres concours à la clientèle	200 852	217 619	217 272	234 460	8,3%	7,9%	246 284	5,0%
Valeurs reçues en pension	215	12	12	1 108	-94,5%	>100,0%	4 338	>100,0%
Comptes ordinaires débiteurs	26 930	21 779	21 763	27 582	-19,1%	26,7%	22 963	-16,7%
Créances rattachées	1 761	1 911	1 911	2 016	8,5%	5,5%	2 191	8,7%
Prêts subordonnés	-	-	3	3	-	-2,0%	3	-0,5%
Provisions	14 143	15 279	21 000	20 410	8,0%	-2,8%	20 792	1,9%
<b>Opérations de crédit bail (C3)</b>	<b>17 241</b>	<b>19 081</b>	<b>18 873</b>	<b>19 634</b>	<b>10,7%</b>	<b>4,0%</b>	<b>20 043</b>	<b>2,1%</b>
<b>Total crédit (C1+C2+C3)</b>	<b>294 253</b>	<b>311 299</b>	<b>304 950</b>	<b>333 851</b>	<b>5,8%</b>	<b>9,5%</b>	<b>344 781</b>	<b>3,3%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

### Revue analytique 2018 – S.1 2019

Au titre du premier semestre 2019, l'encours total des crédits s'est établi à près de 344,8 Mrds Dh, en progression de 3,3% (+10,9 Mrds Dh) par rapport à décembre 2018. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants:

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 4,2% (+12,1 Mrds Dh) à fin juin 2019, en raison principalement de :
  - ✓ l'augmentation des créances commerciales de 4,7% (+1,9 Mrds Dh) pour s'établir à 42,6 Mrds Dh à fin juin 2019 ;
  - ✓ la progression des autres concours à la clientèle de 5,0% (+11,8 Mrds Dh) atteignant 246,3 Mrds Dh ;
  - ✓ la hausse des valeurs reçues en pension de 3,2 Mrds Dh pour une valeur de plus de 4,3 Mrds Dh à fin juin 2019 ;
  - ✓ la baisse des comptes ordinaires débiteurs de 4,6 Mrds Dh (-16,7%).
- la baisse de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés est de -5,6% en juin 2019, en raison essentiellement du repli des comptes et prêts de -4,4% soit près de -1,2 Mrds Dh ;
- La hausse du montant des opérations de crédit bail de 2,1% pour s'établir à 20,0 Mrds Dh à fin juin 2019.

### Revue analytique 1<sup>er</sup> janvier 2018 – 31 décembre 2018

Au titre de l'exercice 2018, l'encours total des crédits s'est établi à près de 333,9 Mrds Dh, en progression de 9,5% (+28,9 Mrds Dh) par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants:

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 9,4% de +24,6 Mrds Dh à fin décembre 2018, en raison principalement de :
  - ✓ la progression des autres concours à la clientèle de 7,9% (+17,2 Mrds Dh) atteignant plus de 234,5 Mrds Dh ;
  - ✓ l'augmentation des comptes ordinaires débiteurs de 26,7% (+5,8 Mrds Dh) pour une valeur plus de 27,6 Mrds Dh à fin décembre 2018 ;
- la hausse de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés est de 13,9% en décembre 2018, en raison essentiellement de la croissance des comptes et prêts de +12,3% soit près de +3,0 Mrds Dh ;
- La hausse du montant des opérations de crédit bail de 4,0% pour s'établir à 19,6 Mrds Dh à fin décembre 2018.

### Revue analytique 2016– 2017

A fin 2017, l'encours total des crédits accordés par le Groupe Attijariwafa bank s'établit à 311,3 Mrds Dh, soit une augmentation de 5,8% (+17,1 Mrds Dh) par rapport à 2016, liée aux éléments conjugués suivants :

- la hausse de l'encours des créances sur la clientèle de 4,9% (+12,5 Mrds Dh) pour s'établir à 266,9 Mrds. Cette augmentation résulte essentiellement des éléments suivants :
  - ✓ les autres concours à la clientèle, qui représentent près de 81,5% du total des créances sur la clientèle, ont enregistré une augmentation de 8,3% (+16,8 Mrds Dh) à près de 217,6 Mrds ;
  - ✓ la hausse des créances commerciales de 5,4% (+2,1 Mrds) à près de 40,9 Mrds à fin 2017 ;
  - ✓ l'augmentation des provisions sur créances de 8,0% (+1,1 Mrds Dh) pour s'établir à 15,3 Mrds Dh.
- l'accroissement de l'encours des opérations de crédit bail de 10,7% (+1,8 Mrds Dh), s'établissant à près de 19,1 Mrds Dh au 31 décembre 2017 ;

- la progression des créances sur les établissements de crédits et assimilés de 11,8% (+2,8 Mrds Dh) à près de 25,3 Mrds Dh, résultant principalement d'une hausse de 23,9% (+4,7 Mrds Dh) des comptes de prêts.

La ventilation des encours sains des créances sur la clientèle (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, au cours des exercices 2016, 2017 et 2018 et du 1<sup>er</sup> semestre 2019 se présente comme suit :

	2016	2017	01.2018	12.2018	S1.2019
Maroc	76,8%	75,4%	75,6%	77,5%	77,0%
Afrique du Nord	8,2%	9,9%	10,1%	8,9%	9,7%
Afrique Zone UEMOA	9,4%	9,5%	9,4%	9,5%	9,3%
Afrique Zone CEMAC	4,8%	4,4%	4,2%	3,7%	3,4%
Europe	0,8%	0,7%	0,7%	0,4%	0,6%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur la clientèle destinés au marché marocain représentent 77,0% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank au titre du premier semestre 2019.

Le marché de l'Afrique du Nord a enregistré une baisse de 0,7 point, pour s'établir à 9,7% des encours sains du groupe au 30 juin 2019 contre 8,9% à décembre 2018.

La ventilation de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, au cours de la période considérée se présente comme suit :

	2016	2017	01.2018	12.2018	S1.2019
Maroc	72,0%	54,5%	54,5%	47,0%	60,8%
Afrique du Nord	6,3%	13,7%	13,7%	22,1%	13,7%
Afrique Zone UEMOA	5,4%	6,3%	6,3%	6,3%	4,9%
Afrique Zone CEMAC	4,2%	5,0%	5,0%	4,5%	5,6%
Europe	12,1%	20,6%	20,6%	20,1%	15,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur les établissements de crédits marocains représentent 60,8% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank au 30 juin 2019.

La part de l'Afrique du Nord dans les prêts et créances sur les établissements de crédit du Groupe s'établit à 13,7% à fin juin 2019, tandis que la part de l'Europe s'établit à 15,0%.

## Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1.2019	Var. S1.19/1 8
<b>Dettes envers les établissements de crédit (C1)</b>	<b>28 282</b>	<b>37 652</b>	<b>37 652</b>	<b>47 315</b>	<b>33,1%</b>	<b>25,7%</b>	<b>52 736</b>	<b>11,5%</b>
Comptes et emprunts	17 845	18 024	18 024	15 845	1,0%	-12,1%	16 893	6,6%
Valeurs données en pension	10 375	19 552	19 552	31 391	88,5%	60,6%	35 689	13,7%
Dettes rattachées	62	75	75	79	21,1%	4,5%	154	95,9%
<b>Dettes envers la clientèle (C2)</b>	<b>286 265</b>	<b>316 210</b>	<b>316 210</b>	<b>332 006</b>	<b>10,5%</b>	<b>5,0%</b>	<b>332 074</b>	<b>0,0%</b>
Comptes ordinaires créditeurs	206 290	226 665	226 665	239 132	9,9%	5,5%	243 872	2,0%
Comptes d'épargne	60 035	65 233	65 233	66 586	8,7%	2,1%	64 027	-3,8%
Autres dettes envers la clientèle	16 967	17 638	17 638	22 710	3,9%	28,8%	21 183	-6,7%
Valeurs données en pension	1 964	5 740	5 740	2 657	>100,0%	-53,7%	1 890	-28,9%
Dettes rattachées	1 008	936	936	921	-7,2%	-1,6%	1 102	19,7%
<b>Total dépôts (C1+C2)</b>	<b>314 547</b>	<b>353 862</b>	<b>353 862</b>	<b>379 320</b>	<b>12,5%</b>	<b>7,2%</b>	<b>384 810</b>	<b>1,4%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

## Revue analytique 2018 – S.1 2019

A fin juin 2019, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 384,8 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 1,4% (+5,5 Mrds Dh) par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 68,2 Mdh à plus de 332,1 Mrds Dh à fin juin 2019. Cette évolution est due à l'effet combiné de :
  - ✓ la progression des comptes ordinaires créditeurs de +4,7 Mrds Dh atteignant 243,9 Mrds Dh en juin 2019 ;
  - ✓ la baisse de 2,6 Mrds Dh (-3,8%) des comptes d'épargne ;
  - ✓ la réduction de 6,7% (-1,5 Mrds Dh) des autres dettes envers la clientèle ;
  - ✓ la baisse de 767,1 Mdh des valeurs données en pension ;
  - ✓ la diminution de 181,5 Mdh des dettes rattachées.
- l'augmentation de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 11,5% (+5,4 Mrds Dh) pour atteindre plus de 52,7 Mrds Dh à fin juin 2019. Cette évolution résulte principalement de la progression des valeurs données en pension de 4,3 Mrds Dh, pour atteindre 35,7 Mrds Dh à fin juin 2019 ainsi que l'augmentation de 6,6% (+1,0 Mrds Dh) des comptes et emprunts.

## Revue analytique 1<sup>er</sup> janvier 2018 – 31 décembre 2018

A fin décembre 2018, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 379,3 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 7,2% (+25,5 Mrds Dh) par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- l'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 5,0% (+15,8 Mrds Dh) à plus de 332,0 Mrds Dh à fin décembre 2018. Cette évolution est essentiellement liée à :
  - ✓ la progression des comptes ordinaires créditeurs de +12,5 Mrds Dh atteignant 239,1 Mrds Dh ;
  - ✓ la hausse de près de 5,1 Mrds Dh des autres dettes envers la clientèle s'établissant à 22,7 Mrds Dh.
- l'augmentation de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 25,7% (+9,7 Mrds Dh) pour atteindre plus de 47,3 Mrds Dh à fin décembre 2018. Cette évolution résulte principalement de la progression de 32% de l'encours au niveau du pôle BMET : refinancement pour l'acquisition de

titres, ainsi que la baisse de 26% des dettes envers la CBAO.

### Revue analytique 2016 – 2017

Au titre de l'exercice 2017, l'encours total des dépôts consolidés s'est inscrit en progression de 12,5% (+39,3 Mrds Dh) pour atteindre près de 353,9 Mrds Dh. Cette hausse résulte essentiellement des éléments suivants :

- l'amélioration de l'encours des dettes envers la clientèle qui s'établit à 316,2 Mrds Dh à fin 2017, réalisant ainsi une croissance de 10,5% (+29,9 Mrds Dh) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution provient des effets conjugués suivants :
  - ✓ les comptes ordinaires créditeurs, qui représentent près de 71,7% des dépôts de la clientèle, se sont accrus de 9,9% (+20,4 Mrds) pour se situer à près de 226,7 Mrds Dh à fin 2017;
  - ✓ l'augmentation des autres dettes envers la clientèle de 3,9% (+671 Mdh) à près de 17,6 Mrds Dh au 31 décembre 2017;
  - ✓ la hausse des comptes d'épargne de 8,7% (+5,2 Mrds Dh) qui s'établissent à 65,2 Mrds Dh au terme de la période 2017.
- la hausse des dettes envers les établissements de crédit de 33,1% (+9,4 Mrds Dh) à près de 37,7 Mrds Dh qui provient de l'augmentation conjointe des comptes et emprunts de 1,0% (+179 Mdh), des valeurs données en pension de 88,5% (+9,2 Mrds Dh) et des dettes rattachées de 21,1% (+13 Mdh).

La répartition des dettes envers la clientèle (hors dettes rattachées) par zone géographique, sur la période 2016-juin 2019, se présente comme suit :

	2016	2017	01.2018	12.2018	S1.2019
Maroc	74,7%	73,3%	73,3%	72,8%	73,0%
Afrique du Nord	8,9%	10,8%	10,8%	10,4%	10,5%
Afrique Zone CEMAC	10,2%	9,9%	9,9%	10,4%	10,4%
Afrique Zone UEMOA	5,4%	5,1%	5,1%	5,4%	5,2%
Europe*	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	1,0%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés -\* Les dépôts des MRE en constituent une part importante

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit à 73,0% contre 72,8% au 31/12/2018.

### Ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank

L'évolution du ratio de transformation du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période 2016 – juin 2019 :

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1.2019	Var. S1.19/18
Encours crédits bruts *	286 197	301 752	301 365	326 270	5,4%	8,3%	339 204	4,0%
Encours dépôts	286 265	316 210	316 210	332 006	10,5%	5,0%	332 074	0,0%
<b>Ratio de transformation</b>	<b>100,0%</b>	<b>95,4%</b>	<b>95,3%</b>	<b>98,3%</b>	<b>-4,55pt</b>	<b>+2,97pt</b>	<b>102,1%</b>	<b>+0,04pt</b>

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés -\* Prêts et créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Au regard du premier semestre 2019, le ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank s'est inscrit en hausse de 0,04 points pour s'établir à 102,1%. Cette évolution est liée à une progression de l'encours des crédits bruts (+4,0%) plus importante que la progression au niveau de l'encours des dépôts (+0,02%).

## Ressources du Groupe Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle :

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Fonds propres &amp; assimilés</b>	<b>60 976</b>	<b>65 447</b>	<b>60 705</b>	<b>62 937</b>	<b>7,3%</b>	<b>3,7%</b>	<b>64 106</b>	<b>1,9%</b>
Dettes subordonnées	13 565	14 646	14 646	12 466	8,0%	-14,9%	13 015	4,4%
Capitaux propres part du groupe, dont :	40 714	43 698	39 621	44 519	7,3%	12,4%	45 107	1,3%
<i>Capital</i>	2 035	2 035	2 035	2 099	0,0%	-74,1%	2 099	0,0%
<i>Réserves liées au capital</i>	8 116	8 116	8 116	10 453	0,0%	28,8%	10 453	0,0%
<i>Actions propres</i>	-2 461	-2 461	-2 461	-2 461	0,0%	0,0%	-2 461	0,0%
<i>Réserves et résultats consolidés</i>	32 278	35 189	31 101	33 764	9,0%	8,6%	34 144	1,1%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	745	819	830	665	9,9%	-19,8%	873	31,3%
Intérêts minoritaires	6 697	7 103	6 437	5 952	6,1%	-7,5%	5 983	0,5%
<b>Ressources externes</b>	<b>325 790</b>	<b>364 982</b>	<b>364 982</b>	<b>394 829</b>	<b>12,0%</b>	<b>8,2%</b>	<b>404 326</b>	<b>2,4%</b>
Dettes envers les établissements de crédit	28 282	37 652	37 652	47 315	33,1%	25,7%	52 736	11,5%
Dépôts de la clientèle	286 265	316 210	316 210	332 006	10,5%	5,0%	332 074	0,02%
Titres de créances émis	11 243	11 120	11 120	15 508	-1,1%	39,5%	19 516	25,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

## Revue analytique 2018 – S.1 2019

Au titre du premier semestre de l'exercice 2019, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à de 64,1 Mrds Dh, en progression de 1,9% par rapport à décembre 2018. Cette évolution s'explique principalement par (i) une hausse des capitaux propres part du groupe qui a affiché une croissance de 1,3% passant à près de 45,1 Mrds Dh à fin juin 2019 mais aussi par (ii) une augmentation des dettes subordonnées de 548,9 Mdh pour atteindre une valeur de 13,0 Mrds Dh au 30 juin 2019.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 82,1% de dépôts de la clientèle, ont affiché une croissance de 2,4% pour atteindre près de 404,3 Mrds Dh à fin juin 2019. Cette situation est due essentiellement aux croissances des dettes envers les établissements de crédit et des titres de créances émis qui sont respectivement de plus de 52,7 Mrds Dh et de 19,5 Mrds Dh au 30 juin 2019.

## Revue analytique 1<sup>er</sup> janvier 2018 – 31 décembre 2018

Au titre de l'exercice 2018, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à de 62,9 Mrds Dh, en progression de +3,7% par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des capitaux propres part du groupe qui a affiché une croissance de +12,4% passant à près de 44,5 Mrds Dh à fin 2018.

Les ressources externes de la banque, qui sont composées à hauteur de 84,1% de dépôts de la clientèle, ont affiché une croissance de 8,2% pour atteindre près de 394,8 Mrds Dh à fin 2018. Cette situation est due essentiellement aux croissances des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle qui sont respectivement de plus de 47,3 Mrds Dh et de 3232,0 Mrds Dh au 31 décembre 2018.

## Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, les fonds propres et assimilés du Groupe se sont établis à près de 65,5 Mrds Dh, soit une croissance de 7,3% par rapport à 2016. Les réserves et résultats consolidés se sont accrus de 8,8% (+2,9 Mrds Dh) pour s'établir à près de 35,8 Mrds Dh en 2017.

Les ressources externes de la banque ont augmenté de 12,0% (+39,2 Mrds Dh) à près de 365 Mrds Dh, en raison de l'augmentation conjointe des dépôts de la clientèle de 10,5% (+29,9 Mrds Dh) et des dettes envers les établissements de crédit de 33,1% (+9,4 Mrds Dh) qui compense la diminution des titres de créances émis de 1,1% (-123 Mdh).

### Variation du droit d'utilisation

Variation du droit d'utilisation	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/2019
Immobilier					
Valeur bute	1 534	100	-4	0,333	1 630
Amortissements et dépréciations	0	-152	-7	0	-159
<b>Total immobilier</b>	<b>1 534</b>	<b>-52</b>	<b>-11</b>	<b>0,3</b>	<b>1 471</b>
Mobilier					
Valeur bute					
Amortissements et dépréciations					
Total mobilier					
<b>Total droit d'utilisation</b>	<b>1 534</b>	<b>-52</b>	<b>-11</b>	<b>0</b>	<b>1 471</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Le droit d'utilistion d'Attijariwafa bank s'établit à 1,47 Mrds Dh en juin 2019.

### Variation de l'obligation locative

Variation de la dette locative	01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/2019
Dette locative	1 534	100	-146	0,3	1 488
<b>Total dette locative</b>	<b>1 534</b>	<b>100</b>	<b>-146</b>	<b>0,3</b>	<b>1 488</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

La dette locative d'Attijariwafa bank s'établit à 1,5 Mrds Dh en juin 2019

### Evolution et composition du portefeuille titres du Groupe Attijariwafa bank

#### Evolution sur la période 2016 – S1 2019

L'évolution des actifs financiers à la juste valeur par résultat sur la période considérée se présente comme suit :

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>50 455</b>	<b>65 875</b>	<b>60 765</b>	<b>61 567</b>	<b>30,6%</b>	<b>1,3%</b>	<b>55 339</b>	<b>-10,1%</b>
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
Effets publics et valeurs assimilées	26 502	41 506	36 678	38 636	56,6%	5,3%	31 480	-18,5%
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 471	6 259	5 678	6 339	>100,0%	11,7%	6 947	9,6%
Actions et autres titres à revenu variable	21 732	17 572	17 850	16 354	-19,1%	-8,4%	16 682	2,0%
Instruments dérivés	622	423	423	111	-32,1%	-73,7%	103	-7,0%
Créances rattachée	128	115	-	-	-10,0%	Ns	0	Ns
Titres de participation non consolidés	-	-	137	127	Ns	-7,0%	127	-0,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

L'évolution des actifs financiers disponibles à la vente pour l'exercice 2018 et le premier semestre 2019 se présente comme suit :

	01.2018	12.2018	Var. 12.18 / 01.18	S1 2019	Var. S1.19/18
<b>Actifs financiers disponibles à la vente *</b>	<b>46 208</b>	<b>43 191</b>	<b>-6,5%</b>	<b>48 280</b>	<b>11,8%</b>
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	15 003	10 086	-32,8%	12 932	28,2%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 285	2 328	1,9%	2 607	12,0%
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	28 920	30 776	6,4%	32 741	6,4%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

(\*) Nouvelle présentation des actifs financiers disponibles à la vente (l'ancienne présentation des actifs disponibles à la vente n'est plus adaptée).

### Revue analytique 2018 – S.1 2019

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en baisse de 10,1% (-6,2 Mrds Dh) à 55,3 Mrds Dh. Cette évolution résulte essentiellement de la baisse des effets publics et valeurs assimilées de 18,5% (-7,2 Mrds Dh) pour s'établir à près de 31,5 Mrds Dh.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont, pour leur part, affiché une hausse de 11,8% (+5,1 Mrds Dh) pour s'établir à près de 48,3 Mrds Dh en juin 2019. Cette hausse est justifiée par :

- une augmentation des instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables de 28,2% (+2,8 Mrds Dh) ;
- une hausse de 12,0% des Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (+278,5 Mdh) ;
- une progression des titres de participation non consolidés de 6,4% (+2,0 Mrds Dh).

### Revue analytique 01.01.18 – 31.12.18

Au terme de l'exercice 2018, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont affiché une croissance de 1,3% à près de 61,6 Mrds Dh, suite notamment à la hausse des effets publics et valeurs assimilées de 5,3% (+2,0 Mrds Dh).

Les Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont diminué de 6,5% (+3,0 Mrds Dh) à près de 43,1 Mrds Dh à fin 2018, contre 46,2 Mrds Dh à fin décembre 2017. Ceci est dû principalement aux éléments suivants :

- la baisse des instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables de 32,8% (-4,9 Mrd Dh) pour s'établir à 10,1 Mrds Dh au terme de l'exercice 2018 ;
- malgré la hausse des titres de participation non consolidés de 6,4% (+1,9 Mrd Dh).

### Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en hausse de 30,6% (+15,4 Mrds Dh) à 65,9 Mrds Dh. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des effets publics et valeurs assimilées de 56,6% (+15,0 Mrds Dh) pour atteindre près de 41,5 Mrds Dh, conjointe à l'augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe de 4,8 Mrds Dh par rapport à 2016. Ces hausses découlent essentiellement de la consolidation de Attijariwafa bank Egypt pour la première fois en 2017.

Les Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont, pour leur part, affiché une hausse de 11,0% (+4,2 Mrds Dh) pour s'établir à près de 41,9 Mrds Dh en 2017. Cette hausse est justifiée par :

- une augmentation des obligations et autres titres à revenu fixe de 5,8% (+815,0 Mdh) ;
- une hausse de 44,0% des actions et autres titres à revenu variable (+2,4 Mrds Dh) ;
- une progression des effets publics et valeurs assimilées de 13,9% (+1,4 Mrds Dh).

## Evolution sur la période 2016 – juin 2019

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1. 2019	Var. S1.19/ 18
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>50 455</b>	<b>65 875</b>	<b>60 765</b>	<b>61 567</b>	<b>30,6%</b>	<b>1,3%</b>	<b>55 339</b>	<b>-10,1%</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-	60 572	61 318	Ns	1,2%	55 032	-10,3%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-	194	249	Ns	28,5%	308	23,5%
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>37 768</b>	<b>41 939</b>	<b>46 208</b>	<b>43 191</b>	<b>11,0%</b>	<b>-6,5%</b>	<b>48 280</b>	<b>11,8%</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	15 003	10 086	Ns	-32,8%	12 932	28,2%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	2 285	2 328	Ns	1,9%	2 607	12,0%
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-	28 920	30 776		6,4%	32 741	6,4%
<b>Total Actifs financiers</b>	<b>88 222</b>	<b>107 814</b>	<b>106 973</b>	<b>104 758</b>	<b>22,2%</b>	<b>-2,1%</b>	<b>103 619</b>	<b>-1,1%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2019, les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont en baisse de 10,1% comparativement à 2018. Cette évolution est due principalement au recul de 10,3% des actifs financier détenus à des fins de transactions (-6,3 Mdh).

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres sont en hausse de 11,8% principalement suite à une augmentation des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables de 28,2% (+2,8 Mrds) ainsi que l'augmentation de 6,4% des actifs financiers au coût amorti pour s'établir à près de 32,7 Mrds Dh au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2019.

## Evolution des passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1.2019	Var. S1.19/18
Valeurs données en pension	180	291	291	106	61,7%	-63,7%	453	>100,0%
Instruments dérivés	854	426	426	295	-50,1%	-30,7%	347	17,8%
<b>Juste valeur au bilan</b>	<b>1 034</b>	<b>717</b>	<b>717</b>	<b>401</b>	<b>-30,7%</b>	<b>-44,1%</b>	<b>800</b>	<b>99,8%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont augmenté de 99,8% en juin 2019 (+399,7 Mdh), en raison de la croissance des valeurs données en pension de 347,2 Mdh ainsi que l'augmentation des instruments dérivés de 52,5 Mdh.

## Evolution des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charge se présente comme suit, sur la période considérée :

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1.2019	Var. S1.19/18
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	133	108	820	915	-18,9%	11,6%	942	3,0%
Provisions pour engagements sociaux	500	524	524	545	4,7%	4,1%	579	6,3%
Autres provisions pour risques et charges	1 138	1 103	1 103	1 148	-3,1%	4,1%	1 173	2,1%
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 771</b>	<b>1 734</b>	<b>2 446</b>	<b>2 608</b>	<b>-2,1%</b>	<b>6,6%</b>	<b>2 694</b>	<b>3,3%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS - (\*) Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS 09

**NB** : Passifs éventuels : des opérations de commerce extérieur initiées par des clients de Attijari bank Tunisie font l'objet d'une enquête des autorités tunisiennes. À ce stade, et au vu des informations disponibles, la responsabilité direct de l'institution Attijari bank Tunisie n'est pas recherchée.

Au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2019, le stock des provisions pour risques et charges s'établit à 2,7 Mrds Dh, en hausse de 3,3% (+85,9 Mdh) par rapport à décembre 2018. Cette situation relève essentiellement de :

- Une hausse de 27,2 Mdh des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (+3,0%) ;
- Une augmentation de 34,4 Mdh des provisions pour engagements sociaux (+6,3%) ;
- Une croissance de 24,3 Mdh des autres provisions pour risques et charges (+2,1%).

### **Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank**

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période considérée :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	36 103	35 663	38 575	-1,2%	8,2%	39 536	2,5%
Fonds propres réglementaires (2)	44 393	45 794	49 342	3,2%	7,7%	50 336	2,0%
Risques pondérés (3)	333 999	368 644	378 502	10,4%	2,7%	395 392	4,5%
<b>Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)</b>	<b>10,81%</b>	<b>9,67%</b>	<b>10,19%</b>	<b>-1,14pt</b>	<b>+0,52pt</b>	<b>10,00%</b>	<b>-0,19pt</b>
<b>Ratio de solvabilité (2) / (3)</b>	<b>13,29%</b>	<b>12,42%</b>	<b>13,04%</b>	<b>-0,87pt</b>	<b>+0,61pt</b>	<b>12,73%</b>	<b>-0,31pt</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au 30 juin 2019, le ratio sur fonds propres de base du Groupe Attijariwafa bank a affiché une baisse de 0,19 point par rapport à fin 2018 pour atteindre 10,00%. Le ratio de solvabilité a enregistré un recul de 0,31 point à près de 12,73% au 30 juin 2019 (vs. ratio minimum réglementaire de 12%).

## II.7. Analyse des principaux postes du hors bilan

	2016	2017	01.2018	12.2018	Var. 17/16	Var. 12.18 / 01.18	S1.2019	Var. S1.19/18
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>24 301</b>	<b>56 285</b>	<b>56 285</b>	<b>65 002</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>15,5%</b>	<b>72 241</b>	<b>11,1%</b>
aux établissements de crédit	742	1 673	1 673	-	>100,0%	Ns	-	Ns
à la clientèle	23 559	54 611	54 611	-	>100,0%	Ns	-	Ns
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>2 334</b>	<b>498</b>	<b>498</b>	<b>1 449</b>	<b>-78,7%</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>3 444</b>	<b>&gt;100,0%</b>
des établissements de crédit	2 334	498	498	-	-78,7%	Ns	-	Ns
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	0	0	0	-	Ns	Ns	-	Ns
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>59 314</b>	<b>66 222</b>	<b>66 222</b>	<b>72 177</b>	<b>11,6%</b>	<b>9,0%</b>	<b>67 723</b>	<b>-6,2%</b>
d'ordre des établissements de crédit	10 289	12 029	12 029	-	16,9%	Ns	-	Ns
d'ordre de la clientèle	49 026	54 193	54 193	-	10,5%	Ns	-	Ns
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>39 196</b>	<b>44 269</b>	<b>44 269</b>	<b>48 698</b>	<b>12,9%</b>	<b>10,0%</b>	<b>43 195</b>	<b>-11,3%</b>
des établissements de crédit	32 989	33 408	33 408	-	1,3%	Ns	-	Ns
de l'Etat et d'autres organismes de garantie	6 207	10 861	10 861	-	75,0%	Ns	-	Ns

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

### Revue analytique 2018 – S.1 2019

Au terme du premier semestre de l'exercice 2019, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 11,1% pour atteindre près de 72,2 Mrds Dh.

Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une augmentation de 2,0 Mrds Dh pour s'établir à 3,4 Mrds Dh.

Les engagements de garantie donnés ont affiché quant à eux une baisse de 6,2% pour s'établir à 67,7 Mrds Dh.

Enfin, les engagements de garantie reçus ont également connu une régression de 11,3% (-5,5 Mrds Dh) pour s'établir à près de 43,2 Mrds Dh à fin juin 2019.

### Revue analytique 1<sup>er</sup> janvier 2018 – au 31 décembre 2018

Au terme de l'exercice 2018, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 15,5% pour atteindre près de 65,0 Mrds Dh.

Les engagements de financement reçus ont enregistré une hausse importante pour s'établir à 1,5 Mrds Dh.

Les engagements de garantie donnés et reçus ont affiché une hausse respectivement de 9,0% et de 10,0% sur la même période.

### Revue analytique 2016– 2017

Au titre de l'exercice 2017, les engagements de financement donnés ont plus que doublé (+32 Mrds Dh) pour s'établir à près de 56,3 Mrds Dh. Cette tendance est due à la croissance des engagements de financement donnés à la clientèle (+31,1 Mrds Dh) et aux établissements de crédit (+931 Mdh).

En revanche, les engagements de financement reçus ont baissé de 78,7% (-1,8 Mrds Dh) en 2017 pour atteindre près de 498 Mdh, principalement en raison des engagements de financement reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie, nuls au titre de l'exercice 2017.

Enfin, les engagements de garantie reçus ont augmenté de 12,9% (+5,1 Mrds Dh) à près de 44,3 Mrds Dh, suite à la hausse des engagements reçus de l'Etat et d'autres organismes de garantie de 75,0% (+4,7 Mrds Dh) en 2017.

## II.8. Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 30 juin 2019 se présente comme suit:

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres d'ouverture au 01 janvier 2018</b>	<b>2 035 272</b>	<b>8 116 493</b>	<b>-2 461 129</b>	<b>31 100 989</b>	<b>853 431</b>	<b>-23 833</b>	<b>39 621 227</b>	<b>6 437 493</b>	<b>46 058 720</b>
Opérations sur capital	63 325	2 336 675		-410 274			1 989 726	-532 867	1 456 859
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 743 968			-2 743 968	-654 833	-3 398 801
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>5 706 129</b>			<b>5 706 129</b>	<b>1 029 075</b>	<b>6 735 205</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat					-154 268	-10 270	-164 538	-181 895	-346 434
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				-187 891			-187 891	-186 562	-374 454
<b>Gains ou pertes latentes ou différés</b>				<b>-187 891</b>	<b>-154 268</b>	<b>-10 270</b>	<b>-352 429</b>	<b>-368 458</b>	<b>-720 887</b>
Autres variations				266 299			266 296	-10 958	255 338
Variations de périmètre				32 358			32 358	52 606	84 964
<b>Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2018</b>	<b>2 098 597</b>	<b>10 453 168</b>	<b>-2 461 129</b>	<b>33 763 639</b>	<b>699 163</b>	<b>-34 103</b>	<b>44 519 337</b>	<b>5 952 057</b>	<b>50 471 394</b>
Opérations sur capital				152 408			152 408	232 031	384 440
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 746 380			-2 746 380	-672 080	-3 418 460
<b>Résultat de l'exercice</b>				<b>2 934 785</b>			<b>2 934 785</b>	<b>547 634</b>	<b>3 482 419</b>
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat					209 437	-1 388	208 049	263 257	471 307
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				176 473			176 473	48 456	224 929
<b>Gains ou pertes latentes ou différés</b>				<b>176 473</b>	<b>209 437</b>	<b>-1 388</b>	<b>384 522</b>	<b>311 713</b>	<b>696 235</b>
Autres variations				-137 327			-137 327	-387 936	-525 263
Variations de périmètre									
<b>Capitaux propres de clôture au 30 juin 2019</b>	<b>2 098 597</b>	<b>10 453 168</b>	<b>-2 461 129</b>	<b>34 143 599</b>	<b>908 600</b>	<b>-35 491</b>	<b>45 107 346</b>	<b>5 983 419</b>	<b>51 090 765</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidé.

**Commentaires :** Le premier semestre 2019 a été marqué par une hausse des capitaux propres du Groupe, qui se sont établis à plus de 51,1 Mrds Dh à juin 2019.

## II.9. Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie sur la période 2016 – S1 2019 est présenté dans le tableau suivant :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var 18/17	S1 2019	Var. S1 19/18
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>8 587</b>	<b>9 536</b>	<b>9 999</b>	<b>11,0%</b>	<b>4,9%</b>	<b>5 375</b>	<b>-46,2%</b>
+/- Dotations nettes aux amort. des immob. Corp. et incorp.	1 045	1 140	1 123	9,0%	-1,5%	762	-32,1%
+/- Dotat° nettes pour dép. des écarts d'acqu. et des autres immob.	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	2	0	0	-100,0%	Ns	-	Ns
+/- Dotations nettes aux provisions	2 016	2 266	1 940	12,4%	-14,4%	1 027	-47,0%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-4	-16	-10	<-100%	38,2%	-5	55,7%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-541	-254	-103	53,1%	59,5%	-32	68,7%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
+/- Autres mouvements	5	-617	-753	<-100%	-22,0%	3 088	>100,0%
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>2 525</b>	<b>2 519</b>	<b>2 197</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-12,8%</b>	<b>4 841</b>	<b>&gt;100,0%</b>
+/- Flux liés aux opérations avec les Ets de crédit et assim.	7 730	3 620	12 076	-53,2%	>100,0%	7 839	-35,1%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-6 983	15 241	-9 582	>100,0%	<-100%	-12 466	-30,1%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs fin.	7 365	-17 609	-949	<-100%	94,6%	4 140	>100,0%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs non fin.	-	-	-	Ns	Ns	-	Ns
- Impôts versés	-2 751	-2 766	-3 161	-0,5%	-14,3%	-1 632	48,4%
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>5 361</b>	<b>-1 514</b>	<b>-1 617</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>-6,8%</b>	<b>-2 119</b>	<b>-31,0%</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>16 473</b>	<b>10 540</b>	<b>10 578</b>	<b>-36,0%</b>	<b>0,4%</b>	<b>8 096</b>	<b>-23,5%</b>
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	5 152	-5 430	-10	<-100%	99,8%	-1 215	<-100%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-144	-284	-565	-97,2%	-98,8%	333	>100,0%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-451	-1 115	-340	<-100%	69,5%	-495	-45,5%
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>4 557</b>	<b>-6 829</b>	<b>-916</b>	<b>&lt;-100%</b>	<b>86,6%</b>	<b>-1 377</b>	<b>-50,4%</b>
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-5 680	-3 224	-3 399	43,2%	-5,4%	-3 418	-0,6%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-262	992	2 207	>100,0%	>100,0%	4 380	98,4%
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-5 941</b>	<b>-2 231</b>	<b>-1 191</b>	<b>62,4%</b>	<b>46,6%</b>	<b>961</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>-235</b>	<b>-410</b>	<b>-529</b>	<b>-74,3%</b>	<b>-29,1%</b>	<b>148</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>14 854</b>	<b>1 070</b>	<b>7 942</b>	<b>-92,8%</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>7 829</b>	<b>-1,4%</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>-997</b>	<b>13 856</b>	<b>14 927</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>7,7%</b>	<b>22 869</b>	<b>53,2%</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	12 415	13 980	18 128	12,6%	29,7%	18 534	2,2%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-13 413	-124	-3 201	99,1%	<-100%	4 335	>100,0%
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>13 856</b>	<b>14 927</b>	<b>22 869</b>	<b>7,7%</b>	<b>53,2%</b>	<b>30 698</b>	<b>34,2%</b>
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	13 980	18 128	18 534	29,7%	2,2%	26 602	43,5%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-124	-3 201	4 335	<-100%	>100,0%	4 096	-5,5%
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>14 854</b>	<b>1 070</b>	<b>7 942</b>	<b>-92,8%</b>	<b>&gt;100,0%</b>	<b>7 829</b>	<b>-1,4%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

## Revue analytique 2018 – S1.2019

### Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de 8,1 Mrds Dh au 30 juin 2019 contre 10,6 Mrds Dh en 2018. Cette baisse s'explique principalement par :

- le recul de 4,6 Mrds Dh du résultat avant impôt (-46,2%) ;
- l'augmentation de 2,6 Mrds Dh des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements. Cette évolution est due à la hausse de 3,9 Mrds Dh des autres mouvements ;
- la baisse nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles (-502,1 Mdh).

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -1,4 Mrds Dh à fin juin 2019 contre un solde négatif de -915,6 Mdh en 2018. Cette situation s'explique essentiellement par la baisse à hauteur de 1,2 Mrds Dh des flux liés aux actifs financiers et aux participations entre décembre 2018 et juin 2019.

### Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de 961,5 Mdh à fin juin 2018 contre -1,2 Mrds Dh à fin 2018, une hausse provenant essentiellement de la croissance des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant est passé de plus de 2,2 Mrds Dh à fin 2018, à près de 4,4 Mrds Dh au 30 juin 2019.

## Revue analytique 2017 – 2018

### Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de 10,6 Mrds Dh au 31 décembre 2018 contre 10,5 Mrds Dh au 31 décembre 2017. Une hausse quasi-nulle impactée par une plus importante diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles s'établissant à 1,6 Mrds Dh au 31 décembre 2018.

Cette diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- Les flux liés aux opérations avec la clientèle, en baisse significatif de près de 24,8 Mrds Dh, pour s'établir à près de -9,6 Mrds Dh au 31 décembre 2018 ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers, en hausse de 16,7 Mrds Dh, pour s'établir à -949 Mdh à fin 2018 ;
- La baisse des impôts versés de plus de 396 Mdh à fin 2018.

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -916 Mdh à fin 2018 contre un solde négatif de -6,8 Mrds Dh au titre de l'exercice 2017. Cette situation s'explique essentiellement par la baisse à hauteur de 3,7 Mrds Dh des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés entre juin 2018 et 2019 ainsi que la diminution de 5,6 Mrds Dh des flux liés aux opérations avec la clientèle (-81,3%).

### Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de 961,5 Mdh à fin juin 2019 contre -2,9 Mrds Dh à fin décembre 2018, une hausse provenant essentiellement de la hausse des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant est passé de 135,0 Mdh en juin 2018, à près de 4,4 Mrds Dh à fin juin 2019.

## Revue analytique 2016– 2017

### Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont établis à 10,5 Mrds Dh en 2017 contre 16,5 Mrds Dh en 2016, soit une détérioration de près de 36% (-5,9 Mrds Dh). Cette évolution résulte essentiellement d'une diminution des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles de 6,9 Mrds Dh par rapport à 2016.

L'évolution de la diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles provient principalement de la régression des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers de près de 25 Mrds Dh, et de l'augmentation des flux liés aux opérations avec la clientèle de plus de 22 Mrds Dh.

### Activités d'investissement

L'exercice 2017 a été marqué par une augmentation des investissements engagés par le Groupe, dont l'intégration de Attijariwafa bank Egypt, et notamment les investissements relatifs aux actifs financiers et aux participations qui se sont accrus de près de 10,6 Mrds Dh pour atteindre près de -5,4 Mrds Dh.

Pour leur part, les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles ont progressé de près de 664 Mdh par rapport à 2016, affichant un solde de près de -1 116 Mdh à fin 2017.

### Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -2,2 Mrds Dh en 2017, soit un recul de près de -3,7 Mrds Dh par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires, avec un solde de -3,2 Mrds Dh à fin 2017 contre -5,7 Mrds Dh en 2016, essentiellement due au dividende exceptionnel reçu par OGM en 2016.

## **II.9.1. Impact de la norme IFRS 16 et IFRIC 23 sur la situation financière d'Attijariwafa bank**

### IFRS 16 :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme l'IAS 17 et toutes les interprétations liées.

Avec son entrée en application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable. Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ».

Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

Cette nouvelle norme a généré une augmentation des immobilisations corporelles (droit d'utilisation) ainsi que les dettes locatives au passif de 1,5 Mrds Dh. La nouvelle norme a eu un impact négatif de 19 Mdh sur le résultat net part du groupe.

### IFRIC 23 :

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC (Interpretations Committee) a publié l'interprétation IFRIC 23 relative au traitement des positions fiscales incertaines en matière d'impôt sur le résultat. Cette interprétation est applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et prévoit deux options de transition :

- Application totalement rétrospective, selon la norme IAS 8, en retraitant les états financiers comparatifs présentés ;
- Application partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé à l'ouverture de l'exercice de première application dans les capitaux propres d'ouverture de cet exercice.

Le groupe Attijariwafa bank, dans le cadre de l'implémentation de l'IFRIC 23, a opté pour la méthode partiellement rétrospective.

La mise en œuvre de la norme IFRIC 23 n'a eu aucun impact sur le résultat de Attijariwafa bank.

### III. PRESENTATION DES COMPTES TRIMESTRIELS SOCIAUX ET CONSOLIDES

#### III.1. Analyse de la situation au 30 septembre 2019 – Comptes sociaux

**Avertissement** : Les comptes arrêtés au 30 septembre 2019 n'ont pas fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes.

##### III.1.1. Analyse du CPC

	30/09/2018	30/09/2019	Var. T3 19 / T3 18
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>	<b>13 715</b>	<b>14 239</b>	<b>3,8%</b>
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	731	774	5,8%
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	7 176	7 420	3,4%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	186	218	16,8%
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 379	1 460	5,8%
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	Ns
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	18	194	>100,0%
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	Ns
Commissions sur prestations de service	1 310	1 414	7,9%
Autres produits bancaires	2 914	2 761	-5,3%
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	0	0	Ns
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>	<b>4 660</b>	<b>4 272</b>	<b>-8,3%</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	639	686	7,4%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 820	1 667	-8,4%
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	142	225	58,6%
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	Ns
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	27	76	>100,0%
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	Ns
Autres charges bancaires	2 032	1 619	-20,3%
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-	Ns
<b>Produit net bancaire</b>	<b>9 056</b>	<b>9 967</b>	<b>10,1%</b>
Produits d'exploitation non bancaire	65	37	-43,4%
Charges d'exploitation non bancaire	2	-	-100,0%
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>3 486</b>	<b>3 702</b>	<b>6,2%</b>
Charges de personnel	1 632	1 720	5,4%
Impôts et taxes	95	95	0,0%
Charges externes	1 398	1 453	3,9%
Autres charges générales d'exploitation	37	50	34,8%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	324	383	18,3%
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>1 191</b>	<b>1 120</b>	<b>-5,9%</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	964	775	-19,5%
Pertes sur créances irrécouvrables	66	75	14,2%
Autres dotations aux provisions	162	270	67,1%
<b>Reprises de provisions et récupération sur créances amorties</b>	<b>432</b>	<b>357</b>	<b>-17,3%</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	282	246	-12,7%
Récupérations sur créances amorties	36	30	-16,4%
Autres reprises de provisions	114	81	-28,8%
<b>Résultat courant</b>	<b>4 874</b>	<b>5 539</b>	<b>13,7%</b>
Produits non courants	9	5	-50,0%
Charges non courantes	10	92	>100,0%
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>4 874</b>	<b>5 452</b>	<b>11,9%</b>
Impôts sur les résultats	1 285	1 572	22,3%
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>3 588</b>	<b>3 879</b>	<b>8,1%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Au 30 septembre 2019, le produit net bancaire s'est établi à près de 10,0 Mrds Dh, en hausse de 10,1%, soit près de 911,1 Mdh par rapport au 30 septembre 2018. Cette hausse est essentiellement due à une hausse des produits d'exploitation bancaire de 3,8% (+523,8 Mdh), conjuguée à une baisse des charges d'exploitation bancaire de 8,3% (-387,3 Mdh).

Le troisième trimestre 2019 a été marqué par une amélioration de la rentabilité se traduisant par un résultat net en progression de 8,1%, pour s'établir à 3,9 Mrds Dh contre 3,6 Mrds Dh le trimestre de l'année précédente.

### III.1.2. Analyse du bilan

Le Bilan d'Attijariwafa bank se présente comme suit au 30 septembre 2019 :

Actif	31/12/2018	30/09/2019	Var. T3 19 / 18
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>8 094</b>	<b>10 042</b>	<b>24,1%</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>33 043</b>	<b>31 410</b>	<b>-4,9%</b>
À vue	4 036	4 297	6,5%
À terme	29 007	27 112	-6,5%
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>192 683</b>	<b>194 256</b>	<b>0,8%</b>
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	54 227	51 168	-5,6%
Crédits et financements participatifs à l'équipement	65 803	64 653	-1,7%
Crédits et financements participatifs immobiliers	60 953	62 575	2,7%
Autres crédits et financements participatifs	11 700	15 860	35,6%
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>10 861</b>	<b>10 518</b>	<b>-3,2%</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>66 340</b>	<b>68 851</b>	<b>3,8%</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	44 914	44 554	-0,8%
Autres titres de créance	6 131	9 023	47,2%
Titres de propriété	15 106	15 111	0,0%
Certificats de Sukuks	189	163	-13,8%
<b>Autres actifs</b>	<b>5 486</b>	<b>3 917</b>	<b>-28,6%</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>8 752</b>	<b>8 486</b>	<b>-3,0%</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 752	8 486	-3,0%
Autres titres de créance	-	-	Ns
Certificats de Sukuks	-	-	Ns
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>18 833</b>	<b>19 086</b>	<b>1,3%</b>
Participation dans les entreprises liées	17 828	18 096	1,5%
Autres titres de participation et emplois assimilés	1 004	990	-1,4%
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	Ns
<b>Créances subordonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Ns</b>
<b>Dépôts d'investissement placés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Ns</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>672</b>	<b>1 032</b>	<b>53,6%</b>
<b>Immobilisations données en Ijara</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Ns</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 121</b>	<b>2 234</b>	<b>5,3%</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 735</b>	<b>3 682</b>	<b>-1,4%</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>350 620</b>	<b>353 515</b>	<b>0,8%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Passif	31/12/2018	30/09/2019	Var. T3 19 / 18
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	-	-	Ns
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>38 673</b>	<b>37 368</b>	<b>-3,4%</b>
À vue	4 010	3 786	-5,6%
À terme	34 663	33 583	-3,1%
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>234 508</b>	<b>225 827</b>	<b>-3,7%</b>
Comptes à vue créditeurs	148 096	148 003	-0,1%
Comptes d'épargne	28 538	29 125	2,1%
Dépôts à terme	43 596	38 469	-11,8%
Autres comptes créditeurs	14 279	10 229	-28,4%
<b>Dettes envers la clientèle sur produits participatifs</b>	-	-	Ns
<b>Titres de créance émis</b>	<b>8 547</b>	<b>12 658</b>	<b>48,1%</b>
Titres de créance négociables émis	8 547	12 658	48,1%
Emprunts obligataires émis	-	-	Ns
Autres titres de créance émis	-	-	Ns
<b>Autres passifs</b>	<b>12 789</b>	<b>20 127</b>	<b>57,4%</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>3 563</b>	<b>3 718</b>	<b>4,4%</b>
<b>Provisions réglementées</b>	-	-	Ns
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	-	-	Ns
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>11 043</b>	<b>11 169</b>	<b>1,1%</b>
<b>Dépôts d'investissement reçus</b>	-	-	Ns
<b>Écarts de réévaluation</b>	<b>0,42</b>	<b>0,42</b>	<b>0,0%</b>
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>34 794</b>	<b>34 794</b>	<b>0,0%</b>
<b>Capital</b>	<b>2 099</b>	<b>2 099</b>	<b>0,0%</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	-	-	Ns
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	<b>0,389</b>	<b>1 876</b>	<b>&gt;100,0%</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	-	-	Ns
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>4 604</b>	<b>3 879</b>	<b>-15,7%</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>350 620</b>	<b>353 515</b>	<b>0,8%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Au 30 septembre 2019, l'encours des créances sur la clientèle d'Attijariwafa bank maintient un niveau quasi-stable, pour s'établir à près de 194,3 Mrds Dh.

Par ailleurs, les dépôts envers la clientèle se sont établis à près de 225,8 Mrds Dh, soit une baisse de 3,7% par rapport à 2018.

Le total bilan s'établit à plus de 353,5 Mrds Dh au 30 septembre 2019, en hausse de 0,8% par rapport à l'exercice 2018.

## III.2. Analyse de la situation au 30 septembre 2019 – Comptes consolidés

**Avertissement :** Les comptes arrêtés au 30 septembre 2019 n'ont pas fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes.

### III.2.1. Analyse du CPC

	30/09/2018	30/09/2019	Var. T3 19/T3 18
Intérêts et produits assimilés	15 621	16 239	4,0%
Intérêts et charges assimilés	-5 179	-5 231	-1,0%
<b>Marge d'intérêts</b>	<b>10 442</b>	<b>11 008</b>	<b>5,4%</b>
Commissions perçues	4 270	4 391	2,8%
Commissions servies	-545	-576	-5,8%
<b>Marge sur commissions</b>	<b>3 725</b>	<b>3 814</b>	<b>2,4%</b>
<b>Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Ns</b>
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>2 255</b>	<b>2 436</b>	<b>8,0%</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	2 255	2 436	8,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-	-	Ns
<b>Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>621</b>	<b>548</b>	<b>-11,8%</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	41	6	-84,7%
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	83	105	25,8%
Rémunérations des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	497	436	-12,1%
<b>Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Ns</b>
<b>Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Ns</b>
<b>Produits des autres activités</b>	<b>5 883</b>	<b>6 835</b>	<b>16,2%</b>
<b>Charges des autres activités</b>	<b>-6 187</b>	<b>-7 065</b>	<b>-14,2%</b>
<b>Produit net bancaire</b>	<b>16 739</b>	<b>17 576</b>	<b>5,0%</b>
Charges générales d'exploitation	-7 114	-7 227	-1,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-821	-1 084	-32,0%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>8 804</b>	<b>9 264</b>	<b>5,2%</b>
Coût du risque de crédit	-1 426	-1 360	4,7%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7 377</b>	<b>7 904</b>	<b>7,1%</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	9	9	0,3%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	57	16	-71,5%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-	Ns
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>7 443</b>	<b>7 929</b>	<b>6,5%</b>
Impôts sur les bénéfices	-2 393	-2 676	-11,8%
<b>Résultat net des impôts des activités arrêtées ou en cours de cession</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>Ns</b>
<b>Résultat net</b>	<b>5 050</b>	<b>5 253</b>	<b>4,0%</b>
Intérêts minoritaires	-824	-853	-3,6%
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>4 226</b>	<b>4 400</b>	<b>4,1%</b>
Résultat par action	0,021	0,021	1,0%
Résultat dilué par action	0,021	0,021	1,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Au titre du troisième trimestre 2019, le produit net bancaire s'est établi à 17,6 Mrds Dh, en hausse de 5,0%, soit 836,1 Mdh par rapport au 30 septembre 2018. Cette hausse est essentiellement due à l'amélioration de la marge d'intérêt de 5,4% (+565,8 Mdh) et de la marge sur commissions de 2,4% (+89,2 Mdh), traduisant ainsi la croissance de l'activité bancaire et des métiers spécialisés du groupe au Maroc et à l'international.

Le troisième trimestre 2019 a été marqué par une amélioration de la rentabilité se traduisant par un résultat net en progression de 4,0%, pour s'établir à plus de 5,3 Mrds Dh contre 5,1 Mrds Dh le trimestre de l'année précédente.

### III.2.2. Analyse du bilan

ACTIF IFRS	31/12/2018	30/09/2019	Var. T3 19 / 18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	18 537	22 111	19,3%
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>61 567</b>	<b>54 287</b>	<b>-11,8%</b>
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	61 318	54 052	-11,8%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	249	235	-5,7%
Instruments dérivés de couverture	-	-	Ns
<b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b>	<b>43 191</b>	<b>50 599</b>	<b>17,2%</b>
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	10 086	13 480	33,6%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 328	2 594	11,4%
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	30 776	34 525	12,2%
Titres au coût amorti	15 101	15 225	0,8%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	28 791	24 768	-14,0%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	305 060	312 355	2,4%
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	Ns
Placements des activités d'assurance	-	-	Ns
Actifs d'impôt exigible	182	260	42,8%
Actifs d'impôt différé	2 867	3 050	6,4%
Comptes de régularisation et autres actifs	13 667	11 483	-16,0%
Actifs non courants destinés à être cédés	97	104	6,8%
Participations dans des entreprises mises en équivalence	87	80	-8,1%
Immeubles de placement	2 523	2 457	-2,6%
Immobilisations corporelles	5 688	7 151	25,7%
Immobilisations incorporelles	2 617	2 796	6,8%
Écarts d'acquisition	9 952	9 888	-0,6%
<b>TOTAL ACTIF IFRS</b>	<b>509 926</b>	<b>516 615</b>	<b>1,3%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank

PASSIF IFRS	31/12/2018	30/09/2019	Var. T3 19 / 18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3	4	27,3%
<b>Passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>401</b>	<b>421</b>	<b>5,1%</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	401	421	5,1%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	Ns
Instruments dérivés de couverture	-	-	Ns
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	47 315	47 157	-0,3%
Dettes envers la clientèle	332 006	324 561	-2,2%
Titres de créance émis	15 508	21 142	36,3%
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-	Ns
Passifs d'impôt exigible	865	976	12,9%
Passifs d'impôt différé	1 976	2 494	26,3%
Comptes de régularisation et autres passifs	12 307	15 847	28,8%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	Ns
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	33 639	35 674	6,0%
Provisions	2 608	2 668	2,3%
Subventions et fonds assimilés	361	164	-54,5%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	12 466	13 029	4,5%
<b>Capitaux propres</b>	<b>50 471</b>	<b>52 477</b>	<b>4,0%</b>
Capital et réserves liées	12 552	12 552	0,0%
<b>Réserves consolidées</b>	<b>29 388</b>	<b>32 356</b>	<b>10,1%</b>
Part du Groupe	25 596	28 601	11,7%
Part des minoritaires	3 791	3 755	-1,0%
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 797</b>	<b>2 317</b>	<b>29,0%</b>
Part du Groupe	665	903	35,7%
Part des minoritaires	1 132	1 414	25,0%
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>6 735</b>	<b>5 253</b>	<b>-22,0%</b>
Part du Groupe	5 706	4 400	-22,9%
Part des minoritaires	1 029	853	-17,1%
<b>TOTAL PASSIF IFRS</b>	<b>509 926</b>	<b>516 615</b>	<b>1,3%</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank

Au 30 septembre 2019, l'encours des prêts et créances sur la clientèle d'Attijariwafa bank s'établit à 312,4 Mrds Dh à fin septembre 2019 contre 305,1 Mrds Dh en décembre 2018.

Par ailleurs, les dépôts envers la clientèle se sont établis à plus de 324,6 Mrds Dh, soit une baisse de 2,2% par rapport au 31 décembre 2018.

Le total bilan s'établit à près de 516,6 Mrds Dh au 30 septembre 2019, en hausse de 1,3% par rapport à l'exercice 2018.

## **PARTIE VI : PERSPECTIVES**

## I. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

### Orientations du Plan stratégique « Energies 2020 »

1 Maroc	
<b>Etre la Banque relationnelle de référence dans les pays de présence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un modèle relationnel pour une proximité encore plus importante avec le client (compréhension fine des besoins spécifiques, conseil, accompagnement de tous les clients...)</li> <li>▪ Amélioration du temps alloué au client (dématérialisation, industrialisation, productivité...)</li> </ul>
<b>Numérisation et préparation de la banque de demain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite des innovations digitales rapprochant la banque encore plus de ses clients</li> <li>▪ Accélération des investissements technologiques renforçant le leadership d'Attijariwafa bank en la matière</li> </ul>
<b>Développement des segments de clientèle à fort potentiel au Maroc</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capitalisation sur l'expérience et le savoir faire acquis ces dernières années pour accélérer le développement des segments faiblement pénétrés (TPE, Banque Economique, Banque Participative, paiements électroniques...)</li> </ul>
<b>Soutien des stratégies sectorielles nationales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montée en puissance de la banque dans la prise en charge des besoins financiers des secteurs de pointe au Maroc (ex: automobile, aéronautique, offshoring, agro-industrie,...)</li> </ul>
2 A l'international	
<b>Poursuite de la capture du potentiel du réseau à l'international</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pérennisation de la croissance soutenue, rentable et saine en Afrique (croissance interne)</li> </ul>
<b>Implantation dans certains pays anglophones à fort potentiel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lancement de la 2<sup>ème</sup> étape de développement Africain du Groupe après une période de consolidation et d'intégration des filiales acquises entre 2005 et 2011</li> <li>▪ Priorisation de certains pays à très fort potentiel économique, démographique et bancaire en Afrique anglophone</li> </ul>
3 Sur base consolidée	
<b>Rationalisation des moyens et meilleurs standards de risque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite de la simplification des processus et de l'organisation et de la rationalisation des moyens</li> <li>▪ Transformation permanente des pratiques en matière de risk management (outils, modèles, méthodes, utilisation des données et de la technologie,...)</li> </ul>
<b>Développement du capital humain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer la qualité et les compétences du capital humain, première richesse du Groupe</li> </ul>

Source : Attijariwafa bank

### **AVERTISSEMENT**

Les prévisions ci après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent pas être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

### **Prévisions chiffrées antérieures :**

Dans le cadre de l'émission obligataire subordonnée perpétuelle réalisée en décembre 2018 dont la note d'information a été visée par l'AMMC le 28 novembre 2018 sous la référence n°VE/EM/30/2018, Attijariwafa bank prévoyait un RNPG de 5 418 Mdh, soit une progression de 0,5% par rapport à 2017.

Au 31 décembre 2018, Le résultat net part du groupe a progressé de 5,8% à près de 5 706 Mdh à fin 2018, contre une progression de 0,5% estimée dans le forecast 2018, soit un écart de 5,3 points lié principalement à :

- Non application du nouvel impôt sur la cohésion sociale au Maroc en 2018. Cet impôt est entré en vigueur en 2019 (au lieu de 2018 tel que prévu initialement) et est calculé sur la base du résultat fiscal de 2018. Ainsi, l'imputation sur l'exercice 2018 avait été l'hypothèse centrale dans l'élaboration du forecast 2018 ;
- Meilleur comportement des activités de marché au titre du 4<sup>ème</sup> trimestre par rapport au forecast 2018 ;
- Reprise de certains dossiers de crédit contentieux au niveau de certaines filiales BDI impliquant un meilleur coût du risque par rapport au forecast 2018.

### **Prévisions actualisées :**

Les hypothèses relatives à l'évolution des indicateurs de rentabilité du Groupe, telles que mentionnées dans la note d'information visée par l'AMMC le 28 novembre 2018 sous la référence n°VE/EM/30/2018, sont maintenues.

L'évolution des principaux indicateurs d'activité et de rentabilité du groupe Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2019 devrait se présenter comme suit :

- **Banque au Maroc :**
  - ✓ Poursuite de la croissance des encours moyens de crédits, avec des crédits sains à la clientèle en hausse de près de 5,0%, ainsi que des dépôts à vue en croissance d'environ 5,0% par rapport à 2018.
  - ✓ Légère baisse de la marge nette d'intérêt sur opérations avec la clientèle ;
  - ✓ Poursuite de la croissance des commissions ;
  - ✓ Stabilisation du résultat des opérations de marché ;
  - ✓ Poursuite de la maîtrise des charges ;
  - ✓ Amélioration du coût du risque clientèle.
- **Sociétés de Financement Spécialisées :**
  - ✓ Croissance de près de 4,0% de l'encours moyens de crédits à la clientèle (Wafasalaf & Wafabail) ;
  - ✓ Quasi-stagnation des taux de rendement ;
  - ✓ Poursuite de la croissance des commissions ;
  - ✓ Poursuite de la maîtrise des charges.
  - ✓ Stagnation du coût du risque clientèle.

▪ **Banque de Détail à l'International :**

- ✓ Croissance modérée des encours moyens de crédits, avec des crédits sains à la clientèle en hausse de près de 80,%, ainsi que des dépôts en croissance de près de 7,0% par rapport à 2018 ;
- ✓ Légère stagnation de la marge nette d'intérêt sur opérations avec la clientèle ;
- ✓ Croissance des commissions de 7,0% ;
- ✓ Croissance globale des charges de +6,0% ;
- ✓ Stagnation du coût du risque clientèle ;
- ✓ Impact négatif de près de 8,0% de lié à l'évolution du taux de change TND / MAD.
- ✓ Nouvelles orientations adoptées, en 2019, au sein de certaines filiales de la Banque de Détail à l'International, dont :
  - l'implémentation du modèle de Banque de Détail au sein d'Attijariwafa bank Egypt.
  - la création d'une entité basée à Abidjan et qui regroupera l'ensemble des participations du groupe au sein de la région UMOA

Par ailleurs, d'autres éléments supplémentaires pourraient impacter négativement les principaux indicateurs de rentabilité du groupe Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2019 :

- Première application de l'impôt sur la cohésion sociale pour les filiales marocaines faisant partie du périmètre de consolidation ;
- L'impact des retraitements IFRS de la décote accordée aux salariés dans le cadre de l'augmentation de capital réservée aux salariés réalisée en décembre 2018 ;
- Première application de l'IFRS 16.

Le programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2019-2020 se présente comme suit :

Investissements prévisionnels	2019 B	2020 P	Var 20P/19B
Frais d'établissement	58	66	15,0%
Acquisitions d'immeubles	131	127	-3,1%
Aménagements, Agencements, Installations	207	234	13,1%
Matériel & Mobilier	53	60	12,8%
Monétique	48	61	26,2%
Informatique	393	412	4,9%
Immobilisations corporelles hors exploitation	216	240	11,2%
<b>Total</b>	<b>1105</b>	<b>1200</b>	<b>8,5%</b>

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Sur les deux prochains exercices, Attijariwafa bank poursuivra ses objectifs stratégiques, en prévoyant un programme d'investissements de près de 2 305 Mdh qui s'étale sur la période 2019-2020.

## **PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS**

---

A la date d'établissement du présent prospectus, Attijariwafa bank ne connaît pas de faits exceptionnels susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

## **PARTIE IX : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES**

A la date d'établissement du présent prospectus, Attijariwafa bank n'enregistre pas de litiges ou d'affaires contentieuses majeures susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

## **PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE**

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

## I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du Front Office qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- le suivi des risques par le Middle Office qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
  - ✓ un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
  - ✓ un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR<sub>129</sub> a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

### I.1. Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

<sup>129</sup> La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

Le tableau ci-après présente les positions du portefeuille Trading à fin Juin 2019 ainsi que la VaR à 1 jour et à 10 jours des activités de change, de titres de propriété et d'obligation & OPCVM :

Activités	Position	VaR 1 jour	VaR réglementaire 10 jours
Change	-2 731 741,35	11829,29465	37 407,51
Titres de propriété	111 543,08	3 388,20	10 714,42
Obligations et OPCVM	47 488 620,58	45 641,89	144 332,33

En milliers de dirhams – Source : Attijariwafa bank

## I.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle. Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 30 juin 2019, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours de change	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
EUR	31 016	10,9	337 935	0,91%
USD	258 369	9,6	2 473 056	6,65%
GBP	-780	12,1	-9 472	-0,03%
CAD	381	7,3	2 786	0,01%
CHF	909	9,8	8 924	0,02%
JPY	-208 880	0,1	-18 549	-0,05%
DKK	10 245	1,5	14 956	0,04%
NOK	9 623	1,1	10 816	0,03%
SEK	-1 696	1,0	-1 751	0,00%
SAR	3 260	2,6	8 320	0,02%
AED	-483	2,6	-1 259	0,00%
KWD	117	31,5	3 691	0,01%
TND	-3 259	3,3	-10 846	-0,03%
DZD	13 316	0,1	1 073	0,00%
LYD	51	7,6	388	0,00%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

A fin juin 2019, la position change à terme s'élève à 35,064 Mrds Dh ventilé comme suit :

	< 3 mois	3 mois - 6 mois	> 6 mois
<b>Couverture (Kdh)</b>	<b>22 758 989</b>	<b>5 885 943</b>	<b>6 419 206</b>

Source : Attijariwafa bank

A fin Juin 2019, la position options de change s'élève à 5,018 Mrds Dh.

### I.3. Gestion Actif Passif

Les risques structurels de nature ALM se rapportent aux risques de pertes de valeur économique ou de baisse des marges d'intérêts futures compte tenu des décalages de taux, des échéances entre les actifs et passifs de la banque.

L'ALM fournit des indicateurs de suivi des risques et de rentabilité attendus sur les différents produits du bilan et décline les règles de gestion à même de limiter l'exposition du bilan de la banque aux risques et de gérer de façon optimale ses positions.

La Gestion Actif Passif de la banque Attijariwafa bank dispose d'un ensemble de modèles et conventions ALM sur la base de la réalité des encours de la banque et compte tenu des facteurs marchés et économiques à influence sur le comportement des lignes bilanciels de la banque.

Ces hypothèses financières sont dynamiques et sont revues régulièrement au moins une fois par an pour pouvoir refléter réellement l'évolution des emplois et ressources de la banque. En effet, la mesure des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change nécessite une prise en charge effective des caractéristiques intrinsèques des contrats, en l'occurrence la maturité, la nature de taux d'intérêt (taux fixe / révisable / variable) et la devise de libellé de chaque poste du bilan doivent être recensées.

Par ailleurs, au-delà des caractéristiques contractuelles des postes bilantiels, les options cachées du bilan (possibilités de remboursements anticipés par exemple) et le comportement de la clientèle (en matière notamment de durée de détention des comptes de dépôts) ont été modélisés.

L'approche retenue se base sur la production et la projection statique et dynamique des postes du bilan dans le temps jusqu'à extinction des encours en stock et de la production nouvelle issue du budget et du plan stratégique de la banque.

## II. RISQUE DE LIQUIDITE

L'activité de transformation, propre aux établissements bancaires, implique nécessairement un risque de liquidité. Les maturités des emplois et des ressources, toutes différentes les unes des autres, créent au sein du bilan de la banque des écarts entre volume d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité.

En cas de bouleversements structurels, la banque peut se trouver dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux. Dans un pareil cas, les besoins de refinancement futurs peuvent réduire les marges prévisionnelles.

Le coefficient de liquidité réglementaire se présente comme le rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Le ratio de liquidité réglementaire se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité Maroc	Evolution
31-mars-06	92,80%	
30-juin-06	87,20%	-5,60 pts
31-déc-06	96,40%	+9,20 pts
31-mars-07	77,60%	-18,80 pts
30-juin-07	131,40%	+53,80 pts
31-déc-07	107,90%	-23,50 pts
30-juin-08	101,60%	-6,30 pts
31-déc-08	100,60%	-1,00 pt
31-mars-09	121,01%	+20,41 pts
30-juin-09	100,90%	-20,11 pts
31-déc-09	107,98%	+7,08 pts
31-mars-10	94,73%	-13,25 pts
30-juin-10	91,48%	-3,25 pts
31-déc-10	94,16%	+2,68 pts
31-mars-11	87,02%	-7,14 pts
30-juin-11	95,04%	+8,02 pts
31-déc-11	95,40%	0,36 pt
30-juin-12	80,56%	-14,84 pts
31-déc-12	81,63%	1,07 pt
31-déc-13	70,18%	-11,45 pts

Source : Attijariwafa bank

Afin d'assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec les standards internationaux, la banque centrale a mis en application une réforme majeure de Bale III relative au ratio de liquidité à court terme (LCR-Liquidity Coverage Ratio), visant à remplacer le coefficient de liquidité.

Le ratio « LCR », rapportant les actifs liquides de haute qualité aux sorties nettes de trésorerie sur une période de 30 jours, a pour objet de renforcer le profil de liquidité des banques et de favoriser leur résilience à un éventuel choc de liquidité.

Ainsi, à partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en 2019.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité à court terme (LCR)	Evolution
31-déc-14	120,00%	+38,9 pts
30-juin-15	114,10%	-6,0 pts
31-déc-15	155,00%	+35,0 pts
30-juin-16	131,40%	+17,3 pts
31-déc-16	142,00%	-13,0 pts
30-juin-17	120,00%	-11,4 pts
31-déc-17	147,00%	+5,0 pts
30-juin-18	118,00%	-2,0 pts
31-déc-18	104,00%	-43,0pts
30-juin-19	115,00%	+11,0pts

Source : Attijariwafa bank

### III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est dotée d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

#### III.1. Répartition des engagements de l'établissement<sup>130</sup>

##### Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque 30 juin 2019, se décline comme suit :

- les activités financières représentant 15,0% (vs. 19% au 31 décembre 2018). Les engagements sur ce secteur sont de très bon risque ;
- le BTP représente 11% du total (vs. 12% au 31 décembre 2018) et la promotion immobilière s'est établie à 6% (vs. 8% au 31 décembre 2018).

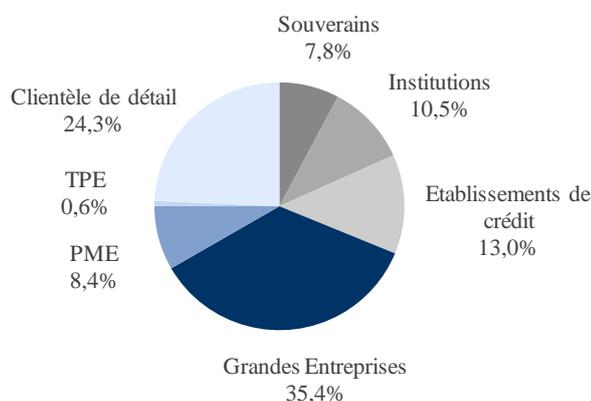
##### Par contrepartie

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

Cette diversification se décline comme suit :

#### Ventilation des engagements de la banque par catégorie de contrepartie au 30 juin 2019



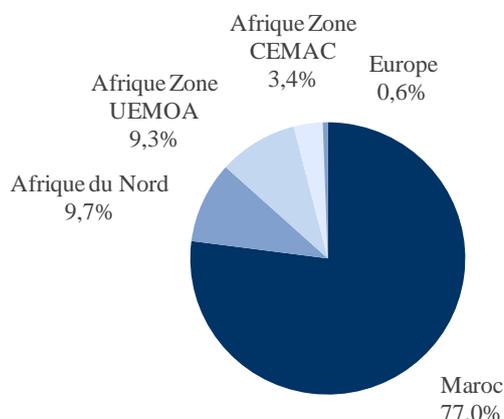
Source : Attijariwafa bank

<sup>130</sup> Source : Attijariwafa bank

## Par zone géographique

Le graphique ci-dessous montre que l'exposition du Groupe est concentrée au Maroc avec près de 77,0%. Le reste étant réparti entre les pays africains subsahariens.

### Ventilation des engagements de la banque par zone géographique au 30 juin 2019



Source : Attijariwafa bank

## Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales permettant au groupe d'apprécier le risque de contrepartie.

En effet, le système de notation être caractérisé par la probabilité de défaut. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système fait l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances à travers une approche statistique éprouvée. Les fondamentaux du modèle, sa conception et ses modalités opérationnelles sont formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management sont abordés de manière approfondie. Le système de documentation en place permet de démontrer à la banque centrale que leur processus de validation permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Les données relatives au système de notation sont collectées et stockées dans des bases de données historiques permettant la revue et Backtesting périodique des modèles de risque

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver Wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées. Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a déployé un nouveau modèle de notation interne au niveau du système opérant de la banque qui est en ligne avec les exigences Bâle II. Ce modèle dédié aux entreprises, prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l'analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- périmètre : portefeuille des entreprises hors collectivités locales, sociétés de financement et sociétés de la promotion immobilière ;
- le dispositif de notation du Groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement ;
  - ✓ la note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise ;
  - ✓ la note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau ;
  - ✓ la note de comportement est basée sur la physionomie du compte.
- toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément (à chaque notation) par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur ;
- la probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...) ;
- les classes de risque du modèle ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales ;
- usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque ;
- mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G ou pré-recouvrement), la note de Contrepartie doit être revue semestriellement. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.
- Au titre de surveillance de la qualité du risque, L'entité Systèmes de Risk management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d'analyse (Engagement, secteur d'activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

En 2017, suite à la réalisation du backtesting qui vise à tester le pouvoir prédictif du modèle de notation et à s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défaut, il a été procédé, tout en gardant le même processus, à l'élaboration d'un nouveau modèle de notation pour évaluer le risque de contrepartie des entreprises. La note système reste basée sur la combinaison de trois types de notes (Note financière, note qualitative et note de comportement), mais subi un ajustement par une série de critères qualitatifs et de règles décisionnelles. La grille de notation reste structurée en huit classes (A à H), dont la classe H réservée au défaut.

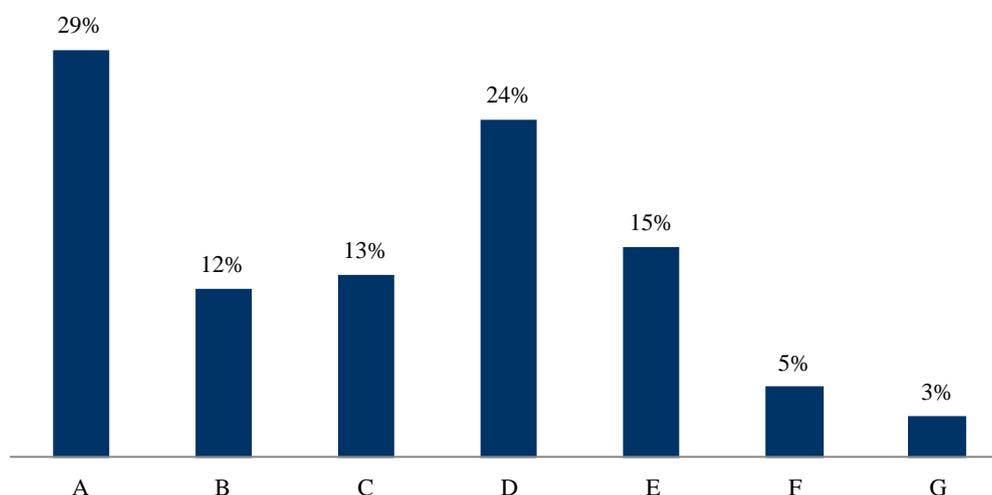
- la note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
  - ✓ contreparties saines : les classes de A à E ;
  - ✓ contreparties sensibles : F et G ;
  - ✓ contreparties en défaut : la classe H.

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Passable
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Au plan des engagements à fin juin 2019, la distribution des risques relative au périmètre Entreprises se présente comme suit :

**Répartition des engagements de la banque (périmètre entreprises) par classe de risque au 30 juin 2019\***



Source : Attijariwafa bank

\* Les Sociétés de financement, les administrations publiques, les sociétés de la promotion immobilière et les dossiers contentieux sont hors périmètre.

Un système de notation relatif à la promotion immobilière articulé autour de deux principales dimensions (client / projet) est opérationnel.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées Bâle II et à la nouvelle norme comptable IFRS 9 en vigueur depuis janvier 2018.

**Risque de taux**

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 30 juin 2019 ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus values latentes	Moins values latentes	Provisions
<b>Titres de transaction</b>	<b>67 668 274</b>	<b>67 668 274</b>	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	48 656 539	48 656 539		-	-	-
Obligations	98 356	98 356		-	-	-
Autres titres de créances	3 579 763	3 579 763		-	-	-
Titres de propriété	15 171 881	15 171 881		-	-	-
Certificats de SUKUKUS	161 735	161 735		-	-	-
<b>Titres de placement</b>	<b>1 763 538</b>	<b>1 732 006</b>	-	<b>15 595</b>	<b>31 532</b>	<b>31 532</b>
Bons et valeurs assimilées	54 633	54 633		1 690	-	
Obligations	1 642 321	1 642 321		3 825	-	
Autres titres de créances	0	0		0	-	
Titres de propriété	66 584	35 052		10 080	31 532	31 532
Certificats de SUKUKUS	0	0		-	-	
<b>Titres d'investissement</b>	<b>8 527 821</b>	<b>8 527 821</b>	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	8 456 032	8 456 032		-	-	-
Obligations	-	-		-	-	
Autres titres de créances	71 789	71 789		-	-	
Certificats de SUKUKUS	-	-		-	-	

Source: Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins value latente, une provision est constituée.

#### IV. RISQUES REGLEMENTAIRES

##### Ratio de solvabilité 2016 – S1 2019

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé sur la période 2016 – juin 2019 :

	2016	2017	2018	Var. 17/16	Var. 18/17	S1.2019	Var. S1.19/18
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	27 154	23 861	27 074	-12,1%	13,5%	28 155	4,0%
Fonds propres réglementaires (2)	32 662	30 209	35 253	-7,5%	16,7%	37 163	5,4%
Risques pondérés (3)	229 322	237 420	248 423	3,5%	4,6%	261 508	5,3%
<b>Ratio sur fonds propres de base (1) / (3)</b>	<b>11,84%</b>	<b>10,05%</b>	<b>10,90%</b>	<b>-1,79pt</b>	<b>+0,85pt</b>	<b>10,77%</b>	<b>-0,13pt</b>
<b>Ratio de solvabilité (2) / (3)</b>	<b>14,24%</b>	<b>12,72%</b>	<b>14,19%</b>	<b>-1,52pt</b>	<b>+1,47pt</b>	<b>14,21%</b>	<b>+0,02pt</b>

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes agrégés

L'élaboration des ratios de solvabilité sur base individuelle et sur base consolidée obéit aux normes internationales du comité Bâle et est régie par les directives réglementaires de Bank AL-Maghrib:

- la circulaire 26/G/2006 (détaillée dans la notice technique NT 02/DSB/2007) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels suivant l'approche standard ;
- la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit suivant la norme Bâle III.

Le groupe Attijariwafa bank est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée :

- un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (ce seuil intègre l'obligation de constituer un coussin de conservation à partir des fonds propres de base équivalent à 2,5% des risques pondérés) ;
- un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% ;
- un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0 %.

Attijariwafa bank est tenue aussi de constituer un matelas additionnel de fonds propres permettant d'absorber les chocs des stress tests réglementaires et internes et de garantir le respect des seuils décrits ci-dessus post stress tests :

- stress tests sur le risque de crédit : défaut des contreparties les plus vulnérables, migration de 10% à 15% des créances représentant un risque élevé ;
- stress tests sur le risque de marché : dépréciation du MAD par rapport à l'EUR, déplacement de la courbe de taux, dépréciation de la valeur liquidative des différents OPCVM (obligataires, monétaires ...) ;
- stress tests sur le risque pays : Stress tests sur les crédits non-résidents dans les pays connaissant des risques d'instabilité politique ;
- scénarii combinant plusieurs hypothèses.

A partir de janvier 2019, pour des considérations de surveillance macro-prudentielle, Bank Al-Maghrib peut demander aux établissements de crédit de constituer un coussin de fonds propres dit « coussin de fonds propres contracyclique » sur base individuelle et/ou consolidée. Ledit coussin dont le niveau se situe dans une fourchette de 0% à 2,5% des risques pondérés, est composé de fonds propres de base de catégorie 1. Le respect de ce seuil additionnel est précédé d'un préavis de 12 mois.

La fréquence de déclaration des ratios de solvabilité au régulateur est semestrielle, celle-ci est accompagné par la publication du Pilier III destiné à garantir une transparence de l'information financière : détail des ratios prudentiels, composition des fonds propres réglementaires, répartition des risques pondérés.

### Ratio de solvabilité prévisionnel

Les ratios prévisionnels d'Attijariwafa bank sur base individuelle et consolidée sur les 18 prochains mois sont largement supérieurs au minimum réglementaire en vigueur : 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Les fonds propres prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14 G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9 et intégrant le programme d'émission d'instruments éligibles aux fonds propres prudentiels sur 2019 et 2020.

Le tableau ci-après présente l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel d'Attijariwafa bank sur la période décembre 2018 – décembre 2020 :

	Déc.18	juin-19	déc-19 F	juin-20 F	déc-20 F
Fonds propres de catégorie 1 (1)	27,07	28,20	29,40	29,40	30,20
Fonds propres de catégorie 2	8,18	9,00	9,60	11,10	11,40
<b>Fonds propres réglementaires (2)</b>	<b>35,25</b>	<b>37,20</b>	<b>39,00</b>	<b>40,50</b>	<b>41,60</b>
Risques pondérés (3)	248,42	261,50	267,60	269,70	276,50
<b>Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)</b>	<b>10,90%</b>	<b>10,80%</b>	<b>11,00%</b>	<b>10,90%</b>	<b>10,90%</b>
<b>Ratio de solvabilité global (2) / (3)</b>	<b>14,19%</b>	<b>14,20%</b>	<b>14,60%</b>	<b>15,00%</b>	<b>15,00%</b>

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base individuelle

L'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel du Groupe Attijariwafa bank sur la période décembre 2018 – décembre 2020 se présente comme suit :

	Déc. 18	Juin. 19	Déc. 19 F	Juin. 20 F	Déc. 20 F
Fonds propres de catégorie 1 (1)	38,58	39,50	41,80	42,20	44,70
Fonds propres de catégorie 2	10,77	10,80	11,30	12,90	13,00
<b>Fonds propres réglementaires (2)</b>	<b>49,34</b>	<b>50,30</b>	<b>53,10</b>	<b>55,10</b>	<b>57,70</b>
Risques pondérés (3)	378,50	395,40	408,30	425,10	442,30
<b>Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)</b>	<b>10,19%</b>	<b>10,00%</b>	<b>10,20%</b>	<b>9,90%</b>	<b>10,10%</b>
<b>Ratio de solvabilité global (2) / (3)</b>	<b>13,04%</b>	<b>12,70%</b>	<b>13,00%</b>	<b>13,00%</b>	<b>13,00%</b>

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base consolidée

### **V. GESTION DU RISQUE PAYS**

L'étude réalisée par l'entité Risque Pays avec l'appui d'un consultant externe, en vue d'automatiser la gestion du risque pays a permis :

- le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- l'élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif d'encadrement des risques pays. De même, l'institution du comité Risques Pays, l'adoption du cadre d'appétence aux risques pays et le projet de mise en place d'une base de données Risque contribueront de manière décisive au couronnement de cette dynamique de consolidation.

Par ailleurs, les participations font l'objet test de dépréciation à chaque arrêté. Le résultat dudit test est sensible aux différentes hypothèses (taux, volatilité, cadre fiscal, dispositif prudentiel, environnement réglementaire, etc) ce qui induit à une sensibilité des participations concernées.

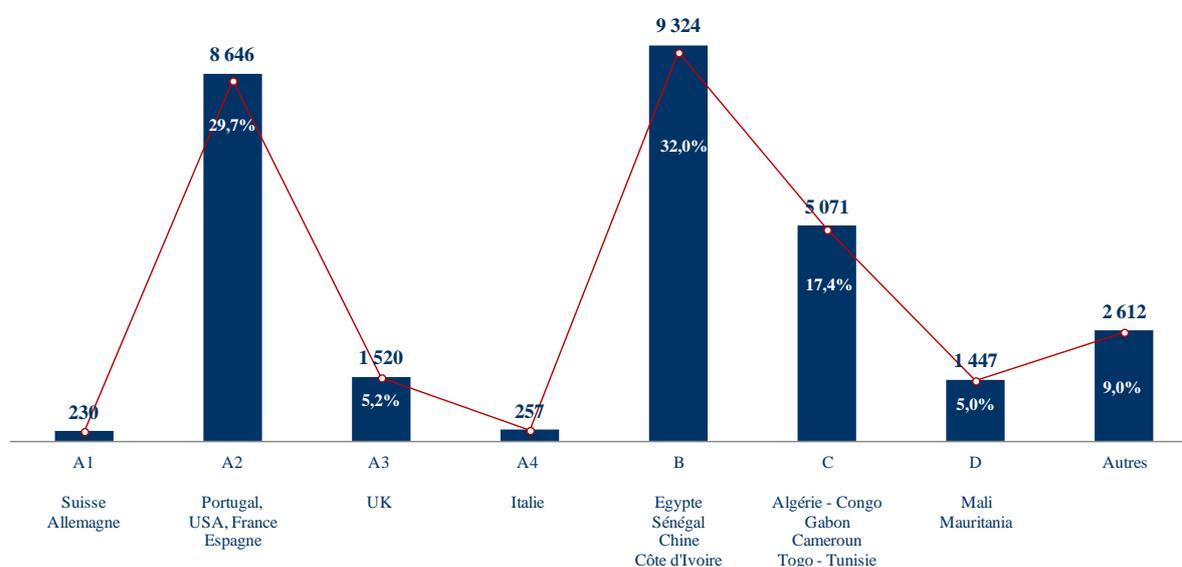
### Le dispositif de gestion du risque pays :

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale du groupe.

Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- une charte de risque pays adoptée par l'organe de direction et approuvée par l'organe d'administration, et qui constitue le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque ;
- le recensement et l'évaluation des risques internationaux : le groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et en devises étrangères ;
- le retraitement et le calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque. Ceci permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en % des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes. Ainsi, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, nous relevons que 30,5% de l'exposition de la banque aux risques internationaux à fin décembre 2018 sont concentrés sur des pays présentant un profil de risque gradué de très bon (A1) à acceptable (A4), soit l'équivalent du risque Maroc. Pour le reste, il s'agit essentiellement des investissements stratégiques de la banque dans le cadre des acquisitions de filiales bancaires africaines ;

### Distribution des expositions au risque pays selon l'échelle Coface – Exposition sociale – 30 juin 2019



Source : Attijariwafa bank

- des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe ;
- l'élaboration et la diffusion d'un rapport hebdomadaire de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations des pays par Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE, score interne de la banque et les CDS des pays;
- l'élaboration d'un score interne économique de risque pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant les indicateurs macroéconomiques, les notations des agences ainsi que les données du marché principalement les

CDS (Credit Default Swap) en tant que baromètre de la probabilité de défaut associé à chaque émetteur ;

- l'élaboration d'un score interne politique de risque pays traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant l'appréciation des indicateurs qualitatifs ayant trait à la justice (Garantie juridique, environnement réglementaire), l'administration et la Bureaucratie, la redistribution des richesses, le Democracy Index ainsi que sur le score de Doing Business qui permet d'étudier les réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent ;
- l'allocation de limites, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ... ;
- le suivi et la surveillance du respect des limites ;
- le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...) ou en raison d'alertes négatives hautement significatives ;
- le stress test, exercice semestriel consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risques extrêmes (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d'Ivoire) et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origination jusqu'à leur dénouement final.

#### Dispositif de gestion du risque pays



Source : Attijariwafa bank

## VI. RISQUE OPERATIONNEL ET P.C.A.

### VI.1. Risque Opérationnel

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme « Bâle 2 » et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank Al Maghrib le 13 avril 2007. Ce dernier définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Pour Attijariwafa bank, ce dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques ». Cette entité a établi pour chacune des lignes métiers une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque. Chacun des risques de la cartographie est défini selon une fréquence d'occurrence et d'un impact en cas de survenance.

Pour les risques majeurs de la cartographie des risques, des plans d'actions sont définis afin d'atténuer ou de prévenir les risques.

Cette cartographie des risques est mise à jour régulièrement sur la base des incidents relevés dans chacune des entités et/ou du changement des produits et services de la Banque.

L'approche méthodologique d'élaboration de la cartographie des risques adoptée par le groupe Attijariwafa bank est présentée à travers les 6 étapes suivantes :

- validation des processus ;
- identification et évaluation des risques ;
- identification d'indicateurs de suivi des risques ;
- élaboration d'un plan d'actions de réduction des risques ;
- collecte des incidents et suivi des risques à piloter ;
- Back-Testing & réévaluation des risques.

## VI.2. Plan de Continuité d'Activités (P.C.A.)

La mise en place du PCA qui incombe à l'entité « Risques opérationnels, juridiques, Informatiques et humains) permet à la banque de compléter le dispositif de gestion du risque opérationnel mis en place durant l'exercice 2009 et qui a abouti à l'élaboration d'une charte ainsi qu'une cartographie complète des risques opérationnels.

L'instauration du PCA s'inscrit dans le cadre des dispositions du deuxième pilier de Bâle II et de la Circulaire BAM n° 47/G/2007 qui stipule que le PCA est une obligation réglementaire.

La mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité permet de garantir la continuité des activités de la banque et le respect de ses engagements lorsque survient :

- une crise ou une perturbation opérationnelle majeure affectant une grande zone urbaine ou géographique ;
- une perturbation affectant les infrastructures physiques ;
- une catastrophe naturelle ;
- une attaque externe ;
- une défaillance majeure des systèmes d'information ;
- un dysfonctionnement résultant d'un taux d'absentéisme significatif (ex : Pandémie) ;
- une défaillance d'un service critique.

## VII. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE<sup>131</sup>

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition sur un groupe réduit de contreparties de nature à engendrer des pertes importantes, en cas de défaut de ces contreparties, pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Conformément à la circulaire 3/G/2001 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, les établissements de crédit doivent respecter en permanence sur base individuelle et consolidée un rapport maximum de 20% entre d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affectés d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque, à l'exclusion des risques encourus sur l'Etat, et d'autre part, leurs fonds propres nets.

Ce coefficient permet d'identifier les sources potentielles de risque de concentration et d'en assurer la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle.

<sup>131</sup> Cf. tableau B 23 (Annexes)

## **PARTIE X : ANNEXES**

## **DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES D'ATTIJARIWAFABANK**

## I. STATUTS

<http://ir.attijariwafabank.com/>

## II. RAPPORTS GENERAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2016 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

2017 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

2018 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

## III. RAPPORTS SPECIAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

2016 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

2017 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

2018 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

## IV. RAPPORTS DE REVUE LIMITEE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

S1 2018 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

S1 2019 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

## V. RAPPORTS DE GESTION

2016 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

2017 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

2018 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

## VI. COMMUNICATION FINANCIERE

2016 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

2017 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

2018 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

S1 2019 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

## VII. ISTE DES COMMUNIQUES

2016 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

2017 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

2018 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

S1 2019 : <http://ir.attijariwafabank.com/>

## **DETERMINATION DU TAUX D'INTERET DES TRANCHES AMORTISSABLES E ET F**

## Détermination du taux d'intérêt applicable aux obligations des tranches E et F : 7 ans amortissables à taux fixe

Le taux de rendement des obligations amortissables émises par Attijariwafa Bank est obtenu en ajoutant au taux des Bons du Trésor en référence à la courbe secondaire telle que publiée par Bank Al Maghrib le 09 décembre 2019 une prime entre 50 et 60 pbs pour la ligne de maturité 7 ans avec 2 ans de délai de grâce (le délai de grâce porte uniquement sur le capital).

Ce titre n'existant pas sur le marché, il faut le reconstituer à partir de la seule courbe réellement observée sur le marché, à savoir la courbe des taux in fine.

### La méthodologie est la suivante :

- Reconstitution de la courbe zéro coupon à partir de la courbe in fine ; et
- Calcul du taux actuariel amortissable (T) correspondant à un prix de 100% à partir de du taux zéro coupon (Z).

### Construction de la courbe zéro coupon

La courbe zéro coupon est obtenue de proche en proche à partir de la courbe in fine de la manière suivante :

- $Z_1 = T_1$  ;
- $Z_2$  est calculé grâce à l'équation :  $100\% = T_2 / (1 + Z_1) + (1 + T_2) / (1 + Z_2)^2$

En effet, un titre in fine à 2 ans portant un taux égal au taux de rendement  $T_2$  est valorisé au pair (100%). Or, sa valeur est également obtenue en actualisant ses flux par les taux zéro coupon.

Plus généralement, pour  $n > 1$ ,  $Z_n$  est obtenu à partir de  $T_n$  et des  $Z_i$  ( $i < n$ ), grâce à l'équation :

$$100\% = \sum_{i=1}^{n-1} T_n / (1 + Z_i)^i + (1 + T_n) / (1 + Z_n)^n$$

### Calcul du taux de rendement

Pour  $T = 7$  ans avec 2 ans de délai de grâce, le taux recherché doit vérifier l'équation suivante :

$$100\% = \sum_{i=1}^n F_i / (1 + Z_i)^i$$

Où  $F_i$  représente le flux à payer à l'année  $i$

Pour  $i =$  de 1 à 2, le flux ne comprend que les intérêts à payer.

Pour  $i > 2$ , le flux correspond à la somme de l'amortissement linéaire et des intérêts.

Cette équation permet donc d'obtenir les taux à 7 ans amortissables avec 2 ans de délai de grâce.

Numériquement et compte tenu de la courbe utilisée, on obtient :

- T amortissable 7 ans (avec 2 ans de délai de grâce) = 2.47%
- Taux de sortie des obligations émises par Attijariwafa Bank :
- **Maturité 7 ans avec 2 ans de délai de grâce :** Entre 2.97% et 3.07% compte tenu d'une prime comprise entre 50 et 60 Pbs.

## RAPPORTS DE NOTATION

## I. RAPPORT DE NOTATION DE CAPITAL INTELLIGENCE



### Credit Rating Report

## ATTIJARIWAFABANK

Country: Morocco; Report Date: 3 September 2019

### Rating Action Snapshot

- **Foreign Currency:** LT and ST Affirmed; Outlook Remains Stable.
- **Core Financial Strength:** CFS Assigned.

### Current Bank Ratings

#### International Issuer Credit Ratings

Long-Term Foreign Currency (LT FCR)	BBB-
Short-Term Foreign Currency (ST FCR)	A3
LT FCR Outlook	Stable

#### Other

Bank Standalone Rating (BSR)	bb+
BSR Outlook	Stable
Core Financial Strength (CFS)	bb+
Extraordinary Support Level (ESL)	High
Operating Environment Risk Anchor (OPERA)	bb+

### Financial Highlights

MAD mn	2018	2017
Total Assets	509,927	475,660
Gross Customer Loans	326,270	301,752
Customer Deposits	332,006	316,210
Total Equity	50,471	50,801
Operating Income	22,435	21,685
Net Profit	6,735	6,584
Total Assets (USDmn)	53,317	50,901

#### Selected Ratios, %

NPL Ratio	6.8	7.0
NPL Reserve Coverage	95.0	75.1
Tier 1 Ratio	10.2	9.7
Loan-to-Deposit Ratio	91.9	90.4
Cost-to-Income Ratio	48.0	45.9
Return on Average Assets	1.4	1.5

### Key Rating Factors

#### Credit Strengths

- Very strong domestic banking franchise, leading market position in most banking activities in Morocco and particularly so in deposits and loans.
- High level of support expected as the largest bank in Morocco.
- Improved loan-loss provisioning coverage in 2018, linked to IFRS 9.
- Long track record of sound profitability aided by a low cost of funds. ROAA amongst the highest in the sector.

#### Credit Challenges

- Capital ratios are modest in CI's view, although slight improvement seen in 2018.
- Level of NPLs is somewhat high. Stage 2 loans are high.
- Lack of detail on restructured loans, large exposures and write-offs.
- Increased banking activities outside of Morocco provide opportunities but place increased focus on risk management.
- Morocco's operating environment remains challenging.

**Primary Analyst:** Darren Stubing, +357 2526 0000, darren.stubing@ciratings.com

**Secondary Analyst:** Loizos Solomou, +357 2526 0000, loizos.solomou@ciratings.com

## RATING RATIONALE

### Rating Action

Capital Intelligence Ratings (CI Ratings or CI) has affirmed the LT FCR and ST FCR of Attijariwafa Bank (AWB) at 'BBB-' and 'A3', respectively. At the same time, CI Ratings has also assigned to the Bank a BSR of 'bb+', a CFS of 'bb+' and an ESL of High. The Outlook for the LT FCR and BSR is Stable.

AWB's Financial Strength Rating (FSR) and Support Rating have been withdrawn in line with the changes to CI's Bank Rating Methodology announced in April 2019. CI will phase out FSRs and Support Ratings for all rated banks this year.

### Rating Drivers

The Bank's FCRs reflect its financial credit strengths of satisfactory loan-loss provision coverage, a strong and stable customer deposit base, good funding diversification and solid profitability at both the operating and net levels. The FCRs also incorporate a moderately high level of NPLs, modest capitalisation as well as challenging operating environments in both Morocco and, to a greater degree, in its activities in a number of African markets.

The one-notch uplift of the LT FCR above the BSR reflects an Extraordinary Support Level (ESL) of High. This indicates the high likelihood of the Bank receiving extraordinary support from the Moroccan government in case of need. AWB has a leading market position in the Moroccan banking sector and is the largest bank by assets, together with controlling over one-quarter of the system's customer deposits.

AWB's BSR is derived from a Core Financial Strength (CFS) rating of 'bb+' and an Operating Environment Risk Anchor (OPERA) of 'bb+'. The CFS reflects the Bank's very strong domestic franchise, good funding diversification, deep customer deposit base, and good track record of generating solid profitability ratios. AWB also possesses good diversification of earnings. Moreover, the CFS takes into account a moderately high level of NPLs, a high level of Stage 2 loans, modest capital ratios, and the issues involved in managing the Bank's diverse asset base in a number of low-rated sovereign countries in Africa. The latter have a higher level of NPLs and generate heightened credit risks, although providing more opportunities for growth and higher margins.

AWB has a leading market position in most banking areas in Morocco. The latter continues to be the core business and generates well over one-half of the Group's operating and net income. AWB Group has operations in fifteen countries, mainly in Sub-Saharan Africa where it focuses on retail banking. These are important contributors to the bottom line but also a source of higher impairments and cost of risk.

The Bank's current level of capital only provides a fairly modest buffer in CI's view. AWB has been a frequent issuer of AT-1 capital as well as subordinated debt over the last few years, and this is likely to continue for the foreseeable future as capital will be pressured by continued asset expansion, as well as regulatory requirements. AWB issued further AT-1 capital in June 2019 but capital ratios are expected to remain similar to year-end 2018. Although NPLs are currently adequately covered by loan-loss reserves, the Bank's overall absorption buffer is only satisfactory.

AWB's profitability is amongst the best in Morocco, driven by a low cost of funds, its leading franchise, as well as a diversified earnings base. However, net profit was flat in 2018 due to only modest income growth whilst operating expenses continued to increase at a fair pace. Operating efficiency is still good but expenses are likely to continue to rise at a reasonable pace going forward. This reflects the Bank's wide geographical reach as well as the need to provide a strong structure to support overall operations. AWB will therefore need to achieve similar growth in banking income more rapidly than in 2018. This should be achievable as management is viewed as capable and the strategy is focused.

Morocco's OPERA of 'bb+' (indicating moderate risk) reflects the economy's limited diversification and high reliance on agricultural exports and tourism, sound macroeconomic and fiscal policies, moderate

monetary flexibility in addition to low to moderate institutional strength. It also takes into account low macro-financial risks and a relatively sound banking system. The Moroccan banking sector has performed steadily for many years, reflecting a generally stable operating environment, prudent supervision and good governance at the major banks in the country. The sector is generally sound overall, although NPLs remain quite high and a challenge. There is also an element of large exposure risk in the sector. Aggregated data indicate that the banking sector as a whole is adequately capitalised with capital ratios (Basel III standards) above regulatory standards (12%) but not by a significant margin. Hence capital buffers are small for the sector in CI's view.

### Rating Outlook

The Outlook for all the ratings is Stable. CI expects AWB to maintain its overall financials at a satisfactory level this year. Credit risk will remain a challenge at both the domestic level and in the Bank's international retail operations. Profitability should continue to be at the upper end of the Moroccan banking sector. Funding and liquidity are expected to remain good. Capital ratios are likely to remain at around the current level, although they may inch forward. There are no non-financial factors currently present that would suggest a change in the Outlook was likely.

#### Rating Dynamics: Upside Scenario

A favourable rating action in the future would require a significant improvement in the Bank's capital position and loan asset quality and/or major improvements in the underlying OPERA factors.

#### Rating Dynamics: Downside Scenario

A weakening of AWB's asset quality could lead to a lowering of the ratings. This would also be the case if AWB's capital ratios weakened.

## **BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOCABLE**  
**EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES**  
**ATTIJARIWAFI BANK**

Destinataire :

[ ]

Date :

[ ]

**IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR**

**Dénomination ou Raison sociale :**

**Nom du teneur de compte :**

**N° de compte espèce :**

**N° de compte titres**

**Téléphone :**

**Fax :**

**Code d'identité<sup>1</sup> :**

**Qualité souscripteur<sup>2</sup> :**

**Nom et Prénom signataire :**

**Nature et numéro du document :**

**Siège social :**

**Fonction :**

**Adresse (si différente du siège social) :**

**Mode de paiement :**

**CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS**

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
<b>Plafond</b>	MAD 1.000.000.000	MAD 1.000.000.000
<b>Nombre de titres</b>	10.000 obligations subordonnées perpétuelles	10.000 obligations subordonnées perpétuelles
<b>Valeur nominale</b>	MAD 100 000	MAD 100 000
<b>Maturité</b>	Perpétuelle	Perpétuelle
<b>Taux</b>	entre 5,23% et 5,33% pour les 10 premières années	entre 4,62% et 4,72% pour la première année
<b>Prime de risque</b>	Entre 250 et 260 pbs	Entre 230 et 240 pbs
<b>Garantie de remboursement</b>	Aucune	Aucune
<b>Négociabilité des titres</b>	De gré à gré	De gré à gré
<b>Méthode d'allocation</b>	Adjudication à la Française avec priorité à la tranche A (taux à réviser chaque 10 ans), puis à la tranche B (taux révisable annuellement)	Adjudication à la Française avec priorité à la tranche A (taux à réviser chaque 10 ans), puis à la tranche B (taux révisable annuellement)

<b>Maturité perpétuelle</b>	<b>Tranche A</b> Non Cotée Taux fixe à réviser chaque 10 ans : Entre <b>5,23%</b> et <b>5,33%</b> pour les 10 premières années	<b>Tranche B</b> Non Cotée Taux révisable annuellement, soit entre <b>4,62%</b> et <b>4,72%</b> pour la première année
-----------------------------	--	--

**Nombre de titres demandés**

**Montant global (en dirhams)**

**Taux souscrit**

**Prime souscrite**

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations ATTIJARIWAFABANK à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous déclarons avoir pris connaissance et accepté les dispositions du prospectus et du contrat d'émission relatifs à cette émission obligataire subordonnée perpétuelle, notamment les caractéristiques des Obligations Subordonnées perpétuelles à émettre dont la date de jouissance est le 27 décembre 2019.

Nous avons pris connaissance que l'allocation se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française avec priorité à la tranche A (taux à réviser chaque 10 ans), puis à la tranche B (taux révisable annuellement).

Nous autorisons par la présente notre teneur de compte à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations ATTIJARIWAFABANK qui nous seront attribuées.

Nous nous engageons à ne transférer les obligations subordonnées perpétuelles, objet du présent prospectus, qui nous seront attribuées qu'aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans le présent prospectus.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations ATTIJARIWAFABANK.

Commission et TVA : Néant

**Cachet et signature du souscripteur**

**Lu et approuvé**

**Avertissement :**

**« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en instruments financiers comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur. »**

**Le souscripteur reconnaît avoir lu le prospectus relatif à l'opération visée par l'AMMC, et déclare adhérer à l'ensemble des règles et conditions de l'offre qui y sont présentées.**

<sup>1</sup>Code d'identité : Registre de commerce pour les personnes morales, Numéro et date d'agrément pour les OPCVM

<sup>2</sup>Qualité du souscripteur

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)

**CONTRAT D'EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES**

**CONTRAT D'EMISSION D'OBLIGATIONS  
SUBORDONNEES PERPETUELLES**

**Entre**

**Attijariwafa bank**

**et**

**Le représentant provisoire de la masse des  
obligataires regroupant les tranches correspondantes  
aux obligations subordonnées perpétuelles**

10 décembre 2019



**CE CONTRAT D'EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES PERPETUELLES EST CONCLU ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**D'une part,**

**Attijariwafa bank**, société anonyme au capital social de 2.098.596.790 dirhams, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 333, siège social sis au 2, boulevard Moulay Youssef Casablanca, représentée par **Monsieur Mohamed EL KETTANI**, dûment habilité aux fins des présentes en sa qualité de Président Directeur Général ;

Ci-après désignée la « **Société** » ou « **Attijariwafa bank** »,  
**L'Investisseur**, désigne tout souscripteur ou tout acquéreur ultérieur des obligations subordonnées perpétuelles (tel que ce terme est défini à l'article 1 ci-dessous), adhérent au présent Contrat conformément à l'Article 6.1 ci-dessous.

Ci-après désignée l' « **Investisseur** »,

**Et d'autre part :**

**Le Cabinet HDID Consultants représenté par Monsieur Mohamed HDID**, nommé en qualité de mandataire provisoire des obligataires (tel que ce terme est défini à l'article 1 ci-dessous) parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires par le Conseil d'Administration de la Société tenu le 10 décembre 2019, et qui a accepté ces fonctions.

Ci-après désignée le « **Représentant provisoire de la masse des obligataires** »,

La société et l'investisseur sont désignés conjointement ci-après les « **Parties** » et individuellement une « **Partie** ».

**IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE CE QUI SUIIT :**

- A. Attijariwafa bank, un acteur de premier plan dans le secteur bancaire aussi bien au Maroc qu'en Afrique, fait appel régulièrement au marché des capitaux et ce, en vue de :
- renforcer ses fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer son ratio sur fonds propres de catégorie 1 ainsi que son ratio de solvabilité ;
  - financer son développement organique au Maroc et à l'international ;
  - anticiper les différentes évolutions réglementaires dans les pays de présence.
- B. C'est dans ce contexte que l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie en date du 22 novembre 2016 a autorisé l'émission d'obligations pour un montant global de huit milliards (8.000.000.000) de dirhams et donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs émissions de ces obligations et d'en arrêter les modalités et les caractéristiques. Ainsi, le Conseil d'Administration de la Société, tenu en date du 10 décembre 2019, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire précitée, a décidé (i) de procéder à l'émission d'obligations subordonnées perpétuelles (Ci-après désignée les « Obligations Subordonnées Perpétuelles » pour un montant global de 1.000.000.000 de dirhams (Ci-après désignée l'« Emprunt Obligataire Subordonné », (ii) de fixer les caractéristiques et modalités définitives de cette émission, et (iii) de conférer à Monsieur Mohamed El Kettani, Président Directeur Général, tous les pouvoirs en vue de réaliser l'ensemble des opérations requises au titre de l' Emprunt Obligataire Subordonné et, généralement, prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l' Emprunt Obligataire Subordonné y compris la conclusion du présent Contrat.

- C. Les autres modalités de l’Emprunt Obligataire Subordonné sont présentées dans le Prospectus (tel que ce terme est défini à l’article 1 ci-dessous) ;
- D. Les Parties ont donc convenu des termes et conditions de l’émission par la Société de l’Emprunt Obligataire Subordonné et modalités des Obligations Subordonnées Perpétuelles, au présent contrat (Ci-après désignée le « **Contrat** »).

#### CELA EXPOSE IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

##### 1. Définitions

1.1. Les termes utilisés dans le Contrat et commençant par une majuscule ont, sauf stipulations contraires, le sens qui leur est attribué ci-après :

« **Contrat** » a le sens qui lui est donné au paragraphe E du Préambule.

« **Date de Jouissance** » désigne le 27 décembre 2019.

« **Décisions Sociales** » désigne les décisions de l’Assemblée Générale Ordinaire de la Société réunie en date du 22 novembre 2016 et la décision du Conseil d’Administration de la Société réunie en date du 10 décembre 2019 fixant les modalités définitives de l’émission des Obligations Subordonnées Perpétuelles.

« **Emprunt Obligataire Subordonné** » a le sens qui lui est donné au paragraphe C du Préambule.

« **Emprunt Obligataire Subordonné Perpétuelles** » a le sens qui lui est donné au paragraphe C du Préambule.

« **Jour ouvré – Jour de bourse** » désigne un jour (autre qu’un samedi, un dimanche ou un jour férié) où les banques et marchés financiers sont ouverts pour la réalisation de transactions au Royaume du Maroc.

« **Loi sur les Sociétés Anonymes** » désigne la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée..

« **Prospectus** » désigne le prospectus établi par la Société pour les besoins de l’Emprunt Obligataire Subordonné Perpétuel et faisant l’objet d’un visa de l’Autorité Marocaine du Marché des capitaux (AMMC).

« **Parties** » a le sens qui lui est donné à la présentation des Parties.

« **Prix d’Emission** » désigne le prix d’émission des Obligations Subordonnées Perpétuelle, soit 100 000 Dirhams (émission au pair).

« **Représentant de la Masse des Obligataires** » désigne (i) jusqu’à la date de nomination du représentant permanent de la masse des obligataires dans les conditions visées à l’Article 6, le Représentant Provisoire de la Masse des Obligataires et (ii) à compter de la date de nomination du représentant permanent de la masse des Obligataires dans les conditions visées à l’Article 6, ce dernier.

« **Société** » a le sens qui lui est donnée à la Présentation des Parties.

## 1.2. Interprétation :

Aux termes du Contrat, sauf condition contraire :

- fusion s'entend d'une fusion réalisée en application de la Loi relative aux Sociétés Anonymes ;
- réglementation désigne toute réglementation, tout règlement, toute instruction ou circulaire officielle, toute exigence ou recommandation (ayant ou non force obligatoire) émanant de toute entité gouvernementale, intergouvernementale ou supranationale, de toute agence, direction, ou autre division de toute autre autorité ou organisation ;
- toute référence à une disposition légale s'entend de cette disposition telle qu'éventuellement amendée ou remplacée ;
- sauf stipulation contraire, toute référence à une heure du jour s'entend de l'heure à Casablanca, Maroc ;
- les titres des chapitres, articles et annexes sont indiqués par commodité uniquement et ne sauraient influencer l'interprétation du présent Contrat ;
- tout délai stipulé s'entend d'un délai franc (le jour du départ de ce délai n'étant pas pris en compte pour sa computation) et prend fin le dernier jour de ce délai à minuit ; et
- enfin, il est convenu que toutes les sommes figurant dans le texte du Contrat exprimeront des Dirhams marocains sauf mention expresse d'une autre devise.

## 2. Objet

Le Contrat a pour objet de définir, sur la base et en complément des Décisions sociales, les conditions et modalités de l'émission par la Société de l'Emprunt Obligataire Subordonnée ainsi que des conditions et modalités des Obligations Subordonnées Perpétuelles. Les Parties conviennent que les modalités et conditions des Obligations Subordonnées Perpétuelles sont détaillées dans le Prospectus visé par l'AMMC. Les Parties déclarent accepter et adhérer à toutes les règles, modalités et conditions contenues dans le Prospectus. Le présent Contrat sera annexé au Prospectus.

## 3. Caractéristiques des Obligations Subordonnées Perpétuelles

### 3.1. Régime Juridique

L'émission des obligations objet du présent Contrat est régie par le Dahir n° 1-14-193 du 1er Rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire), le Dahir n° 1-12-55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, la circulaire 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit telle que modifiée et complétée (notamment l'article 20 relatif aux instruments de fonds propres additionnels) et la circulaire de l'AMMC N°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

### 3.2. Forme des Obligations Subordonnées Perpétuelles

Les Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription en compte chez les intermédiaires financiers habilités et admises aux opérations du dépositaire central (Maroclear).

### 3.3. Souscriptions

La souscription des Obligations Subordonnées Perpétuelles ainsi que leur négociation sur le marché secondaire sont réservées aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés dans le Prospectus.

Tout transfert entrainera adhésion aux conditions d'émission et de transfert des droits attachés à chaque Obligation Subordonnée Perpétuelle, telles qu'elles résultent notamment des Décisions Sociales et du présent Contrat et du Prospectus.

### 3.4. Règlement des souscriptions

Les Obligations Subordonnées Perpétuelles sont émises au Prix d'Emission et libérées en une seule fois à la Date de Jouissance (tel que ce terme est défini à l'article 4 alinéa 4.2. ci-dessous)

## 4. Conditions générales de l'émission des Obligations Subordonnées Perpétuelles

### 4.1. Maturité des Obligations Subordonnées Perpétuelles

Maturité perpétuelle à compter de la Date de Jouissance.

### 4.2. Date de Jouissance

La Date de Jouissance des Obligations Subordonnées Perpétuelles interviendra le 27 décembre 2019.

### 4.3. Intérêts

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 27 décembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 27 décembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées perpétuelles cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'annuler (en totalité ou en partie) le paiement du montant des intérêts pour une période indéterminée et sur une base non cumulative et ce, en vue de faire face à ses obligations (notamment suite à une demande de Bank Al-Maghrib). Suite à cette décision, tout montant d'intérêt annulé n'est plus payable par l'émetteur ou considéré comme accumulé ou dû à l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank. Chaque décision d'annulation portera sur le montant du coupon dont le paiement été initialement prévu à la prochaine date d'anniversaire.

Attijariwafa bank est tenue d'appliquer les dispositions de la circulaire n° 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib du 13 août 2013 relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit, en ce compris l'article 10 de ladite circulaire définissant les instruments de fonds propres de base comme étant les actions et tout autre élément composant le capital social ainsi que la dotation respectant un certain nombre de critères (listés ci-dessous), dont principalement la disposition stipulant que les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués et ce, en ce compris les obligations subordonnées perpétuelles objet du présent Contrat. L'ensemble des critères mentionnés ci-dessus se présentent comme suit :

- les instruments sont directement émis par l'établissement après l'accord préalable de son organe d'administration ;
- les instruments sont perpétuels ;

- le principal des instruments ne peut donner lieu à réduction ou remboursement, sauf dans les cas de liquidation de l'établissement ou après accord préalable de Bank Al-Maghrib ;
- les instruments sont de rang inférieur à toutes les autres créances en cas d'insolvabilité ou de liquidation de l'établissement ;
- les instruments ne bénéficient de la part d'aucune des entités liées de sûretés ou de garanties ayant pour effet de rehausser le rang des créances ;
- les instruments ne font l'objet d'aucun arrangement, contractuel ou autre, rehaussant le rang des créances au titre de ces instruments en cas d'insolvabilité ou de liquidation ;
- les instruments permettent d'absorber la première partie et proportionnellement la plus importante part des pertes dès qu'elles surviennent ;
- les instruments donnent à son propriétaire une créance sur les actifs résiduels de l'établissement, laquelle créance, en cas de liquidation et après paiement de toutes les créances de rang supérieur, est proportionnelle au montant des instruments émis. Le montant de ladite créance n'est ni fixe ni soumis à un plafond, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
- l'achat des instruments n'est pas financé directement ou indirectement par l'établissement ;
- les distributions sous forme de dividendes ou autres ne sont effectuées qu'une fois toutes les obligations juridiques et contractuelles honorées et les paiements sur les instruments de fonds propres de rang supérieur effectués. Ces distributions ne peuvent provenir que des éléments distribuables. Le niveau des distributions n'est pas lié au prix auquel les instruments ont été acquis à l'émission, sauf s'il s'agit des parts sociales ;
- les dispositions auxquelles sont soumis les instruments de fonds propres de base ne prévoient pas (i) de droits préférentiels pour le versement de dividendes, (ii) de plafond ni d'autres restrictions quant au montant maximal des distributions, sauf s'il s'agit des parts sociales, (iii) d'obligation, pour l'établissement, d'effectuer des distributions au profit de ses détenteurs ;
- le non-paiement de dividendes ne constitue pas un événement de défaut pour l'établissement ;  
et
- l'annulation de distributions n'impose aucune contrainte à l'établissement.

En cas d'annulation du paiement du montant des intérêts, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, les porteurs d'obligations perpétuelles et l'AMMC, de cette décision d'annulation. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié par Attijariwafa bank sur son site web et dans un journal d'annonces légales précisant le montant des intérêts annulés, les motivations de cette décision d'annulation de paiement du montant des intérêts ainsi que les mesures correctives qui ont été mises en œuvre.

La distribution des intérêts ne peut provenir que des éléments distribuables et n'est pas liée à la qualité de crédit d'Attijariwafa bank.

Attijariwafa bank peut décider, à sa discrétion et après accord préalable de Bank Al-Maghrib, d'augmenter le montant d'un coupon à payer qui deviendra, par conséquent, supérieur au montant du coupon déterminé sur la base de la formule ci-dessous. En cas de décision d'augmenter le montant du coupon, l'émetteur est tenu d'informer, dans un délai d'au moins soixante jours calendaires avant la date de paiement, l'ensemble des porteurs d'obligations perpétuelles émises par Attijariwafa bank et l'AMMC, de cette décision. Les porteurs d'obligations perpétuelles sont informés par un avis publié par Attijariwafa bank sur son site web et dans un journal d'annonces légales.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'annulation de paiement des coupons, la décision d'annulation / d'appréciation du montant du coupon à payer sera effectuée au prorata du montant du coupon entre tous les instruments.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante :

Pour la Tranche A (A taux révisable chaque 10 ans, d'une maturité perpétuelle non cotée à la Bourse de Casablanca) : [Nominal x Taux facial].

Pour la Tranche B (A taux révisable annuellement, d'une maturité perpétuelle non cotée à la Bourse de Casablanca) : [Nominal x Taux nominal x Nombre de jours exact/360].

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal tel que défini dans la clause « Absorption des pertes » ou sur la base du capital restant dû tel que défini dans la clause « Remboursement du capital ».

#### 4.4. Remboursement du capital

Le remboursement du capital est soumis à l'accord de Bank Al-Maghrib et se fait linéairement sur une durée minimale de 5 ans. (cf. article 4.5)

#### 4.5. Remboursement anticipé

Attijariwafa bank s'interdit de procéder au remboursement anticipé des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, avant une période de 5 ans à compter de la date de jouissance. Au-delà de 5 ans, le remboursement anticipé de tout ou partie du capital ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur, sous réserve d'un préavis minimum de cinq ans et après accord de Bank Al-Maghrib.

Tout remboursement anticipé (total ou partiel) sera effectué proportionnellement à toutes les tranches des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission de façon linéaire sur une durée minimale de 5 ans. Les porteurs d'obligations perpétuelles seront informés du remboursement anticipé, dès la prise de décision du remboursement anticipé avec un rappel au moins soixante jours calendaires avant la date de début de ce remboursement. Ces avis seront publiés dans un journal d'annonces légales et sur le site web de l'émetteur et précisent le montant et la durée et la date de début du remboursement.

L'émetteur ne peut pas procéder au remboursement anticipé total ou partiel des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». Dans le cas où le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée, durant la période de remboursement, ce dernier sera effectué sur la base de la valeur nominale initiale des titres.

Tout remboursement anticipé (total ou partiel), intervenu avant la date d'anniversaire, sera effectué sur la base du montant du capital restant dû et des intérêts courus à la date du remboursement.

Attijariwafa bank s'interdit de procéder au rachat des obligations subordonnées perpétuelles, objet de la présente émission, tant que leur valeur nominale est dépréciée conformément à la clause « Absorption des pertes ». L'émetteur est tenu d'informer l'AMMC ainsi que l'ensemble des détenteurs des obligations subordonnées perpétuelles ayant souscrit à la présente émission, de toute éventuelle procédure de rachat, devant faire l'objet d'un accord préalable de Bank Al-Maghrib, par un avis publié par Attijariwafa bank sur son site web et dans un journal d'annonces légales précisant le nombre d'obligations à racheter, le délai et le prix du rachat. Attijariwafa bank procédera au rachat au prorata des ordres de vente présentés (dans le cas où le nombre de titres présentés est supérieur au nombre de titres à racheter). Les obligations rachetées seront annulées.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif d'Attijariwafa bank intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées perpétuelles seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations d'Attijariwafa bank.

Le remboursement du capital est, en cas de mise en liquidation d'Attijariwafa bank, subordonné à toutes les autres dettes (Cf. « Rang de l'emprunt »). (cf. article 4.8)

#### 4.6. Absorption des pertes

Les titres sont dépréciés dès lors que le ratio Common Equity Tier1 (CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, devient inférieur à 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle ou consolidée. Les titres sont dépréciés du montant correspondant au différentiel entre des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) théoriques permettant d'atteindre 6,0% des risques pondérés de ratio CET 1 et les fonds propres effectifs CET 1 (après prise en compte de l'effet lié à la fiscalité).

Ladite dépréciation est effectuée, dans un délai ne pouvant excéder un mois calendaire à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, en diminuant le nominal des titres du montant correspondant et ce, dans la limite d'une valeur nominale minimale de 50 dirhams (conformément à l'article 292 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée).

Dans les 30 jours suivants chaque fin de période semestrielle (dates d'arrêtés semestriels de publication des ratios de solvabilité) ou une date de calcul extraordinaire ou intermédiaire demandée par le régulateur, l'émetteur devra vérifier que le ratio Common Equity Tier 1

(CET 1), tel que défini par Bank Al Maghrib, respecte le niveau minimum de 6,0% des risques pondérés, sur base individuelle et consolidée. Attijariwafa bank procédera à la publication de son ratio CET1 ainsi que les niveaux prévisionnels dudit ratio à horizon 18 mois, après accord préalable de son Conseil d'Administration. Cette publication interviendra avant fin avril pour chaque arrêté des comptes annuels et avant fin octobre pour chaque arrêté des comptes semestriels et sera effectuée à travers les publications du Pilier III d'Attijariwafa bank (consultable sur son site web). Cette publication interviendra également, à travers un journal d'annonces légales, dans les trente jours suivants une éventuelle survenance d'événement significatif affectant les ratios réglementaires. Ces publications seront transmises au représentant de la masse des obligataires regroupant les porteurs des obligations subordonnées perpétuelles objet de la présente émission, en même temps que Bank Al-Maghrib et l'AMMC, et devront contenir le détail des ratios prudentiels (Ratio sur fonds propres de base ou CET1 et ratio de solvabilité), composition des fonds propres réglementaires ainsi que la répartition des risques pondérés.

En cas de non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, l'émetteur est tenu d'en informer immédiatement Bank Al-Maghrib et l'AMMC et d'adresser aux porteurs d'obligations perpétuelles, dans un délai de 5 jours ouvrés à partir de la date de constatation du non respect du ratio minimum de 6,0%, sur base individuelle ou consolidée, un avis publié dans un journal d'annonces légales précisant la survenance d'événement déclencheur du mécanisme d'absorption de perte, le montant de dépréciation de la valeur nominale des titres, la méthode de calcul de ce montant, les mesures correctives qui ont été mises en œuvre ainsi que la date à laquelle cette dépréciation prendra effet.

Après une éventuelle dépréciation de la valeur nominale des titres, et si la situation financière de l'émetteur ayant nécessité cette dépréciation s'améliore, Attijariwafa bank peut déclencher immédiatement, après accord préalable de Bank Al-Maghrib, le mécanisme d'appréciation en totalité ou en partie du nominal ayant fait l'objet de dépréciation. L'émetteur devra informer les porteurs d'obligations subordonnées perpétuelles, dans un délai d'un mois, par avis publié par Attijariwafa bank sur son site web et dans un journal d'annonces légales, de la décision d'appréciation du nominal, du montant, du mode de calcul et de la date d'effet de ladite appréciation.

En cas d'existence d'autres instruments ayant un mécanisme d'absorption de pertes, la dépréciation/appréciation de la valeur nominale sera effectuée au prorata entre tous les instruments dont le seuil de déclenchement a été franchi et ce, sur la base de la dernière valeur nominale précédant la date de déclenchement du mécanisme d'absorption de pertes.

Les intérêts seront calculés sur la base du dernier nominal précédant la date de paiement du coupon (prenant en compte la dépréciation/appréciation du nominal).

En cas de dépréciation ou d'appréciation du nominal des titres, l'émetteur doit informer immédiatement l'AMMC.

#### 4.7. Assimilation des Obligations Subordonnées perpétuelles

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées perpétuelles, objet du présent Contrat, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où Attijariwafa bank émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

#### 4.8. Rang de l'Emprunt par émission d'Obligations Subordonnées Perpétuelles

Le capital fait l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation d'Attijariwafa bank, les titres subordonnés perpétuels de la présente émission ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers classiques, privilégiés ou chirographaires.

Les présents titres subordonnés perpétuels interviendront au remboursement après tous les autres emprunts subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international.

Ce remboursement sera effectué sur la base du plus petit des deux montants suivants :

- la valeur nominale initiale réduite du montant des remboursements éventuels effectués antérieurement ;
- le montant disponible après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires et des porteurs d'obligations subordonnés à durée déterminée qui ont été émis et qui pourraient être émis ultérieurement par Attijariwafa bank tant au Maroc qu'à l'international.

#### 4.9. Garantie de remboursement

L'émission des Obligations Subordonnées Perpétuelles objet du présent Contrat, ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

#### 4.10. Notation de l'émission des Obligations Subordonnées Perpétuelles

L'émission des Obligations Subordonnées Perpétuelles objet du présent Contrat, n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

#### 4.11. Souscripteurs

La souscription primaire des Obligations Subordonnées Perpétuelles, objet du présent Contrat, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain listés ci-après :

- les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), dont la stratégie d'investissement, telle que figure dans leurs notes d'information, autorise la souscription aux obligations subordonnées perpétuelles assorties de mécanisme d'absorption de pertes et/ou d'annulation des intérêts, régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;

- les compagnies financières visées à l'article 20 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-14-193 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées selon la loi n°17-99, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- la Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- les organismes de retraite et de pension institués par des textes légaux propres ou visés au chapitre II du titre II de la loi 64-12 portant création de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale et soumis au contrôle de ladite autorité, sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

La négociation sur le marché secondaire des Obligations Subordonnées Perpétuelles, objet du présent Contrat, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés ci-dessus.

Chaque investisseur qualifié détenteur des Obligations Subordonnées Perpétuelles, objet du présent Contrat, s'engage à ne transférer lesdites obligations qu'aux investisseurs qualifiés listés dans le prospectus.

Aussi, les teneurs de compte ne doivent en aucun cas accepter des instructions de règlement livraison des Obligations Subordonnées Perpétuelles, objet du présent Contrat, formulés par des investisseurs qualifiés autres que les investisseurs qualifiés listés dans le prospectus.

##### **5. Masse des obligataires**

Les Investisseurs porteurs des Obligations Subordonnées Perpétuelles seront regroupés en une masse jouissant de la personnalité morale conformément aux articles 299 et suivants de la loi relative aux Sociétés Anonymes. Les Investisseurs porteurs des Obligations Subordonnées Perpétuelles devront se réunir en assemblée générale à l'effet de désigner le Représentant de la Masse des Obligataires conformément aux dispositions légales applicables.

La Société s'engage à convoquer l'assemblée générale des obligataires dans un délai de un an à compter de l'ouverture de la période de souscription dans l'objectif de désigner le représentant permanent de la masse des obligataires.

Le Conseil d'Administration tenu le 10 décembre 2019, et dans l'attente de la tenue de l'Assemblée Générale des obligataires, a désigné, parmi les personnes habilitées à exercer les fonctions d'agent d'affaires, le Cabinet HDID Consultants représenté par Monsieur Mohamed HDID, comme Représentant Provisoire de la Masse des Obligataires.

Tout acte de gestion courante relative aux assemblées d'obligataires (convocation, tenue des assemblées, rédaction des procès-verbaux, accomplissement des formalités diverses) sera prise en charge par la Société sous le contrôle du Représentant de la Masse des Obligataires.

Le siège social de la masse des Obligataires est établi au siège de la Société. Les dossiers de la masse des Obligataires seront déposés au siège social de la Société. En cas de convocation de l'assemblée générale des obligataires, ceux-ci seront réunis au siège social de la Société ou en tout autre lieu fixé dans la convocation.

Ne peuvent être désignés comme Représentant de la Masse des Obligataires, les administrateurs et les personnes qui sont au service de la Société.

Le représentant de la Masse des Obligataires a, sauf restriction décidée par l'assemblée générale des obligataires, le pouvoir d'accomplir au nom de la masse des obligataires tous actes de gestion nécessaires à la sauvegarde des intérêts communs des Investisseurs.

Le Représentant de la Masse des Obligataires a seule qualité pour agir en justice au nom de l'ensemble des Investisseurs.

Le Représentant de la Masse des Obligataires ne peut s'immiscer dans la gestion des affaires sociales de la Société. Il a accès aux assemblées générales des actionnaires de la Société, mais sans voix délibérative. Il a le droit d'obtenir communication des documents mis à la disposition des actionnaires dans les mêmes conditions que ceux-ci.

## 6. Cas de défaut

Constitue un cas de défaut (un « Cas de Défaut »), le défaut de paiement de tout ou d'une partie du montant en intérêt, dû par la Société au titre de toute Obligation sauf si le paiement est effectué dans les 14 jours ouvrés suivant sa date d'exigibilité et sauf si la Société a décidé après accord de Bank Al-Maghrib, d'annuler (en totalité ou en partie) le paiement des intérêts conformément aux dispositions prévues dans les caractéristiques des Obligations Subordonnées Perpétuelles.

En cas de survenance d'un Cas de Défaut, le Représentant de la Masse des Obligataires doit adresser sans délai une mise en demeure à la Société pour remédier au Cas de Défaut avec injonction de payer tout montant en intérêt dû par la Société dans les 14 jours ouvrés suivant la mise en demeure.

Si la Société n'a pas remédié au Cas de Défaut dans les 14 jours ouvrés suivant la date de réception de la mise en demeure, le Représentant de la Masse des Obligataires pourra après convocation de l'assemblée générale des obligataires, et sur décision de cette dernière statuant dans les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi et sur simple notification écrite adressée à l'Émetteur, avec copie au domiciliataire et à l'AMMC, rendre exigible la totalité de l'émission, entraînant de plein droit l'obligation pour la Société de rembourser lesdites Obligations à hauteur du montant en capital majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement d'intérêt et augmenté des intérêts échus non encore payés. Le capital étant le capital initial (valeur nominale initiale x nombre de titres), ou en cas de remboursement anticipé, le capital restant dû.

## 7. Stipulations diverses

### 7.1. Prospectus visé par l'AMMC – Adhésion automatique au Contrat

La Société a établi le Prospectus. Le présent Contrat constitue une partie intégrante du Prospectus. Chaque partie reconnaît avoir pris connaissance et accepté les stipulations du Prospectus.

Les souscriptions aux Obligations Subordonnées Perpétuelles et l'acquisition desdites Obligations Subordonnées Perpétuelles entraîneront automatiquement adhésion de chaque souscripteur ou de chaque acquéreur des Obligations Subordonnées Perpétuelles au présent Contrat et aux modalités et conditions contenues dans le Prospectus.

Par ailleurs, tous nouveaux acquéreurs des Obligations Subordonnées Perpétuelles sur le marché secondaire seront présumés adhérer aux dispositions du présent Contrat et aux modalités et conditions contenues dans le Prospectus.

## 8. Durée

Le présent Contrat liera les Parties jusqu'au complet remboursement de l'émission d'Obligations Subordonnées Perpétuelles.

Le présent Contrat cessera néanmoins de s'appliquer à toute partie qui ne détiendrait plus aucune Obligation Subordonnée Perpétuelle.

#### 9. Autonomie des stipulations du Contrat

Le présent Contrat sera réputé divisible, et la nullité ou l'impossibilité d'exécuter tout terme ou stipulation de celle-ci n'affectera pas la validité ni la force exécutoire du Contrat ou de tout autre terme ou stipulation de celui-ci. En outre, à la place de tout terme ou stipulation nul(le) ou non exécutoire, les Parties y substitueront une stipulation valable et exécutoire aussi proche que possible de cette stipulation nulle ou non exécutoire.

#### 10. Droit applicable – Tribunaux compétents

Le présent Contrat est régi par le droit marocain.

Tout différend résultant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes sera soumis aux tribunaux compétents du ressort des tribunaux de commerce de Casablanca.

Fait à Casablanca, le 10 décembre 2019, en trois exemplaires originaux.

**Attijariwafa bank**  
La Société

Représentée par **Monsieur Mohamed EL KETTANI**



**Attijariwafa bank**  
2, Boulevard Moulay Youssef  
- Casablanca -

**Cabinet HDID Consultants**

Représenté par **Monsieur Mohamed HDID**  
Le Représentant Provisoire de la Masse des Obligataires



**HDID CONSULTANTS**  
4, Rue Mabt Jazouli (Ex Rue Friol)  
Anfa - Casablanca  
Tél. 0522 38 78 51/52